

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs

Entretien exclusif

Roch Marc
Christian Kaboré,
président du Faso

édition

**BURKINA
FASO**

COOPÉRATION

Burkina Faso-Chine :
de meilleures perspectives
qu'avec Taïwan

MPP

« Cette guerre n'est pas la nôtre »

OPPOSITION

2020 : une alliance pour imposer
une cohabitation au président
Kaboré

LOGEMENTS

40 000 logements :
une ambition en béton

MINES

Le secteur minier
poursuit son envol

ROUTES

« Tout le pays est en chantier »

**DES
RÉALISATIONS
CONCRÈTES**

M 06547 - 5 - F: 6,00 € - RD





**Société Nationale d'Assurances
et de Réassurances**

SONAR CARGO

La Responsabilité Civile Contractuelle du transporteur est un contrat d'assurance qui garantit la responsabilité du transporteur, (public ou privé) pour les dommages, vols ou pertes matérielles qui pourraient survenir aux marchandises qui lui sont confiées pendant leur transport par route et/ou par chemin de fer.



**Dommmages aux marchandises
couverts par la RC**

SONAR, on n'est jamais leader par hasard !

Membre du Réseau International



Membre du Réseau Panafricain d'assurances



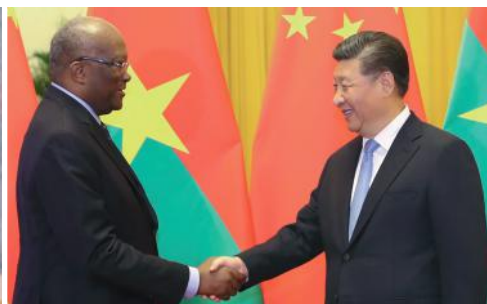
GCR GLOBAL CREDIT RATING CO.
Local Expertise • Global Presence

**Siège 284, Avenue Loudun - 01 BP 406 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél : +226 25 49 69 00 - Fax : 25 30 89 75 - Courriel : iard@sonar.bf - Site web : www.sonar.bf**



17 – ENTRETIEN EXCLUSIF

Roch Marc Christian Kaboré,
président du Faso



33 – COOPÉRATION

Burkina Faso-Chine : de meilleures
perspectives qu'avec Taïwan



36 – ENTRETIEN

Xavier Lapeyre de Cabanes,
ambassadeur de France au Burkina Faso

CHAMBRE CONSULAIRE RÉGIONALE DE L'UEMOA

10 Entretien – Président de la Chambre consulaire régionale de l'UEMOA, Abdoulaye Kouafilann Sory

LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE CONTRE L'OBSCURANTISME

13 *L'édito par Serge Henri Malet*

POLITIQUE

15 Politique intérieure – Déterminé à relever les défis

17 **Entretien exclusif – Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré**

27 Mouvement du peuple pour le progrès – « Cette guerre n'est pas la nôtre »

28 Entretien – Ministre d'État auprès de la Présidence du Faso, président du MPP, Simon Compaoré

30 Entretien – Président de l'Assemblée nationale, Alassane Balé Sakandé

32 Coopération sino-burkinabè – Ouagadougou choisit Pékin contre Taïwan : une décision politique

33 Coopération – Burkina Faso-Chine : de meilleures perspectives qu'avec Taïwan

34 Diplomatie – « Mon mandat est axé sur les questions de sécurité »

36 Entretien – Ambassadeur de France au Burkina Faso, Xavier Lapeyre de Cabanes

39 Force G5-Sahel – Le nerf de la guerre anti-terroriste fait-il défaut ?

40 Entretien – Ministre de la Sécurité, Clément Sawadogo

42 Coopération – Côte d'Ivoire-Burkina Faso : une coopération gagnant-gagnant

44 Entretien – Ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur

46 Opposition – Une alliance CDP/UPC pour imposer une cohabitation au président Kaboré

47 Opposition – « Nous n'avons aucun passif, rien ne peut nous être reproché »

48 Opposition – « La démocratie est en danger au Burkina Faso »

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

51 Justice – Le défi de l'indépendance

52 Entretien – Ministre de la Justice, des Droits humains et garde des sceaux, Bessolé René Bagoro

55 Commune de Ouagadougou – Un budget 2018 en hausse de 111,3 %

56 Entretien – Maire de la ville de Ouagadougou, Armand Roland Pierre Béouindé

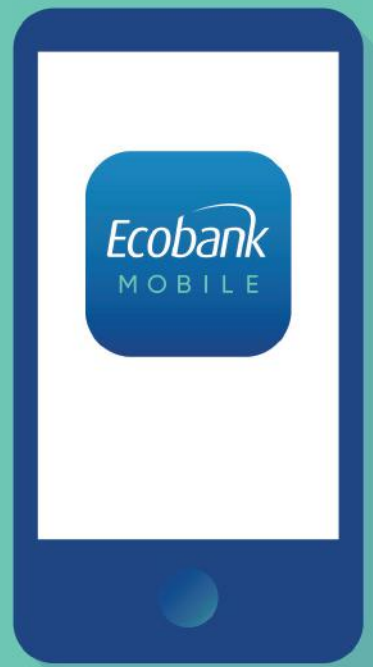


Location & Trading matériel TP
Forage minier
Transport personnel minier



639, avenue du Mogho – 01 BP 2433 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 34 70 70 – Fax : (+226) 25 34 71 71

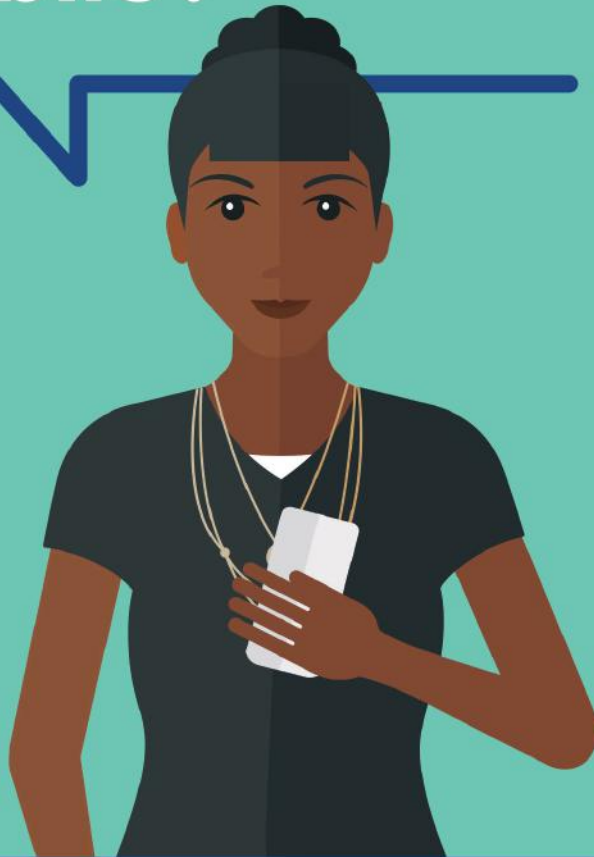
À présent, je peux
envoyer de l'argent
à n'importe qui, en
un instant, depuis
mon mobile!



ENVOYEZ

Envoyez de l'argent en
un instant – à travers
33 pays d'Afrique

Envoyez à un compte
Ecobank ou un
compte Xpress



Téléchargez dès aujourd'hui



Notre appli est on
Ecobank on

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine



60 – ENTRETIEN

Maurice Dieudonné Bonanet,
ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat



86 – ENTRETIEN

Hadizatou Rosine Coulibaly/Sory, ministre de
l'Économie, des Finances et du Développement

- 59 Logements – 40 000 logements : une ambition en béton
- 60 Entretien – Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Maurice Dieudonné Bonanet
- 62 Entretien – Directeur général du Centre de gestion de gestion des cités, Yacouba Salouka
- 64 Entretien – Directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains, Claude Obin Tapsoba
- 67 Emploi – Des emplois décents, contre le règne de l'informel
- 68 Entretien – Ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles, Dr Smaïla Ouédraogo
- 70 Entretien – Directrice générale du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi, Karidiatou Dao-Ouédraogo
- 73 Régime maladie universelle – Le RAMU en phase d'opérationnalisation
- 74 Entretien – Ministre de la Santé, Pr Nicolas Meda
- 76 Entretien – Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Savané Lassané Savadogo
- 78 Entretien – Directeur général de la Loterie nationale Burkinabè, Touwindé Simon Tarnagda
- 80 Entretien – Directeur général du groupe de presse écrite Sidwaya, Mahamadi Tiegna
- 83 Aujourd'hui au Faso – La Cendrillon de la presse quotidienne

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 84 Macroéconomie – Le Fonds commun de la discorde
- 85 Croissance – Maintenir une croissance soutenue pour atteindre l'émergence
- 86 Entretien – Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, Hadizatou Rosine Coulibaly/Sory
- 89 Impôts – Il est prévu de collecter près de 1 000 milliards de FCFA en 2018
- 90 Entretien – Directeur général des Impôts, Adama Badolo
- 92 Entretien – Directeur général des Douanes, Adama Sawadogo
- 94 Entretien – Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Naby Abraham Ouattara
- 96 Entretien – Directeur général du Fonds burkinabè de développement économique et social, Wendkouny Blaise Parfait Kemde
- 97 Témoignages – Un acteur majeur dans le financement des startups

INVESTISSEMENTS

- 99 Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso – Un nouveau format pour le dialogue entre le gouvernement et le secteur privé
- 100 Entretien – Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, Mahamadi Savadogo



Location & Trading matériel TP
Forage minier
Transport personnel minier



639, avenue du Mogho – 01 BP 2433 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 34 70 70 – Fax : (+226) 25 34 71 71

LEADER DANS LE FINANCEMENT DES PME & PMI

Les meilleures solutions pour **réaliser vos projets**



Oxy Conseil

La Banque Autrement
www.coris-bank.com





117 – MINES

Le Fonds minier pour appuyer les collectivités



120 – ENTRETIEN

Oumarou Idani, ministre des Mines et des Carrières



147 – ÉLECTRICITÉ

Électrification des zones rurales: une priorité gouvernementale

- 102 Climat des Affaires – Accélérer les réformes et booster les exportations
- 106 Investissements directs étrangers – IDE: 486 millions de dollars en 2017
- 108 Entretien – Directeur général des Brasseries du Burkina Faso, Marc Pozmentier
- 111 Où investir? – Quelques pistes d’investissement fructueuses
- 112 Entretien – Président du conseil d’administration de Fidelis Finance, Brahim Anane
- 114 Entretien – Président directeur général du groupe MEGAMONDE, Nasser Basma

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 117 Mines – Le Fonds minier pour appuyer les collectivités
- 120 Entretien – Ministre des Mines et des Carrières, Oumarou Idani
- 123 Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina – La formation, une priorité du BUMIGEB
- 124 Entretien – Directeur général du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina, Aristide Zongo
- 126 Entretien – Président de la Chambre des mines du Burkina, Tidiane René Barry
- 128 Entretien – Vice-président d’IAMGOLD en Afrique de l’Ouest, Oumar Toguyeni
- 130 Entretien – Président directeur général du groupe Endeavour Mining, Sébastien de Montessus
- 132 Entretien – Directeur pays Endeavour Mining Burkina Faso, Adama Soro
- 134 Entretien – Président du conseil d’administration de la société d’exploitation minière d’Afrique de l’Ouest, Justin Élie Ouédraogo
- 136 Entretien – Directeur général de Nordgold, Nikolai Zelenski
- 139 TRANSCORDEC – « Nous allons renouveler notre parc de matériel roulant »
- 140 Entretien – Directeur général de TRANSCORDEC, Mamoud Ben Assane Sangaré
- 142 Burkina Équipements – Quand l’excellence fait toute la différence
- 144 Entretien – Directeur général de la Société nationale burkinabè d’hydrocarbures, Hilaire Kaboré
- 147 Électricité – Électrification des zones rurales: une priorité gouvernementale
- 150 Entretien – Directeur général de la Société nationale d’électricité du Burkina Faso, François de Salle Ouédraogo
- 153 ANEREE – L’énergie du futur conjuguée au présent
- 154 Entretien – Directeur général de l’Agence nationale des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique, Jean-Marc Palm
- 156 Eau et assainissement – Ministère de l’Eau: des actions scrutées par la société civile
- 158 Entretien – Ministre de l’Eau et de l’Assainissement, Niouga Ambroise Ouédraogo



Location & Trading matériel TP
Forage minier
Transport personnel minier



639, avenue du Mogho – 01 BP 2433 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
 Tél.: (+226) 25 34 70 70 – Fax: (+226) 25 34 71 71



Merci pour votre fidélité,



**avec vous,
pour financer vos projets**

Fidelis Finance Burkina Faso
1035, Avenue du Dr. Kwamé N'Krumah
01 B.P. 1913 Ouagadougou 01 -
Burkina Faso
tél : +226 25 30 01 01
www.fidelis-finance.com

Fidelis Finance Côte d'Ivoire
Cocody Danga, Route du Lycée Technique,
Angle rue de la cannebière,
Abidjan Côte d'Ivoire
Tél : +225 22 44 88 00
www.fidelis-finance.com



164 – COTON

De nouvelles ambitions pour l'or blanc



170 – ROUTES

Un axe routier vital



172 – ENTRETIEN

Éric Wendenmanegha Bougouma, ministre des Infrastructures

- 160 Entretien – Directeur général de l'Agence d'Exécution des travaux Eau et Équipement Rural, Ousmane Nacro
- 162 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement, G. Frédéric François Kaboré

AGRICULTURE

- 164 Coton – De nouvelles ambitions pour l'or blanc
- 166 Entretien – Ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques, Jacob Ouédraogo
- 168 Entretien – Directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles, Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yameogo

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 170 Routes – Un axe routier vital
- 172 Entretien – Ministre des Infrastructures, Éric Wendenmanegha Bougouma
- 174 Entretien – Secrétaire général du ministère des Infrastructures, Parimyéle Paul Yaogo
- 176 Entretien – Directeur général du Fonds spécial routier du Burkina, Adama Ouédraogo
- 179 Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics – Déterminé à être compétitif
- 180 Entretien – Directeur général du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics, Daouda Zongo
- 182 Entretien – Directeur général de la Société de Routes et de Bâtiment – Burkina Faso, Abdessalem Louati
- 185 Grands chantiers routiers 2017-2018 – Travaux routiers: les engagements du chef du gouvernement
- 186 Entretien – Président directeur général du groupe EBOMAF, Mahamadou Bonkoungou
- 188 Globex Construction – Le BTP de A à Z
- 190 Entretien – Président du directoire du groupe COGEB International, Moctar Mando
- 192 Pistes rurales – Aménager 5 000 km de pistes rurales d'ici à 2020
- 194 Entretien – Directeur général d'EKS BTP, Salifou Kanazoé
- 196 Routes – Les atouts de la rue de Wemba Poko à Wemtenga
- 198 Route à péage – Premier poste de péage informatisé à Tenkodogo
- 200 Routes transnationales – Des routes communautaires au service de l'intégration régionale
- 202 Transports – Aéroport de Donsin: un projet hautement prioritaire
- 203 Bombardiers Avions commerciaux – Q400: l'avion que l'Afrique attendait
- 204 Entretien – Ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière, Vincent Timbindi Dabilgou



Location & Trading matériel TP
Forage minier
Transport personnel minier



639, avenue du Mogho – 01 BP 2433 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
 Tél. : (+226) 25 34 70 70 – Fax : (+226) 25 34 71 71



Votre Agence de Communication Globale

Conseiller, Créer, Réaliser



COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE

Soirée d'entreprise,
lancement de produits,
animations commerciales



IDENTITÉ VISUELLE ET GRAPHIQUE

Charte graphique, logotype, packaging,
tous supports imprimés (brochure,
dépliant, PLV, etc.)



RELATION MEDIA

Contact media, médiaplanning,
achat d'espace média et hors média,
conférence de presse,
suivi de retombées médiatiques



CONSEIL, STRATÉGIE

Conseil en communication,
conception et mise en oeuvre
de la stratégie



INTERNET

Site internet, marketing
et référencement Internet,
hébergement web



MULTIMÉDIA

Spot publicitaire
(TV et Radio),
publi-reportage



AUDIT

Diagnostic des supports
de communication,
tous médias confondus

01 BP 2133 Ouagadougou 01 - E-mail : mma.corporate@yahoo.com
Tél. : +226 78 03 58 07 / +226 64 68 56 56 / +226 70 04 81 69

Choisir notre Agence, c'est faire la différence !

ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE



LLB Afrique

SIÈGE SOCIAL:

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 1 42 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Cyrille MARTIN
cmartin@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Andju ANI
Joaquim de KAÏBO BEMBAMBA
Adissa COMPAORÉ
Louise BIBALOU-DURAND
Thérèse ISSEKI
Christian KOUAMEN
Paul de MANFRED
Serge-Henri MALET
Alexis NOUMÉ
Janis YOROBO
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

Ahmed Yempabou OUOBA

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
clecuziat@economiesafricaines.com

REPRÉSENTANTE NATIONALE BURKINA FASO

Murielle BOSSUYT

FABRICATION

Tristan BEN MAHJOUB

WEBMASTER

Jean OTIS

IMPRIMEUR

2GCA'pari.s – 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2017/Économies Africaines – Dépôt légal octobre 2018
Commission paritaire en cours – Prestataires 6547



210 – BANQUES

**Hausse des crédits à l'économie
de près de 20%**

- 206 Cabinet Ingénierie, transport et logistique – Un appui à l'application du règlement contre la surcharge routière
- 208 Entretien – Directeur général de Liza transport International, Claude Kalipé

BANQUES & ASSURANCES

- 210 Banques – Hausse des crédits à l'économie de près de 20%
- 214 Entretien – Directeur général de Coris Bank International SA, Diakarya Ouattara
- 216 Entretien – Administrateur directeur général d'Ecobank Burkina Faso, Cheick Travaly
- 218 Entretien – Directeur général de la Banque de l'habitat du Burkina Faso, Sibiri Coulibaly
- 221 Microfinance – Naissance d'un leader du microcrédit: FINAO
- 222 Assurances – La croissance et les bénéfices toujours au rendez-vous
- 224 Entretien – Administrateur directeur général du groupe Société Nationale d'Assurances et de Réassurances, Denis Ouédraogo
- 226 Entretien – Directeur général du groupe UAB ASSURANCES, Jean Damascène Nignan

TIC

- 228 Téléphonie mobile – Un chiffre d'affaires global de 326 milliards de FCFA en 2016

TOURISME

- 230 Les incontournables de Ouagadougou



**Location & Trading matériel TP
Forage minier
Transport personnel minier**



639, avenue du Mogho – 01 BP 2433 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 34 70 70 – Fax : (+226) 25 34 71 71

« LA CCR-UEMOA DOIT ÊTRE UN VÉRITABLE THINK-TANK »

C'est un économiste-banquier burkinabè dont la réputation n'est plus à faire, Abdoulaye Kouafilann Sory, qui a été plébiscité en mai dernier à Lomé pour prendre les rênes de la Chambre consulaire régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA). Son plan d'action prévoit d'en faire un laboratoire d'idées porteur de propositions innovantes et inédites.

Comment avez-vous accueilli votre élection ?

Abdoulaye Kouafilann Sory : J'ai accueilli mon élection à la tête de la Chambre consulaire régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) avec la

joie d'avoir relevé un défi tout en étant animé de deux sentiments : l'un de gratitude et l'autre d'humilité. Sentiment de gratitude que j'exprime à l'endroit du collège des élus consulaires qui, dans sa large

majorité, m'a accordé sa confiance, et aussi à tous ceux qui ont permis que cela soit possible : les autorisés et les instances de mon pays, le Burkina Faso, mes collaborateurs au travail, et enfin les membres de ma famille. Sentiment d'humilité pour la bonne raison que le secteur privé sous-régional œuvre courageusement à relever plusieurs défis dans les domaines de la compétitivité des entreprises, du développement des échanges commerciaux et des investissements, du libre établissement dans les pays de l'Union et de la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, et enfin de l'harmonisation des pratiques d'affaires, toute chose qui fait de la mission de la CCR-UEMOA un véritable challenge à relever.

Lors de votre élection, vous vous êtes engagé à exécuter durant votre mandat un plan d'actions en quatre axes. Pouvez-vous nous les détailler ?

J'ai soumis à l'Assemblée générale, qui l'a adopté, un document sur les

Qu'est-ce que la CCR-UEMOA ?

La CCR-UEMOA est un organe consultatif de l'UEMOA. Sa mission est de réaliser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'Union, de mettre en œuvre ses réformes, de promouvoir les échanges commerciaux et les investissements en son sein et d'apporter un appui technique aux Chambres consulaires nationales et aux autres membres. La CCR-UEMOA comprend 56 élus, soit 7 par État membre désignés par les Chambres nationales (commerce, agriculture, artisanat et métiers) et les organisations patronales, professionnelles et industrielles.

Abdoulaye Kouafilann Sory,
président de la Chambre consulaire
régionale de l'UEMOA.



Bio

L'économiste et banquier Abdoulaye K. Sory, membre et représentant de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF), a été porté par ses pairs, en mai dernier à Lomé, à la tête de la présidence de la Chambre consulaire régionale (CCR) de l'UEMOA pour la période 2018-2021.

Fort de 27 années d'expérience, dont 20 dans le domaine bancaire, il est depuis 2000 administrateur directeur général de Fidelis Finance (Burkina Faso et Côte d'Ivoire), groupe qui a consolidé son leadership dans le leasing et le factoring et possède à son actif une certification ISO 2006 et le prix UEMOA de la qualité en 2005, celui du meilleur établissement financier en 2016 et celui de la meilleure institution de financement des PME au Burkina avec impact social en 2017. Abdoulaye K. Sory assume par ailleurs les fonctions de PDG de AfriCapital Partners, une société d'investissement. Très introduit dans les milieux bancaires et financiers tant européens qu'africains, il a travaillé pour le compte de la BCEAO. Il a démarré sa carrière comme responsable financier d'un projet PNUD-FAO de 1991 à 1993 à Ouagadougou puis, de 1993 à 1996, a été chargé du programme de ADD-WAP (ONG britannique). Élu en 2009 et 2013 membre consulaire de la CCI-BF, il a fait partie de la délégation spéciale travaillant à la refonte de ses textes de 2015 à 2017. Le nouveau président de la CCR-UEMOA est sénateur de la JCI, membre de plusieurs organisations professionnelles et 1^{er} vice-président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina.

Titulaire d'un DEA en économie et d'un master en monnaie et échanges internationaux de l'université Pierre Mendès France de Grenoble, il détient aussi deux maîtrises, l'une en économie et l'autre en sciences de gestion, des universités de Grenoble et de Ouagadougou, ainsi qu'un DUT option finance comptabilité. Le président Sory a reçu en 2017 la décoration de commandeur de l'Ordre national du Burkina.

orientations du mandat regroupées en quatre points : *primo*, renforcer la gouvernance de la CCR-UEMOA avec l'objectif de garantir un fonctionnement et une gestion optimum de toutes ses instances ; *secundo*, renforcer l'efficacité opérationnelle des commissions techniques en améliorant leur mode de fonctionnement et faire de la CCR-UEMOA un véritable think-tank ; *tertio*, encourager et promouvoir les initiatives privées communautaires en renforçant le partenariat avec les organisations membres du secteur privé pour créer des cadres d'échanges commerciaux et d'investissements, et faire la promotion des meilleures réussites d'entrepreneurs communautaires avec un système de récompense ; *quarto*, renforcer les capacités des organisations membres sur la base d'un partage d'expériences. Ces axes constituent le cœur de la note d'orientation du président (NOP) élaborée par la suite dans le but de mieux définir les grandes lignes du

mandat, les innovations à introduire, les actions à conduire et les objectifs majeurs à atteindre.

Le 16 juillet dernier vous avez été reçu en audience par le président Roch Marc Christian Kaboré ...

En ma qualité de président d'une institution de l'UEMOA née de la volonté des chefs d'État de l'Union, je suis allé présenter mes respects au président du Faso, solliciter ses conseils avisés et envisager avec lui certaines questions capitales relatives à une implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'Union. Nous avons évoqué également les orientations majeures de notre mandat et sollicité son soutien.

Avez-vous obtenu satisfaction ?

Il vous souviendra que le président du Faso est un connaisseur avisé des questions du secteur privé, moteur de la croissance économique. Il nous a dit toute la disponibilité de l'État

du Burkina Faso à accompagner les initiatives de la CCR-UEMOA. Très sensible aux questions liées à la promotion de l'entrepreneuriat privé, à la création des richesses et des emplois dans un contexte économique et social intégré, le chef de l'État nous a aussi fait l'honneur d'accepter être le parrain du secteur privé de l'UEMOA. C'est une première dans la vie de notre organisation. Son impact dans la réalisation des actions de notre plan d'action sera très positif.

À l'issue des travaux de l'Assemblée générale, accompagné des autres membres, vous avez visité le chantier du siège en construction à Lomé. Quelle est son importance stratégique et combien coûte-t-il ? Le siège de la CCR-UEMOA en construction à Lomé est l'un des plus importants projets de notre mandat. À l'image de l'importance du rôle de moteur de la croissance économique joué par le secteur privé, ce siège devrait, une fois terminé, être la maison de l'entrepreneuriat privé communautaire où seront conduites les grandes réflexions et les actions visant au développement du secteur privé de l'UEMOA. Il devra, à terme, servir également de centre de prestations aux entreprises communautaires et aux organisations membres de la CCR-UEMOA. Ce siège sera aussi partagé avec la Représentation permanente de la Commission de l'UEMOA au Togo. Le coût du projet est d'environ 8 milliards de FCFA, financé par le budget des organes de l'Union.

*Propos recueillis par
Serge-Henri Malet*



ACCESSOIRES AUTOMOBILES HIGH-TECH LIBRAIRIE MATÉRIAUX

le partenaire des professionnels depuis près de 50 ans au Burkina Faso

Diacfa est spécialiste du conseil, de la distribution et du service après vente de biens d'équipement et de consommation pour les entreprises.

Diacfa représente les plus grandes marques internationales.



Pour plus d'informations, visitez notre site :

www.diacfa.com



Groupe Fadoul
AFRIQUE



Par Serge-Henri Malet

Le développement socio-économique contre l'obscurantisme

Dans l'entretien qu'il nous accorde, le président burkinabè, modeste quant à son propre bilan à mi-mandat, refuse de se juger. Mais d'autres le font fort bien à sa place puisque pour cette édition, nous avons eu des entretiens avec quasiment la moitié des membres de son gouvernement (Sécurité, Agriculture, Santé, Infrastructures, Mines, etc.) qui montent au créneau pour défendre les réalisations du PNDES, le projet de société qui lui a valu en 2015 de l'emporter largement avec plus de 53 % des voix. Ajoutons que plusieurs dirigeants d'entreprise des secteurs privés et étatiques reviennent sur les actions fortes inscrites sur leur feuille de route de 2018. Parmi ces parcours, une mention spéciale est à décerner au fonds « Burkina Startups » qui a vu le jour en 2017 et dont l'objectif est de créer 500 PME en cinq ans avec un budget de 10 milliards de FCFA.

Parmi les promesses du candidat Roch Kaboré, deux marqueurs à cette moitié du quinquennat ont une portée plus que symbolique pour le président qu'il est devenu : la création de la Banque Agricole du Faso (BADF) et le vote des Burkinabè de l'étranger. La création de la BADF est une vieille revendication de 1993 exprimée lors de la toute première Journée nationale du paysan à Léo, localité de la région Centre-Ouest où les paysans avaient clairement émis le vœu d'avoir une banque qui leur soit spécifiquement dédiée. Cette BADF aura pour principales missions de mobiliser l'épargne populaire en milieu rural, de financer les intrants en quantité et en qualité ainsi que de financer l'agro-business, et le président sait qu'elle constituera un appui considérable pour le financement des agriculteurs, d'une importance majeure si l'on considère que l'agriculture reste le deuxième pourvoyeur de devises du pays après la filière aurifère. Il sait aussi que seulement 15 % de producteurs agricoles bénéficient de

crédits bancaires, un taux dont il espère qu'il pourrait rapidement augmenter avec cette nouvelle BADF.

Le vote des Burkinabè de l'étranger est aussi une vieille revendication qui remonte à près de 30 ans. La décision a été accompagnée, en termes politiques, par la création d'un ministère des Burkinabè de l'étranger et, en termes économiques, par la construction d'une Cité de la diaspora pouvant accueillir plus d'un millier d'entre eux avec ses villas de standing dans la zone huppée de Ouaga 2000. Le président sait aussi que plus de 1 200 milliards de FCFA de transfert d'argent ont été envoyés par la diaspora vers le Burkina Faso ces trente dernières années.

Rappelons enfin qu'à mi-parcours de son mandat qui court jusqu'en 2020, le président burkinabè Roch Kaboré a fait comprendre en juin dernier lors de la présentation de son bilan à la télévision nationale qu'il avait le droit d'être candidat à la présidentielle de 2020. Mais en attendant de voir se formaliser cette candidature, le ministre d'État Simon Compaoré, actuel patron du MPP, parti au pouvoir, indique qu'en plus des 626 engagements pris par le président dans les domaines de l'eau, de l'énergie, des infrastructures routières, de la santé et de l'éducation, dont près de 150 ont déjà été réalisés, un autre référentiel de développement s'est greffé au PNDES : le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS/BF), qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens dans cette région. Cet objectif global se décline en objectifs spécifiques : l'accès aux services sociaux de base, l'amélioration de la gouvernance administrative et locale ainsi que le renforcement de la sécurité des populations et de leurs biens. Son coût pour la période 2017-2020 est estimé à 455 milliards FCFA. Car pour le président Kaboré, la réponse au terrorisme n'est pas seulement militaire : elle nécessite d'investir dans le développement économique et social.



**EBOMAF,
l'excellence
dans le BTP**



GRUPE EBOMAF

Siège social : BURKINA FASO
Bd des Tansoba, Ouaga-Inter, Patte d'Oie,
10 BP 13 395 - Ouagadougou 10
Tel : +226 25 37 23 83
Fax : +226 25 37 34 66
Email : ebomafcom@yahoo.com

REPRÉSENTATIONS

BÉNIN

Résidence Les Cocotiers,
01 BP 5239 - Cotonou 01
Tel : +229 21 15 45 39/21 30 43 95
ebomaf.benin@yahoo.fr

GUINÉE CONAKRY

BP 4553 - Conakry
Tel : +224 623 53 59
ebomafguinee@gmail.com

TOGO

08 BP 81545 - Lomé 08
Tel : +228 22 21 11 48
Fax : +228 22 21 11 35
tgebomaf@rocketmail.com

CÔTE D'IVOIRE

Immeuble NATINGA, Treichville,
Zone II, Rue des Selliers
26 BP 311 - Abidjan 26
Tel : +225 22 41 42 26
Fax : +225 22 41 42 63
ebomafci.cted'ivoire@yahoo.fr

www.ebomaf.com

DÉTERMINÉ À RELEVER LES DÉFIS

L'entretien exclusif accordé à notre magazine par le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré montre qu'à travers les actions de son gouvernement, la transformation structurelle est bien engagée et bien pilotée.

Être le président élu d'un pays qui a chassé son « homme fort », en l'occurrence Blaise Compaoré, à l'issue d'un interminable règne de 27 ans et de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 suivie d'une Transition qui tend à s'éterniser pour ceux qui confondent démocratie et désordre, puis subir une cascade d'attentats tous aussi meurtriers les uns que les autres sans se départir de son sang froid et de sa lucidité n'est pas donné à tout le monde.

Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso, a le tempérament, l'éducation et la foi qui siéent à la fonction en de telles circonstances. Ses adversaires parlent d'immobilisme, voire de pilotage à vue. Que nenni ! Dans ce quinquennat à mi-parcours du président Kaboré, la sécurité reste prioritaire et l'a obligé à réorienter son référentiel de développement, le PNDES, en y incluant celle-ci et la défense nationale comme des impératifs catégoriques. Les forces armées burkinabè, peu préparées à affronter les attentats répétitifs

L'abandon de Taïwan au profit de la Chine continentale s'expliquerait plus par des raisons de « realpolitik » que par des contraintes économiques.

de 2016-2017, ont d'abord semblé timorées et même tétanisées par cette guerre d'un autre genre, puis elles ont peu à peu organisé la riposte et se sont inscrites dans la bataille du renseignement.

Et si d'aucuns estiment que le Pays des hommes intègres a perdu le nord, le président du Faso les laisse avec l'écume des vagues... Du Sahel, il en est clairement question dans le quinquennat avec les 455 milliards de FCFA à injecter dans le PUS (Programme d'urgence pour le Sahel) sur la période 2017-2020. Par ailleurs, pour contrer le spectre de la famine qui rôde dans une dizaine de provinces, ce sont 30 milliards de FCFA qui sont dégagés afin de donner aux familles vulnérables les moyens de faire face à cette insécurité alimentaire, un déficit global de 477 448 tonnes qui touche à peu près 1 million de Burkinabè. Enfin, le locataire du palais de Kosyam, à moins de 30 mois de la remise en jeu de son mandat, peut aussi comptabiliser dans

son bilan à mi-parcours la gratuité des soins prodigués aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans, une sorte de précurseur du régime d'assurance maladie universelle (RAMU) dont l'opérationnalisation est sur les rails.

Les grèves perlées qui ont paralysé le Burkina courant 2018 avec leurs débrayages sauvages ont causé un grand tort aux Burkinabè. Les syndicats gagneraient, foi de Roch Kaboré, à privilégier le consensus plutôt que la surenchère. Privilégier le dialogue, tel est le leitmotiv du gouvernement qui a organisé les 12, 13 et 14 juin 2018 la conférence nationale des forces vives sur les rémunérations. Une attitude constructive est attendue du monde syndical.

En matière d'éducation, tout a été mis en place pour que les élèves des régions du Sahel et du Nord n'ayant pas pu composer à cause de l'insécurité et du devoir de protection qui les a privés d'examens puissent être à jour avant la fin des vacances. Au plan économique, le taux de croissance du PIB est, certes, projeté à 6 % en 2018, mais le chef de l'État rappelle que seul un taux de croissance à deux chiffres peut avoir un impact vraiment perceptible par les populations.

Quant aux réalisations en matière d'infrastructures, autre aspect concret du pouvoir du président Roch Kaboré, elles ont pour noms 81,675 km de routes achevées sur 99,735 prévues en 2017, les études sur l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou qui avancent et le désengorgement d'une ville comme Ouagadougou qui, aux heures de pointe, est au bord de l'asphyxie.

Quid de la position du Burkina sur la demande d'adhésion du Maroc à la CEDEAO ? Les discussions sont en cours et, selon le numéro un burkinabè, rien n'est encore tranché. En ce qui concerne l'abandon de Taïwan en faveur de la Chine continentale, il s'expliquerait plus par des raisons de « realpolitik » que par des contraintes économiques. En clair, le Burkina Faso a plus à y gagner. Enfin, que pense le président des tractations de l'opposition en vue des élections de 2020 ? C'est le jeu démocratique dont le maître reste le peuple. Il en reparlera le moment venu et souhaite avant tout exécuter le programme sur lequel il a été élu.

Serge-Henri Malet



Matériel routier - Aéroport de Maputo (Mozambique)



FAYAT

fayat.com



Metal - Pont de Lom (Cameroun)

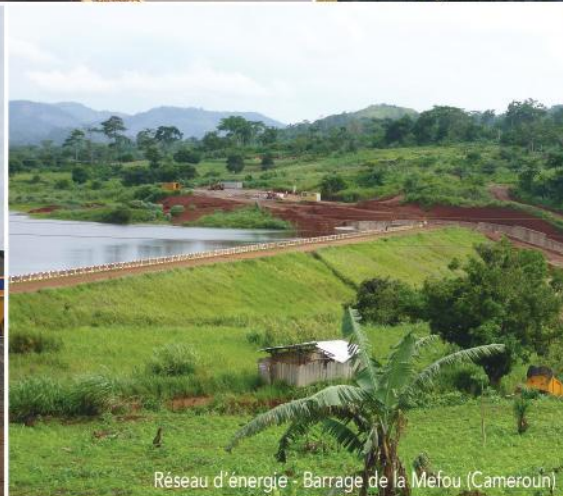


Bâtiment - Fondation Imagine, Paris (France)

Architectes Jean Nouvel et Valero Gadan



Matériel routier - Poste mobile sur chantier en Afrique



Réseau d'énergie - Barrage de la Mefou (Cameroun)



Fondations - Barrage hydraulique de Tabellout (Algérie)

FAYAT


Un groupe international à la hauteur de vos ambitions

- ◆ Razel-Bec
Au cœur des grands projets



RAZEL-BEC
FAYAT

razel-bec.com



« NOUS DEVONS
REDOUBLER D'EFFORTS
POUR ACCÉLÉRER
LE RYTHME DES
TRANSFORMATIONS »

À mi-mandat, Roch Marc Christian Kaboré, le président burkinabè, a répondu sans détour aux questions d'Économies Africaines en marquant notamment sa détermination à s'engager dans la « guerre asymétrique » que subit son pays. Guerre qui a d'ailleurs été intégrée dans le PNDES, le référentiel gouvernemental de développement du pays issu du programme présidentiel, qui court jusqu'à 2020.

► (suite p. 18)

► À moins de trois ans de la fin de votre quinquennat, quel bilan global seriez-vous à même d'esquisser, sur fond de climat sécuritaire tendu, en votre qualité de président de la République ?

Roch Marc Christian Kaboré: Il est difficile de se juger soi-même, surtout dans le contexte sécuritaire qui est

gramme qui est pris en compte dans le Plan national de développement économique et social (PNDES), ce même plan qui a reçu l'aval de nos partenaires en décembre 2016 à Paris. Bien que la question sécuritaire se soit imposée comme une priorité nationale que nous devons assumer, notre pays a connu des évolutions positives

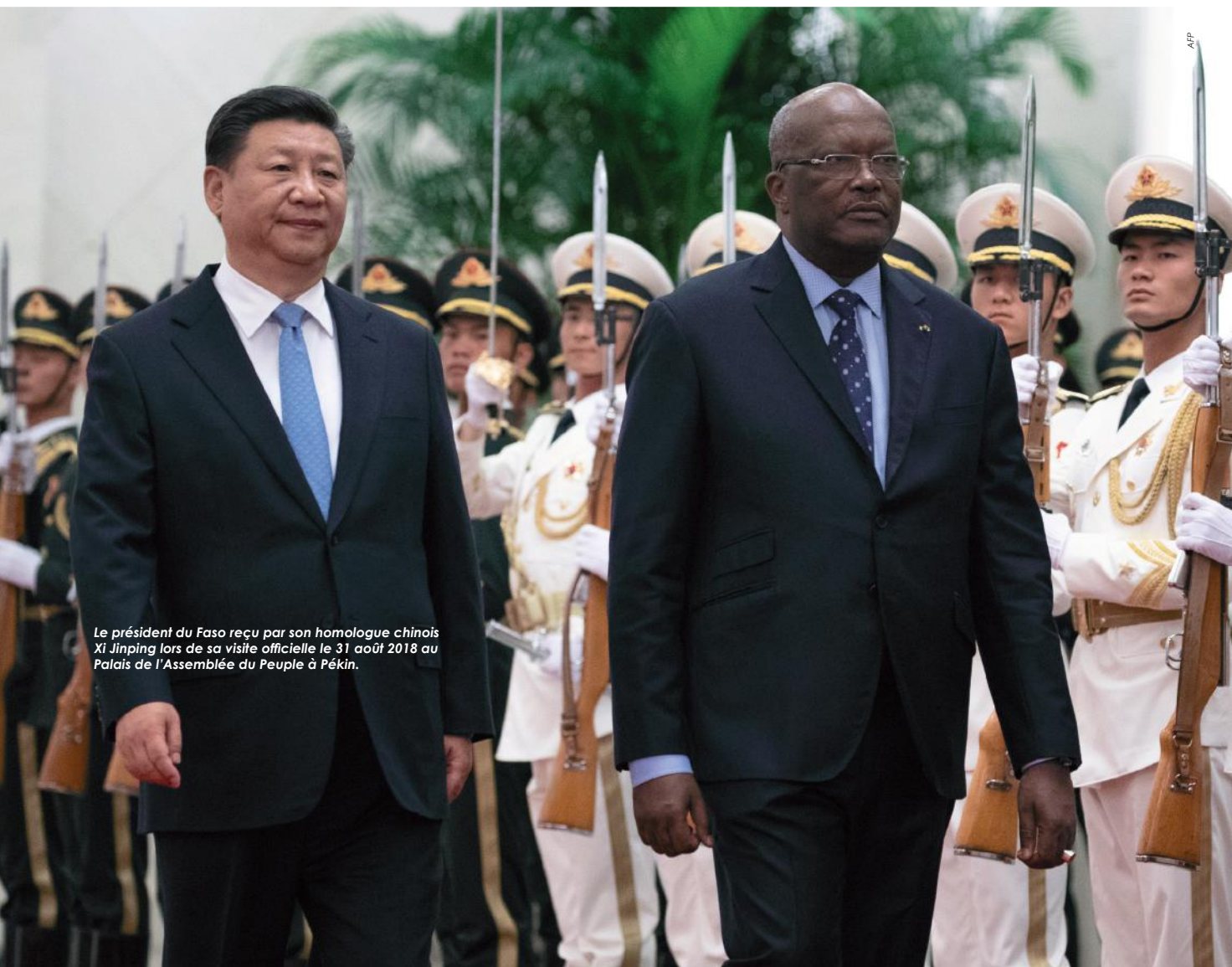
dans tous les secteurs de la vie nationale. Nous sommes sur la bonne voie et devons redoubler d'efforts pour accélérer le rythme de progression des transformations.

En réponse aux attaques terroristes du 19 au 27 avril, vos forces de sécurité ont inter-

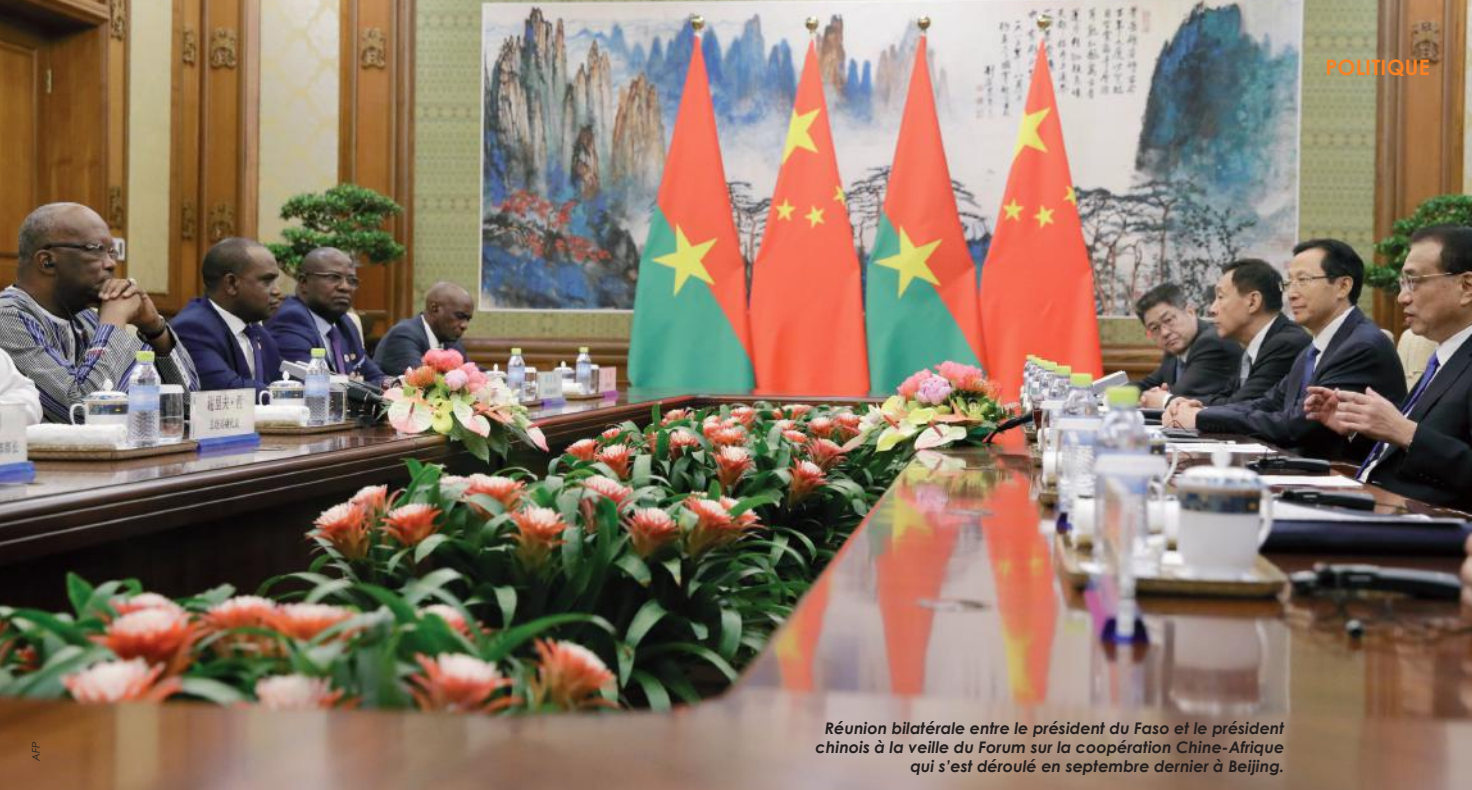
pellé une centaine de personnes et neutralisé des engins explosifs lors d'opérations de ratissage dans les régions de l'Est et du Nord du Burkina Faso, en proie à des attaques djihadistes récurrentes. La police et l'armée

« La politique de la canonnade venue d'ailleurs contre nos paisibles populations et les institutions de la République n'a en rien entamé notre moral, ni notre volonté de mettre en œuvre mon programme. »

le nôtre en ce moment. La politique de la canonnade venue d'ailleurs contre nos paisibles populations et les institutions de la République n'a en rien entamé notre moral, ni notre volonté de mettre en œuvre mon pro-



Le président du Faso reçu par son homologue chinois Xi Jinping lors de sa visite officielle le 31 août 2018 au Palais de l'Assemblée du Peuple à Pékin.



Réunion bilatérale entre le président du Faso et le président chinois à la veille du Forum sur la coopération Chine-Afrique qui s'est déroulé en septembre dernier à Beijing.

sont-elles déterminées à renouveler ce type d'opération de démantèlement pour rassurer les populations ?

Je réponds par l'affirmative. Nos forces de défense et de sécurité sont sur le pied de guerre dans le combat que nous menons contre le terrorisme, avec détermination et patriotisme. C'est le lieu de saluer leur engagement pour la patrie. Autant nous avons engrangé des résultats positifs dans cette lutte sans répit contre les forces obscurantistes, de même nous avons subi des pertes en vie humaines, aussi bien dans la population civile qu'au sein des forces de défense et de sécurité, et enregistré de nombreux blessés. Notre conviction demeure que nous vaincrons les forces du mal dans notre pays.

Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de manquer de fermeté ou encore pensent que le Burkina Faso est en passe de perdre le nord de son territoire ? C'est aller trop vite en besogne que de faire une telle

« Le Burkina Faso ne perdra pas une parcelle de son territoire national car le terrorisme n'a point d'avenir et sera vaincu. »

affirmation. Le Burkina Faso ne perdra pas une parcelle de son territoire national, car le terrorisme n'a point d'avenir et sera vaincu. L'État est présent au Sahel et les forces de défense et de sécurité y veillent.

Comme réponse aux attaques terroristes dans le nord du pays, votre gouvernement a décidé de mettre sur pied pour le Sahel burkinabè un programme d'urgence qui lui consacre 455 milliards de FCFA destinés au

développement de cette région. Comment ce plan va-t-il se décliner ?

La lutte contre le terrorisme ne peut pas être que militaire. Il faut aussi assurer le développement économique et social dans le Sahel. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de mettre en œuvre le programme d'urgence pour le Sahel (PUS), qui se veut être une approche globale pour le bien-être des populations et la consolidation de la sécurité.

Améliorer l'accès aux services sociaux de base, accroître la résilience des populations, notamment des femmes et des jeunes, renforcer la gouvernance locale et la sécurité des biens et des personnes sont autant d'objectifs poursuivis par ce programme, dont le coût est estimé à près de 455 milliards de FCFA d'ici à 2020.

Il semble qu'une vingtaine de provinces soient touchées par la famine au Burkina Faso. Quelles sont les actions mises en place et quelle est la stratégie envisagée par votre gouvernement pour venir en aide à ces populations ?

La dernière saison pluviométrique au Burkina Faso a été capricieuse, et la production attendue s'en est trouvée contrariée en fin de campagne agricole. À cela s'ajoutent aussi les attaques acridiennes et

le péril des chenilles légionnaires qui ont anéanti les promesses du bon démarrage de la saison que les acteurs du monde agricole avaient salué avec beaucoup d'espérance. Pour faire face à cette situation dont la conséquence immédiate est l'obligation de pourvoir en urgence aux moyens d'existence de près d'un million de personnes, le gouvernement a mis en place un plan de riposte qui consiste en des opérations de distribution gratuite de vivres, de remise de cash et ►(suite p.20)



Les cinq chefs d'État du G5 (de droite à gauche: Burkina Faso, Niger, Tchad, Mauritanie et Mali) avec leur homologue français à Nouakchott le 2 juillet 2018 à l'occasion du 31^e sommet de l'Union Africaine.

d'intrants agricoles aux ménages vulnérables. Notre souhait est que la saison en cours soit nettement plus favorable à nos acteurs agricoles.

L'année scolaire a été mise en difficulté dans les régions du Nord et du Sahel car certaines écoles ont été obligées de fermer pour des raisons de sécurité. Comment le gouvernement s'emploie-t-il à faire en sorte que la future année académique puisse se dérouler sereinement pour ces élèves ?

En effet, l'année scolaire a été mise à rude épreuve dans

« J'ai instruit pour que toutes les dispositions soient prises par le gouvernement afin que les élèves qui sont en classe d'examen puissent composer avant la fin des vacances scolaires. »

certaines centres d'examen pour des raisons sécuritaires. Il était impératif de ne pas mettre en danger la vie des enfants et de leurs encadreurs. C'est une question de

responsabilité. J'ai instruit pour que toutes les dispositions soient prises par le gouvernement afin que les élèves qui sont en classe d'examen puissent composer avant la fin des vacances scolaires.

Où en êtes-vous avec votre politique de gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans ?

La mise en œuvre de cet engagement se poursuit à la satisfaction des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans. Cela nous pèse au niveau budgétaire, certes, mais il nous faut mobiliser plus de ressources pour amplifier cette action en faveur de la mère et de l'enfant.

Le projet d'assurance maladie universelle est impatientement attendu. Va-t-il enfin voir le jour ? Et quand ?

Concernant le projet d'assurance maladie universelle, nous pouvons dire que des progrès ont été réalisés dans son opérationnalisation. Des campagnes de vulgarisation du régime d'assurance



Le président du Faso et le président français accueilli par des chants et acclamations par les enfants de l'école primaire publique Lagm-Taaba à Ouagadougou, le 28 octobre 2017.

maladie universelle (RAMU) sont en cours depuis mai dernier. Pour cette phase pilote, quatre des treize régions que compte le Burkina Faso sont concernées. Par rapport à la mise en place du cadre institutionnel et juridique favorable à la promotion de l'assurance maladie, huit textes d'application de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU), créée le 1^{er} mars 2018, ont été élaborés, ainsi que les outils de gestion du régime d'assurance maladie universelle. Des études complémentaires ont concerné le plan stratégique de développement 2017-2026, le statut du personnel de la CNAMU, le panier de soins, le manuel de procédures et la nomenclature des actes de soins et des tarifs du RAMU. En outre, une évaluation financière et actuarielle du RAMU a été faite pour prendre en compte les données financières liées à la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes.

La Constitution au Burkina Faso garantit le droit à la grève, mais ne peut-on pas parler d'abus de la part des

syndicats, puisque le pays peut être bloqué s'il ne vit qu'au rythme des grèves et des sit-in interminables ? Le gouvernement réfléchit-il aux solutions possibles

« Il est grand temps que les syndicats mesurent les conséquences qu'ont sur la vie économique et sociale de notre pays les grèves à tiroirs et les sit-in interminables. »

pour ramener la tranquillité dans la fonction publique burkinabè ?

Très bonne question. Il est grand temps que les syndicats mesurent les conséquences qu'ont sur la vie économique et sociale de notre pays les grèves à tiroirs et les sit-in interminables portant de fait sur tous les Burkinabè sans distinction. C'est pourquoi il est souhaitable que soient privilégiés le dialogue et la concertation entre gouvernement et syndicats pour trouver les meilleures solutions aux préoccupations du monde syndical tout en préservant l'intérêt général. ► (suite p. 22)

► Dans ce sens, la conférence nationale sur la mise à plat du système de rémunération des agents publics organisée par le gouvernement en juin dernier et à laquelle ont pris part les syndicats est un modèle à consolider pour avancer dans un climat apaisé vers la mise en œuvre de mesures consensuelles.

Comment expliquez-vous qu'avec un taux de croissance du PIB annoncé à 6 % en 2018, le mécontentement gronde sur le terrain, alors même que la grande argentine a reçu de l'Arca Performance Index (API) la palme d'or dans la gestion de la croissance ?

La non-répercussion du taux de croissance de 6 % sur la vie des ménages n'a rien à voir avec la compétence avérée de notre ministre de l'Économie, des Finances et du Développement. Dois-je rappeler que notre taux de croissance démographique est de l'ordre de 3 % et qu'en conséquence, l'impact sur les ménages ne sera réel que lorsque le taux de croissance du pays sera à 2 chiffres. Je l'ai répété à plusieurs reprises: nous ne pourrions partager que les fruits de notre labeur.

Quelles ont été les avancées en matière de réformes de l'économie et des finances ? Certaines ne plaisent pas au personnel de ce département qui, à tort ou à raison, estiment que le gouvernement envisagerait de privatiser notamment la Direction générale des impôts ? Qu'en pensez-vous ?

Poursuivre l'amélioration de l'environnement des affaires afin de promouvoir l'investissement privé, moteur du développement, et générer une croissance durable est un objectif majeur. Dans ce sens, l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire des investissements a été revu, et continue de l'être dans des secteurs comme les mines, l'agriculture, l'énergie, etc., afin de garantir aussi bien le droit des investisseurs que les intérêts de l'État. Par ailleurs, des mécanismes de financement adaptés aux besoins structurels de l'économie sont mis en œuvre: la Caisse de dépôt et consignation et la banque de financement de l'agriculture. Je noterai également l'élaboration de la politique nationale des pôles de croissance et le basculement dans la gestion budgétaire axée sur les résultats. Enfin, il nous faut

« La Chine peut nous accompagner dans la transformation structurelle de notre pays sur tous les plans. »

améliorer nos méthodes de recouvrement pour les rendre performantes et dans ce sens, vous pouvez vous



rassurer: aucune réforme ne peut avoir de véritable réussite hors de la concertation et de la bonne foi. Il nous faut mobiliser plus de ressources pour la modernisation de nos outils de travail si nous voulons gagner le pari du développement.

Le Burkina Faso semble être un chantier à ciel ouvert. Pouvez-vous revenir sur votre politique en matière d'infrastructures pour expliquer ce que vous comptez faire au cours de votre mandat ?

Nous nous sommes engagés à œuvrer au désenclave-



Le président du Faso à l'inauguration d'une voie bitumée à Bobo-Dioulasso, le 31 mars 2018.

ment aussi bien à l'intérieur de notre pays qu'avec nos voisins, surtout sur le plan des infrastructures routières, et dans ce sens des chantiers sont en cours d'exécution. Lorsque nous parlons d'infrastructures, il s'agit non seulement des routes et de la construction de chemin de fer entre le Ghana et le Burkina, en cours de discussion, mais aussi du numérique avec la fibre optique, des infrastructures scolaires, universitaires et de santé, des barrages, des logements sociaux, et j'en passe.... Tous ces secteurs doivent connaître une évolution significative d'ici à 2020.

Bien que les quinze chefs d'État de la CEDEAO aient

donné leur accord de principe à l'adhésion du Maroc à la CEDEAO, un bloc de pays est pour et un autre contre. Quelle est la position officielle du Burkina Faso ? Sur ce point, je m'en tiens à la décision des chefs d'État qui avaient demandé que ce soit une question à approfondir pour la commission de la CEDEAO, afin d'établir les avantages et éventuellement les inconvénients de l'intégration du royaume du Maroc au sein de l'institution communautaire. Nous en ferons le point en temps utile.

Pourquoi le Burkina Faso a-t-il annoncé récemment la rupture de ses relations avec Taïwan au ►(suite p. 24)

« Les partis politiques ont le droit de se coaliser, mais je rappelle que le verdict final appartient au peuple. »

► terme d'une coopération privilégiée depuis 1994 au détriment de ses relations avec la République populaire de Chine. Ce rapprochement de Ouagadougou avec Pékin n'a-t-il que des raisons économiques ?

Deux raisons essentielles nous ont guidé dans notre décision. Premièrement, le constat que la Chine continentale est la 2^e puissance économique du monde, et donc que cette relation était incontournable. De plus, la République populaire de Chine peut nous accompagner dans la transformation structurelle de notre pays sur tous les plans. Deuxièmement, le positionnement

de notre pays dans tous les projets intégrateurs financés par la Chine dans notre sous-région. Comme vous le voyez, c'est le choix de la raison et du réalisme.

Le retour dans le jeu politique du CDP, le parti de l'ancien président, avec à sa tête un homme d'affaires qui se coalise avec l'UPC de Zéphirin Diabré, vous inquiète-il ?

Je dirai seulement que le Burkina Faso est un pays démocratique où les règles d'accès au pouvoir sont définies. Les partis politiques ont le droit de se coaliser, mais je rappelle que le verdict final appartient au peuple. À ce stade, je dirai simplement que j'ai un programme à exécuter d'ici 2020. Pour le reste, on en reparlera le moment venu.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sont passés de 255 milliards de FCFA en 2013 à 320 milliards en 2017.

**La Caisse nationale de
Sécurité sociale,
les Vertus de la Solidarité**



www.cnss.bf

01 BP 562 Ouagadougou 01

Tél : +(226) 25 30 60 78/79/80/81

Fax : +(226) 25 30 77 94

E-mail : cnss@cnss.bf



Historique de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Créée par l'arrêté N°1029 du 6 décembre 1955, la Caisse qui célèbre cette année ses 60 ans, a commencé à fonctionner le 1er janvier 1956 sous le nom de Caisse de Compensation des Prestations Familiales avec son siège à Bobo-Dioulasso. Elle traitait uniquement de la branche des prestations familiales. Ses activités vont par la suite s'étendre aux accidents du travail et à la branche des pensions. La structure devient en 1960 la Caisse de Compensation des Prestations Familiales et des Risques Professionnels. Le siège sera transféré à Ouagadougou le 28 octobre 1963.

La dénomination Caisse Nationale de Sécurité Sociale est venue de la loi N°13/72/AN du 28 décembre 1972 portant code de sécurité sociale.

Elle couvre tout le territoire national à travers 12 directions centrales, 05 directions régionales, 14 agences et 16 bureaux de représentation.

Mission de la CNSS

La mission principale de la CNSS est de payer des prestations sociales aux assurés sur la base d'un recouvrement des cotisations auprès des employeurs.

Prestations servies par la CNSS

Conformément aux dispositions de la loi 015-2006/AN du 11 mai 2006, la CNSS sert des prestations au titre de l'assurance obligatoire d'une part et de l'assurance volontaire d'autre part.

Au titre de l'assurance obligatoire les prestations servies sont les prestations familiales qui comportent les allocations prénatales et les prestations de maternité, les prestations en cas d'accident de travail ou de maladies professionnelles et les prestations de vieillesse qui comprennent la pension de vieillesse, la pension anticipée et l'allocation de vieillesse.

En ce qui concerne l'assurance volontaire, elle a été créée dans le cadre de l'extension de la couverture sociale à toutes les couches de la société. Il s'agit des travailleurs indépendants, des acteurs des professions libérales, du secteur informel et du monde agro-sylvo-pastoral. Ainsi l'assurance volontaire concerne toute personne physique, exerçant une activité professionnelle qui n'est pas affiliée à la CNSS ou à la CARFO. Elle permet à l'assuré de bénéficier d'une pension vieillesse.

Condition d'immatriculation

Pour bénéficier des prestations de la CNSS, le travailleur doit être affilié et immatriculé par son employeur. Cette obligation incombe à l'employeur mais le travailleur a le droit d'exiger qu'il le déclare à la CNSS.

Dès l'embauche, le travailleur s'il n'a jamais été immatriculé doit remettre à son employeur un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif d'acte de naissance afin que l'employeur le joigne et s'en serve pour remplir l'imprimé fourni par la CNSS et cela dans le mois suivant l'embauche. Mais si le travailleur est déjà immatriculé, il doit remplir un bulletin d'entrée délivré par la CNSS.

Au vu de cette déclaration, les services de la CNSS immatricule le travailleur en lui attribuant un numéro de 12 chiffres plus une lettre clé et lui délivre une carte d'immatriculation. Cette carte suit la carrière du travailleur pendant toute sa vie active.

Pour l'assurance volontaire, adresser une demande sur imprimé CNSS tout en joignant un extrait d'acte de naissance et la photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport.

Perspectives

Aux termes de 60 ans de vie, la CNSS ambitionne de diversifier ses méthodes de paiement en y ajoutant le système de paiement électronique. Pour mieux informer ses assurés, l'institution veut mettre à profit le système des SMS Mobiles afin de mettre les informations nécessaires à la disposition de nos clients et partenaires. Elle vise également l'extension de ses prestations.

« CETTE GUERRE N'EST PAS LA NÔTRE »

À moins de trois ans de la présidentielle et des législatives de 2020, Simon Compaoré, président du MPP, est déjà à la manœuvre. Et sur le volet de l'insécurité, s'il affirme qu'elle est imposée à son pays, il ne saurait dire pourquoi ni à quelles fins.

Simon Compaoré est, à n'en pas en douter, le numéro deux dans la gestion des affaires du pays. Cofondateur du MPP, parti au pouvoir, avec Roch Marc Christian Kaboré et Salif Diallo en janvier 2014, il a longtemps fait office de troisième homme du régime. Mais depuis fin janvier, le président du MPP est également ministre d'État auprès de la Présidence du Faso. « *Ce lifting opéré au sein de l'équipe gouvernementale n'est pas une rétrogradation ou une disgrâce. C'est tout le contraire. De plus, il faut signaler qu'en démocratie, le dirigeant de la formation politique au pouvoir a plus de pouvoir que tous les ministres en fonction réunis* », fait observer ce cadre du bureau politique du MPP.

Ainsi, Simon Compaoré est à la manœuvre dans la perspective des scrutins couplés – présidentielle et législatives – de 2020. En marge de l'entretien accordé à

du ministère en charge des Burkinabè de l'extérieur, d'un comité de suivi des recommandations prenant en compte un représentant par zone des Burkinabè de l'étranger », indique Simon Compaoré.

Durant cette rencontre, a précisé en substance le président du MPP, les participants ont recommandé la création d'un réseau de professionnels burkinabè de l'extérieur en vue de fédérer et de développer les capacités de la diaspora burkinabè au profit du développement national. Ils ont même souhaité l'élaboration d'une politique nationale qui renforce la protection des Burkinabè vivant à l'extérieur et leur contribution à la construction nationale, ainsi qu'une réforme du Conseil supérieur des Burkinabè de l'extérieur pour l'adapter à l'évolution de la diaspora, et un renforcement des capacités opérationnelles du ministère de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur.

S'agissant de la sécurité, devenue la préoccupation numéro un des Burkinabè, comment analyse-t-il les efforts entrepris par gouvernement dans la lutte anti-terroriste ? Il estime que cette insécurité est imposée à son pays, et il ne saurait dire pourquoi ni à quelles fins, mais ajoute cependant : « *Cette insécurité en spirale que l'on fait subir au peuple burkinabè a des*

« Cette insécurité en spirale que l'on fait subir au peuple burkinabè a des connotations politiques, et cela se sent à plein nez. »

notre magazine (*lire son interview p. 28-29*), il explique que la création d'un ministère entièrement dédié aux Burkinabè de l'extérieur (*lire l'interview du ministre p. 44-45*) a pour but de les impliquer davantage dans la recherche de solutions aux préoccupations du peuple burkinabè dans les domaines économiques et sociaux, car cela nécessite une plus grande participation de leur part dans les investissements et le renforcement de l'entrepreneuriat. Simon Compaoré a aussi évoqué l'intérêt du forum qui leur a été consacré à Ouagadougou sous l'égide du chef de l'État du 11 au 13 juillet 2018 autour du thème : « La contribution des Burkinabè de l'extérieur à la construction nationale ». Cette rencontre a abouti à la prise de résolutions pour « *une implication plus poussée de cette diaspora dans le développement du Burkina Faso par la mise en place, sous la coordination*

connotations politiques, et cela se sent à plein nez. Cette guerre qui n'est pas la nôtre vise à nous éloigner des préoccupations de notre peuple et à nous contraindre à échouer dans l'exécution du programme pour lequel le peuple nous a fait confiance au sortir des élections libres et transparentes de novembre 2015. » Enfin il évoque, dans le même registre que l'ambassadeur de France au Burkina (*lire son interview p. 36-37*), le fait que son gouvernement s'est employé à réorganiser ses forces armées nationales dans toutes leurs composantes sous le commandement unique du chef d'état-major général des armées (CEMGA). Cette restructuration est inscrite dans le plan stratégique 2018-2022 pour la réforme des forces armées nationales adopté par décret le 12 décembre 2017.

Serge-Henri Malet

« LES BURKINABÈ NE SONT PAS AMNÉSIAQUES »



Ahmed Yempabou Oueba

Le ministre d'État Simon Compaoré, qui est aussi le patron du parti Le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), se confie sans langue de bois sur des sujets tels que l'enjeu des votes des Burkinabè de l'étranger, la stratégie de son parti en 2020 ou l'alliance entre les deux partis d'opposition CDP et UPC.

Comment se porte le MPP sous votre direction un peu plus d'un an après le décès prématuré de Salif Diallo ?
Simon Compaoré : À la famille de feu le président Salif Diallo, toute notre compassion et l'expression de la solidarité de toutes les militantes et de tous les militants du MPP. Nous venons de commémorer le 19 août dernier un bien triste anniversaire, celui de la disparition brutale de notre camarade et ami Salif Diallo, qui fut un homme de convictions, pragmatique, qui se jetait avec toutes ses forces dans la défense des causes qu'il avait épousées : il en fut ainsi tout au long de sa vie militante. Cette disparition est une très grande perte pour le parti et la nation entière.

Le MPP se porte bien et a pris l'engagement de relever avec brio le défi de l'absence de son président en se montrant conquérant et victorieux sur tous les chantiers de développement socio-économique de notre pays. Dans ce sens, nous avons pris le pari de faire bouger les lignes en parachevant l'œuvre laissée par feu Salif Diallo, à travers la vision qu'il avait imprimée dans la gouvernance du parti. Nous lui ferons honneur en faisant mieux ce qu'il a bien fait.

Comment analysez-vous la nouvelle donne politique que constitue le retour du CDP, avec à sa tête Eddie Komboïgo, et son rapprochement avec l'UPC de Zéphirin Diabré ?

La question que vous évoquez n'a aucun intérêt pour le MPP. Mais enfin ! Si ces deux partis estiment qu'ils peuvent s'allier et obtenir de bons résultats, nous sommes en démocratie et nous leur souhaitons le meilleur. Les Burkinabè ne sont pas amnésiques, et ils sauront faire la différence en temps opportun. La donne politique dont vous parlez révèle aussi l'inconséquence et la compromission de certains politiques burkinabè

Simon Compaoré, ministre d'État auprès de la Présidence du Faso et président du MPP.

qui ont vite oublié le prix du sang des Burkinabè versé et agissent en girouette. Le MPP ne demande pas l'ostacisme pour les partis qui ont fait du tort au peuple burkinabè, mais le bon sens commande qu'on soit cohérent, si tant est qu'on ait pris une part active contre le népotisme et la négation de la démocratie qu'on a tenté de faire revêtir comme une camisole de force à notre peuple en 2014. Que certains insurgés d'hier, toute honte bue, estiment aujourd'hui qu'il est de bon ton de faire comme si de rien n'avait été relève de la tragi-comédie politique et participe à la souillure de la mémoire de l'insurrection.

Quelle est la stratégie du MPP à l'approche de 2020 et comment s'applique le projet de société du MPP pour lequel vous avez été élus ?

Certes, 2020, c'est déjà demain. Nous y pensons. En temps opportun, nous exposerons notre stratégie pour 2020. Mais pour l'heure, le MPP et la majorité présidentielle ont les affaires publiques à gérer au quotidien. C'est la préoccupation du moment au MPP. Le plan national de développement économique et social (PNDES) est le chantier sur lequel convergent les efforts de l'action gouvernementale en vue de la mise en œuvre du programme du président Roch Marc Christian Kaboré intitulé « Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice ». L'élaboration et la mise en œuvre de ce PNDES, qui a reçu l'appui des partenaires lors de la conférence de Paris des 7 et 8 décembre 2016, est la traduction de l'opérationnalité du programme présidentiel. À bientôt deux ans de la fin du mandat présidentiel, les indicateurs du PNDES sont satisfaisants : 626 engagements traceurs qui tournent autour de l'eau, de l'énergie, des infrastructures routières, de la santé et de l'éducation. Environ 150 programmes traceurs ont été réalisés et la majeure partie, dont le niveau d'exécution est satisfaisant, en est au stade de finition ou de chantier. Ce qui est sûr, c'est que le Burkina Faso est en plein chantier, et c'est ce qui est important pour le MPP.

Il faut noter également que le PNDES englobe un autre programme d'urgence que nous avons appelé le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS/BF). La zone d'intervention retenue est la région du Sahel étendue à quatre communes frontalières des provinces du Yatenga et du Lorum pour des raisons de découpage militaire ainsi que de défis sécuritaires et socio-économiques similaires à ceux de la région du Sahel. Les bénéficiaires directs seront les populations, les collectivités territoriales, les chefs de circonscriptions administratives locales et les forces de défense et de sécurité (FDS). Ce programme d'urgence pour le Sahel a pour objec-

tif de contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et des biens dans la région du Sahel. Cet objectif global se décline en objectifs spécifiques : l'accès aux services sociaux de base et la résilience des populations, l'amélioration de la gouvernance administrative et locale, et enfin le renforcement de la sécurité des populations et de leurs biens. Précisons que ce programme comporte quatre composantes : socio-économique, gouvernance administrative et locale, sécurité et défense publiques, gestion du programme et appui institutionnel. En 2017, le coût estimatif et provisoire du programme pour le Sahel a été de 88,55 milliards de FCFA, et il sera de 366,79 milliards de FCFA pour la période 2018-2020, soit un coût global de 455,34 milliards de FCFA sur la période 2017-2020.

Avec la création d'un ministère entièrement dévolu aux Burkinabè de l'extérieur, faut-il considérer que leur vote devient une priorité à l'approche de 2020, alors qu'une rumeur disait vos compatriotes de la diaspora, surtout ceux de Côte d'Ivoire, acquis à l'ancien président Compaoré ?

La loi sur le vote des Burkinabè de l'étranger a été actée le 30 juillet dernier par les deux tiers des députés de l'Assemblée nationale. Le 17 août 2018, le Conseil constitutionnel a débouté l'opposition qui avait introduit des recours en vue de retoquer la loi en ses articles 52 et 72 relatifs aux pièces d'état civil à fournir pour

« Le vote des Burkinabè de l'étranger est une victoire du président Kaboré, qui a pris l'engagement de les faire voter en 2020. »

l'enrôlement et la votation, ainsi que pour les lieux de vote. Le MPP n'a pas peur du vote des Burkinabè de l'étranger, encore moins de la présence de l'ancien président du Faso en Côte d'Ivoire. L'électorat burkinabè de l'étranger n'est l'apanage d'aucun parti politique. Nous avons pour souci de sécuriser et rendre transparent le vote de nos compatriotes de la diaspora, et de donner toute la crédibilité à ces élections. À l'opposé, nos adversaires politiques envisageaient, sans doute, d'organiser un hold-up électoral en s'arc-boutant sur la prise en compte des cartes consulaires, qui ne sont pas uniformes d'une représentation diplomatique à l'autre, pour réaliser leurs forfaits. Quoi que l'on dise, le vote des Burkinabè de l'étranger est une victoire du président Roch Marc Christian Kaboré, qui a pris l'engagement de faire voter les Burkinabè de l'étranger en 2020. Le pari sera tenu.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« LÉGITIMER LE PARLEMENT EN DÉMONSTRANT SON UTILITÉ CONCRÈTE »

Au perchoir depuis septembre 2017, Alassane Bala Sakandé, cadre supérieur de banque, a la réputation d'être un meneur d'hommes. Dans la classe politique burkinabè, il fait partie de la jeune garde derrière l'actuel chef de l'État Roch Marc Christian Kaboré.

Dès votre prise de fonctions en septembre 2017, quelle a été la ligne directrice de votre action ?

Alassane Bala Sakandé : Avant toute chose, permettez-moi de m'incliner devant la mémoire du président Salifou Diallo, dont l'action politique a profondément marqué toute la nation. Cela étant dit, je dois préciser que dans l'hémicycle le 8 septembre 2017, ce sont 104 députés sur 127 qui m'ont accordé leur confiance. Une confiance qui a rassemblé autour de ma modeste personne les députés de plusieurs obédiences politiques. Dès lors, je me suis fixé pour défi de travailler à rassembler toutes les personnes impliquées dans le travail parlementaire pour faire rayonner l'institution. Je voudrais renforcer la légitimité du Parlement en montrant et en démontrant son utilité. En tant que représentants post-insurrectionnels de la nation, nous avons le devoir d'être le plus proches possible de nos mandants et de leurs préoccupations. Pour mieux « voter la loi, consentir l'impôt et contrôler l'action du gouvernement », il n'y a pas d'autres alternatives. Fini le temps du député « béni oui oui » et de l'Assemblée nationale « caisse de résonance du gouvernement ou du parti majoritaire ». Les citoyens prendront désormais l'habitude de nous voir sur des terrains qui ont la malheureuse réputation d'être l'apanage de l'exécutif, non pas pour faire de la concurrence à l'exécutif, mais plutôt pour pousser ce dernier à répondre à des questions concrètes du quotidien de nos populations. Il nous faut faire du « parlementarisme de développement » et évaluer par ailleurs l'utilité du député et du Parlement dans la construction du Burkina Faso émergent.

En marge des premières journées parlementaires de l'année 2018 de votre formation politique, le MPP, qui se sont tenues en mars dernier à Dori, dans région du Sahel, pourquoi avez-vous jugé utile de rendre visite au 11^e Régiment d'infanterie commando ?

Cette partie de notre pays est frontalière avec le Mali et également avec le Niger. Les attaques terroristes y sont de plus en plus fréquentes. Pour juguler la menace terroriste, il y a, nuit et jour, des forces de défense et de sécurité qui sont sur le terrain au prix de leur vie. Au regard des efforts et des sacrifices qu'elles consentent contre les forces du mal, il s'imposait comme un devoir de leur manifester la reconnaissance de la nation entière. En tant que députés, ce fut l'occasion pour nous de voir sur place les conditions de travail et les capacités opérationnelles des hommes et des femmes en charge de la sécurisation du territoire national. Les hommes

Bio

Alassane Bala Sakandé, 49 ans, marié et père de deux enfants, est désormais le deuxième personnage de l'État. Banquier de formation, il est titulaire d'un diplôme de conseiller commercial de banque (DCCB) du Centre de formation des banques et établissements financiers du Burkina Faso et d'un master en administration des affaires des universités de Ouagadougou et Jean Moulin-Lyon 3 (France). Il fait ses débuts professionnels à la Banque Internationale du Burkina – devenue United Bank for Africa –, et y restera 20 ans, occupant plusieurs postes à responsabilités.

En 1995, il devient l'un des deux plus jeunes conseillers municipaux de la capitale. Défenseur des valeurs de démocratie, il s'oppose au projet de modification de l'article 37 de la Constitution et, en janvier 2014, claque la porte du parti au pouvoir avec ses camarades politiques pour créer le MPP aux côtés du trio Roch Kaboré, Salif Diallo et Simon Compaoré. Nommé directeur de campagne adjoint pour le MPP aux élections présidentielle et législatives couplées du 29 novembre 2015, il voit son parti obtenir 55 députés sur 127 sièges, et il est lui-même élu député. Directeur de campagne de son parti pour les élections municipales de 2016 dans la commune de Ouagadougou, il le voit obtenir 111 conseillers sur 254. Très vite, il a la confiance de ses pairs députés pour présider à partir de janvier 2016 le plus grand groupe parlementaire puis, à l'issue du 2^e congrès du MPP en mars 2017, en devenir secrétaire exécutif national adjoint.

et les femmes en charge de la défense et de la sécurité ont besoin de notre soutien et de notre solidarité au regard de la particularité et des contraintes de leur

« Fini le temps du député "bénéni oui oui" et de l'Assemblée nationale "caisse de résonnance du gouvernement ou du parti majoritaire". »

mission. Présent à Dori dans le cadre de ces journées parlementaires, je ne pouvais pas manquer cette occasion de rendre visite au 11^e Régiment d'infanterie commando. La visite m'a permis de découvrir les soldats dans leurs conditions de travail et de vie, de recueillir leurs attentes. Et j'ai pu satisfaire quelque temps après certaines de leurs attentes en me rendant à nouveau à Dori un mois plus tard. Je leur ai apporté un symbolique soutien matériel de première nécessité. Au-delà du 11^e Régiment, j'exprime ma reconnaissance et mon soutien à l'ensemble de nos forces de défense et de sécurité qui subissent un harcèlement à l'est et au sud-ouest après l'échec consommé de la prise du nord de notre pays.

Quels sont les contours de la diplomatie parlementaire et est-elle à la hauteur des ambitions du Burkina Faso actuel ?

Dans l'idéologie du « parlementarisme de développement » que je prône, la diplomatie parlementaire a pour vocation d'être au service du développement, de la démocratie, de la paix, de la liberté, des droits humains. À la suite des sillons tracés par mon prédécesseur, notre Parlement entretient des relations de coopération avec d'autres Parlements ou institutions similaires aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral. Nos députés sont très actifs dans les Parlements régionaux et internationaux. Nous entretenons d'excellentes relations avec des pays frères et amis. À titre illustratif, le Canada a été le premier pays à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de notre plan stratégique. À sa suite, nous avons conclu avec l'Union européenne, la Suisse et la Suède un accord de financement commun inédit de plus de 4 milliards de FCFA pour les deux années à venir. Il est inédit parce que c'est l'une des rares fois que des partenaires techniques et financiers apportent un soutien financier en temps de paix à un Parlement.

Quelles vont être vos priorités en termes d'actions à mener en 2019 ?

Dans la mise en œuvre du « parlementarisme de développement », quatre axes nous guident : la modernisation intégrale du système de vote par l'instauration du vote électronique et ses adjuvants, le rapprochement des députés et de l'Assemblée nationale du citoyen, l'autonomisation et la responsabilisation accrues des femmes et des jeunes par le renforcement de l'arsenal législatif et réglementaire, et enfin le soutien aux couches défavorisées de la population.

Propos recueillis par Paul de Manfred



Alassane Bala Sakandé,
président de l'Assemblée
nationale.

Ahmed Yempobou Ouaba

OUAGADOUGOU CHOISIT PÉKIN CONTRE TAIÛWAN : UNE DÉCISION POLITIQUE

À l'instar des autres pays africains souhaitant bénéficier du dynamisme de l'Empire du Milieu pour booster leur développement, le Burkina Faso s'est résolu en juin 2018, après 24 ans de coopération multiforme, à mettre fin aux relations diplomatiques établies en 1961 avec Taïwan et déjà interrompues de 1973 à 1994.

« Je viens de signer avec le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères Wang Yi la reprise des relations diplomatiques entre la République populaire de Chine et le Burkina Faso. »

Diffusé en juin dernier depuis Pékin, en Chine, le tweet d'Alpha Barry, ministre burkinabè des Affaires étrangères annonçant cette reprise des relations sino-burkinabè trois jours après la rupture avec l'île rebelle de Taïwan, avait le mérite de la clarté politique.

Une dimension politique qui apparaîtra dès le lendemain avec le soutien apporté par le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti de Roch Marc Christian Kaboré, qui avait salué la décision du président du Faso de rompre les relations diplomatiques avec Taïwan, condition *sine qua non* pour en établir de nouvelles avec la Chine. Signataire de la déclaration du parti, Lassané Savadogo, son secrétaire exécutif national, avait invité le gouvernement burkinabè à « *tout mettre en œuvre pour parvenir à une gestion efficiente de cette rupture de raison* ». D'autant plus que le parti au pouvoir estime que, « *en rompant avec Taïwan, le Burkina a fait le choix de la raison diplomatique et celui des intérêts des Burkinabè* ».

Pourtant, durant les longues années de relations diplomatiques avec Taïwan, la coopération et le développement ont tenu une place essentielle au Burkina Faso, les projets bilatéraux y touchant tous les secteurs : formation professionnelle, assistance en agriculture, importation de la technique solaire, construction d'hôpitaux, enseignement du chinois, etc. Alors, à ceux qui seraient tentés de crier à l'hypocrisie du MPP, son secrétaire exécutif indique que « *Taïwan a accompagné le Burkina sur les sentiers de son développement, et différents secteurs ont bénéficié de cet apport à bien des égards. Le Burkina Faso, de son côté, a œuvré au sein de la communauté internationale à promouvoir les choix diplomatiques opérés par Taipei. Notre pays se doit cependant de se joindre au concert des nations pour y apporter sa spécificité et préserver ses intérêts.* »

Des propos que ne contredira pas Wang Yi, ministre chinois des Affaires étrangères, qui affirmera, après la signature des accords de reprise de ces relations, que « *le gouvernement du Burkina Faso suit la tendance de l'époque et a pris la bonne décision politique* ».

Évidemment, après le Tchad et le Sénégal, autres pays africains à avoir rejoint Pékin, cette décision a été difficile à faire avaler à Taïwan. D'autant plus que depuis son élection il y a deux ans, c'est la quatrième défection que subit la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen de la part de pays rejoignant l'Empire du Milieu. Avec ses 14 millions d'habitants, le Burkina Faso était jusque-là l'un des États africains les plus peuplés à résister, en dépit des désavantages que cela supposait. Car il faut savoir que Pékin refusait de s'impliquer dans des opérations comme le G5 Sahel tant que Ouagadougou entretenait des relations étroites avec Taipei, ainsi que de participer à des projets tels que la boucle ferroviaire Cotonou-Abidjan ou encore le chemin de fer Abidjan-Ouagadougou.

Concrètement, à l'issue de la reprise des relations diplomatiques avec Pékin, des missions seront envoyées dans les deux pays pour des ouvertures d'ambassades. Puis un accord-cadre de coopération devra être signé en septembre prochain. « *Nous avons convenu qu'un grand hôpital devait être érigé à Bobo-Dioulasso. Le domaine de la santé est celui que nous avons mis en priorité dans notre coopération avec la Chine et on devrait commencer par la construction de cet hôpital* », a affirmé le ministre Alpha Barry. Pays encore sous menace terroriste, le Burkina Faso devrait aussi bénéficier de l'aide de la Chine pour s'équiper militairement et faire face aux djihadistes. Preuve supplémentaire du réchauffement, le président chinois Xi Jinping a invité son homologue Roch Marc Christian Kaboré à assister au Forum sur la coopération sino-africaine qui s'est tenu à Beijing en septembre dernier.

Janis Yorobo

BURKINA FASO-CHINE : DE MEILLEURES PERSPECTIVES QU'AVEC TAÏWAN

Les 3 et 4 septembre 2018, Beijing a abrité le sommet du Forum sur la coopération sino-africaine. Roch Marc Christian Kaboré comptait parmi les hôtes de Xi Jinping. Un rendez-vous qui a consacré la coopération économique entre le géant asiatique et l'Afrique.

La Chine vient de démontrer une fois de plus sa volonté d'être solidaire de l'Afrique avec le 3^e sommet du Forum sur la coopération sino-africaine tenu les 3 et 4 septembre 2018 à Beijing. Au cours de cette grand-messe, le président chinois Xi Jinping a annoncé d'importants investissements sur le continent, à hauteur de 60 milliards de dollars US (environ 30 000 milliards de FCFA), en vue d'aider l'Afrique à se développer dans le cadre d'un « partenariat stratégique gagnant-gagnant ».

Le dirigeant chinois a dévoilé la clé de répartition de cette dotation mise à la disposition de l'Afrique pour la période 2018-2020 : « 15 milliards de dollars sont dédiés aux aides sans contrepartie, aux prêts sans intérêt et à des crédits préférentiels. Il y a aussi une ligne de crédit de 20 milliards de dollars. Est également prévu un soutien à la création d'un fonds spécial de 10 milliards de dollars pour le financement du développement, de même que d'un fonds spécial de 5 milliards de dollars pour le financement des importations en provenance de l'Afrique. Enfin, une enveloppe de 10 milliards de dollars vise à encourager les entreprises chinoises à investir en Afrique au cours des trois ans à venir. »

Tout comme la seconde édition du Forum sur la coopération sino-africaine tenue à Johannesburg en 2015, où une dotation de 60 milliards de dollars US avait aussi été dégagée pour la réalisation des programmes de coopération, ce troisième sommet a suscité une vague de reconnaissance des dirigeants africains envers la Chine, qui fournit ainsi à l'Afrique un soutien sous

diverses formes en termes d'aides gouvernementales, d'investissements et de financements par les entreprises et autres institutions financières.

Nouveau venu dans le giron du géant asiatique

La Chine, deuxième puissance économique mondiale et pays véritablement émergent, représente aujourd'hui un marché potentiel pour les Africains, mais aussi une source d'approvisionnement où riches et pauvres puisent pour financer leurs besoins en investissement. Le Burkina Faso fait partie des derniers pays africains (avec la Gambie et São Tomé) à avoir noué avec elle des relations diplomatiques en vue de bénéficier de sa solidarité. Afin de renforcer le dynamisme de leurs relations scellées seulement depuis le 26 mai 2018 (après la rupture du Burkina Faso d'avec Taïwan), le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a effectué une visite d'État, la première du genre dans l'Empire du Milieu, en marge de ce 3^e sommet. Le chef de l'État burkinabè a confirmé à son hôte Xi Jinping l'adhésion de son pays à « la ceinture et la route », une initiative chinoise qui tente de reconstruire la route de la soie allant de l'Asie au Moyen-Orient en passant par l'Afrique...

Ce nouveau projet fédérateur auquel ont massivement adhéré les Africains vise à relier entre eux les pays africains à travers la construction d'infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires ultramodernes. Concernant le Burkina Faso, il s'agit de le relier avec ses voisins. Cette initiative va renforcer le développement des infrastructures du pays, lutter contre le réchauffement climatique, promouvoir le commerce et le transfert de technologies avec la Chine tout en favorisant le renforcement des capacités.

Le ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso Alpha Barry indique que les relations entre la Chine et son pays se sont matérialisées au cours de la visite d'État du président Kaboré par la signature de plusieurs accords de coopération et de dons.

Alexis Noumé



Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré avec son homologue le président chinois Xi Jinping lors de sa visite d'État effectuée en marge du 3^e sommet du Forum sur la coopération sino-africaine tenu les 3 et 4 septembre 2018.

« MON MANDAT EST AXÉ SUR LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ »

Entre la France et le Burkina Faso, même sur les questions bilatérales, la sécurité a pris le pas sur d'autres domaines, au point de donner au mandat de l'ambassadeur un profil plus sécuritaire.

Demandez à Xavier Lapeyre de Cabanes (*lire son interview p. 36-37*) ce qu'il restera de la visite du président Macron au Burkina Faso, et il vous répondra : « *Le président Chirac est venu deux fois à l'époque du régime de Blaise Compaoré, mais pour des sommets internationaux, jamais uniquement pour voir le président Compaoré. Cette fois, le président Macron a rendu une visite au président Kaboré, au peuple burkinabè, aux étudiants burkinabè. En soi, c'est novateur dans nos relations.* »

Ayant pris ses fonctions au Burkina Faso après l'attaque subie par le café-restaurant Cappuccino, il ne pensait pas avoir un mandat aussi axé sur les questions de sécurité. « *Ce sont tous ces événements qui ont modifié d'une certaine façon mon mandat, surtout depuis la double attaque du 2 mars 2018 contre l'état-major*

« La France investit dans la sécurité du Burkina Faso en termes de formation, de coopération, de livraison de matériel, etc. »

général des armées et l'ambassade de France. Cela a évidemment renforcé la nécessité d'une coopération plus dense avec le Burkina Faso pour que nous luttons ensemble, avec les partenaires du G5 Sahel, contre les groupes djihadistes », explique-t-il.

Des attaques qui ont aussi obligé l'ambassade à renforcer le dispositif de sécurité de certains sites français. « *Ce n'est pas tellement l'ambassade qui avait besoin de renforcer sa sécurité, parce qu'elle avait été renforcée de façon très efficace il y a déjà 5 ans »,* précise-t-il, raison pour laquelle, d'ailleurs, les terroristes n'ont pas pu s'introduire dans l'enceinte diplomatique, « *mais d'autres sites avaient besoin de travaux de sécurité, comme l'Institut français de Ouagadougou, dont la sécurité passive était très insuffisante. Nous avons donc décidé de renforcer la sécurité de ce lieu, notamment pour les visiteurs, donc j'ai décidé de fermer l'Institut durant toute la période des travaux, qui pourrait s'étaler sur 6 à 8 mois.* »

Aujourd'hui, tous les diplomates accrédités à Ouaga-

dougou ont compris que les enjeux sécuritaires passaient au premier plan. À l'occasion d'un forum portant sur la sécurité tenu en octobre 2017 à Ouagadougou, M. de Cabanes a évoqué dans son discours le fait que le changement de régime politique au Burkina imposait une « *redéfinition des menaces auxquelles le pays doit faire face* ». Il a clairement indiqué que « *le régime du président Compaoré avait comme politique à l'égard des groupes déstabilisant surtout le Mali, et le Sahel en général, de bons offices. Cette politique n'était pas dépourvue d'ambiguïté et de graves inconvénients, l'un des plus graves étant qu'elle reposait sur des relations personnelles et n'avait pas de fondement solide. Ces groupes, parce qu'ils étaient libres de se trouver à Ouagadougou en raison des relations qu'ils avaient tissées avec des caciques du régime précédent, ne menaient pas d'action terroriste au Burkina. C'est donc un système qui n'était pas durable.* »

Voilà pourquoi, selon lui, le gouvernement du président Kaboré a été confronté dès son arrivée à la plus grave attaque terroriste que le Burkina Faso ait connue à Ouagadougou, celle perpétrée contre le café-restaurant Cappuccino. Et un an après l'élection du président Kaboré, une deuxième grande attaque devait avoir lieu à Nasoumbou, dans le Nord, obligeant le chef de l'État à renforcer considérablement des instances de sécurité et de renseignement que ne lui avait pas laissées l'ancien président. Le régime précédent ne s'occupait pas suffisamment des forces de police, de gendarmerie et militaires. Il ne leur donnait pas de capacité opérationnelle professionnelle, ce qui est tout le contraire de la politique que mène le gouvernement actuel depuis maintenant deux ans. « *C'est la raison pour laquelle la France investit dans la sécurité du Burkina Faso en termes de formation, de coopération, de livraison de matériel, etc. Nous avons participé à la formation – et nous allons continuer à le faire, à la demande des autorités burkinabè –, au sein de l'Unité spéciale d'intervention de la Gendarmerie nationale ou auprès des soldats envoyés dans le bataillon burkinabè du G5 Sahel ainsi que d'autres forces.* »

Paul de Manfred



SIBIRI HOLDING

5 sociétés réparties
en Afrique de l'Ouest



Société de transport
de produits pétroliers



Entreprise de distribution
de produits pétroliers

SO.MEH.AL Sarl
SOCIETE MEHDY ALVIN

REPRESENTATION - NEGOCE INTERNATIONAL - IMPORT-EXPORT

Importateur exclusif des produits
d'entretien et d'insecticides de la
marque ORO au Bénin et au Togo



Côte d'Ivoire



Burkina Faso

Entreprises de Bâtiments
et Travaux publics (BTP)
et de promotion immobilière.

SIBIRI HOLDING :

68 Av. Gérard Kango Ouedraogo - Ouaga 2000 - Secteur 54

01 BP 5096 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél : +226 25 37 69 44 Fax : +226 25 37 69 46

www.sibiri.group



Xavier Lapeyre de Cabanes,
ambassadeur de France au Burkina Faso.

Xavier Lapeyre de Cabanes, ambassadeur de France au Burkina Faso, considère qu'en démantelant la cellule terroriste de Rayongo, le gouvernement burkinabè a renforcé le niveau de sécurité à Ouagadougou.

parce que j'avais dû demander le visa. Donc il y avait cette nécessité administrative, et c'était pour moi le premier contact avec des officiels du Burkina Faso, et même mon premier contact tout court puisque que je n'étais jamais venu dans le pays.

Lors de la levée de fonds de décembre 2016 à Paris pour financer le PNDES, le Burkina Faso s'est vu promettre plus de 18 milliards de FCFA. Quelle est la participation française et quels sont les secteurs concernés ?

La participation française annoncée en 2016 à Paris est de l'ordre de 450 millions d'euros, soit environ 295 milliards de FCFA. Cela dit, ce n'est que ce qui avait été annoncé au mois de décembre 2016. Le président Macron a annoncé récemment que l'aide publique au développement serait très substantiellement augmentée d'ici la fin de son quinquennat et, dès l'année 2019, il y aura 1 milliard d'euros en plus de la France pour l'ensemble de l'aide publique au développement. Le Sahel étant une région prioritaire, je pense qu'une partie importante, dont je ne connais

« LA FRANCE EST INSUFFISAMMENT PRÉSENTE AU BURKINA FASO »

Pourquoi, dès votre nomination en 2016, êtes-vous allé rendre une visite de courtoisie à la représentation diplomatique du Burkina Faso à Paris ?

Xavier Lapeyre de Cabanes : eh bien, parce que je suis un homme courtois. Je suis allé rendre une visite de courtoisie à l'ambassadeur du Burkina Faso à Paris, car la règle non écrite des relations diplomatiques veut que lorsqu'un diplomate est nommé dans un pays, il aille voir l'ambassade du pays en question à Paris, ce que j'avais aussi fait lors de ma nomination en Bulgarie. De plus, j'y suis allé aussi pour récupérer mon passeport,

pas le montant, sera destinée au Burkina Faso l'année prochaine, et sous forme de don. Ce qui veut dire que nous allons travailler plus pour trouver des projets à financer avec nos partenaires burkinabè puisque c'est leur politique de développement que nous aidons à financer.

Les secteurs concernés sont d'abord l'éducation, une priorité, comme l'a rappelé le président Macron lors de sa visite à Ouagadougou en novembre 2017. Ensuite la santé, même si cela passe surtout par les organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la

■ Entretien – Ambassadeur de France au Burkina Faso

santé, l'Organisation ouest-africaine de la santé, le Fonds mondial contre le sida, etc. Puis il y a l'énergie : lorsque le président est venu, il a inauguré, avec son homologue burkinabè, une centrale solaire, et le président du Faso a lancé le programme Yèlèn financé par l'Union européenne, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et l'Agence française de développement. Enfin il y a l'eau, l'adduction et l'assainissement : dans ce cadre, nous avons déjà financé tout récemment le raccordement à des réseaux de plusieurs milliers de familles dans le Nord et le Sahel, et j'ai signé au mois de juin un document avec le directeur général de la SONABEL.

Où en sont les relations commerciales et bilatérales entre la France et le Burkina Faso ?

Elles ne sont pas au niveau où je voudrais qu'elles soient. La France est à mon sens insuffisamment présente au Burkina Faso, comme d'autres pays d'ailleurs. Le Burkina Faso a besoin, pour son développement économique, d'être plus ouvert, non parce que lui-même est fermé, mais parce que le pays est enclavé. L'accès aux marchés internationaux est plus difficile. Lorsque vous n'avez pas de port, vous dépendez de ceux des autres. Donc nos relations sont insuffisantes, et j'ai incité au cours de ces deux années les entreprises françaises à venir. J'étais à Nice au mois de juin, où j'ai rencontré des membres de la Chambre de commerce : je leur ai expliqué les avantages du marché burkinabè et les conditions d'investissement, l'un des avantages considérables étant que ce pays est un État de droit où les entreprises étrangères sont respectées.

Que reste-il de la visite du président Macron au Burkina Faso ?

Je pense qu'elle est déjà dans l'histoire. C'est peut-être parce que je l'ai vécue en direct et que j'ai fait partie de ceux qui l'ont préparée que je l'estime historique. Mais c'est un moment important dans nos relations

bilatérales : cela faisait 31 ans qu'un président français n'était pas venu pour s'adresser uniquement aux Burkinabè. Le président Chirac est venu deux fois à l'époque du régime de Blaise Compaoré, mais pour des sommets internationaux, jamais uniquement pour

« Le président Macron a demandé de faciliter l'accès des jeunes Burkinabè aux universités françaises. »

voir le président Compaoré. Cette fois, le président Macron a rendu une visite au président Kaboré, au peuple burkinabè, aux étudiants burkinabè. En soi, c'est novateur dans nos relations : jamais un président ne s'était adressé à des étudiants africains ni n'avait débattu avec eux. Et les mesures annoncées à cette occasion commencent à être mises en œuvre : il nous a demandé de faciliter l'accès des jeunes Burkinabè aux universités françaises, et nous avons commencé à le faire. Nous avons enregistré plus d'inscriptions durant les six premiers mois de l'année que sur toute l'année 2017. Il nous a demandé de créer à Ouagadougou une maison de l'innovation ouverte aux étudiants, et nous l'avons lancée le 9 juillet : j'espère l'inaugurer dans quelques mois...

Beaucoup de sociétés françaises, dont la BICIAB et la Société générale, ont renforcé leur sécurité. Y a-t-il des signes montrant que les intérêts français sont encore menacés ?

Il y a une menace générale contre les intérêts français et occidentaux. D'ailleurs, Al-Qaïda a publié un communiqué au mois d'avril ou de mai pour le dire. C'est une menace générale qui n'a pas de signification précise, mais nous savons qu'il y a des groupes terroristes djihadistes qui veulent nous nuire et, si l'ambassade de France est une cible trop difficile, ils peuvent essayer de s'en prendre à l'Institut, et si l'Institut est bien protégé, ils essayeront une autre cible, qui peut être une entreprise. Il est donc normal que les entreprises françaises se soucient aussi de leur sécurité, car elles peuvent être une cible. Mais en matière terroriste comme dans d'autres domaines, il est bien connu que « la meilleure des défenses, c'est l'attaque ». C'est ce qu'a fait le gouvernement burkinabè en démantelant le 22 mai la cellule terroriste de Rayongo qui avait préparé les attaques du 2 mars et d'Aziz Istanbul. Cette action renforce le niveau de sécurité pour tous les habitants de Ouagadougou.

*Propos recueillis par
Joaquim de Kaïbo Bembamba*

Bio

Xavier Lapeyre de Cabanes, 55 ans, est ambassadeur de France au Burkina Faso depuis octobre 2016. Plurilingue (français, anglais, allemand, bulgare et portugais), M. de Cabanes succède au diplomate Gilles Thibaut, resté en poste de 2013 à 2016. M. de Cabanes a été ministre-conseiller à Brasilia de 2007 à 2010, chef adjoint du protocole à l'administration centrale à Paris de 2010 à 2013, puis ambassadeur de France en Bulgarie de 2013 à 2016. En 58 ans, il est le 17^e ambassadeur à devenir chef de la diplomatie française à Ouagadougou. Pendant sa longue carrière, il a assumé d'autres fonctions dans d'autres pays, notamment celles de premier secrétaire à Nicosie en 1995 et à Djibouti en 1998.



PREMIER GROUPE DE PRESSE AU BURKINA FASO

Carrefour Africain
23 mars 1959



Mensuel d'informations
thématiques

Sidwaya Quotidien
05 avril 1984



Quotidien d'informations
générales

Sidwaya Sport
08 août 2000



Hebdomadaire
d'informations sportives

Sidwaya Mobile
01 juin 2014



Alerte informative via
les téléphonies
en instantané

Sidwaya Numérique
14 avril 2015



Les différentes publications
en numérique sur sa nouvelle
interface «visiteur»

Sidwaya, le journal de tous les Burkinabè

01 BP 507 OUAGADOUGOU 01
Télex : 5327 BF AIB 5,
rue du marché

Tél. : (+226) 70 20 05 62
(+226) 25 30 63 06/07
Fax : (+226) 25 31 03 62



LE NERF DE LA GUERRE ANTI-TERRORISTE FAIT-IL DÉFAUT ?

Une force conjointe africaine bien équipée, connaissant le terrain sur le bout des semelles et qui a vocation à relever les hommes de Barkhane présents depuis quelques années, voilà à grands traits la carte d'identité du G5-Sahel. Mais il y a loin jusqu'à l'opérationnalisation de cette force made in Afrique.

Que ce soit à Niamey avec la ministre de la Défense Florence Parly ou à Paris, la riposte contre la pieuvre djihadiste est au cœur des cénacles entre la France, qui reste à la pointe de cette lutte, et les cinq pays concernés. Le 31^e *jamboree* de l'UA tenu à Nouakchott en Mauritanie le 2 juillet dernier n'a pas dérogé à cette constance, ce qui est logique puisque l'hôte du sommet, le président Mohamed Abdelaziz, est l'un des initiateurs de la Force G5-Sahel.

Des doutes sur les compétences des armées

Si, en ce 2 juillet 2018, l'impérieuse nécessité d'accélérer le déploiement des 5 000 hommes de la Force G5-Sahel a été réaffirmée par tous, des dissensions sont apparues entre les dirigeants. Idriss Deby, du Tchad, et son homologue mauritanien ont exprimé leurs doutes quant à la compétence des armées burkinabè, nigérienne et malienne. En clair, les armées tchadienne et mauritanienne rompues aux guerres du désert et aux *rezzous* trouvent leurs trois consœurs faibles, tant il est vrai que les Warriors de Deby n'ont rien à prouver : la dernière attaque djihadiste en Mauritanie remonte à 10 ans. Un grain de sable, donc, dans le mécanisme de la tourelle du char battant pavillon G5-Sahel.

Une attaque en forme de pied de nez

Il aura fallu le tact d'un Emmanuel Macron pour faire cesser ces querelles car la France, via Barkhane, n'a pas vocation à rester *ad vitam æternam* dans la bande sahélo-saharienne : Barkhane coûte 1 million d'euros aux contribuables français. C'est énorme ! Toutefois, la circonspection des présidents tchadien et mauritanien s'explique car concomitamment à cette réunion panafricaine, le quartier du G5-Sahel à Sévaré, au Mali, a été attaqué : trois tués côté G5 et trois assaillants abattus. Un pied de nez aux 54 chefs d'État réunis dans la capitale mauritanienne, en quelque sorte, qui a déclenché une valse de bérets à la tête de cette force avec l'arrivée du général Hanama Ould Sidi secondé par le général tchadien Oumar Brima Jean. Mais il en faudra plus pour rassurer les sceptiques : le nerf de la guerre doit encore afficher sa solidité dans les caisses

de la force conjointe, car le financement demeure une préoccupation.

Trouver des financements et convaincre Trump

Certes, les promesses faites le 23 février 2018 à Bruxelles lors de la conférence des donateurs ont été alléchantes. Hélas ! sur les 450 millions d'euros indispensables à la fourniture des 5 000 hommes en gilets pare-balles et matériels anti-engins explosifs, le rythme de décaissement a l'allure d'un escargot. Et même si les cordons de la bourse se délient avec l'annonce de l'Arabie Saoudite à hauteur de 100 millions, de la France pour 8 millions et des cinq pays concernés pour 10 millions chacun, le compte pour la pérennisation de la Force G5-Sahel reste dans le rouge. La solution réside aussi dans le vote d'une résolution au Conseil de sécurité des Nations unies sous le chapitre 7 qui obligerait tous les États à cracher au bassinet. Mais les USA s'y opposent. C'est dire que la question de la viabilité de la Force G5-Sahel reste posée, et qu'il faudra continuer à négocier avec les Américains pour convaincre le président Donald Trump de ce que les Africains valent la peine d'être aidés dans leur lutte contre le terrorisme. D'où l'idée d'une vigie sous-régionale, un mécanisme de contrôle ayant, pour éviter les dérives, droit de regard sur les actions posées. De quoi justifier la création d'une assemblée parlementaire du G5-Sahel qui pourrait trouver son sens avec un contrôle en amont et en aval de l'opération.

Joaquim de Kaibo Bembamba



Des militaires de la mission Barkhane et Minusma en opération dans la désert malien.

« PROTÉGER NOS INSTITUTIONS, NOS POPULATIONS ET LEURS BIENS »

Rassurer des Burkinabè pour qui la sécurité est devenue la préoccupation numéro un, telle est la grande priorité pour le nouveau ministre de la Sécurité Clément Sawadogo. Face au défi sécuritaire, ses maîtres-mots sont détermination, dévouement et vigilance.

Comment avez-vous analysé les paroles de votre prédécesseur Simon Compaoré vous qualifiant de « bâtisseur » qui continuera l'œuvre de construction du ministère de la Sécurité lors de votre prise de fonctions de ministre de la Sécurité en février dernier ?

Clément Sawadogo : J'avoue que j'ai eu la chance de remplacer un grand homme au ministère de la Sécurité. Vous vous rappelez sans doute le contexte dans lequel le premier gouvernement de Son Excellence Monsieur Paul Kaba Thiéba a démarré, contexte marqué les tout premiers jours par une attaque terroriste à Ouagadougou. À cette époque, vous savez comment nos services de sécurité avaient réagi. De cette période à l'attaque du 2 mars 2018, vous conviendrez avec moi que ces services ont énormément progressé, et cela grâce aux efforts conjugués des acteurs certes, mais aussi d'un homme, Simon Compaoré. Il a fait notamment du renforcement des capacités des unités spéciales un aspect fondamental de son action à la tête de la sécurité. Il avait une grande vision pour ce département. En disant que je suis un « bâtisseur »,

« Notre pays fait face à une menace terroriste d'une ampleur sans précédent. »

il savait que je partageais sa vision pour cette maison et que, donc, l'œuvre entreprise serait poursuivie. Il a posé des jalons que l'on retrouve dans les conclusions du Forum national sur la sécurité.

Face à la demande récurrente en moyens matériels des forces de sécurité, que répondez-vous ? Défendez-vous toujours cette position qu'illustrent les propos de Thomas Sankara : « La surabondance des moyens traduit l'incompétence des chefs » ?

À l'évidence, notre pays fait face à une menace terroriste d'une ampleur sans précédent pour nous, une menace qui change en permanence. Notre résilience implique, vous vous en doutez, de la détermination, de la persévérance, de la cohérence dans l'action et

un bon niveau de formation de nos forces de sécurité intérieure appelées à intervenir sur plusieurs théâtres d'opérations sur tout le territoire national. Certes, il faut des moyens pour gagner la guerre que nous avons engagée contre le terrorisme et le grand banditisme, mais à eux seuls, ils ne suffisent pas pour venir à bout de cette violence asymétrique. Quels que soient le niveau et la qualité de l'équipement d'une armée, il faut des hommes bien formés et entraînés, valeureux et courageux pour gagner une guerre. Au Burkina Faso, nous avons ces hommes et ces femmes prêts à affronter le danger au nom de l'intérêt supérieur de la nation, et ce avec les moyens qui sont les nôtres. Et c'est pourquoi depuis janvier 2016, le gouvernement n'a cessé de prendre des dispositions pour permettre aux forces de défense et de sécurité d'être mieux armées face à une menace qui n'avait jamais été aussi élevée.

En avril dernier, une centaine d'arrestations a eu lieu et des engins explosifs ont été neutralisés à la frontière du Mali et du Niger. Vos forces de sécurité s'adaptent-elles à la menace terroriste ?

Comme il s'agit d'une guerre asymétrique, elle est forcément complexe. Elle implique une réflexion nouvelle sur les réponses à la persistance des foyers de violence. Nos forces de défense et de sécurité travaillent à trouver la meilleure adéquation de ces réponses et ne cessent d'adapter leur stratégie et leurs méthodes pour être à la hauteur de la menace, ce qui leur permet d'être opérationnelles et efficaces. Les terroristes ne nous imposeront aucune limite. Nous continuerons à prendre et à renforcer toutes les dispositions convenables afin d'assurer une meilleure protection de nos institutions, de nos populations et de leurs biens.

À la lumière des récentes attaques à Ouagadougou, une réflexion a-t-elle été engagée pour revoir de manière globale dans la capitale le système sécuritaire qui s'est révélé défaillant ?

Nous ne sommes plus au stade de la réflexion et de la conception. En octobre 2017, un creuset de réflexion



Clément Sawadogo, ministre de la Sécurité.

dénommé « Forum national sur la sécurité » avait réuni à un niveau élevé de participation et de diversité les acteurs les plus avisés sur la question. La tenue de ce forum a été l'occasion de délivrer des messages forts sur la politique et les stratégies nécessaires à la réalisation d'une paix durable au Burkina Faso. Actuellement, nous sommes plutôt dans la mise en application des mesures préconisées pour renforcer le système sécuritaire national, en particulier celui de la capitale. Ce n'est pas l'ensemble du système qui était défaillant. Mais il y avait des failles que nous travaillons tous à combler. L'aspect évolutif des méthodes utilisées par les terroristes nous oblige à nous adapter régulièrement, tout en les anticipant. À titre d'exemple, ces barbares font de plus en plus usage d'explosifs, ce qui n'était pas le cas au début. Et je vous rappelle qu'aucun dispositif sécuritaire dans ce monde n'est inviolable et sûr à 100 %.

Comment comptez-vous rassurer les Burkinabè, pour qui la sécurité est devenue la préoccupation numéro un ?

Face au nouveau défi sécuritaire, les maître-mots sont détermination, dévouement, vigilance. Nous sommes dans cette dynamique et je puis rassurer les Burkinabè, les amis du Burkina Faso et ceux qui veulent investir dans notre pays ou le visiter qu'un travail de fond est abattu en ce moment par nos services de sécurité

pour ramener sur toute l'étendue du territoire national la paix et la sécurité, par ailleurs conditions essentielles pour la bonne conduite du Plan national de développement économique et social (PNDES). Par exemple, suite aux attentats du 2 mars 2018, ce sont des enquêtes de fourmi que nous avons diligentées et qui nous ont permis de déjouer à Rayongo, dans la banlieue est de Ouagadougou, une attaque de grande envergure qui se préparait. Par ailleurs, nos services de sécurité ont pu identifier 146 individus suspects activement recherchés : certains ont été mis aux arrêts. Ces quelques signes montrent que nos forces de défense et de sécurité sont efficaces. C'est le lieu pour moi de leur renouveler toute notre reconnaissance et nos encouragements pour une victoire totale sur les forces du mal.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Depuis le 31 janvier 2018, Clément Sawadogo est ministre de la Sécurité, après avoir été pendant deux ans ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale. Durant plus de 30 ans, il a occupé divers postes au sein de la Fonction publique, notamment celui d'inspecteur d'État à l'Inspection générale d'État. Parallèlement, il fut député au Parlement de 1997 à 2002. Toutes les autres fonctions qu'il a assumées avaient un profil très politique : directeur de cabinet du Premier ministre de 2002 à 2006, secrétaire général du gouvernement en 2005-2006, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation de 2006 à 2011 et coordonnateur national du Programme de renforcement de la gouvernance de 2013 à 2015. Il est aussi détenteur depuis 1983 d'une maîtrise en sciences économiques option gestion et diplômé depuis 1985 de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM).

CÔTE D'IVOIRE-BURKINA FASO : UNE COOPÉRATION GAGNANT-GAGNANT

Fruit de la Coopération Sud-Sud, la 7^e conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAC) Côte d'Ivoire-Burkina Faso s'est tenue à Yamoussoukro le 27 juillet 2018. Au-delà du bilan, ce fut l'occasion d'ouvrir des perspectives.

Eu égard aux domaines qu'elle couvre, la coopération bilatérale entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso est aujourd'hui riche d'expériences, à l'instar de celle du couple franco-allemand. Depuis le 29 juillet 2008, date de signature du cadre juridique de leur coopération connu sous l'appellation de « Traité d'amitié et de coopération (TAC) », leur rapprochement « s'est renforcé d'environ 70 accords », précise le Premier ministre burkinabè Paul Kaba Thiéba, illustrant ainsi le dynamisme de cette collaboration et l'intérêt que les deux pays accordent à leur amitié exemplaire et séculaire.

Lors du Conseil des ministres conjoint tenu le 27 juillet 2018 à Yamoussoukro, capitale politique ivoirienne, et co-présidé par Alassane Ouattara et Roch Marc Christian Kaboré, respectivement président de Côte d'Ivoire et président du Faso, de nouveaux accords de coopération ont été signés, notamment dans les domaines de l'économie numérique et de la poste ainsi que de la culture pour ce qui concerne les échanges en matière cinématographique. Les accords ont aussi porté sur l'insertion professionnelle des jeunes et l'autonomisation de la femme.

Un partenariat innovant

Pour sa part, le président Roch Marc Christian Kaboré rappelle que sous sa gouvernance, « beaucoup de conventions ont été signées » pour booster cette coopération, si bien qu'aujourd'hui, le TAC a permis aux deux États de passer d'une « coopération des États » à une véritable « coopération des peuples ». Autrement dit, au-delà de la bonne ambiance des relations diplomatiques retrouvées entre les deux États et perceptibles aux yeux du monde, les retombées d'un tel traité sur les populations des deux pays sont véritablement inclusives.

Ainsi, les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sont passés de 255 milliards de

FCFA en 2013 à 320 milliards en 2017, sachant qu'ils étaient d'environ 290 milliards en 2014, soit une hausse de plus de 25 % sur la période. Et si l'on en croit les convictions affichées par les dirigeants au sommet des deux États, ces échanges iront s'améliorant dans les années à venir avec la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Kaya-Tambao et la réalisation de l'autoroute Abidjan-Ouagadougou. « La Côte d'Ivoire a déjà fait d'énormes progrès de son côté, et le Burkina Faso s'attelle, à partir de l'année prochaine, à démarrer cette autoroute qui sera un projet constructif pour nos deux pays », assure le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, dont le pays demeure le 1^{er} client de la Côte d'Ivoire avec 23,9 % des exportations vers la CEDEAO.

Les phénomènes du chômage endémique et de l'immigration irrégulière des jeunes vers les pays outre-Méditerranée inquiètent les leaders qui, au sommet des deux États, furent préoccupés de trouver des solutions appropriées contre ces fléaux : dans la perspective d'offrir aux jeunes des alternatives à leurs tentatives quelquefois suicidaires et mortelles, il a été constitué un fonds de 200 millions de FCFA (100 millions pour chaque pays) dévolu au financement et au développement des projets intégrateurs dans les deux pays, avec un accent mis sur l'autonomisation de la femme. Le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly formule d'ailleurs le vœu que la jeunesse pousse ses ambitions au-delà des marchés ivoirien et burkinabè en se donnant la main pour aller conquérir tous les marchés dans l'espace UEMOA, et même dans l'espace CEDEAO. « Nous sommes en train de créer des conditions qui vont permettre aussi bien aux jeunes qu'à l'ensemble des secteurs privés de nos deux États de prospérer. Ce sont de vrais espaces économiques de convergence tant au niveau de nos politiques budgétaires qu'au niveau de l'environnement des affaires », a-t-il ajouté.

Alexis Noumé

MO'UNIA

Eau Minérale Naturelle

**Partenaire Idéal
de votre Santé**

Tél : 76 00 48 48

**Certification
LNSP**



Disponible en bouteilles de 1.5 et 0.5 L- Egalement en sachets de 400 ml



Paul Robert Tiendrebeogo, ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur.

■ Entretien – Ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur

« LE VOTE DES BURKINABÈ DE L'ÉTRANGER EN 2020 EST UN ENGAGEMENT DU PRÉSIDENT »

Le ministre P. Robert Tiendrebeogo dirige le tout nouveau ministère de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur. Dans cet entretien, il confirme que la diaspora burkinabè, estimée à 12 ou 13 millions de personnes dans le monde, votera à la présidentielle de 2020. Inédit.

Pourquoi ce ministère dédié à l'intégration africaine et aux Burkinabè de l'étranger n'a-t-il été créé qu'à mi-mandat ?

Paul Robert Tiendrebeogo : Dans le programme politique du président du Faso sur la base duquel il a été élu en novembre 2015 figure en bonne place la question d'une meilleure organisation de notre diaspora en vue de sa plus adéquate implication dans l'effort de développement national. Cet aspect a été réaffirmé et mis en relief dans son discours de fin d'année 2017 par lequel il informait de l'organisation d'un forum national de la diaspora burkinabè au cours de l'année 2018 en vue de mieux catalyser son rôle et sa place dans la dynamique de construction nationale. Ces différents éléments étaient déjà annonciateurs de la nécessité de consacrer une

structure institutionnelle à même de porter cette vision dans la durée. Le président du Faso a donc estimé que dans le processus de mise en œuvre de son programme, le moment était venu de créer ce département.

Pouvez-vous résumer les actions majeures inscrites sur votre feuille de route d'ici à 2020 ?

Concernant les actions majeures inscrites dans notre agenda, nous pouvons noter d'une part la mise en œuvre de nouvelles actions et initiatives et d'autre part la poursuite de celles en cours aux fins du renforcement de la politique d'intégration africaine du Burkina Faso. Cela va consister tant à l'animation des canaux techniques et diplomatiques traditionnels y relatifs qu'à l'accompagnement des dynamiques locales de coopération

Plus de 1 200 milliards de FCFA transférés en 30 ans

Les Burkinabè de l'étranger constituent un fort potentiel de contribution économique au développement du pays. C'est ce qui ressort du document du PNDES précisant que l'économie regorge de potentialités, notamment une diaspora importante présente partout dans le monde et qui investit dans divers domaines créateurs d'emplois et de richesses.

En 2015, selon le rapport 2017 de la Banque mondiale, les transferts de fonds étaient estimés à 396 millions de dollars américains (USD), soit 3,6% du PIB du pays, montant qui dépasse légèrement celui de l'aide publique au développement perçue la même année. Par ailleurs, selon les données du ministère de l'Économie, on estime à plus de 1 200 milliards de FCFA le montant total des sommes reçues de la diaspora par le Burkina Faso ces 30 dernières années, soit une moyenne annuelle de 41,58 milliards de FCFA.

transfrontalière et transnationale. Il s'agit d'aider nos compatriotes de l'extérieur à renforcer leur organisation et leur participation à la vie nationale de notre pays ainsi que d'améliorer leur accès aux prestations de l'État en matière d'encadrement, de protection et de fourniture d'actes administratifs usuels. La mise en œuvre réussie de toutes ces actions passera par davantage de proximité, de contacts permanents et de pro-activité. À cet effet, une politique nationale de la diaspora sera élaborée avec des marqueurs précis.

Du 30 mai au 5 juin, vous étiez en visite officielle en Côte d'Ivoire, qui compte près de 3 millions de Burkinabè. Pour la présidentielle de 2020, pourront-ils voter, alors même que des rumeurs persistantes indiquent que leur vote est acquis au pouvoir de l'ancien président Compaoré ?

L'opérationnalisation du vote des Burkinabè de l'étranger en 2020 est un engagement de SEM le président du Faso. J'estime dès lors qu'il n'y a pas meilleure source d'assurance et de crédibilité que celle émanant de cet engagement.

Combien de Burkinabè sont-ils recensés à l'étranger, tant en Afrique que dans les pays occidentaux ? En ajoutant vos compatriotes de l'étranger aux élections couplées de 2020, quel devrait être le coût de ces dernières ?

Une évaluation simulée en 2013 par le Conseil supérieur des Burkinabè de l'extérieur (CSBE) estimait le nombre de Burkinabè vivant hors du pays de douze à treize millions de personnes. D'autres sources donnent des chiffres différents. Nous sommes du reste dans la dynamique d'actualiser ces données avec le concours des structures techniques compétentes. Il convient néanmoins de noter que l'une des grandes difficultés à ce niveau réside dans le fait que beaucoup de compatriotes ne se font pas recenser ou immatriculer dans nos missions diplomatiques ou consulaires. Pour ce qui est du coût estimatif additif des élections de 2020 du fait de la prise en compte des Burkinabè de l'extérieur,

la Commission électorale indépendante (CENI) est la structure compétente pour l'indiquer, étant en charge de tous les aspects organisationnels pratiques des opérations électorales.

Quelle est la position officielle du Burkina Faso sur la redevance appelée « taxe Kagamé » recommandée par l'Union africaine qui l'a adoptée en 2016, que certains pays comme la Guinée ont décidé d'honorer mais qui divise les États de l'UA ?

Le Burkina Faso adhère à la décision d'instaurer la redevance dite « taxe Kagamé » du fait qu'elle vise à renforcer l'autonomie financière de notre organisation et, conséquemment, ses capacités d'action. Elle est donc pertinente. Pour sa mise en œuvre effective, il faut noter que chaque pays doit raisonnablement s'assurer de la régularité des procédures au niveau national. Mais nous sommes convaincus de ce que cette volonté politique clairement affichée pour plus d'autonomie et d'indépendance sera bientôt une réalité.

Concernant l'intégration du royaume chérifien au sein de la CEDEAO, pourquoi est-elle envisagée en deux étapes alors que sa réintégration au sein de l'UA s'est faite séance tenante ?

La CEDEAO et l'UA sont deux structures différentes en matière de procédures ou de règles encadrant les processus d'intégration ou d'adhésion en leur sein, ce qui peut bien expliquer la différence de traitement des demandes marocaines se rapportant à l'une ou l'autre de ces deux organisations. Mais qu'à cela ne tienne, il est plus important de retenir que le processus d'adhésion du Royaume du Maroc à la CEDEAO est engagé et fait l'objet d'une très grande attention de la part des chefs d'État de la Communauté.

Quelles sont vos priorités pour 2018 ?

Tout apparaît prioritaire dans ce département de création récente qu'est le ministère de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur, parce qu'il faut assurer sa pleine et rapide fonctionnalité, et ce sur l'ensemble du tableau de ses attributions. Mais s'il fallait hiérarchiser, nous noterions trois actions comme prioritaires : le renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et logistiques du ministère, la promotion conséquente de l'intégration régionale à travers l'animation des cadres techniques et diplomatiques pertinents, et enfin l'élaboration et l'adoption d'une politique nationale de la diaspora en vue de meilleurs encadrement et promotion des Burkinabè de l'extérieur. D'ores et déjà, les recommandations du Forum national de la diaspora tenu du 11 au 13 juillet 2018 nous donnent des orientations à cette fin.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

UNE ALLIANCE CDP/UPC POUR IMPOSER UNE COHABITATION AU PRÉSIDENT KABORÉ

À deux ans des élections de 2020, l'opposition burkinabè fourbit ses armes. L'UPC et son allié le CDP ne cachent pas leurs ambitions de faire partir le président Roch Marc Christian Kaboré du palais de Kosyam.

Le CDP, banni sous la Transition, revient de loin et, avec son nouveau président Eddie Komboïgo (*lire notre article p. 48-49*), compte reprendre « son pouvoir ». Au minimum, le CDP et l'UPC, ces deux mastodontes de l'opposition, espèrent gagner en 2020 la majorité dans l'hémicycle et imposer au président Kaboré une cohabitation. Au cours des récents congrès de ces deux formations politiques, l'on a senti qu'elles avaient décidé d'arborer un armistice, car désormais elles ont un adversaire commun : le MPP, parti présidentiel. Il est vrai que l'UPC de Zéphirin Diabré (*lire notre article p. 47*) s'était déjà rapproché du CDP, parti de l'ancien chef d'État Blaise Compaoré déboulonné par le soulèvement populaire de fin octobre 2014, mais ces derniers mois, il se dégage un parfum de mariage de raison dans la perspective de 2020.

« *CDP is back!* » s'est écrié Zéphirin Diabré le 5 mai 2018 à l'ouverture du deuxième rassemblement de l'ex-parti majoritaire. Ce jour là, le patron de l'UPC fera un discours qui crèvera l'applaudimètre et qui déplaira fort au MPP : attaques en règle et dénonciation des travers du pouvoir en place furent au cœur de son adresse. Par ailleurs, tout en évoquant « *les combats épiques qui ont opposé jadis l'UPC au CDP* », Zéphirin Diabré laissera entendre que « *la connaissance qu'a le CDP de ceux qui sont au pouvoir* » constitue un atout pour les futurs combats. Pour lui, le duo UPC-CDP doit savoir ce qu'il peut et veut, le reste n'est qu'un détail. Le président reconduit du CDP Eddie Komboïgo s'est quant à lui voulu un peu plus précis sur une éventuelle alliance : « *Un rapprochement n'est pas impossible si nous avons les mêmes idées, les mêmes programmes et si nous pouvons les harmoniser...* » Au congrès de l'UPC tenu du 20 au 22 juillet 2018, on a entonné le même hymne, une sorte d'ode à l'unité pour les échéances de 2020.

On l'aura compris, le CDP et l'UPC comptent bien cheminer ensemble pour 2020. Mais pour la présidentielle, il est très probable que chacun fasse cavalier seul au premier tour. Car Zéphirin Diabré veut sa revanche

sur 2015, et ce n'est pas pour autre chose qu'Eddie Komboïgo s'est battu afin de prendre la tête du CDP. Quitte à se coaliser s'il y a un second tour.

En vérité, si alliance il devait y avoir, ce serait pour les législatives, car actuellement, de nombreux hiérarques des deux partis ne font pas mystère de leur volonté d'engranger le plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale, réduisant ainsi la marge de manœuvre du président Roch Marc Christian Kaboré et le contraignant à nommer un Premier ministre issu de leurs rangs. En somme, une cohabitation aux allures de camisole de force. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pour l'heure que des scénarios, car 2020, c'est à la fois très près et très loin, et en politique rien n'est jamais sûr.

Joaquim de Kaibo Bembamba

Un nouveau code électoral qui divise

Les députés burkinabè ont adopté un nouveau code électoral devant servir pour les prochaines élections – présidentielle et législatives couplées – prévues pour 2020. Mais l'opposition crie à l'exclusion, car elle trouve restrictifs les documents nécessaires pour le recensement des millions de Burkinabè vivant à l'étranger, surtout ceux qui résident en Côte d'Ivoire. Avec ce nouveau code électoral, les seuls documents autorisés pour les Burkinabè vivant à l'étranger et qui veulent s'enregistrer sur le fichier électoral de la présidentielle de 2020 seront la carte nationale d'identité burkinabè ou le passeport. En outre, les bureaux de vote seront implantés uniquement au sein des ambassades et des consulats.

Juliette Bonkoungou, députée du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), dénonce une politique d'exclusion d'une partie des Burkinabè vivant hors du pays à travers ce nouveau projet de code électoral : « *Nous voulons dire simplement qu'on devrait donner l'opportunité à tous ceux qui ont envie de voter et qui sont burkinabè de pouvoir le faire.* » En revanche, Emmanuel Lankoandé, président du groupe parlementaire MPP, salue l'adoption de ce nouveau projet de code électoral : « *Ce projet de loi permettra à notre pays d'aller de l'avant et de grandir en matière de démocratie. L'essentiel est que nos compatriotes vont pouvoir voter...* » J.K.B.

■ Opposition

Zéphirin Diabré, président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) et chef de file de l'opposition politique (CFOP).

« NOUS N'AVONS AUCUN PASSIF, RIEN NE PEUT NOUS ÊTRE REPROCHÉ »

La prochaine élection présidentielle au Burkina Faso est prévue dans deux ans et demi. Mais déjà, c'est le branle-bas de combat dans les rangs de l'opposition, notamment pour le président de l'UPC Zéphirin Diabré. Sa méthode ? Le coup pour coup et l'occupation du terrain.

L'échéance de 2020, c'est dans deux ans et demi, et déjà le landernau politique burkinabè bouillonne. Zéphirin Diabré ⁽¹⁾, président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) et chef de file de l'opposition politique (CFOP), n'entend pas se laisser surprendre par les événements. Il est sur le qui-vive. Ainsi, tous les faits et gestes du pouvoir en place sont épiés et combattus. La sortie médiatique, à l'occasion de son bilan à mi-parcours, du président du Faso Roch Marc Christian Kaboré, qu'il considère désormais comme président-candidat, a été une belle occasion pour le démontrer. Il a dépeint un tableau sombre de la gouvernance actuelle au Burkina Faso : « Nous avons un gouvernement poltron qui refuse de s'assumer. » Et le président de l'UPC d'ajouter : « Au lieu de tout ce qui a été dit pendant cette sortie médiatique, il apparaît finalement que cette interview n'aura été qu'une tribune pour M. Roch Marc Christian Kaboré afin d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle de 2020. »

Les yeux doux de Diabré au CDP

Sa stratégie pour 2020, l'UPC la prépare aussi dans son congrès ordinaire qui s'est tenu en juillet dernier avec un thème très évocateur : « UPC : stratégies pour une victoire éclatante en 2020 synonyme de paix, d'unité nationale, de sécurité et de prospérité ». Au-delà des réflexions sur la vie de la nation, les congressistes de l'UPC se sont bien évidemment penchés sur la vie de leur parti. Un parti qui, selon Zéphirin Diabré, se porte très bien, ce qui devrait se vérifier dans l'opinion publique. Une position de sa formation qui, selon lui, s'est renforcée du fait que les gens ont compris ce qui était arrivé : « Nous avons été victimes d'une trahison par des nôtres et d'un complot ourdi par le pouvoir. Sur le terrain, dans les provinces, la base du parti est restée fidèle. Le parti avance. »

Dans sa quête du pouvoir en 2020, Zéphirin Diabré n'exclut rien. Tous les coups et alliances semblent permis. Deux ans et demi après la prise de pouvoir du président Kaboré, il estime que « tous les maux que nous avons décriés autrefois sont encore là, mais en pire ». Et vis-à-vis ceux qui critiquent son rapprochement avec le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), ancien parti au pouvoir, M. Diabré est catégorique : « Le CDP est aujourd'hui dans l'opposition membre du CFOP. Il se trouve que moi, je suis le premier responsable du CFOP. Il est donc normal que je sois présent à leur congrès et que je les galvanise puisque leur force renforce celle de toute l'opposition. » Et Zéphirin Diabré de confesser : « Si demain l'UPC peut bénéficier du vote des électeurs du CDP pour gagner une élection, sur la base de quoi devrions-nous dire non ? » D'autant que, le patron de l'UPC en est convaincu, « vu la configuration politique actuelle, aucun parti ne peut gagner au premier tour ».

En attendant, le chef de file de l'opposition dit être plus que confiant : « Nous avons un certain nombre d'atouts. Les gens aspirent à un vrai changement. Or, le vrai changement, c'est ça, notre programme. » Et le fait que l'UPC n'ait jamais gouverné le Burkina Faso constitue selon lui un avantage de taille : « Nous n'avons aucun passif. Rien ne peut nous être reproché. L'UPC n'a pas de problème personnel avec qui que ce soit. Et puis l'UPC est le seul parti capable aujourd'hui de conduire un vrai processus de réconciliation nationale du fait de sa position centrale entre insurgés et brûlés. Or le Burkina Faso a plus que jamais besoin de se réconcilier. »

Adissa Compaoré

⁽¹⁾ Candidat malheureux à l'élection présidentielle de novembre 2015, où il a obtenu 29,65 % des suffrages face au candidat Roch Marc Christian Kaboré, élu président. Au Parlement, son parti, l'UPC, est la seconde force politique avec 33 députés.

« LA DÉMOCRATIE EST EN DANGER AU BURKINA FASO »

Eddie Komboïgo, leader du CDP (ex-parti au pouvoir), attaque au vitriol et sur tous les plans le bilan à mi-parcours du président Kaboré : économie, social, terrorisme, libertés publiques, etc. Il estime même que les actions conduites par le gouvernement actuel marquent un recul sérieux de la démocratie.

Depuis sa réélection le 6 mai dernier à la tête du CDP (ex-parti au pouvoir) à l'issue du 7^e congrès ordinaire réunissant quelque 5 000 militants, Eddie Komboïgo se plaît à nouveau à rêver d'un destin présidentiel. Lors de ce conclave, l'ancien président fondateur du parti, Blaise Compaoré, a été nommé président d'honneur du CDP et s'est aussi vu attribuer des pouvoirs par une motion faisant de lui le « *garant de l'unité et des orientations politiques du parti* ». Le choix d'Eddie Komboïgo a été qualifié de « *synthèse* » par certains, car il permet de réconcilier les « *vieux briscards* » et les « *jeunes loups* » de la politique. Il devrait aussi pouvoir, espèrent les militants, relancer la dynamique du « *CDP nouveau* ». Mais pour d'autres cadres du parti, le profil du patron reconduit aurait du mal à faire le poids vis-à-vis d'un autre opposant qui, de plus, est chef de file de l'opposition, à savoir un Zéphirin Diabré (*lire l'article p. 47*) considéré comme un « *animal politique* », ou d'un président Roch Marc Christian Kaboré dont l'expérience et la gestion des affaires du pays sont reconnues. À tous, Eddie Komboïgo rétorque que sous sa direction, le parti « *a renforcé sa cohésion et son union. Et depuis, celui-ci enregistre régulièrement de nouvelles adhésions massives de jeunes, de femmes ou encore des plus âgés. Le CDP est prêt pour les combats futurs.* »

C'est que le retour du CDP sur la scène politique réunit à ses

yeux les conditions de l'alternance, même si, pour lui, le terme de « *retour* » n'est pas approprié : « *Le CDP n'a jamais quitté la scène politique, sa base sociale est profondément ancrée au plus près des populations. C'est un parti de masse qui a toujours fait siennes les aspirations des populations laborieuses du Burkina. Il y a donc une fusion réelle entre les populations et le CDP. En témoigne le score plus qu'honorable acquis*



Eddie Komboïgo, président du CDP.

aux législatives passées, qui place le CDP au rang de 3^e force politique du pays (avec 18 députés, NDLR) malgré toutes les mesures répressives et anti-démocratiques dignes d'un autre âge, à l'image de la loi scélérate d'exclusion utilisée à l'époque pour étouffer notre parti et écarter ses cadres des compétitions électorales. »

Ajoutons qu'Eddie Komboïgo s'est livré à une critique impitoyable du bilan à mi-parcours du président Kaboré, qu'il juge en trois mots, « *désillusion, regret et déception* », estimant qu'aucun Burkinabè ne sait où va le pays, au point que la majorité d'entre eux se demande si le pays est gouverné. Dans tous les domaines, explique-t-il, le pays recule. Sur le plan économique, la relance tant annoncée est restée un leurre à ses yeux et l'on assiste plutôt à un désinvestissement inquiétant au Burkina Faso, même par des nationaux. « *La gestion scabreuse des marchés publics, la volonté manifeste d'étouffer tout opérateur économique non affilié au MPP, la justice aux ordres, la corruption et la mauvaise gouvernance à un niveau jamais égalé au pays ont découragé toute entreprise et initiative privée saine et honnête de création de richesses et d'emplois. En conséquence, le chômage et la pauvreté sont devenus le quotidien de nombre de Burkinabè* », affirme-t-il. Sur un front social en constante ébullition, où pas un mois ne passe sans que l'administration publique ne soit paralysée, avec des conséquences très fâcheuses par exemple dans la mobilisation du budget de l'État, il a une explication très tranchée : « *Le gouvernement, fidèle à son attitude congénitale de diviser, vilipender*

Sur le plan économique, la relance tant annoncée est restée un leurre à ses yeux, et l'on assiste plutôt à un désinvestissement inquiétant.

pour régner, a fait des partenaires sociaux, notamment les syndicats, des ennemis. C'est encore une des manifestations flagrantes de l'absence de vision et surtout du manque de crédibilité qui caractérisent le gouvernement actuel. » Au registre sécuritaire, s'il qualifie de « *dramatiques* » les attaques terroristes qu'a subies son pays, il regrette que « *le gouvernement ne semble pas avoir le moindre contrôle sur la partie nord du*

Bio

En se faisant réélire en mai dernier à la tête du CDP (ex-parti au pouvoir) pour un mandat de 3 ans par 39 voix contre 33 pour son challenger Boureïma Badini, un ancien ministre de la Justice de Compaoré, tout laisse à penser qu'Eddie Komboïgo, 54 ans, marié à une pédiatre, bilingue anglais-français, serait à nouveau le prochain candidat du CDP à la présidentielle de 2020. Déjà porté à la tête du parti à l'issue d'un congrès le 10 mai 2015, il avait été investi candidat à la présidence avant de voir sa candidature rejetée par le Conseil constitutionnel en application du code électoral excluant certains candidats des élections présidentielle et législatives.

Au lendemain du coup d'État instruit par le général Gilbert Diendéré – dont il est proche – le 16 septembre 2015, Eddie Komboïgo est arrêté et placé en détention à la Maison d'arrêt et de correction des armées (MACA). Cependant, en mai 2016, il bénéficie d'une liberté provisoire. Puis, dans une ordonnance de règlement rendue le 24 juillet 2017 dans l'enquête sur le putsch, le juge d'instruction estime que le président du CDP, inculpé puis écroué pour son implication présumée, est « *exempt de tout reproche* ». Il bénéficie donc d'un non-lieu.

Ancien député de la province du Passoré (Centre-Ouest), il a la délicate tâche de mettre le CDP en ordre de bataille pour le scrutin couplé de la présidentielle et des législatives de 2020. Tous les Burkinabè savent que c'est un homme d'affaires fortuné, à la tête du cabinet d'audit financier et d'expertise comptable Komboïgo et Associés (Cafec-Ka) depuis plus de 15 ans, que c'est un intime du général Gilbert Diendéré, l'ancien chef d'état-major particulier et bras droit de Blaise Compaoré actuellement écroué, et qu'il n'était pas un apparatchik du parti.

Au registre universitaire, il est titulaire d'un DUT option finance et comptabilité de l'université de Ouagadougou, d'un diplôme préparatoire aux études comptables et financières obtenu en France, et enfin d'un diplôme d'études comptables et financières ainsi que d'un DESS en comptabilité délivrés par l'Institut national des techniques économiques et comptables de Paris.

pays, où les courageuses populations sont totalement abandonnées à elles-mêmes face à des terroristes qui n'ont aucun respect pour la vie humaine. »

Au plan démocratique et des libertés individuelles et collectives, le recul est selon lui plus saillant encore. Le Burkina Faso, dit-il, avant l'insurrection, ne connaissait plus de prisonnier d'opinion. C'est dire que l'actua-

lité dans son pays « avec la mise en prison de cyberactivistes, nous renvoie à une époque de notre histoire bien révolue. Aujourd'hui, la traque en vue d'anéantir par tous les moyens tous ceux qui critiquent la gouvernance politique du pouvoir

de Monsieur Roch Marc Christian Kaboré est érigé en mode de gouvernance. Des tentatives chaque fois plus grossières et maladroites de remise en cause des libertés syndicales sont régulièrement conçues dans les laboratoires poussiéreux et moyenâgeux du MPP. Le constat est donc que la démocratie est en danger au Burkina Faso. »

Serge-Henri Malet

Le Groupe de presse Les Editions «Le Pays»

Plus de 26 ans d'expérience dans le paysage médiatique Burkinabè



* Un quotidien à la pointe de l'information

EVASION

* Un hebdomadaire pour vos week-ends

VOTRE SANTÉ

* Un mensuel pour votre santé



* Une Radio FM 92.3 à Ouahigouya

* Notre site dénommé Actuburkina



e-commerce

Espace e-Commerce

www.lepays.bf

Package de prestations :

- @ Bannières publicitaires
- @ Annonces et avis
- @ Annonces nécrologiques
- @ Reportages
- @ Newsletters
- @ Publireportages dans notre espace-vidéo



Espace-info mobile



Chaque jour, l'actualité vous rejoint
sur votre mobile

Info line:

+226 25 36 20 46 / 72 06 75 99
55 84 26 02

E-mail: lepays91@yahoo.fr
danydane4@yahoo.fr

Abonnement au quotidien
Le Pays (version PDF)



Abonnement à l'hebd Evasion
(version PDF)



Abonnement au mensuel Votre
Santé (version PDF)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



LE DÉFI DE L'INDÉPENDANCE

Au-delà de la révélation de la vérité et de la réparation du tort fait aux victimes, le procès des putschistes constitue aussi un test d'indépendance pour une justice qui subit les pressions de divers camps.

Ils sont 84 à être face à la justice dans le cadre du procès relatif à la tentative de coup d'État du 16 septembre 2015 contre le gouvernement de Transition. Ce procès, ouvert le 21 mars dernier, doit permettre d'établir les responsabilités, de désigner et sanctionner les coupables ainsi que de libérer ceux qui ne sont pas impliqués. Il doit aussi permettre aux victimes de connaître enfin la vérité et d'obtenir réparation : le putsch avait fait 14 morts et 251 blessés. Ultime effet attendu : le sort politique des têtes de proue présumées du « coup d'État le plus bête du monde ». Parmi les accusés, des figures politiques bien connues du Burkina Faso comme l'ancien ministre des Affaires étrangères, le général Djibril Bassolé qui, avant son arrestation, postulait d'ailleurs pour le fauteuil présidentiel, ou encore l'ancien très influent patron du Régiment de sécurité présidentielle, le général Gilbert Diendéré.

Malgré ces lourds enjeux, nombre de victimes encore meurtries trouvent les délais un peu longs et souhaitent une accélération des procédures. En face, régulièrement, les proches des détenus battent le pavé pour demander leur libération. Ce qui a le don d'irriter le gouvernement, qui rappelle que la justice est libre, et encore plus depuis l'adoption du Pacte pour le renouveau de la justice qui consacre et garantit l'indépendance de la magistrature : « *Le ministre de la Justice n'a pas son mot à dire dans la conduite d'un procès. Ce qu'il peut faire, c'est veiller à ce que les textes soient respectés et mettre les moyens à la disposition des juges. De ce point de vue, nous souhaitons, en tant que membre de l'exécutif, que ces dossiers puissent être gérés rapidement pour que tous ceux qui souffrent encore dans leur cœur ou dans leur corps puissent faire le deuil de leurs parents disparus, et que cela aide les gens à guérir leurs douleurs.* »

Pour le ministre de la Justice Bessolé René Bagoro, « *la justice travaille, mais il faut que toutes les étapes de la procédure soient respectées pour que lorsqu'un verdict sera rendu, il ne puisse pas être contesté sur la forme. Donc, je réaffirme que le gouvernement met*

les moyens qu'il faut pour que les juges travaillent d'arrache-pied. Compte tenu de la complexité des dossiers, il peut y avoir une impression de lenteur, mais c'est le souci de bien faire. » Façon d'inviter les parties à la patience car, si l'issue s'annonce comme une thérapie collective pour la nation, les intérêts des mis en cause doivent être sauvegardés dans un procès équitable dont le verdict ne donne pas lieu à contestation.

Mais au-delà de toutes ces attentes et dans ce contexte d'exigences multiformes, le procès des putschistes constitue aussi un test pour la justice militaire du Burkina Faso et l'ensemble du corps judiciaire, une opportunité inédite de prouver son indépendance en bravant toutes sortes de pressions, y compris de certaines instances internationales mobilisées en leur faveur par des mis en cause. Certes, cette indépendance s'est formellement renforcée avec l'adoption des quelque 114 articles que compte le Pacte pour le renouveau de la justice adopté en 2015. Selon le gouvernement, sa mise en œuvre se déroule harmonieusement et efficacement.

« Il y a aujourd'hui une déconnexion réelle du pouvoir exécutif vis-à-vis du pouvoir judiciaire. »

Les textes relatifs au statut de la magistrature ont permis de revaloriser les conditions de vie et de travail du magistrat et de surcroît, ni le président du Faso, ni le ministre de la Justice ne sont membres du Conseil supérieur de la magistrature dont le secrétariat permanent, son organe exécutif, a été opérationnalisé. « *Il y a donc aujourd'hui une déconnexion réelle du pouvoir exécutif vis-à-vis du pouvoir judiciaire* », estime le ministre de la Justice. Sur le plan du renforcement de l'accessibilité à la justice, des actions ont été posées : l'ouverture de la Cour d'appel de Fada, du Tribunal de grande instance de Koupéla et du bureau de guichet de renseignement au Tribunal de grande instance de Ouagadougou et de Koudougou ainsi que, depuis juin 2016, l'opérationnalisation du fonds d'assistance judiciaire. Plusieurs infrastructures sont également en construction pour donner aux Burkinabè un accès à la justice dans les conditions les plus aisé.

Christian Kouamen

« LE DOSSIER DU PUTSCH MANQUÉ EST EMBLÉMATIQUE POUR NOTRE JUSTICE »

Bessolé René Bagoro, ministre de la Justice, des Droits humains et garde des Sceaux, évoque quelques aspects des grandes réformes en matière d'indépendance de la justice burkinabè. Il donne aussi son analyse sur le procès des putschistes qui se déroule actuellement.

Depuis votre installation à ce prestigieux ministère le 18 janvier 2016, avez-vous constaté exercer cette fonction dans un pays où la soif de justice est grande et où la rupture de confiance entre la justice et le citoyen est une réalité ?

Bessolé René Bagoro : Les insuffisances du pouvoir judiciaire, caractérisées surtout par son manque d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, font partie des principales causes de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et ont été à la base du dysfonctionnement de cette importante institution dans la bonne marche d'un État de droit démocratique. Ce dysfonctionnement, occasionné par l'inféodation du pouvoir judiciaire aux pouvoirs politique et financier, a effectivement créé la soif d'une bonne justice, d'autant plus que des affaires emblématiques de crimes de sang (dossiers Thomas Sankara, Norbert Zongo, Boukary Dabo) ou de crimes économiques et financiers dormaient dans les tiroirs des juges. Cette situation a malheureusement contribué à créer une rupture de confiance entre la justice et les justiciables, et nous a parfois conduits à des cas de justice privée. Fort heureusement, avec l'avènement de l'insurrection populaire, des mesures

« L'inféodation du pouvoir judiciaire aux pouvoirs politique et financier a créé la soif d'une bonne justice. »

correctives ont été proposées par les états généraux sur la justice. Certaines de ces mesures ont été mises en œuvre sous la Transition, et Son Excellence Monsieur le président Roch Marc Christian Kaboré a, depuis son accession au pouvoir, poursuivi la mise en œuvre des mesures de renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire, ce qui contribue de plus en plus à rétablir cette confiance entre les justiciables burkinabè et leur justice.

Quelles sont les grandes réformes relatives à l'indépendance et au fonctionnement du service de la justice ?

Les recommandations du Pacte national pour le renouveau de la justice sont relatives au renforcement de l'indépendance de la magistrature, à l'amélioration de l'accès à la justice et du fonctionnement des juridictions, à la lutte contre l'impunité et la corruption, au respect des droits humains dans les procédures judiciaires et à l'humanisation des établissements pénitentiaires. Au registre de l'indépendance, les efforts du département pour promouvoir une justice indépendante et impartiale se sont traduits principalement de 2016 à mai 2018 par certains résultats majeurs : l'adoption en 2016 des décrets d'application des lois n° 049/CNT et OSO/CNT du 25 août 2015 relatives au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et au statut du corps de la magistrature adoptées en 2015 par le CNT et concernant l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs judiciaires ; l'autonomisation administrative et financière du Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature (SP/CSM) et sa dotation en ressources humaines, matérielles et financières à travers le relèvement de l'allocation budgétaire de 100 000 000 FCFA en 2016 à 200 000 000 FCFA en 2017 et 300 000 000 FCFA en 2018 ; l'instauration en 2016 d'un dispositif d'évaluation de la performance du juge – fiches d'évaluation, notation par le supérieur hiérarchique – en application des textes du CSM et du statut de la magistrature. De même, la résolution n°003-2017/CSM du 17 novembre 2017 portant fixation des règles supplémentaires relatives à la nomination et à l'affectation des magistrats a été adoptée : cette résolution permet au CSM de suivre le mouvement des magistrats. Ajoutons l'indépendance de la magistrature également matérialisée par les appels à candidature pour les postes à responsabilité, dont 20 ont été pourvus de 2016 à 2017, notamment le poste du premier

président et d'un président de chambre de la Cour des comptes, du premier président de la Cour d'appel de Ouagadougou, du président du tribunal de grande instance de Ouagadougou et du procureur du Faso près le tribunal de grande instance de Banfora. Enfin, signalons aussi la mise en place de la commission d'admission des requêtes chargée d'examiner les plaintes et réclamations des justiciables à l'encontre des magistrats, et éventuellement de les renvoyer au président du CSM pour saisine du conseil de discipline, etc.

Peut-on dire que le procès des putschistes toujours en cours est un grand défi pour la justice burkinabè ?

Le dossier du putsch manqué de septembre 2015 constitue, en plus d'autres dossiers de crimes de sang et de crimes économiques et financiers, un dossier emblématique pour notre justice qui est, à mon avis, suffisamment utilisée pour mener à bon port cette affaire. C'est un grand défi, effectivement, pour la justice, au regard de la qualité des personnes poursuivies et des infractions à elles reprochées. C'est aussi un procès suivi par le monde entier et, pour cette raison, notre justice joue ici son image. Je ne doute point cependant que cette affaire, qui est aujourd'hui en phase de jugement, sera gérée au mieux au regard de la qualité intrinsèque des magistrats et des juges assesseurs militaires commis à cette tâche.

Quelle est l'importance accordée par votre département à l'atelier de validation du guide pédagogique pour l'éducation aux droits humains en milieu scolaire organisé en février dernier à Ouagadougou ? Comptez-vous étendre ce type d'opération à toutes les grandes villes du pays ?

Le document auquel vous faites référence s'intitule exactement « Guide pédagogique pour l'éducation aux droits humains au primaire ». C'est un document qui été élaboré en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale (MENA), un outil pédagogique rédigé en 2008 puis expérimenté dans six circonscriptions d'éducation de base (CEB) à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso au cours de l'année scolaire 2013-2014. À la suite de cette expérimentation, des insuffisances ont été relevées par les praticiens, et des recommandations ont été formulées. Un comité interministériel composé de techniciens de mon département et de ceux du MENA a été commis pour prendre en compte les recommandations issues de l'expérimentation, et



Bessolé René Bagoro, ministre de la Justice, des Droits humains et garde des Sceaux.

aussi pour intégrer dans le guide des modules sur le civisme et la citoyenneté responsable. Et c'est le guide amendé qui a été l'objet d'un atelier de validation les 6 et 7 février 2018 à Ouagadougou. Je dois cependant préciser que le guide validé sera complété par des outils de concrétisation : nous allons l'enrichir d'illustrations diverses pour faciliter son exploitation. Dès que cela sera fait, l'éducation aux droits humains et au civisme au primaire pourra être amorcée sereinement dans notre pays. Comme vous l'aurez remarqué, l'activité qui s'est déroulée en février a consisté en la validation d'un document, en l'occurrence le « Guide pédagogique pour l'éducation aux droits humains au primaire » : elle n'a donc pas vocation à être reproduite, ni à Ouagadougou ni ailleurs.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Suivez-nous sur



Climatisation

Electroménager

Groupe
électrogène

Huile &
Lubrifiant

Motocyclette



MEGAMONDE

C'est pour tout le monde...

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DES MARQUES



SIEGE SOCIAL

832 Avenue Kwamé N'krumah, 01 BP 6018 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

Tel: (00226) 25 31 13 03 / 25 31 12 99 / 61 11 11 11

Email: infos@megamonde.com - Site Web: www.megamonde.com

■ Commune de Ouagadougou

UN BUDGET 2018 EN HAUSSE DE 111,3 %

Malgré l'abstention de l'opposition municipale, le budget 2018 de la commune de Ouagadougou, de l'ordre de 55 milliards de FCFA (contre 27 milliards en 2017), a été adopté. Pourquoi cette hausse du simple au double ?

55 milliards de FCFA : tel est le montant du budget de la commune de Ouagadougou adopté quasiment à l'unanimité le 10 novembre 2017 par les conseillers municipaux lors de leur 4^e session ordinaire. Dans ce budget, en matière de recouvrement, quatre postes sont pris en compte. D'abord ceux concernant les recettes des taxes et des produits communaux, qui s'élèvent à plus de 5,266 milliards de FCFA, puis celui de la fiscalité à plus de 15,525 milliards. Ensuite, le compte des subventions de l'État et des bailleurs de fonds, désignés sous sigle PTF : dans le cas des PTF, les caisses de la mairie ont enregistré plus de 30,417 milliards de FCFA. Enfin, la ligne du budget de l'État fixé à 4,060 milliards de FCFA. « *Ce conseil budgétaire a permis aux conseillers municipaux de donner l'autorisation aux maires des arrondissements de comptabiliser les recettes et les dépenses en termes d'investissement et de fonctionnement* », indique le maire Armand Roland Pierre Béouindé (lire son interview p. 56-57).

Le maire de la ville Armand R. Pierre Béouindé justifie cette hausse de 111,3 % du budget 2018 par rapport à celui de 2017 par le fait d'avoir comptabilisé dans le recouvrement toutes les taxes générées par le domaine public. « *Si un contribuable occupe un terrain relevant du domaine public, il doit s'attendre à payer chaque mois une redevance de 300 FCFA par mètre carré* », explique-t-il. La seconde raison de cette hausse du budget est qu'à travers le Plan national de développement économique et social (PNDES), l'État doit contribuer au recouvrement du budget des collectivités territoriales. Au registre politique, l'opposition municipale, représentée par le président du groupe municipal UPC Jean Léonard Bouda au moment du vote de ce budget, s'était

abstenue. Pour M. Bouda, cette abstention tenait au motif qu'il y avait de la prétention dans le recouvrement. « *Une prétention qui se perçoit au niveau de l'augmentation du budget total, qui est de 111,3 %, et nous trouvons qu'il sera assez énorme à recouvrir* », a précisé l'opposant.

Louise Biabalou-Durand

Police municipale : un nouveau patron

La police municipale de Ouagadougou est dorénavant dirigée par l'inspecteur Sylvestre N'Do, qui devient le quatrième directeur général de cette force. Officiellement installé le 15 septembre 2017 dans ses nouvelles fonctions, il succède à Jean-Marie Ouédraogo, qui a passé moins de deux ans aux commandes de cette force rattachée à la mairie de Ouagadougou et dont le bilan à la tête de cette police est pour le moins convaincant. En effet, pour ce qui est de la sécurité des personnes et des biens, des activités ont été menées notamment dans le domaine de la tranquillité, de la salubrité et de la sécurité publiques. Pour sa part, le nouveau patron de la police municipale, tout en félicitant son prédécesseur pour les acquis engrangés, assure qu'il travaillera à capitaliser son expérience et tous les résultats obtenus. Sylvestre N'Do a indiqué placer son commandement sous le signe du rassemblement, de la cohésion et de l'union.

Par ailleurs, le maire a procédé à une réorganisation de cette force municipale qui prend en compte la nouvelle vision du Conseil municipal. La police municipale a ainsi été érigée en direction générale, l'une des sept que compte désormais la mairie : l'agence municipale des grands travaux, l'agence de développement économique urbain, la direction générale des services techniques municipaux, la direction générale des ressources, la direction générale des services administratifs, la direction générale des services sociaux et la direction générale de la police municipale.



lejaso.net

l'actualité au Burkina Faso
sur le web

■ Entretien – Maire de la ville de Ouagadougou

« LA POPULATION DE OUAGADOUGOU AUGMENTE DE PRÈS 7,6% PAR AN »

Armand Roland Pierre Béouindé, maire de la ville de Ouagadougou, compte réorganiser la brigade verte ainsi que la gestion des déchets. Il envisage une nouvelle approche du système de collecte afin de mobiliser plus de ressources et faire face aux besoins du secteur de la propreté.

Quel bilan d'étape pouvez-vous faire de la mise en œuvre de votre programme au bout de deux ans de mandature ?

Armand Roland Pierre Béouindé : L'année 2017 a été consacrée à la réorganisation des services municipaux. La structure de la commune de Ouagadougou, qui compte près de 1 800 agents, comportait près de 40 directions. Suite à un audit organisationnel, les services ont été regroupés en cinq départements et neuf directions générales, dont sept sont opérationnelles et deux en instance de création. Nous avons donc le département prospectives, planification et études ; le département relations internationales ; le département de la commande publique ; le département de la communication et des relations publiques et le département affaires juridiques et contentieux. Les directions générales fonctionnelles sont notamment l'agence municipale des grands travaux ; l'agence de développement économique urbain ; la direction générale des services techniques municipaux ; la direction générale des ressources ; la direction générale des services administratifs ; la direction générale des services sociaux et la direction générale de la police municipale.

Y a-t-il eu un consensus sur les délibérations portant révision des seuils d'approbation des résultats des travaux des commissions d'attribution des marchés et des seuils d'autorisation des conclusions des marchés par la procédure d'entente directe ?

Le débat est clos car toutes ces délibérations ont été adoptées par le Conseil municipal après la tenue d'une session de formation sur les nouveaux référentiels des marchés publics. Les élus de l'opposition ont compris que les propositions ne relèvent pas d'une invention de mauvaise foi de la majorité municipale, mais s'inscrivent comme des directives à l'endroit des services de l'État et de ses démembrements. Ces délibérations ont été



Commune de Ouagadougou

Armand Roland Pierre Béouindé, maire de la ville de Ouagadougou.

validées par la tutelle, ce qui confirme qu'elles ne sont pas illégales et sont bien conformes à la législation.

Comment les services de la police municipale de la commune de Ouagadougou sont-ils organisés afin d'assurer la sécurité des Ouagalais ?

La police municipale constitue le plus gros effectif des agents municipaux avec près de 500 policiers. Cependant, je juge cet effectif insuffisant par rapport aux enjeux sécuritaires pour notre ville qui s'étend sur une superficie de 600 km² et compte 3 millions d'habitants environ. Suite à l'audit organisationnel, nous avons entrepris de renforcer les effectifs à travers des recrutements additionnels aussi bien en cadres qu'en agents afin de disposer d'environ 1 000 policiers d'ici la fin du mandat. Les agents bénéficieront aussi de concours professionnels afin de faciliter les avancements et le renforcement des capacités. Des questions logistiques et d'équipements seront aussi résolues, à savoir les tenues, les véhicules de terrain et les infrastructures d'accueil pour le service. Des incompréhensions ont subsisté entre les agents de la police municipale et le maire que je suis, mais elles sont aujourd'hui en train d'être dissipées car j'ai pris le temps d'expliquer ma vision.

La population de Ouagadougou (environ 3 millions d'habitants) produit annuellement quelque 600 000 tonnes de déchets solides. Quel est le schéma directeur de gestion de ces déchets ?

La gestion des déchets ne s'improvise pas : elle doit être bâtie sur un modèle durable et éprouvé. Le dernier schéma date de 2003, et après une dizaine d'années, l'usure des équipements et le changement des usages qui a induit de nouveaux modes de consommation font que le schéma doit être révisé. À cet effet, un cabinet a été recruté pour nous proposer un nouveau schéma directeur dans six mois. La ville fait face à une croissance de sa population de près 7,6 % par an, une tendance qui sabote les stratégies mises en place pour assurer la salubrité. La non-application des réglementations sur la réduction des sachets plastiques et leur utilisation dans tous types d'achats en ville favorisent l'insalubrité. Nonobstant cela, des activités sont entreprises pour l'acquisition d'engins de travaux publics dédiés à la gestion des déchets d'ici la fin de l'année. Un travail de réorganisation des acteurs tels la brigade verte et les cantonniers est aussi en cours afin de mieux occuper le terrain. Nous envisageons une révision en profondeur de la gestion des déchets, avec une approche globale du système de collecte et du nettoyage, pour mobiliser davantage de ressources et faire face aux besoins du secteur de la propreté. Nous investissons près de

4 milliards de FCFA par an alors que le besoin total annuel est estimé à près de 20 milliards de FCFA. Je profite de vos colonnes pour remercier tous les citoyens et les associations qui œuvrent quotidiennement pour assurer la salubrité devant leur cour, leur commerce et dans leur quartier. La salubrité n'est pas liée seulement aux ressources financières, mais aussi à la participation citoyenne et à la lutte contre l'incivisme.

Ouagadougou connaît de vraies difficultés de mobilité et de transport urbain. Qu'est ce qui est envisagé à ce niveau ?

La mobilité est le défi numéro 1 de notre mandat, car notre ville est caractérisée par plus de 90 % de transport individuel. Le Conseil municipal estime qu'il faudrait

« Pour la gestion des déchets, nous investissons près de 4 milliards de FCFA par an alors que le besoin total annuel est estimé à près de 20 milliards de FCFA. »

changer de paradigme et amorcer un changement intelligent et durable. Un plan de circulation élaboré par une commission *ad hoc* et livré en juillet 2018 sera mis en œuvre d'ici la fin de l'année afin de fluidifier la circulation. Pour faciliter le transport interurbain, les gares routières de Ouagarinter, de l'Ouest, de Tampouy et de l'Est seront toutes rénovées, à commencer par Ouagarinter en octobre et l'Ouest en février 2019. Enfin, nous avons un projet de modernisation du transport urbain collectif par la redynamisation de la SOTRACO à travers un renforcement des lignes, une tarification adaptée, le tout assorti d'une étude de faisabilité du bus à haut niveau de service (BHNS) de Ouagadougou.

Sur cet exercice 2018, quels sont vos objectifs prioritaires en droite ligne du PNDES, projet de société du président Kaboré ?

Le programme de mandat est l'émanation du PNDES au niveau local. Plusieurs chantiers sont en cours dans le domaine scolaire à travers une dizaine de collèges d'enseignement général (CEG) en cours de construction, les travaux de bitumage de voiries longues de 25 km seront lancés d'ici la fin de l'année, et enfin les gares routières, les bus modernes, les engins de terrassement et de gestion de déchets seront des réalités. Et ce n'est pas tout. Des aires de stationnement, un parc de vente de véhicules d'occasion et un troisième pont sur le barrage n°2 allant de l'avenue Kwamé N'krumah à Tanghin, au nord de la ville, sont en étude pour recherche de financement.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE



Selon l'article 12 de la loi N°14-2017/AN du 20 avril 2017, portant réglementation générale du secteur de l'Energie au Burkina Faso : «L'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE) a pour missions de promouvoir, susciter, animer, coordonner, faciliter et réaliser toutes opérations ayant pour objet le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ».

ANEREE RÔLES & MISSIONS



ANEREE, la maison des solutions énergétiques!



+226 25 37 47 47



info@aneree-bf.org
aneree.bf@gmail.com



www.aneree-bf.org

■ Logements

40 000 LOGEMENTS : UNE AMBITION EN BÉTON

Le chef de l'État s'est fixé pour objectif d'apporter une solution pérenne aux problèmes de logement. D'où la mobilisation du gouvernement pour faire aboutir le projet de construction de 40 000 logements à l'horizon 2020.

« L'accès à un logement décent est l'une des dimensions de la lutte contre la pauvreté, raison pour laquelle l'habitat et l'urbanisme constituent pour mon gouvernement un domaine prioritaire. En la matière, des avancées notables ont été enregistrées en 2017 en termes de planification et d'aménagement urbain, d'architecture et de construction ainsi que d'accès au logement décent. » Ainsi s'exprimait, lors de son discours sur l'état de la nation, le Premier ministre Paul Kaba Thiéba à propos du lancement du Programme national de construction des logements (PNCL) qui cible les Burkinabè les plus modestes, ceux qui ont entre deux et trois fois le SMIG, et vise à leur donner l'accès à la propriété. Ce programme ambitionne « la mise en place d'un mécanisme pérenne de production de logements décents accessibles à la majorité de la population dont les revenus sont faibles face à des coûts de production de plus en plus élevés. » Des bénéficiaires qui doivent être en capacité d'amortir le coût d'acquisition sur 10-15 ans.

Le PNCL comprend quatre composantes, dont l'amélioration du cadre réglementaire et institutionnel, l'assistance à l'auto-construction et l'amélioration de l'offre de logements divisée en trois sous-composantes : construction de cités dans toutes les communes, construction de cités mixtes de logement et construction d'immeubles collectifs de logement. Comme innovation, un dispositif d'assistance à l'auto-construction va permettre aux bénéficiaires de parcelles dans les principales villes de choisir un logement à partir d'un catalogue de plans et de bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

Pour structurer efficacement le financement de ce vaste programme, le gouvernement qui, seul, ne peut en supporter le coût chiffré à plus de 494 milliards de FCFA, a fait le choix d'un partenariat public-privé : l'État est responsable de la mobilisation et de l'aménagement du foncier à hauteur d'environ 85 milliards de FCFA, et la construction des logements est assurée par les promoteurs immobiliers accompagnés des banques et autres institutions de financement. Et pour

ceux qui s'inquiètent de la capacité de ces différents acteurs à atteindre les objectifs fixés à l'échéance de 2020, le ministre de l'Habitat se veut rassurant : « Ce programme a été conçu de manière rigoureuse et le planning d'exécution d'ensemble est élaboré de façon à donner toutes les chances aux activités identifiées d'être réalisées dans les délais. Il importe de signaler que le programme ne doit pas être perçu en tranches annuelles, mais plutôt en groupes d'activités. Il y a d'abord eu l'enregistrement de la demande, mené plus ou moins en parallèle de la mobilisation des terrains, avec un taux de mobilisation de plus de 95 %. Nous sommes actuellement en phase d'aménagement des terrains et de construction des logements. Pour les autres tranches, le programme connaîtra un coup d'accélérateur. » La première tranche de 5 000 logements a été confiée aux 17 promoteurs immobiliers retenus, et ceux qui ne remettront pas les clés dans les délais et suivant les exigences de qualité définies dans le cahier des charges ne pourront pas postuler pour les tranches à venir.

En matière de planification de l'extension et de l'occupation de l'espace urbain, les villes du Burkina Faso ont été dotées d'instruments comme les Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme pour une quinzaine de communes fortement peuplées, et les Plans d'occupation pour plusieurs autres circonscriptions administratives. Par ailleurs, une stratégie de résorption de l'habitat spontané a été élaborée dans les 13 capitales régionales. Partant de cette dynamique, le bilan de l'année 2018 devrait être, estime le Premier ministre, encore plus fructueux : « Les perspectives de 2018 porteront essentiellement sur l'accélération de la construction de logements sociaux et économiques, l'aménagement de voiries primaires dans les grandes villes, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de résorption des zones d'habitat spontané dans les principales villes du Burkina Faso, et enfin l'opérationnalisation de la loi portant bail d'habitation privée au Burkina Faso. »

Christian Kouamen

« LA CITÉ DE LA DIASPORA EST ESTIMÉE À PLUS DE 1 000 LOGEMENTS »

L'ambitieux chantier des 40 000 logements voulu par le président Roch Marc Christian Kaboré se poursuit : 1 500 sont déjà sortis de terre à Bassinko, et 1 000 autres sont prévus dans la Cité de la diaspora à Ouaga 2000. Maurice Dieudonné Bonanet, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, nous en parle.

« Pour la construction de logements sociaux, je m'engage, d'ici à 2020, à faire de l'accès au logement un droit effectif », avait indiqué le président Kaboré durant sa campagne. Puis il y a eu la mise en œuvre du Programme national de construction (PNCL) de 40 000 logements. Où en êtes-vous à l'approche de 2020 ?

Maurice Dieudonné Bonanet : Comme vous le dites si bien, ce programme est une émanation du programme présidentiel et correspond à un engagement très fort, et même à un défi si nous considérons l'environnement et les ressources insuffisantes pour faire face à tous les secteurs prioritaires. Le président a ainsi fait de la question du logement une priorité, et pas pour simplement relever des défis, mais pour apporter une réponse conséquente à la problématique du logement. Le programme 40 000 logements est une ambition du gouvernement, mais la demande réelle de logements est au-dessus de 40 000 : à la faveur des souscriptions, nous avons enregistré 208 000 inscrits. L'objectif prin-

cipal est de faire émerger un mécanisme pérenne qui permette au Burkina Faso d'avoir un dispositif clair d'accès au logement pour toutes les catégories sociales. Ce n'est pas en un ou deux ans que l'on peut régler le problème de logement dans un pays. Le programme a été mis en forme, les acteurs clés qui interviennent ont été identifiés, et nous sommes dans le processus de production. En 2017, nous avons lancé une tranche de 5 000 logements qui sont aujourd'hui en construction, la tranche 2018 sera étendue jusqu'aux communes rurales, et 2019 verra forcément une accélération en fonction de la mobilisation foncière pour qu'en 2020, on atteigne les 40 000 logements annoncés dans le programme. Nous avons validé la demande par la campagne de souscription, puis nous avons procédé à une mobilisation foncière dans toutes les communes du Burkina Faso. Il s'agit maintenant d'aménager tous les sites mobilisés et de les mettre à la disposition des promoteurs immobiliers choisis pour la construction des logements.

Quelles sont les modalités d'accès pour les ménages burkinabè ? Ces habitations sont-elles également accessibles à l'importante diaspora des Burkinabè en Afrique et en Europe ?

À la suite de la campagne d'inscription qui a permis de cerner la demande de logements, il y a un processus de souscription aux différentes tranches du programme qui, à terme, permet de réaliser un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires de façon totalement transparente. Nos compatriotes de la diaspora ont été pris en compte dans le programme et ils ont même participé à la campagne d'inscriptions. Ils peuvent prétendre acquérir les logements économiques en construction au même titre que les résidents. Outre cette possibilité, le ministère, à travers le CEGECI, a mis en place une opération spéciale qui leur est dédiée, avec des offres attractives pour les motiver à investir dans leur pays, le





Le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Maurice Dieudonné Bonanet, sur les chantiers du 11 décembre 2018 à Manga.

Burkina Faso. La Cité de la diaspora, estimée à plus de 1 000 logements, est l'illustration parfaite de la volonté du président du Burkina Faso d'apporter des solutions aux nombreuses quêtes de logements exprimées par les Burkinabè de l'extérieur.

Qui sont les promoteurs immobiliers en charge d'honorer les engagements du PNCL et, considérant que les classes moyennes burkinabè seront exigeantes sur la qualité des ouvrages, pensez-vous qu'ils satisferont leurs attentes ?

En ce qui concerne le processus de construction des 40 000 logements, 17 promoteurs ont été sélectionnés pour la première tranche à la suite d'une procédure de sélection. C'est vous dire, donc, pour répondre à votre question, que les autres tranches suivront la même procédure. Quant à savoir si ce sont les mêmes qui seront reconduits, la question a déjà trouvé sa réponse : cela dépendra de leurs performances dans la présente tranche. Plus encore : tant qu'un promoteur n'a pas terminé convenablement les travaux confiés, il ne peut pas prétendre à de nouvelles conventions dans le cadre de ce programme. Nous sommes du reste très regardants quant à la qualité des ouvrages. Je puis donc vous rassurer sur la qualité des ouvrages qui seront mis à la disposition des populations, parce qu'une attention particulière sera accordée au suivi des travaux par les cabinets de contrôle commis à la tâche. C'est d'ailleurs pour être à l'abri de désagréments pouvant être causés par des contre-performances des promoteurs que nous avons défini des tranches : ceux qui ne pourront pas remettre les clés dans les délais et suivant les exigences de qualité définies dans le cahier des charges ne pourront pas postuler pour les tranches à venir et se verront même remplacés par les plus performants pour finir les travaux qui leur ont été confiés. Le ministère, au terme de ce programme, va dresser une liste des promoteurs performants et défaillants, et il en tiendra compte pour la

validation des projets immobiliers futurs. Le programme a aussi budgétisé de façon conséquente le suivi-contrôle des chantiers de construction des logements.

En 2018, outre le fait de suivre le bon déroulement du PNCL, quelles sont vos autres priorités ?

Le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH) a principalement pour mission d'encadrer l'urbanisation et de répondre aux besoins des populations en matière d'habitat et de logements. À cet effet, nous disposons principalement de trois programmes opérationnels : le Programme planification et aménagement urbain, le Programme architecture et construction, et enfin le Programme accès au logement. À travers ces programmes, des actions majeures ont pu être réalisées, dont l'élaboration de 13 schémas directeurs d'aménagement urbain (SDAU), le 1^{er} lotissement de 35 chefs-lieux de communes rurales, et enfin les infrastructures du 11 décembre 2018 à Manga, qui comprennent la Cité du 11 décembre, une place de la Nation ainsi qu'une salle polyvalente.

Par ailleurs, il y a une relecture de la réglementation dans le secteur, puisque le ministère date de 2006 et que la réglementation date pratiquement de 2008. La pratique nous conduit à revisiter certaines choses pour être en conformité. Il faut revoir les textes afin d'harmoniser l'accès au foncier destiné la production de logements et également la contribution de l'État dans le processus du logement social. L'aide que l'État doit apporter aux différentes catégories de Burkinabè pour leur permettre d'accéder aux logements, la mise à disposition du foncier, les prêts bonifiés et le FOLOS tel qu'il a été mis en place avec la création de la Banque de l'habitat sont autant de perspectives pour 2018. La loi sur la promotion immobilière est également en relecture pour mieux intégrer les mutations intervenues dans le secteur de l'urbanisme et de l'habitat.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« UN RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE + 212 % PAR RAPPORT À 2016 »

Yacouba Salouka, directeur général du Centre de gestion des cités (CEGECI), a de quoi se réjouir du rythme de construction des programmes de logements sociaux à Gaoua, Bassinko et Bobo-Dioulasso. Un autre défi : la Cité de la diaspora, soit plus de 1 000 logements prévus à Ouaga 2000.

Quel est le bilan du CEGECI en 2017 par rapport à 2016 ? Et où en êtes-vous avec le projet de construire à court terme 1 500 logements sociaux à 15 km au nord de Ouagadougou ?

Yacouba Salouka : Le bilan du CEGECI en 2017 par rapport à 2016 a été satisfaisant. Les soldes significatifs de gestion de la société l'attestent. Nous avons connu une hausse de notre chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent. Nous avons également enregistré un résultat bénéficiaire net en progression de plus de 212 % par rapport à celui de 2016. Quant à l'autre volet de votre question, je tiens à préciser que le CEGECI a atteint son objectif de construire 1 500 logements à Bassinko, à la sortie nord de la ville de Ouagadougou. Nous en sommes aujourd'hui à plus

de 1 600 logements sociaux et économiques réalisés au profit des populations.

Comment évoluent vos trois opérations de logements sociaux à Gaoua, Bassinko et Bobo-Dioulasso démarrées en 2017 ?

Effectivement, dans le cadre du Programme national de construction des 40 000 logements (PNCL), nous avons au cours de l'année 2017 lancé trois opérations de construction de logements sociaux et économiques à Gaoua et à Bassinko, et de logements économiques à Bobo-Dioulasso. Ces opérations démarrées en 2017 ont toutes connu des niveaux de réalisation très appréciables, et nous avons déjà procédé à la réception et à l'attribution d'une grande partie de ces logements.

Bio

Les collaborateurs de Yacouba Salouka, 33 ans, directeur général du Centre de gestion des cités (CEGECI), disent de lui qu'il est « *fort discret et a la capacité de contrôler ses nerfs dans les moments de forte pression* ».

Il fait ses débuts à l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en qualité d'agent du service de l'administration entre 2012 et 2013. De 2013 à 2014, il est agent du service budget et approvisionnements dans le même organisme et, de 2014 à 2017, chef de service de l'équipement et de l'immobilier ayant compétence dans la gestion du patrimoine immobilier et des acquisitions de l'institut : marchés de travaux, fournitures, services et délégations de services publics. En 2017, il est nommé à la tête du CEGECI où, en un an de gouvernance et de gestion, il peut afficher des chiffres flatteurs. « *Nous avons enregistré un résultat bénéficiaire net en progression de plus de 212 % par rapport à celui de 2016* », se réjouit-il.

Issu de la prestigieuse École nationale des Régies financières (ENAREF), Yacouba Salouka est détenteur d'un diplôme de cycle A/finances depuis 2010 et d'une maîtrise en macroéconomie et gestion de l'université de Ouagadougou II depuis 2009. En 2016, il s'est donné pour défi d'obtenir un master professionnel en macroéconomie appliquée et finance internationale à l'Unité de formation et de recherche en sciences économiques et de gestion de l'université Ouaga II. Il a aussi renforcé son expertise avec un certificat de formation en suivi-évaluation des projets et programmes obtenu en 2014 à l'Institut supérieur des sciences de la population de Ouagadougou et, en 2016, il a décroché à la fois un certificat de formation en management et planification et un certificat de formation STATA de l'INSD en partenariat avec un organisme de statistique suédois. Signalons enfin qu'il est membre du conseil d'administration du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ).

En termes de renforcement de capacités, le CEGECI bénéficie-t-il d'une ligne de crédit supplémentaire venant de bailleurs de fonds, ou la question est-elle toujours en discussion ?

Il est vrai qu'au regard des ambitions que nourrit le CEGECI en matière de logements, et surtout de son rôle central dans la déclinaison du Programme 40 000 logements, ses ressources propres ne permettent pas d'y faire face. C'est pourquoi nous faisons recours au partenariat public-privé (PPP) pour la réalisation des différents projets. Nous sommes également conscients du fait que d'autres types de financements du logement plus souples existent et sont plus adaptés : nous parlons bien sûr des ressources concessionnelles à des taux réduits. C'est pourquoi le CEGECI est en contact permanent avec les partenaires financiers aussi bien nationaux qu'étrangers afin de mobiliser ces types de financements. Par ailleurs, le CEGECI a élaboré un

projet de contrat-plan avec l'État qui permettrait, s'il était approuvé, de canaliser et d'encadrer les relations entre ces deux entités en matière de ressources additionnelles.

Quelles sont les actions du CEGECI en 2018 dans le processus de mise en œuvre du Programme 40 000 logements ?

Dans le processus de mise en œuvre du Programme 40 000 logements, le CEGECI demeure un acteur important. Au cours de cette année 2018, le Programme a connu une phase opérationnelle très intéressante. En effet, nous avons signé avec des promoteurs immobiliers des conventions pour la réalisation de logements sociaux et économiques dans toutes les capitales régionales. Nous notons

avec satisfaction la bonne exécution de certaines de ces conventions. Ce qui nous a permis de lancer la campagne de souscription pour les logements déjà

« La cité dédiée à la diaspora est prévue sur l'un des sites les plus attractifs de la capitale au sud de Ouaga 2000. »

construits ou en cours de construction dans la ville de Ouagadougou. Dans les jours à venir, nous procéderons à un tirage au sort public pour déterminer qui sont les bénéficiaires. L'autre action importante, c'est le lancement de la Cité de la diaspora, dont la mise en œuvre a été confiée au CEGECI.

Vous venez effectivement de lancer un ambitieux projet immobilier pour la diaspora. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso, a pris l'engagement d'impliquer davantage les Burkinabè vivant à l'étranger dans la mise en œuvre des politiques de développement du pays, et de promouvoir davantage leur participation aux investissements. S'inscrivant dans cette dynamique, le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH) a pris en compte la diaspora dans le PNCL, et une opération spécifique a été confiée au Centre de gestion des cités, à savoir la réalisation de la Cité de la diaspora. C'est dans ce cadre que le CEGECI a organisé le 11 juillet 2018, sous le haut patronage de son Excellence Monsieur Paul Kaba Thiéba, Premier ministre, chef du gouvernement, la pose de la première pierre de cette cité dédiée à la diaspora. Le projet diaspora est prévu sur l'un des sites les plus attractifs de la capitale burkinabè, à Guiguemtenga, au sud de Ouaga 2000. C'est une cité futuriste de plus mille logements économiques et de standing qui sera réalisée. Pour la tranche de 2018, ce sont des logements pavillonnaires de types F3, F4 et F5. Les souscriptions sont ouvertes et les formulaires peuvent être téléchargés sur le site Web du CEGECI ⁽¹⁾.

*Propos recueillis par
Louise Bibalou-Durand*

⁽¹⁾ www.cegeci.bf



Yacouba Salouka,
directeur général du Centre
de gestion des cités.

« AMÉNAGER DE NOUVELLES SECTIONS À BOBO 2010 EST UNE PRIORITÉ EN 2018 »

Depuis son arrivée à la tête de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR), Claude Obin Tapsoba ⁽¹⁾ a mis l'accent sur la gouvernance et la transparence. En témoignent les nouvelles procédures de commercialisation des parcelles ou la création d'une commission d'attribution et de retrait des parcelles.



Claude Obin Tapsoba, directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains.

Ahmed Tempobou Ouloba

12,604 milliards de FCFA en 2016 à 13,446 milliards en 2017 grâce aux opérations spéciales de commercialisation de parcelles sur les sites de Cissin (ex-ASECNA) à Ouagadougou, Dédougou, Bobo-Dioulasso, Tougan et Garango. L'équilibre financier de la SONATUR s'est également amélioré: le ratio de financement des emplois stables s'est accru et est demeuré supérieur à l'unité sur l'exercice. La capacité d'endettement a suivi la même tendance haussière, passant de 0,89 en 2016 à 1,01 en 2017. On note cependant une baisse du CA, passé de 9,121 milliards de FCFA en 2016 à 6,901 milliards suite à la diminution du volume des ventes de la société. Le bilan de l'exercice 2017 est donc satisfaisant mais des efforts doivent être consentis pour inverser la tendance baissière du chiffre d'affaires.

Quel volume de parcelles doit être mis en vente en 2018 et les acquéreurs doivent-ils s'attendre à des changements dans les procédures ?
En 2018, le nombre de parcelles mises en vente par la SONATUR

Quel bilan faites-vous de l'exercice 2017 de la SONATUR ?

Claude Obin Tapsoba : L'analyse des grandes masses du bilan de l'exercice 2017 de la SONATUR montre une amélioration des capitaux propres et des ressources stables de 344,531 millions de FCFA chacun entre 2016 et 2017. La trésorerie nette de la société est passée de

diminue du fait du changement de stratégie de commercialisation. On sait que la mission première de la SONATUR est d'acquérir des terres et de les aménager en vue de commercialiser les parcelles viabilisées: l'aménagement de la voirie et de l'assainissement ainsi que la connexion aux réseaux d'eau potable et d'électricité sont donc assurés sur ses sites. Or, depuis

quelques années, il a été commercialisé des parcelles ne répondant pas aux standards de la société. Sous l'impulsion du ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat et de son conseil d'administration, la SONATUR a décidé de conduire désormais sa mission conformément à ses standards et dans le respect des exigences de sa clientèle. Ainsi, elle ne devra plus commercialiser de parcelles non viabilisées. Cette rupture occasionne une baisse des parcelles disponibles pour la commercialisation, et par conséquent du chiffre d'affaires, mais elle permettra à la SONATUR de repartir du bon pied et, à terme, de soigner son image. Quant à la méthode de vente, trois procédures ont été approuvées pour la commercialisation des parcelles : l'adjudication, la vente sur dossier et le gré à gré soutenu par des critères prédéfinis. La direction générale décide de la procédure à utiliser en fonction du contexte du moment.

Le rapport 2016 de la Cour des comptes remis au chef de l'État en janvier dernier indique des irrégularités dans la gestion de la SONATUR entre 2014 et 2015. Aujourd'hui, avec la nouvelle direction que vous incarnez, quels sont les efforts fournis en termes de gouvernance et de transparence ?

En effet, nous avons pris service dans un contexte particulier où la gouvernance et la transparence au sein de la société étaient décriées. Des mesures ont été prises dès notre entrée en fonction pour améliorer la

Plus que jamais, la SONATUR est engagée dans un processus de mutation qui met la satisfaction du client au premier rang de ses objectifs.

gouvernance de la société. Ainsi, nous avons d'entrée de jeu réalisé un état des lieux avec un diagnostic impliquant le personnel. Les résultats ont permis de prendre des dispositions telles que les nouvelles procédures de commercialisation des parcelles viabilisées, qui ont été approuvées par le conseil d'administration, la remise à niveau du logiciel de gestion des parcelles de la SONATUR, la création et la mise en fonctionnement d'une commission d'attribution et de retrait des parcelles, l'automatisation des attributions avec une rigoureuse séparation des tâches pour éviter les incompatibilités et les conflits d'intérêts, et enfin la restitution à leurs destinations d'origine de certaines réserves morcelées, pour ne citer que celles-ci. Par ailleurs, tout en renforçant le dispositif de contrôle interne, il a été mis en place des règles qui favorisent la transparence et un traitement équitable des partenaires que sont nos

clients. Une campagne de communication régulière est déroulée à cet effet. Le système d'information de la SONATUR, à travers ses différentes applications, a été revu de fond en comble, avec comme fil conducteur la définition des accès basée sur la séparation des tâches. Le manuel des procédures a aussi été refondé, et un code d'éthique et de déontologie a été élaboré et paraphé par l'ensemble du personnel. Toute modestie gardée, je puis affirmer qu'avec toutes ces mesures, le passif de la société ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir.

Quel rôle joue la SONATUR dans le cadre du PNDES et quelles sont vos priorités pour 2018 ?

S'agissant du PNDES, pour permettre aux populations de vivre dans un cadre agréable, la SONATUR mettra à leur disposition non seulement des parcelles viabilisées sur ses sites de Bobo-Dioulasso, Saaba et Silmiougou, mais elle s'investira également dans le développement immobilier avec la construction d'immeubles collectifs de logements et de plateaux de bureaux.

Les priorités de la SONATUR pour l'exercice 2018 sont donc principalement axées sur l'aménagement de nouvelles sections sur le site de Bobo 2010, la viabilisation des sites de Silmiougou et de Saaba ainsi que la poursuite de l'aménagement de sites anciens à Ouagadougou, Garango et Tougan. Au-delà des activités ayant trait à notre cœur de métier, l'aménagement, nous travaillerons à satisfaire les exigences toujours

accrues de notre clientèle. À cet effet, un accent est mis pour la migration de notre système de management de la qualité vers la norme ISO 9001 version 2015. Il faut aussi retenir la volonté de la société d'assurer sa responsabilité sociétale par la réalisation d'infrastructures

communautaires au profit des populations riveraines des sites SONATUR, le soutien au secteur de la santé – qui se manifestera par le biais de dotations ou de prises en charge du traitement de maladies telles que le Noma, la déficience mentale des enfants, les fistules obstétricales, le cancer, les insuffisances rénales, etc. – et à la protection de l'environnement par des actions de reboisement ou l'appui à des structures qui œuvrent dans ce domaine. Plus que jamais, la SONATUR est engagée dans un processus de mutation qui met la satisfaction du client au premier rang de ses objectifs. Cet engagement lui permettra par ailleurs de pérenniser la situation financière de la société en prenant une plus grande part du marché du logement au Burkina Faso.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

⁽¹⁾ Cet entretien a été réalisé avant le 24 juillet 2018, date de la nomination en Conseil des ministres du nouveau directeur général de la SONATUR.



« Amener le citoyen à être un véritable acteur de développement »

ORGANES DE GESTION

Le FAPE est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion. Placé sous les tutelles technique du ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles et financière du Ministère de l'Économie, des Finances, et du Développement, le FAPE est administré par trois (3) organes qui sont :

- Le Conseil d'Administration
- Le Comité de Prêt
- La Direction Générale du Fonds

FORMES D'INTERVENTION

Les interventions du Fonds peuvent revêtir les formes suivantes :

- Financement direct
- Préfinancement des marchés
- Co-financement

LIMITES D'INTERVENTION

Les crédits accordés par le FAPE sont fixés comme suit :

- Montant plancher : 1 500 000 FCFA
- Montant plafond : 10 000 000 FCFA

SECTEURS D'ACTIVITES	TAUX D'INTERETS APPLIQUES
Agriculture Élevage	8 %
Artisanat et Transformation des produits locaux	10 %
Commerce Prestations de services Transport Bâtiment et Travaux Publics	12 %
Projets présentés par les Personnes handicapées	4 %

PUBLIC CIBLE

- Toute personne physique âgée de 18 ans au moins et de 60 ans et plus ;
- Les personnes morales : entreprises, sociétés ;
- Les associations ;
- Les groupements.

CONDITIONS D'OCTROI DE PRÊT

Les financements du FAPE sont accessibles aux conditions suivantes :

- 1- Adresser au Directeur Général du Fonds une demande précisant l'objet et le montant de la requête ;
- 2- Déposer un projet de création ou d'extension d'entreprise, rédigé conformément au canevas du FAPE ;
- 3- Joindre au dossier une copie de la garantie proposée (titre foncier, carte grise de véhicule, bulletin de salaire de l'aval, caution solidaire, nantissement...) ;
- 4- Participer aux actions de formation et d'encadrement proposées par le Fonds.

DIRECTION GÉNÉRALE

Ouagadougou – 01 BP 6496
Tél. : + 226 25 31 51 78
E-mail : fape@fasonet.bf

REPRESENTATIONS

Bobo Dioulasso
Kodougou
Ziniaré
Tenkodogo
Ouahigouya
Fada N'Gourma
Kaya
Dori
Banfora
Dédougou
Gaoua
Manga

Tél. : + 226 20 98 55 30
Tél. : + 226 25 44 17 88
Tél. : + 226 25 30 97 44
Tél. : + 226 24 71 07 75
Tél. : + 226 24 55 34 62
Tél. : + 226 24 77 17 80
Tél. : + 226 24 45 19 81
Tél. : + 226 24 46 06 42
Tél. : + 226 20 91 09 55
Tél. : + 226 20 52 11 93
Tél. : + 226 20 90 09 08
Tél. : + 226 25 40 02 28

DES EMPLOIS DÉCENTS CONTRE LE RÈGNE DE L'INFORMEL

Au Burkina Faso, le gouvernement de Paul Kaba Thiéba, déterminé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), s'est engagé à créer des emplois décents pour réduire l'ampleur du secteur informel.

Bien qu'encore occupées à colmater les dernières brèches des crises socio-politiques et attaques terroristes récentes, les autorités burkinabè s'attèlent à offrir à leurs populations des emplois décents à travers la mise en œuvre d'un nombre important de politiques, programmes et réformes. Le Plan national de développement économique et social (PNDES) ambitionne de doubler le volume des emplois productifs durant cinq ans, soit de 2016 à 2020. Adopté en juillet 2016, il a pour mission de faire passer le nombre moyen d'emplois productifs créés de 22 700 en 2015 à plus de 50 000 sur la période 2016-2020.

Dans le cadre de cet ambitieux plan, les autorités du Faso ont lancé dès en novembre 2016 le Programme d'insertion socio-professionnelle des jeunes (PISJ) visant à créer 13 500 emplois directs, dont 11 000 temporaires, pour lutter contre le chômage. Estimé à près de 5 milliards de FCFA, le PISJ est particulièrement destiné à enrayer le sous-emploi des jeunes. Il s'articule en quatre composantes, dont celle des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) qui doit aboutir au recrutement de 10 950 jeunes au profit des villes et chefs-lieux de provinces, et celle de l'employabilité concernant les jeunes diplômés et dévolue à l'acquisition, pour 500 d'entre eux, d'une expérience professionnelle grâce à un stage de pré-emploi.

Pour promouvoir l'auto-emploi, il est également prévu que 1 000 jeunes soient formés aux métiers agricoles et installés avec des kits, et que 500 autres voient leurs projets financés par le programme. Car outre le PISJ, le gouvernement a validé en mai dernier le Programme d'urgence pour la relance industrielle, qui devrait permettre la création de 83 500 emplois directs. Afin de porter le taux de croissance des produits agricoles de 12 % en 2015 à 25 % en 2020, ce document est aussi un instrument d'opérationnalisation de la politique du secteur de la planification intitulée « Transformation industrielle et artisanale », en vertu de laquelle les secteurs prioritaires ont été sélectionnés sur la base de leur potentiel d'emplois,

de la disponibilité des matières premières ainsi que de leur potentiel d'exportation: il s'agit des filières bétail-viande, coton-textile, carrière-matériaux de construction, fruits et légumes. Les résultats attendus du programme d'urgence sont, en plus de la création des 83 500 emplois directs, celle de 620 000 emplois indirects grâce au développement induit.

Le chômage était de l'ordre de 6,6 % en 2014, avec un taux plus élevé en milieu urbain (7,1 %) et un taux de sous-emploi de 15,6 %. Le chômage concerne majoritairement les jeunes, avec un taux de 8,1 % pour la population âgée de 15 à 24 ans. Et le secteur informel reste le principal pourvoyeur d'emplois dans ce pays, selon le *Profil du Pays* publié en 2017 par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA): « *Au Burkina Faso, le nombre d'emplois formels est estimé à seulement 685 625, dont 154 846 (22,6 %) agents de l'État et 530 679 (77,4 %) travailleurs du secteur privé immatriculés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). La proportion des femmes varie entre 21,6 % dans le secteur privé et 33,3 % dans le secteur public.* »

Le PNDES ambitionne de créer plus de 50 000 emplois productifs durant cinq ans, soit de 2016 à 2020.

Les mesures pour attirer l'investissement privé ont notamment suscité l'essor du sous-secteur minier, mais d'autres initiatives comme le programme Burkina Startups, financé à hauteur de 15 millions d'euros sur cinq ans, se révèle innovant et porteur d'espoir. « *Il s'agit de financer les startups, c'est-à-dire les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance qui mettent la jeunesse à contribution. Notre gouvernement met un accent particulier sur ce type de financement de projets structurants propre à générer une transformation de notre économie* », indique Wendkouny B. Parfait Kemde, directeur général du Fonds burkinabè de développement économique et social en charge du programme Burkina Startups (*lire son interview p. 96-97*).

Thérèse Isseki

« IL FAUT ŒUVRER À PERMETTRE AUX JEUNES DE CRÉER EUX-MÊMES LEUR EMPLOI »

Dr Smaïla Ouédraogo, ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles, entend cette année réformer l'Agence nationale pour l'emploi et les fonds de financement pour les rendre plus efficaces dans leurs missions de promotion de l'auto-emploi, et va créer une Agence nationale de la formation professionnelle.

Depuis votre installation à la tête du ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles (MJFIP), vous avez l'ambition d'associer la jeunesse à la production de la richesse nationale. Quels objectifs visez-vous dans la nouvelle vision de votre département ?

Dr Smaïla Ouédraogo : Mon département ambitionne de réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes, et de renforcer leur conscience citoyenne et patriotique. Pour cela, il faut d'une part améliorer l'employabilité des jeunes, c'est-à-dire leur permettre d'acquérir des aptitudes et des compétences en phase avec les besoins de l'économie et du marché de l'emploi, et d'autre part promouvoir au sein de la jeunesse l'éducation permanente à la citoyenneté et au patriotisme.

Sachant que la population burkinabè compte 70 % de jeunes âgés de moins de 25 ans et environ 50 % de moins de 15 ans, comment analysez-vous les maux ou les handicaps qui pénaliseraient la jeunesse burkinabè ?

Les principaux maux qui minent l'épanouissement des jeunes Burkinabè sont le chômage et le sous-emploi, et leurs effets pervers. Les solutions envisagées s'inscrivent principalement dans quatre axes d'intervention. Le premier axe porte sur l'amélioration de l'employabilité des jeunes. Le deuxième axe, à savoir le renforcement des capacités à créer des emplois au profit des jeunes, vise à promouvoir l'auto-emploi comme alternative au chômage : ainsi, il s'agit d'œuvrer à permettre aux jeunes de créer eux-mêmes leur emploi et d'être de potentiels employeurs pour d'autres jeunes. Le



Dr Smaïla Ouédraogo, ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Amédée Yempouba - Ouagadougou

troisième axe, l'amélioration de la qualité des emplois, prend en compte le défi de la réduction du sous-emploi et de la précarité des emplois existants, orientation qui consiste à renforcer la productivité de l'emploi des jeunes et à assurer un meilleur accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi à travers des actions de développement de leurs micro et petites entreprises. Le quatrième axe, le renforcement de la conscience citoyenne des jeunes, vise à apporter des solutions à l'incivisme galopant caractérisé par la perte des repères et le relâchement des valeurs civiques, morales, culturelles et sociales en travaillant au renforcement de la conscience citoyenne au sein de la jeunesse.

En juin dernier, vous avez lancé la 13^e édition du « Grand Prix de l'économie informelle » parrainé par la Chambre de commerce du Burkina-Faso. Les distinctions ou les lots peuvent-ils servir de leviers pour aider à construire un projet économique ?

L'organisation du concours « Grand Prix de l'économie informelle » vise à améliorer la contribution du secteur

« Mon département ambitionne de réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes ainsi que de renforcer leur conscience citoyenne et patriotique. »

informel à l'émergence d'un secteur moderne et au développement socio-économique du Burkina Faso. Il s'agit de promouvoir le glissement progressif des unités informelles vers des unités mieux structurées et plus modernes afin de favoriser plus de création d'emplois décents. Pour ce faire, nous allons à la rencontre des acteurs du secteur informel afin de les sensibiliser sur certaines thématiques comme le civisme fiscal, l'hygiène et la sécurité au travail, l'extension des prestations de sécurité sociale aux travailleurs de l'économie informelle à travers, notamment, l'assurance volontaire de la Caisse nationale de Sécurité sociale, les avantages liés à l'adhésion aux Centres de gestion agréés, les techniques et outils de gestion d'une micro-entreprise, etc. Nous utilisons également les organisations professionnelles et les radios locales pour faire passer les communiqués afin d'informer le plus grand nombre de jeunes. Pour l'édition 2018, ce sont environ 1 260 travailleurs qui seront sensibilisés autour de ces thématiques. Pour ce qui concerne les

prix servis, ils varient entre 300 000 et 1 000 000 FCFA selon qu'il s'agit d'un grand prix ou de prix spéciaux. Ce sont essentiellement des prix d'encouragement qui peuvent non seulement contribuer à renforcer les unités économiques des lauréats, mais aussi et surtout encourager la dynamique de formalisation de leurs unités économiques.

Pour 2018, quels sont les objectifs inscrits sur la feuille de route de votre ministère ?

Au titre de l'année 2018, nous prévoyons, entre autres, la restructuration et la dynamisation du Conseil national de l'emploi et de la formation professionnelle, la rationalisation des projets et programmes de promotion de l'emploi à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme intégré de création d'emplois au profit de toutes les couches sociales, la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi pour plus d'efficacité dans ses actions d'intermédiation et de promotion de l'auto-emploi, la création de l'Agence nationale de la formation professionnelle, la mise en place d'un méca-

nisme d'accompagnement des groupements et associations de jeunes et de femmes à l'installation de petites unités économiques en lien avec les potentialités locales, la réforme des fonds de financement placés sous la tutelle

de mon département, qui devrait aboutir à la mise en place d'un fonds unique de financement des projets des jeunes, l'organisation des mouvements et associations de jeunes pour une meilleure participation au processus de développement économique et social, et enfin la mise en œuvre de l'initiative Youthconnekt Burkina, qui est constituée d'un ensemble d'actions de promotion de l'épanouissement socio-économique des jeunes.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Le docteur Smaïla Ouédraogo, ancien député au Parlement, ancien ministre de la Santé, enseignant-chercheur à la faculté de médecine de l'université Ouaga 1 P^r Joseph Ki-Zerbo, est actuellement le ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles. Médecin épidémiologiste, il totalise plus de 15 ans de travail de terrain, de soins aux patients, de gestion d'équipe, de consultance et de recherche axée en particulier sur la santé maternelle et infantile en Afrique subsaharienne. Il est à ce jour l'auteur de nombreux articles scientifiques et de plusieurs communications à des congrès scientifiques nationaux et internationaux. Il a été responsable du service de planification et d'information hospitalière du Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo, et chef du service de Lutte contre la maladie à la Direction régionale du Centre-Ouest du Burkina Faso. Il a également géré des projets de santé maternelle et infantile financés par l'Union européenne et la fondation Bill et Melinda Gates. Enfin, il fut aussi membre de l'équipe de consultants du Programme des Nations unies pour le développement qui a accompagné son pays dans le processus d'élaboration de l'agenda « poste 2015 ».

« EN 2017, UN TOTAL DE 1 754 PROJETS FINANÇÉS POUR 9 033 EMPLOIS CRÉÉS »

Le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) que dirige Karidiatou Dao-Ouédraogo a participé à la mise en œuvre du Programme d'autonomisation économique prévu pour s'étendre jusqu'en 2020 et dont l'objectif est de créer des emplois pour les jeunes diplômés d'un bac + 2 minimum.

L'appui à la création d'emplois ainsi qu'à la promotion et à la consolidation des emplois existants par le financement des projets est votre activité centrale. Quel bilan pouvez-vous dresser pour 2017 sur tout le territoire burkinabè ?

Karidiatou Dao-Ouédraogo : Effectivement, les crédits que nous accordons ont pour objectif à terme de promouvoir l'auto-emploi et l'emploi. Pour 2017, notre bilan est très satisfaisant au regard de l'enveloppe financière que nous avons obtenue. En 2017, le prêt que nous avons reçu de la BADEA nous a été d'un grand apport et nous avons financé à hauteur de 1,527 milliard de FCFA un total de 606 projets, ce qui nous a permis de créer/consolider 4 882 emplois. Ces financements ont concerné l'ensemble des 13 régions du Burkina, avec un accent particulier pour les régions du Sahel et du Nord en raison du faible engouement de leurs populations pour nos produits. Nous avons voulu les inciter à nous proposer leurs projets, qui devraient contribuer au développement de leurs régions respectives.

Sur les 13 régions, pourquoi avoir accentué vos actions dans le Sahel et le Nord, et particulièrement dans le secteur de l'élevage ?

Pour ce qui concerne le Sahel, le gouvernement mène en faveur du développement de la région une politique particulière dans laquelle le FAPE s'est inscrit pour ne pas être en marge. Cette politique vise non seule-

ment à renforcer le dispositif sécuritaire de la région, mais aussi à promouvoir toute action d'incitation à l'entrepreneuriat. Les études sur les filières porteuses de ces deux régions révèlent que l'élevage est l'un des secteurs prometteurs, mais aussi que leur configuration géographique est favorable à cette activité. Notre *credo* n'a pas changé : nous sommes persuadés que nous pouvons « faire de nos promoteurs de véritables acteurs de développement ».

Après l'élaboration du Plan stratégique de développement (PSD), quelles actions comptez-vous initier pour sa mise en œuvre ?

Merci de cette nouvelle occasion de présenter les réalisations du FAPE. En effet, le BIT (Bureau international du travail) nous a accompagnés dans l'élaboration de notre Plan stratégique de développement (PSD). Nous envisageons maintenant d'engager un processus de mobilisation de ressources afin de le mettre en œuvre. Ce projet revêt une grande importance pour notre structure car, de la création du FAPE à nos jours, cela fait 20 ans que la structure exerce ses activités au bénéfice des exclus du système financier classique en vue de mettre en application la politique du gouvernement du Burkina Faso. En 20 ans, nous avons créé/consolidé 19 760 emplois, injecté 8 940 357 386 FCFA dans l'économie nationale pour 3 240 projets financés. Aujourd'hui, plusieurs changements sont intervenus dans la configuration économique de notre pays, et il est nécessaire d'innover en matière de financements en jouant sur des leviers de croissance plus efficaces. C'est ce à quoi nous voulons aboutir si nous sommes accompagnés dans la mise en œuvre du PSD.

Comment mesurez-vous l'impact de ces résultats dans les régions du Nord et du Sahel ?

Les réalisations du FAPE ont permis de créer et

Bio

Karidiatou Dao-Ouédraogo, juriste, inspecteur du Trésor et titulaire d'un master en gestion des ressources humaines, compte dix années d'expérience au sein de la Fonction publique. De son parcours professionnel, on retient qu'elle a passé 7 ans et demi au ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID) et 3 ans et demi au ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles (MJFIP) en tant que directrice générale du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE).

de consolider 270 emplois dans les régions du Nord et du Sahel pour une enveloppe financière globale de l'ordre de 96,5 millions de FCFA. Elles représentent 13 % de notre financement global dans le secteur de l'élevage. En raison de la spécificité de ces régions, notamment leur proximité avec la frontière du Mali,

« Les réalisations du FAPE ont permis de créer et de consolider 270 emplois dans les régions du Nord et du Sahel pour une enveloppe financière globale de l'ordre de 96,5 millions de FCFA. »

et pour répondre à une demande certes croissante mais en deçà de leur potentiel, l'enveloppe financière a connu une hausse de l'ordre de 250 %, soit près de trois fois le montant des financements de l'année dernière. Il est certain que l'on ne peut prétendre toucher un large public avec des moyens réduits ! Nous sommes en négociations avec les autorités afin de bénéficier auprès de la BADEA d'une seconde ligne de crédit qui serait éventuellement plus importante que la première, mais nous attendons aussi des réponses positives (du moins nous l'espérons) de nos potentiels partenaires financiers. Nous avons élaboré notre PSD courant 2016 avec l'appui du BIT, et notamment de sa filiale d'Abidjan, et sa mise en œuvre nécessite une enveloppe financière de l'ordre de 15,112 milliards de FCFA que nous espérons collecter auprès de divers bailleurs potentiels.

En 2016 et 2017, quels sont les résultats obtenus par le FAPE, en particulier en zone rurale ?

Sur ces deux années, nos financements ont bénéficié à 415 personnes vivant en milieu rural à raison de 969 100 000 FCFA injectés dans les mêmes zones. Cela fait une moyenne d'environ 2 335 000 FCFA par projet financé, ce qui n'est pas négligeable. Les rapports de suivi-évaluation de ces projets montrent une nette amélioration des conditions de travail et du niveau de vie de nos promoteurs. En effet, plusieurs d'entre eux estiment d'un apport considérable les formations en gestion simplifiée de la microfinance et en responsabilité sociétale que nous dispensons à leur intention. Les résultats, bien qu'assez satisfaisants, restent perfectibles puisque nos financements ont permis de créer/consolider 3 480 emplois en milieu rural, principalement dans les secteurs agropastoral, la transformation et le commerce.

Quel est, un an après et de manière globale, le bilan du Programme d'autonomisation économique des

jeunes et des femmes (PAE/JF) lancé le 25 juin 2017 par le Premier ministre ?

Effectivement, en tant qu'instrument de mise en place de la Politique nationale de l'emploi, le FAPE, avec les autres fonds de financement du MJFIP, a participé en 2017 au Programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF). La participation à ce programme a permis au FAPE de financer 1 148 projets pour un montant global de plus de 1,156 milliard FCFA à raison de 4 151 emplois créés et/ou consolidés. Cette expérience est très enrichissante sur le plan

humain car elle permet d'estimer au mieux les attentes des publics cibles les plus vulnérables. Les offres du FAPE étaient dirigées vers les jeunes diplômés d'un niveau minimum bac + 2. Ces derniers ont été très nombreux à répondre à l'appel à projets, et nous continuons de suivre leurs activités tout en espérant qu'ils se démarqueront positivement et seront un exemple pour les futurs bénéficiaires de ce programme prévu pour s'étendre jusqu'en 2020.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Karidiatou Dao-Ouédraogo,
directrice générale du Fonds
d'appui à la promotion de l'emploi.

Retrouvez

LE PLUS
DU
MAG

Diffusion le mardi

20h 00 GMT

Rediffusions

lundi 08h 30 GMT

Jeudi 17h 15 GMT

Vendredi 20h 00 GMT

Samedi 14h 30 GMT

vxAfrica



23



288



654



555



171



475



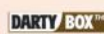
589



33



661



650



824



218



17



191

■ Régime d'assurance maladie universelle

LE RAMU EN PHASE D'OPÉRATIONNALISATION

Institué en 2015 par le Conseil national de transition (CNT), le Régime d'assurance maladie universelle (RAMU) est doté depuis janvier 2018 d'un calendrier d'opérationnalisation adopté en Conseil des ministres.

Inscrite dans le deuxième axe du Plan national de développement économique et social (PNDES), l'opérationnalisation du Régime d'assurance maladie universelle (RAMU), projet considéré comme innovant en matière de protection sociale, constitue un acte majeur posé par le gouvernement burkinabè. Après bien des atermoiements depuis la prise de décision de sa création, il semblerait que le dispositif soit en bonne voie de concrétisation. Pour le D^r Yves Kinda, « après l'élection du président Roch Marc Christian Kaboré, il y a eu une volonté forte de mettre en place le système, en commençant par les enfants et les femmes enceintes ».

Les premiers jalons du RAMU ont été posés au premier semestre de 2018 pour la création de deux caisses distinctes destinées respectivement aux civils et aux militaires : la Caisse d'assurance maladie des armées (CAMA) pour les militaires et leurs familles et la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) pour les employeurs et employés du public et du privé ainsi que pour les acteurs du secteur informel. « Le gouvernement s'est engagé dans la mise en œuvre d'un régime d'assurance maladie universelle (RAMU) avec 2 caisses distinctes, celle des armées et celle des civils. Pour les civils, cet engagement s'est matérialisé par la création d'une Caisse nationale d'AMU (CNAMU) par décret n° 2018-0265/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 9 avril 2018 pour opérationnaliser ce RAMU. La CNAMU, selon ses statuts particuliers approuvés par décret n° 2018-0331/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 24 avril 2018 est, entre autres, chargée d'assurer l'affiliation des employeurs et l'immatriculation des assurés, l'encaissement et le recouvrement des cotisations, ainsi que le conventionnement », a déclaré le professeur Nicolas Meda, ministre de la Santé (lire son interview p. 74-75).

Mais une fois posées les modalités de son existence administrative, qu'en est-il maintenant de son effectivité ? « Un directeur général a été nommé en Conseil de ministres du vendredi 13 juillet 2018. Pour les militaires, les études de faisabilité ne sont pas encore finalisées. Très bientôt, la caisse d'assurance maladie de l'armée sera également créée par le gouvernement.

La prise successive de tous ces actes montre la volonté manifeste du gouvernement d'opérationnaliser l'assurance maladie au Burkina Faso », répond le ministre de la Santé.

Une gratuité déjà en vigueur

Il convient de préciser que la prise en charge totale des soins n'est pas une absolue nouveauté au Burkina Faso. De fait, en Conseil de ministres du 2 mars 2016, le gouvernement du Burkina Faso a décrété la gratuité des soins au profit des femmes et des enfants de moins de 5 ans. « La mise en œuvre de cette mesure sociale a été progressive. Elle a commencé le 2 avril 2016 dans trois régions (Centre, Hauts-Bassins, Sabel) avant d'être généralisée à l'ensemble du territoire national à partir du 1^{er} juin 2016. À ce jour, toutes les structures sanitaires publiques mettent en œuvre ces mesures de gratuité, de même que certaines unités sanitaires privées, sur la base d'une convention signée avec le ministère de la Santé », précise le professeur Meda.

Et cette première expérience est riche d'enseignements concernant l'adhésion des populations, qui s'est révélée bonne puisque les bénéficiaires se comptaient en millions en 2017, la disponibilité des prestations, avec 16 920 745 prestations (consultations, accouchements et césariennes) servies la même année, les mécanismes de contrôle mis en place pour éviter les fraudes ou encore l'implication du personnel soignant, qui a déployé des trésors d'organisation pour gérer le surcroît de travail.

En somme, une expérience capitalisée qui pourra être mise à profit dans la gestion du RAMU, y compris en matière de gestion financière. « Étant donné que les mesures de gratuité des soins couvrent déjà environ 25 % de la population, il apparaît plus efficient d'exploiter le potentiel de cette stratégie pour asseoir l'assurance maladie. Donc, une fusion de la gratuité dans la Caisse nationale d'assurance maladie universelle sera plus bénéfique car elle permettra de mieux gérer les ressources financières dans un seul canal et d'éviter la fragmentation des sources de financement de la santé », conclut le ministre de la Santé.

Janis Yorobo

« LE COÛT DE LA GRATUITÉ DES SOINS MATERNELS S'ÉLÈVE À PLUS DE 30 MILLIARDS DE FCFA »

Le Pr Nicolas Meda, ministre de la Santé, revient sur le bilan et le coût des mesures de gratuité des soins maternels et infantiles ainsi que sur les efforts déployés par son département sur la mise en place à venir du régime d'assurance maladie universelle (RAMU).

Depuis 2016, votre gouvernement a mis en œuvre l'un des engagements du président du Faso : les mesures de gratuité des soins maternels et infantiles commencées à Djibo, dans la région du Sahel. Ce programme passé par une phase pilote est-il déjà répandu dans le pays ?
Pr Nicolas Meda : Effectivement, en Conseil de ministres du 2 mars 2016, le gouvernement du Burkina Faso a décrété la gratuité des soins au profit des femmes et des enfants de moins de 5 ans. La mise en œuvre de cette mesure sociale a été progressive. Elle a commencé le 2 avril 2016 dans trois régions (Centre, Hauts-Bassins, Sahel) avant d'être généralisée à l'ensemble du territoire national à partir du 1^{er} Juin 2016. À Djibo, c'était plutôt le lancement officiel fait par le Premier ministre le 2 mai 2016. À ce jour, toutes les structures sanitaires publiques mettent en œuvre ces mesures de gratuité, de même que certaines unités sanitaires privées, sur la base d'une convention signée avec le ministère de la Santé.

Quel est le bilan de ce programme au bout d'un an d'application ?

Globalement, le bilan est positif pour cette mesure sociale. Par exemple pour l'année 2017, il y a la bonne disponibilité des prestations gratuites, biens et services. Chaque formation sanitaire, en fonction de son

« À ce jour, ces mesures de gratuité sont aussi valables auprès de certaines unités sanitaires privées sur la base d'une convention signée avec le ministère de la Santé. »

niveau, offre un paquet de soins gratuits et, si son plateau technique est dépassé, en réfère. Il y a certes des cas de ruptures en médicaments, mais on note que globalement, tous les biens et services gratuits – actes de consultation et d'intervention, examens complémen-

taires, séjour hospitalier, évacuations et médicaments – ont connu une bonne disponibilité en 2017, de l'ordre de 80 % selon les rapports de contrôles de l'effectivité réalisés par les ONG indépendantes. On estime à des millions les bénéficiaires des mesures de gratuité des soins. Pour l'année 2017, les formations sanitaires ont offert gratuitement 16 920 745 prestations en termes de consultations, d'accouchements et de césariennes. On note une forte utilisation des services de santé par les populations. Le nombre de nouveaux contacts par habitant et par an chez les enfants de moins de cinq ans est passé de 1,74 en 2015 à 3,06 en 2017. On rencontre une adhésion du personnel soignant malgré la charge de travail qui a augmenté dans certaines formations sanitaires. Le personnel de santé a fait preuve de professionnalisme dans l'organisation pour mieux assurer des soins de santé de qualité aux utilisateurs.

Quel est le coût global supporté par le gouvernement ?

Le coût global de la mise en œuvre en 2017 se chiffrait à plus 30,184 milliards de FCFA. Ce montant prend en compte le coût direct des prestations offertes gratuitement et le coût des activités de soutien. En désagrégeant, on se rend compte que les prestations ont coûté plus de 28,860 milliards de FCFA en 2017. C'est dire que les populations devraient déboursier de leur propre poche ce montant de plus de 28 milliards de FCFA si la gratuité n'existait pas. On perçoit déjà qu'il s'agit d'une mesure de protection sociale importante.

Les procédures mises en place vont-elles permettre de déceler les fraudes ?

Pour limiter les fraudes, un dispositif de contrôle a été mis en place. Au niveau du ministère de la Santé, à tous les niveaux de coordination (centrale, régionale et district sanitaire), les agents de santé assurent un suivi des tendances de consommation des prestations en quantité et en coût. Ils réalisent également

sur le terrain des sorties de suivi de la mise en œuvre dans les formations sanitaires. L'inspection des services de santé fait aussi des contrôles sur le terrain pour s'assurer de la bonne marche de cette mesure sociale. L'une des innovations majeures de mise en œuvre de cette mesure sociale est la délégation contractuelle du contrôle de l'effectivité aux ONG indépendantes TDH, Help, Save the children et ACF. Leur mission principale est de détecter les cas de fraudes à travers une analyse croisée des données rapportées par le niveau central, la formation sanitaire contrôlée et le patient interviewé. Par exemple en 2017, ces ONG ont pu enregistrer 304 cas de dysfonctionnements, dont 47 % représentaient des paiements à tort et 22 % des rackets...

Cette nouvelle politique sociale et de santé pourrait-elle à terme améliorer les conditions de vie des populations et améliorer le classement à l'indice de développement humain (IDH) ?

L'indice de développement humain est un indicateur composite et prend en compte des déterminants d'accès aux services sociaux de base dont la santé. Payer donc à la place des ménages à hauteur de plus de 28 milliards reviendrait à faire économiser cette somme au profit des ménages pour une réorientation vers d'autres besoins tels que l'alimentation, l'éducation... ce qui contribuera sans doute à rehausser l'IDH à moyen et long termes. Mais nous pensons qu'il faudrait un suivi et une analyse fine de cette protection financière à travers des recherches pour pouvoir déterminer l'impact sur l'IDH.

Selon un responsable local de l'UNICEF, ces mesures de gratuité sont « la meilleure porte d'entrée pour la couverture maladie universelle (CMU) en assurant le financement de la santé pour environ 25 % de la population burkinabè ». Justement, où en êtes-vous avec la CMU ?

En effet on pourrait raisonner dans le même sens que ce responsable de l'UNICEF. Le gouvernement s'est engagé dans la mise en œuvre d'un régime d'assurance maladie universelle (RAMU), avec 2 caisses distinctes, celle des armées et celle des civils. Pour les civils, cet engagement s'est matérialisé par la création d'une Caisse nationale d'AMU (CNAMU) par décret n° 2018-0265/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 9 avril 2018 pour opérationnaliser ce RAMU. La CNAMU, selon ses statuts particuliers approuvés par décret n° 2018-0331/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 24 avril 2018 est, entre autres, chargée d'assurer l'affiliation des employeurs et l'immatriculation des assurés, l'encaissement et le recouvrement des cotisations, ainsi que le conventionnement.



P Nicolas Meda, ministre de la Santé.

Et qu'en est-il de son effectivité ?

Un directeur général a été nommé en Conseil des ministres du vendredi 13 juillet 2018. Pour les militaires, les études de faisabilité ne sont pas encore finalisées. Très bientôt, la caisse d'assurance maladie de l'armée sera également créée par le gouvernement. La prise successive de tous ces actes montre la volonté manifeste du gouvernement d'opérationnaliser l'assurance maladie au Burkina Faso. Étant donné que les mesures de gratuité des soins couvrent déjà environ 25 % de la population, il apparaît plus efficient d'exploiter le potentiel de cette stratégie pour asseoir l'assurance maladie. Donc, une fusion de la gratuité dans la Caisse nationale d'assurance maladie universelle sera plus bénéfique car elle permettra de mieux gérer les ressources financières dans un seul canal et d'éviter la fragmentation des sources de financement de la santé.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



« LA CNSS DOIT TRAVAILLER À GARANTIR À TOUS L'EMPLOI DÉCENT ET LA PROTECTION SOCIALE »

Savané Lassané Savadogo, directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), s'emploie depuis 2017 à réorganiser la gouvernance de cette entreprise, avec l'objectif de la rendre plus performante.

Vous avez affirmé que 2017 avait consisté pour la CNSS du Burkina Faso à beaucoup travailler à sa réorganisation afin de la recentrer sur ses missions de base. Faut-il s'attendre à une CNSS aux capacités renforcées ?
Savané Lassané Savadogo : Avant tout propos, permettez-moi d'adresser mes remerciements à toute l'équipe du magazine *Économies Africaines* pour les efforts que vous déployez dans l'animation de l'actualité économique de l'Afrique et pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer à travers vos colonnes. Pour revenir à votre question, en 2017, nous avons effectivement travaillé à réorganiser la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : un nouvel organigramme visant à la recentrer sur ses missions de base pour un service de qualité au profit des assurés a été adopté, avec pour date d'effet le 1^{er} janvier 2018. Des directions et services ont été

créés en vue de rendre l'institution plus performante et de l'adapter à l'évolution du contexte actuel. Sans hésiter, donc, je peux vous assurer que nous travaillons à une CNSS performante, aux capacités renforcées.

Quel est le bilan financier affiché par la CNSS en 2017, sachant que depuis 4 ans son résultat net n'a cessé d'évoluer ?

Pour ce qui est du bilan financier, il est positif. Cette évolution est à mettre à l'actif du personnel, et je tiens à saluer son dévouement au travail. Il faut dire que pour cette année, nous avons un résultat net de 48,349 milliards de FCFA, comparativement à celui de 2016 qui était de 46,72 milliards de FCFA.

En termes de gouvernance, aussi bien à Ouagadougou

qu'à Bobo-Dioulasso et dans les grandes villes du pays, vous êtes engagé à améliorer les conditions de travail et d'accueil au sein des services de la CNSS. Comment cette volonté de renouveau va-t-elle se traduire dans les faits, et avez-vous budgétisé cet effort social à venir ?

Effectivement, au-delà de la satisfaction de nos partenaires sociaux, l'amélioration des conditions de travail et d'accueil constitue une priorité pour nous. Nous avons, à travers la mise en place d'un plan d'urgence, entamé la réhabilitation et la rénovation de certains services afin de pallier les insuffisances que nous avons constatées. C'est pourquoi un budget a été adopté pour la construction ou la finalisation des nouveaux sièges des directions régionales. Celle de Dédougou a déjà fait l'objet d'un appel d'offres. Le réseau de connexion connaît également une amélioration avec l'implantation des antennes Orange un peu partout dans les agences. Pour ce qui est de l'accueil, un guichet de renseignement a été mis en place à Dédougou, et nous travaillerons à instituer cela dans toutes les directions au fil du temps. Nous avons aussi renouvelé une bonne partie du parc informatique et mobilier. Nous sommes en train de répondre de façon progressive aux sollicitations de fournitures de bureau et autres que nos collaborateurs ont souhaité avoir. Cette amélioration constitue un apport qui changera sans doute les conditions d'accueil et de travail au sein de la structure.

Quelle place a été accordée aux grands chantiers de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale au sein du PNDES ?
Le PNDES vise à transformer structurellement l'économie burkinabè. À ce titre, les institutions y sont associées pour y apporter leur touche, d'où l'intervention de la CNSS, établissement public de prévoyance sociale engagé dans l'accompagnement gouvernemental. Actrice incontournable de la sécurité sociale au Burkina Faso, notre structure intervient dans l'axe stratégique « Développer le capital humain ». À travers cet axe, notre institution devra travailler à garantir à tous l'emploi décent et la protection sociale. Il est attendu d'elle, à l'horizon 2020, l'accroissement de la proportion des travailleurs affiliés à la CNSS, la réduction du nombre d'accidents et la mise en place à 25 % du Régime d'assurance maladie universelle (RAMU), sachant qu'elle était de 0 % en 2015.

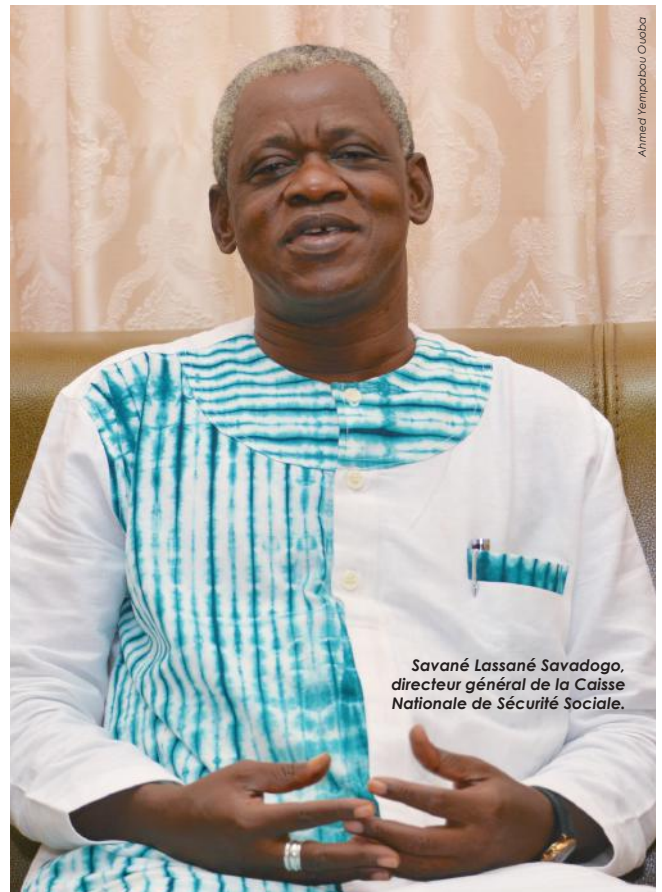
Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Bio

Le professeur Savané Lassané Savadogo, 58 ans, marié et père de quatre enfants, a été porté par décision du Conseil des ministres du 11 mai 2016 à la tête de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Cette institution créée en 1955 a commémoré ses 60 ans le 23 avril 2016. Ses défis : l'assurance maladie universelle et encore plus de services de qualité pour garantir la protection sociale à tout citoyen burkinabè.

D'abord enseignant chercheur à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de 1986 à 1995, le professeur Savadogo a contribué à la formation de nombreux cadres de son pays ainsi que de la sous-région. De 1996 à 2000, il est chargé de mission, chef du département des affaires politiques et juridiques auprès du Premier ministre. Les deux années suivantes, il se voit nommé secrétaire général à la Primature, puis devient de 2002 à 2007 ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État. De 2007 à 2012, il est député CDP dans son fief politique de la province de Zondoma, dont il est originaire. Il retournera ensuite à son métier d'enseignant à l'ENAM de 2012 à 2015, avant de revenir au Parlement en se faisant réélire en 2015 dans son fief comme député du MPP. L'année suivante lui est confiée la direction de la CNSS. Signalons également qu'il fut le premier président du conseil d'administration du Service national pour le développement (SND), et qu'il a été membre du conseil d'administration de la LONAB durant plusieurs années.

Au plan académique, le professeur Savadogo a effectué ses études à l'École supérieure de droit créée avec l'aide de la Belgique. Il soutiendra une thèse de doctorat unique en droit public intitulée *L'idée régionale en Afrique de l'Ouest : de l'intégration des États à l'intégration des organisations* publiée sous le même titre. Au plan politique, outre son poste de directeur général de la CNSS, il assume des fonctions stratégiques au sein du MPP, parti au pouvoir : il en est secrétaire exécutif national.



Savané Lassané Savadogo,
directeur général de la Caisse
Nationale de Sécurité Sociale.

Ahmed Yemportou Ouedraogo

« EN 2018, NOUS VISIONS LE CAP DES 155 MILLIARDS FCFA DE CHIFFRE D'AFFAIRES »

Touwindé Simon Tarnagda, directeur général de la Loterie nationale burkinabè (LONAB), entend imprimer une nouvelle dynamique à la société, y compris dans sa gouvernance. D'où la révision de l'organigramme et de la charte graphique ainsi que les nouvelles normes de certification attendues pour courant 2018.

En poste depuis un an, quel bilan pouvez-vous dresser, notamment en termes de recettes et de CA ?

Touwindé Simon Tarnagda : En effet, cela fait déjà une année que nous avons pris service en tant que premier responsable de la LONAB, qui est devenue aujourd'hui un fleuron de l'économie nationale. Nous avons réalisé de très bonnes performances par rapport à l'année écoulée. En termes de chiffre d'affaires, nous avons fait en 2017 un chiffre d'affaires de plus de 130 milliards de FCFA, contre 110 milliards en 2016, soit une croissance de 18,76 %. En 2018, nous visons le cap des 155 milliards de FCFA de chiffre d'affaires.

Quelle sont les ressorts de la motivation que vous insufflez à la force de vente de la LONAB ?

En ce qui concerne la force de vente, nous sommes en contact permanent avec elle. Grâce aux différents rencontres que nous avons, nous sommes constamment imprégnés des difficultés auxquelles elle fait face et nous les résolvons ensemble. Afin de les motiver davantage, nous récompensons les meilleurs vendeurs qui se sont distingués par leur ardeur au travail. Nous avons aussi

priviliégié la formation de notre force de vente que nous jugeons également importante dans l'atteinte de nos objectifs commerciaux.

Comment les efforts tels que le projet d'extension du réseau de vente ou le renouvellement du parc des terminaux se répercutent-ils sur la productivité de la LONAB ?

L'expansion commerciale de notre cœur de métier est l'une de nos préoccupations permanentes. Aussi constitue-t-elle un axe important parmi les six axes retenus dans le plan stratégique de développement 2016-2025 de la LONAB. Au regard de l'adhésion massive aux produits que nous commercialisons et de la forte demande sur le marché, il est impératif pour nous de renouveler d'abord le parc des terminaux et ensuite d'étendre notre réseau de vente. L'impact de cette démarche sur nos performances est intimement lié à notre approche de l'expansion de l'espace urbain en forte croissance. C'est pour moi le lieu et l'occasion de remercier notre dynamique force de vente pour sa franche collaboration, et également la clientèle pour sa confiance sans cesse renouvelée.

Quelles innovations la nouvelle direction que vous incarnez a-t-elle introduites en matière de gouvernance et de management dans l'une des plus grandes sociétés du pays qui a commémoré ses cinquante ans d'existence en 2017 ?

Après 50 ans d'existence, il était nécessaire d'imprimer une nouvelle dynamique à la société. C'est pourquoi nous avons estimé qu'il fallait aussitôt procéder à la mise en œuvre du plan stratégique de développement et du nouvel organigramme adoptés en 2016. Aujourd'hui, cela

Bio

Touwindé Simon Tarnagda, 59 ans, marié et père de 3 enfants, économiste de formation, dirige la LONAB depuis le 3 mai 2017. Monsieur Tarnagda est une référence dans le milieu du jeu, tant au Burkina que dans la sous-région. Il a remporté des prix en tant que directeur du marketing en France, aux États-Unis et au Canada.

Il fait ses débuts dans la vie active comme professeur au lycée technique de Ouagadougou avant de consacrer la majeure partie de sa vie à la LONAB, où il occupera plusieurs postes à responsabilités : chef de service, chef d'agence, directeur régional, contrôleur interne, directeur d'exploitation, directeur commercial et marketing, et enfin conseiller technique, dernière fonction assumée avant d'être porté à la tête de la société. Il dit placer son mandat « sous le signe du renforcement de la cohésion sociale et du travail bien fait ».

Diplômé de l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques), il est aussi titulaire d'un DEA option socio-économie du développement et d'un DESS en marketing de l'université de Ouagadougou ainsi que d'une maîtrise de la faculté des sciences juridiques, économiques et politiques du Bénin. Par ailleurs, il a été élevé en 2016 au rang d'officier de l'Ordre national.



Touwindé Simon Tarnagda,
directeur général de la Loterie
nationale burkinabè.

est une réalité. Nous avons aussi jugé opportun de revoir les symboles de la LONAB qui, après cinquante années, est appelée à évoluer avec les exigences du moment. Nous sommes donc en train de mettre en place une nouvelle charte graphique qui sera révélée au grand public avant la fin de l'année 2018. Nous continuons également la sensibilisation sur le jeu responsable, dont la certification au niveau 3 est attendue avant fin 2018. De même, la certification du management de la qualité ISO 9001 version 2015 sera effective dans quelques mois. La diversification de nos produits demeurant l'une de nos priorités, les produits sont déjà identifiés et leur lancement sera pour bientôt.

Après le Bénin, le Burkina Faso a abrité en juillet 2018 le 24^e tirage de la Tranche commune Entente (TCE). Au-delà de fédérer les différentes loteries de la sous-région, avez-vous réussi le pari de cette organisation ? En effet, après le Bénin, le Burkina Faso a eu l'honneur d'abriter la 24^e édition du tirage de la TCE qui s'est déroulée du 23 au 27 juillet 2018. À cette occasion, les cinq loteries des pays du Conseil de l'Entente ont une fois de plus réaffirmé leur ferme engagement à promouvoir l'intégration et à soutenir le développement durable des pays de l'espace. En plus des millions empochés par les gagnants venus des pays membres, le village de Tamdogo, localité située dans la commune de Pissila, région du Centre-Nord,

a bénéficié d'un collège d'enseignement général (CEG) offert par les loteries des pays du Conseil de l'Entente. En termes de lots, les tickets ont été émis pour quinze séries réparties entre les cinq loteries nationales des États membres. Le montant total distribué s'élève à plus de 667 millions de FCFA, y compris les lots intermédiaires et les lots gagnés lors du grand tirage. Vous conviendrez avec moi que les lots mis en jeu sont importants.

Le jeudi 25 juillet 2018, la LONAB a offert 1000 tonnes de maïs au ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille, un don évalué à 225 millions de FCFA. Quel est le sens de ce geste ?

La LONAB a pour mission de soutenir l'État dans la promotion du mieux-être des populations burkinabè. Ce don fait suite à une convention signée entre la LONAB et la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS) pour la fourniture au ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille d'un stock de vivres au profit des personnes défavorisées touchées par la crise alimentaire. À travers ce geste, la LONAB entend non seulement manifester sa solidarité à l'endroit des plus démunis, mais également répondre à l'axe 6 de son plan stratégique de développement 2016-2025, à savoir l'accroissement de sa responsabilité sociale.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« PAR RAPPORT À LA CONCURRENCE, JE NE SUIS PAS INQUIET »

Durant son mandat de trois ans, l'un des objectifs de Mahamadi Tiegna, tout nouveau patron du groupe de presse publique Sidwaya, est de parvenir à distribuer les titres Sidwaya, quotidiens et magazines, sur l'ensemble du territoire national, voire au-delà.

Vous avez pris vos fonctions de directeur général des Éditions Sidwaya le 2 mars 2018. Comment vous sentez-vous dans vos habits de patron d'un média d'État ?
Mahamadi Tiegna : Je suis un directeur général qui a la tête sur les épaules. Je ne m'encombre pas de protocole pour aller voir l'un de mes directeurs ou appeler directement un agent si j'estime que les intérêts de l'entreprise l'exigent. C'est la même démarche que j'adopte, en collaboration avec la directrice commerciale et marketing, pour voir un partenaire. En un mot comme en mille, il n'y a pas de muraille entre les travailleurs de Sidwaya et moi.

Dans quel état avez-vous trouvé le groupe de presse ?
Nous avons trouvé Sidwaya avec beaucoup d'acquis mais aussi de nombreux défis à relever. Le premier des atouts, ce sont des hommes et femmes pour la plupart très jeunes mais très motivés. Le deuxième est le matériel roulant et informatique. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Nous avons une imprimerie qui tombe régulièrement en panne et pour laquelle il faut trouver des solutions à tout instant, même tard dans la nuit, afin de continuer à occuper notre place dans le paysage médiatique. Et cette difficulté n'est pas nouvelle. L'idéal pour nous serait de disposer d'une rotative. L'autre défi est de faire en sorte que nos produits, les journaux, soient le plus largement distribués. En attendant une rotative, le souci est de mettre en place au moins une imprimerie à Bobo-Dioulasso afin de couvrir l'ouest du Burkina et d'avoir un plan B pour l'impression de nos titres en cas de panne à Ouagadougou.

Quelles sont vos priorités à la tête des Éditions Sidwaya ?

Mes priorités sont celles que j'ai déclinées dans la lettre d'éditeur le 12 mars 2018. Premièrement, nous devons relever le défi du dispositif d'impression parce que l'imprimerie de Sidwaya, autrefois première source de revenus, tend à devenir son maillon faible. Il est impératif de pallier les pannes récurrentes des équipements existants à travers un programme urgent de formation d'un personnel qualifié au sein de l'entreprise. Au-delà de l'impression rapide des titres de Sidwaya et des autres journaux, l'objectif est d'éditer dans de meilleures conditions des documents officiels et des manuels scolaires, par exemple les sujets des concours de la Fonction publique. Deuxièmement, nous comptons respecter nos engagements financiers vis-à-vis de nos prestataires habituels. Troisièmement, nous nous pencherons sur la construction du siège

Bio

Mahamadi Tiegna, 39 ans, marié et père de deux filles, est bilingue anglais-français. Nommé depuis février 2018 directeur général des Éditions Sidwaya, groupe de presse dont le produit phare est Sidwaya, quotidien d'État burkinabè, il lui échoit la responsabilité de conduire ce groupe de presse public vers de meilleurs horizons.

Et ce ne sont pas les compétences qui lui font défaut : malgré son jeune âge, M. Tiegna a été entre autres journaliste-reporter à la direction régionale de l'Ouest des Éditions Sidwaya et de l'Agence d'information du Burkina (AIB) à Bobo-Dioulasso de 2007 à 2013, rédacteur en chef au journal *Aujourd'hui au Faso*, un quotidien privé, de 2013 à 2015, et enfin journaliste-reporter au desk politique du quotidien Sidwaya de mars 2017 à février 2018. Il a aussi collaboré à de nombreux journaux et magazines comme *Défis Économiques*, *L'Économiste du Faso*, *Atouts Économiques* (périodique institutionnel), etc.

Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, il est sociologue de formation et a obtenu en 2004 à l'université de Ouagadougou une licence de sociologie option sociologie de l'information et de la communication. Le nouveau directeur général des Éditions Sidwaya a aussi été en 2010, dans la catégorie reportage, lauréat des Prix Galien qui célèbrent l'excellence dans le secteur des médias au Burkina Faso.



Mahamadi Tiegna,
directeur général du
groupe de presse
écrite Sidwaya.

du journal, car il est nécessaire de quitter les locaux actuels pour un site plus accueillant afin d'offrir un cadre adéquat aux travailleurs des Éditions Sidwaya et à la clientèle. L'acquisition d'un terrain de 10 000 m² dans l'extension sud de Ouaga 2000, en zone Sonatur, est d'ailleurs en cours. Ce projet amorcé par la précédente équipe dirigeante sera poursuivi et conduit à

« Sidwaya se doit de proposer des services de qualité et surtout adaptés à sa clientèle. »

terme. Quatrièmement, nous avons le défi de la qualité des services. Dans cet univers concurrentiel, Sidwaya se doit de proposer des services de qualité et surtout adaptés à sa clientèle : une nouvelle charte graphique alliant ergonomie et économie, des produits en phase avec la société actuelle, des contenus qui parlent aux lecteurs... Sans oublier la distribution des titres Sidwaya sur l'ensemble du territoire national, voire au-delà. Nous comptons, en effet, faire du slogan « Le journal de tous les Burkinabè » une réalité. Ainsi, nous pré-

voyons le tirage simultané à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso de l'édition du jour de Sidwaya tout en œuvrant à l'étendre à d'autres régions.

Justement, comment se porte le « Journal de tous les Burkinabè » dans un environnement concurrentiel ?

Sidwaya tient sa place de journal de tous les Burkinabè. Il est vrai qu'il y a des concurrents. Mais nous ne sommes pas inquiets par rapport à cette concurrence parce que nous avons des hommes et des femmes capables d'y faire face et nous travaillons à cela. Nous avons investi le numérique parce que beaucoup d'enjeux s'y concentrent.

Quelles sont les grosses difficultés auxquelles le groupe de presse fait face ?

Les plus grosses difficultés de l'entreprise de presse se résument aujourd'hui aux problèmes de l'imprimerie, qui constituent un casse-tête, et à la question de la distribution des produits Sidwaya sur l'ensemble du territoire national, qui est une préoccupation majeure.

À votre prise de fonctions, vous avez dit que vous comptiez accomplir votre mission « avec mesure et rigueur, qui friseront souvent l'ingratitude, mais jamais la vengeance, ni la méchanceté inutile ». Que faut-il entendre par là ?

La rigueur signifie que dans un secteur aussi sensible que les médias, il faut être très vigilant sur tout ce que l'on écrit dans le journal, mais aussi dans la gestion des finances et des hommes, et cela sans complaisance. L'ingratitude suppose que ce n'est pas parce que j'ai été nommé (et quand bien même, c'est par appel à candidature) que nous ne pouvons pas critiquer les actions du gouvernement. L'ingratitude veut dire aussi que nous n'hésiterons pas à être fermes vis-à-vis de nos collaborateurs s'ils venaient à s'écarter de leurs missions et de leurs valeurs d'engagement. L'ingratitude signifie enfin qu'il ne devrait pas y avoir de copinage avec nos amis et nos proches, et que nous sommes prêts à avoir une main de fer dans un gant de velours.

Vous avez un mandat de trois ans. Dans quel état souhaitez-vous laisser les Éditions Sidwaya en fin de mission ?

Un Sidwaya rayonnant auquel les Burkinabè s'identifient.

Propos recueillis par Adissa Compaoré

L'info au jour le jour



La lecture du journal = une prière du matin réaliste

Aujourd'hui au Faso

11 BP 529 Ouagadougou CMS 11- Tél. : 25 30 27 37/70 93 57 57/76 76 69 20
Site web : www.aujour8.net - Email : aujour8@aujour8.net, aujour8aufaso@gmail.com

■ Aujourd'hui au Faso



Dieudonné Zougrana,
directeur de publication
d'*Aujourd'hui au Faso*.

LA CENDRILLON DE LA PRESSE QUOTIDIENNE

Depuis les années 2000, ce sont près de 50 titres, dont la régularité vogue pour certains au gré des humeurs et des finances des promoteurs, qui ont émergé. Excepté Sidwaya, quotidien d'État, le Burkina compte 5 quotidiens privés dont Aujourd'hui au Faso, le dernier-né.

Dans le pianotement des claviers et le vrombissement des machines Heidelberg, compagnons des parutions

de journaux, *Aujourd'hui au Faso* a commencé ses éditions il y a quasiment 5 années. Dans sa fiche signalétique, l'information aussi objective que faire se peut, l'indépendance, l'éthique et la déontologie arrimées à sa ligne éditoriale. Ni zigzags rédactionnels, ni papiers flagorneurs, juste l'info au jour le jour alors même que dans ce Burkina Faso, dans cette forêt de titres, il est bien souvent commode de tomber dans la critique facile et sélective, voilà les quelques principes qui guident *Aujourd'hui au Faso*.

« Un quotidien n'est pas entreprise facile à gérer : 80 % du temps sont consacrés à la gestion. D'ailleurs, il faut toujours être sur le pont dès 5 heures et s'attendre à rentrer chez soi autour de 22 ou 23 heures, s'il n'y a pas de coupure d'électricité. Grâce à une équipe jeune

et dynamique, les défis ont été jusqu'à présent relevés, même si en matière de société, l'entreprise de presse semble être le lieu où la santé rédactionnelle est inversement proportionnelle à la santé financière », relève Dieudonné Zougrana, le journaliste devenu patron.

Parmi les 5 quotidiens privés, *Aujourd'hui au Faso* ne peut se prévaloir de rien, étant « la Cendrillon » de tous et ne prétendant à quoi que ce soit. Tout juste

« Dans sa fiche signalétique, l'information objective, l'indépendance, l'éthique et la déontologie arrimées à la ligne éditoriale. »

cherche-t-il son chemin à l'écart du reste et se trouve-t-il confronté à la rareté des annonceurs, aussi bien dans le public que dans le privé. L'apport en publicité a commencé à s'étioler en 2014, notamment de la part de l'État, le plus grand fournisseur de pub et d'insertions, qui choisit ses médias de prédilection. La direction du journal estime que l'Arlésienne nommée Fonds d'appui à la presse privée (FAPP) ne représente pas pour le moment la solution. Raison pour laquelle ce nouveau quotidien, qui a par ailleurs relooké son site Internet⁽¹⁾, ne désespère pas de « gagner la bataille des annonceurs » afin que ces derniers n'aillent pas essentiellement chez les « anciens », ne commettent plus l'erreur de zapper les nouveaux médias de l'envergne d'*Aujourd'hui au Faso* dont le défi, dans ce bouillonnement médiatique, est de « concourir à façonner et à éveiller l'opinion publique », affirme D. Zougrana.

Joaquim de Kaibo Bembamba

⁽¹⁾ <http://www.aujourd8.net>

Bio

Aujourd'hui au Faso est un quotidien fondé en mars 2014 par Zowenmanogo Dieudonné Zougrana, éditorialiste très connu dans son pays qui a été à bonne école pour avoir fait ses classes dans deux des quotidiens phares du Burkina Faso : cinq ans au *Pays* et dix-huit à *L'Observateur Paalga*.

Dans son tout premier éditorial d'*Aujourd'hui au Faso*, D. Zougrana écrivait que « ce nouveau canard, qui promet de cancaner l'information juste, est le fruit de notre décision d'apporter une contribution à la consolidation ou au renouveau démocratique burkinabè ». Indépendant, *Aujourd'hui au Faso*, dont les articles maintes fois cités par RFI, la BBC ou La Voix de l'Amérique et si souvent repris dans les colonnes du *Courrier International*, a fait sienne cette formule de l'ex-dirigeant de l'audiovisuel français Hervé Bourges : « Ni griot servile, ni détracteur stérile. »

Au registre académique, D. Zougrana est titulaire depuis 1995 d'une maîtrise en philosophie de l'université de Ouagadougou, depuis 1998 d'un DUT en journalisme de l'université de Bordeaux et depuis 2002 d'un DESS en média de l'information de l'université d'Aix-Marseille.

LE FONDS COMMUN DE LA DISCORDE

Ces cagnottes destinées à payer des primes aux agents de certaines administrations ont atteint une hauteur insoutenable pour le budget de l'État. Ce que n'admettent pas certains syndicats.

« L'évolution du Fonds commun donne le tournis. » Répondant aux questions orales des députés le 23 mars 2018 à propos de ces ressources servant à motiver certains agents de l'État compte tenu des spécificités de leurs activités, Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori, la ministre de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID), n'a pas mâché ses mots. À l'en croire, de 2012 à 2017, il est passé de 20,11 milliards de FCFA à 55 milliards. Celui de la Douane existe depuis février 1963, celui des impôts depuis 1965, et la tendance s'est étendue à toutes les administrations ayant une régie financière, le but implicite étant de mettre les agents de l'État à l'abri des tentations en leur octroyant un surcroît de ressources. Aujourd'hui, il y a 21 Fonds communs répartis dans une dizaine de ministères et d'institutions.

Plus en détail, la ministre des Finances précise qu'en 2012, alors que la masse salariale était de 11,5 milliards de FCFA, le Fonds commun était évalué à 20,11 milliards. En 2017, la cagnotte atteint les 55 milliards de FCFA. Avec cette croissance vertigineuse, certains agents ont perçu du Fonds commun des sommes supérieures à leurs salaires. Par exemple, les agents de catégorie A ont perçu chacun la somme de 6 millions de FCFA émanant du Fonds commun en 2017, tandis que ceux de catégorie B ont perçu chacun 4 millions de FCFA.

Pour l'opinion burkinabè, cette distribution de primes colossales au sein de certaines administrations concourt à entretenir les disparités salariales dans la Fonction publique alors que celle-ci connaît des séries de grèves et sit-in de syndicats réclamant une meilleure harmonisation des rémunérations. Du côté des milieux d'affaires, on s'insurge. « Nous ne pouvons pas continuer à payer nos taxes, nos impôts pour que certains fonctionnaires se les partagent. C'est de l'abus, de l'iniquité. Que les fonds et les recettes du contribuable soient récoltés, mais que ça serve à l'État et à tous les fonctionnaires, et non à quelques individus. Au regard de la morosité des affaires, nous demandons la suppression pure, simple

et immédiate du Fonds commun ainsi que la mise au même niveau salarial des différentes catégories de la Fonction publique », s'indigne un homme d'affaires. Un autre, fonctionnaire mais non moins radical, renchérit : « Je ne comprends pas pourquoi le fiscaliste qui, il faut le dire, perçoit l'impôt mais ne produit pas d'argent, est mieux traité que les autres travailleurs. Je suis contre ça. C'est pour cette raison d'ailleurs que j'apprécie à sa juste valeur la décision prise par le chef de l'État de remettre à plat les salaires afin de corriger toutes les inégalités criantes qui, on le sait, ont fait beaucoup de tort à certaines catégories de Burkinabè. »

Plus grave, estime la ministre des Finances, cette hausse vertigineuse des salaires et des avantages salariaux tombe au pire moment, alors que les caisses de l'État sont fortement sollicitées par des besoins en investissements pour la croissance économique, l'inclusion sociale et les défis sécuritaires. Ainsi, elle indique que de 2016 à 2018, leur incidence financière est passée de 55,8 à 94,9 milliards. Mais du côté des agents de son propre

En 2017, la cagnotte atteint les 55 milliards de FCFA. |

ministère, il s'agit d'acquis sociaux qui ne peuvent pas être remis en cause, raison pour laquelle ils ont appelé à la grève en avril.

Pour autant, le gouvernement n'entend pas rompre avec sa logique de dialogue, dans une volonté de pédagogie et de concorde. Car, comme l'explique le président Roch Marc Christian Kaboré en personne, « le Fonds commun existe au Burkina Faso depuis longtemps. Quand vous voyez son évolution, c'est une évolution qui est partie 7 milliards de francs CFA pour arriver à 55 milliards aujourd'hui. La question qui se pose n'est pas une question de jalousie, c'est une question de capacité du budget à poursuivre ce genre d'opération. Et c'est pour cela que nous avons invité les différents syndicats à ce que nous puissions réfléchir, parce qu'il s'agit de l'intérêt de tout un pays. »

Christian Kouamen

MAINTENIR UNE CROISSANCE SOUTENUE POUR ATTEINDRE L'ÉMERGENCE

Malgré les soubresauts sécuritaires et politiques, le Pays des hommes intègres a su rester résilient sur le plan économique, avec des taux de croissance enviés alentour et, selon les institutions financières internationales, des perspectives encore plus prometteuses.

Le 14 mars 2018, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé en faveur du Burkina Faso un nouvel accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 108,36 millions de Droits de tirages spéciaux (environ 157,6 millions de dollars, ou 90 % de la quote-part du pays) en appui au programme national de réformes économiques et financières. Une approbation qui vaut *satisfecit* pour la gestion macroéconomique du pays malgré le contexte difficile.

En visite au Burkina Faso en septembre 2017, Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint du FMI, s'était d'ailleurs réjoui des efforts des autorités, qu'il avait félicitées d'être parvenues à préserver la stabilité macroéconomique malgré les difficultés sociopolitiques et sécuritaires, saluant au passage leur détermination à accélérer le développement dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-20. « *J'ai réaffirmé que le FMI souhaitait soutenir les efforts qu'elles déploient pour réaliser une croissance plus rapide, durable et inclusive. Un nouvel accord en discussion au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) viendrait en appui au PNDES et aura pour objectif de concilier l'augmentation de l'investissement et le maintien de la stabilité macroéconomique, y compris la viabilité de la dette* », avait-il alors confié.

De fait, le programme triennal soutenu par la FEC vise à atteindre une position viable de la balance des paiements, à réaliser une croissance inclusive et à réduire la pauvreté en créant un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires dans les domaines de la sécurité, de la politique sociale et de l'investissement dans les infrastructures. « *Il a également pour objectif de catalyser des financements officiels et privés, ainsi que de renforcer la résilience à des chocs économiques futurs* », précise le FMI.

À l'issue du conseil d'administration qui validait le programme de réformes présenté, M. Mitsuhiro Furusawa, président du conseil d'administration par intérim

pour la circonstance, l'a reconnu, « *le Burkina Faso est confronté à des problèmes de développement considérables qui se sont intensifiés récemment en raison de la dégradation de la situation sécuritaire et de troubles sociaux. Disposant de ressources limitées, les autorités s'efforcent énergiquement d'améliorer la sécurité et de répondre aux attentes de la population en mettant en œuvre leur stratégie nationale de développement* ». De fait, se réjouit M. Furusawa, « *les perspectives économiques sont globalement favorables, mais sont exposées à des risques. La croissance économique s'est accélérée et les recettes ont augmenté. La situation sécuritaire et des problèmes internes constituent les principaux risques pesant sur les perspectives.* »

Pour le moment, le gouvernement burkinabè sait qu'avec le concours des partenaires internationaux, il est sur de bons rails en ce qui concerne la mise en œuvre d'une politique de croissance inclusive, comme en témoigne le Premier ministre Paul Kaba Thiéba : « *Notre pays est sur la voie de l'émergence car, avec l'opérationnalisation du PNDES, le taux de croissance de l'économie nationale devrait s'amplifier en 2018, en 2019 et en 2020. Notre économie nationale, en affichant une performance 6,7 % en 2017, a déjà renoué avec un taux de croissance au niveau du potentiel, ce qui permettra sur la durée de mettre fin à la pauvreté et d'élever substantiellement le niveau de vie des Burkinabè. Pour mémoire, le taux de croissance de la richesse nationale était ressorti en 2016 à 5,9 %, et à 4 % en 2015.* »

Cette croissance est portée par l'augmentation de la production du coton, la progression de l'activité minière et une hausse considérable de l'investissement public. La croissance du PIB devrait se stabiliser à 6 % en 2018 et à moyen terme. Malgré ce bel élan salué par la communauté financière internationale, quelques menaces demeurent, notamment le risque d'une nouvelle détérioration de la sécurité et, sur le front externe, par la volatilité des prix des principaux produits importés et exportés.

Christian Kouamen

« LA PART DU BUDGET 2018 ACCORDÉE AU VOLET SOCIAL EST DE 31,94 % »

Distinguée par l'API comme meilleure ministre des Finances d'Afrique de l'Ouest et de l'Est, Hadizatou R. Coulibaly/Sory y voit le résultat d'un « effort collectif ». Elle revient sur la part accordée au social dans le budget 2018 et sur le devenir des fonds communs touchés par un projet de réforme qui a suscité la colère des syndicalistes du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID).



Roger Samkara

Hadizatou Rosine Coulibaly/Sory,
ministre de l'Économie, des Finances
et du Développement.

Quelles sont les priorités du budget 2018 qui se chiffre à plus de 2 018 milliards de FCFA en recettes et 2 444 milliards en dépenses ?

Hadizatou Rosine Coulibaly/Sory : Le 20 juillet 2016, le gouvernement a adopté le Plan national de développement économique et social (PNDES) sur la période 2016-2020, avec comme objectif de transformer structurellement l'économie burkinabè pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. L'orientation donnée est de budgétiser en priorité les dépenses liées à ces réformes et investissements, et de s'assurer qu'elles soient incompressibles. À partir de 2018, les réformes programmées visent la consolidation des acquis dans les trois axes stratégiques du PNDES : réformer les institutions et moderniser l'administration, développer le capital humain, et enfin dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. En matière de sécurité et de défense du territoire, il s'agira de mener des actions visant à apporter une réponse appropriée au défi sécuritaire. Les financements seront orientés en priorité vers le renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité afin de parvenir à des résultats tangibles dans la lutte contre le terrorisme.

Quelle est la part accordée au volet social dans ce budget ?

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont celles des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans le PNDES pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. Elles doivent garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale, promouvoir leur accès aux services de santé et aux programmes de nutrition, lutter contre le VIH/SIDA, promouvoir l'accès

des pauvres à l'eau potable, améliorer leur cadre de vie (habitat, voirie et assainissement) et leur garantir une protection sociale. Dans le budget 2018 ajusté et hors financements extérieurs, la part accordée au volet social est de 31,94 %, et de 27,42 % en tenant compte des financements extérieurs. Fin avril 2018, le niveau d'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté se chiffrait à 198,57 milliards de FCFA sur un crédit de paiement ajusté de 598,38 milliards, soit un taux d'exécution de 33,18 %, un taux sensiblement égal à la cible de 30 % attendue à fin avril.

Afin d'assainir le climat social, que prévoit le gouvernement pour dédommager les victimes de violences politiques ?

Pour ce qui concerne les personnes victimes de violences en politique, le gouvernement a pris l'engagement de leur apporter son soutien : le budget 2018 a prévu un montant de 4 milliards de FCFA pour entamer dès cette année l'accompagnement de l'État, qui concerne aussi les opérateurs économiques ayant subi des pertes lors des manifestations à caractère politique.

Pourquoi le fameux Fonds commun (FC) passé de 20,11 milliards de FCFA en 2012 à 55 milliards en 2017 a-t-il suscité tant de mécontentement chez le personnel de votre département ?

Au sein de mon département, en plus d'une prime de rendement servie sur la base des performances en matière de recouvrement des recettes, il existait un FC basé sur les pénalités, amendes et contentieux. Les négociations avec les syndicats ont conduit en 2011 à changer son mode d'indexation, ce qui rendu la masse à partager très importante et en constante évolution. Les autorités ont alors constaté le niveau insoutenable du fonds commun – qui n'avait pas de base légale – servi aux agents du MINEFID. Dans son adresse à la Nation du 31 décembre 2017, SEM le président du Faso a alors annoncé un vaste chantier de réforme du système de rémunération des agents de l'État. Je rappelle que plus de 50 % des recettes intérieures de

« Plus de 50 % des recettes vont aux salaires des agents de l'État, mais cela n'intègre pas les sommes allouées aux fonds communs. »

notre pays vont aux salaires des fonctionnaires, et ce chiffre n'intègre pas les sommes servies au titre des FC. Il ne se dégage donc plus de marge pour financer les dépenses d'investissement une fois les autres dépenses de fonctionnement de l'État couvertes. La réforme

évoquée par le chef de l'État a généré des inquiétudes sur le devenir des FC. La « Conférence des forces vives de la Nation sur le système de rémunération des agents publics de l'État » qui s'est tenue du 12 au 14 juin 2018 a recommandé d'encadrer par une loi les fonds communs en les indexant aux amendes et pénalités, de plafonner les montants à servir à 25 % de la masse salariale annuelle des bénéficiaires avec date d'effet au 1^{er} janvier 2019, et enfin de prendre un décret précisant les modalités de répartition des FC. Je souhaite que ces recommandations rencontrent l'adhésion de tous les employés du MINEFID pour que ce département sensible apporte sa contribution au développement de notre cher pays.

Comment avez-vous vécu le fait d'être sacrée leader du dernier Top 10 des meilleurs ministres des Finances d'Afrique de l'Ouest et de l'Est par l'Africa Performance Index (API) vous attribuant la palme d'or dans la gestion de la croissance ?

Après la crise socio-politique de 2014, le gouvernement a entrepris à travers son ambitieux PNDES pour la période 2016-2020 d'avoir une croissance forte, durable, inclusive et génératrice d'emplois. Nous nous sommes donc attelés à traduire la vision du chef de l'État et à engager des réformes fortes : meilleure gestion du développement, programmation budgétaire axée sur les résultats, et enfin amélioration des performances de mobilisation des recettes et d'exécution de la dépense publique. À travers des investissements structurants accompagnés par l'accélération des procédures des marchés publics et la dématérialisation, la croissance est restée soutenue et aurait été encore plus forte avec une meilleure pluviométrie.

Malgré une baisse des recettes fiscales et une hausse réussie des dépenses sécuritaires, comment avez-vous gagné le pari de la reprise économique après une période d'instabilité politique et une campagne agricole 2015 maussade ?

Les recettes fiscales ont en effet connu des hausses respectives de 14,4 % et 15,1 % pour les années 2016 et 2017. Il en est de même pour les dépenses d'investissement, qui ont varié de + 10,8 % en 2016 à + 49,8 % en 2017. C'est tout cela qui nous a valu d'être reconnue comme la meilleure ministre des Finances de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est. Je me félicite de ce que les efforts menés au sein du département avec l'accompagnement de tous les agents aient porté des fruits. C'est un effort collectif, motif de fierté et d'encouragement pour tous.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



FONDS BURKINABÈ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (FBDES)

DESCRIPTION DU PROGRAMME BURKINA STARTUPS ■

Le programme Burkina Startups consiste à identifier des opportunités d'investissements, c'est-à-dire des « startups » présentant de belles perspectives de croissance et à la recherche de fonds, à y investir (typiquement lors d'une des premières levées de fonds), puis à les accompagner dans leur croissance.

Le FBDES apportera des conseils et des formations aux « startups » sur lesquelles il mise, notamment en leur donnant des expertises technique et managériale.

Il s'agit de nouer des relations d'affaires entre les jeunes entrepreneurs et les seniors expérimentés afin de créer une complémentarité à même de favoriser la réussite des entreprises créées.

OBJECTIFS ■

L'objectif global du programme :

- Favoriser la naissance et l'émergence de PME structurantes et innovantes à travers un mécanisme nouveau de financement adapté à l'auto-emploi.

Les objectifs spécifiques du programme :

- Améliorer les conditions d'accès au financement des PME/PMI ;
- contribuer à la création de cents (100) PME innovantes et viables par an ;
- contribuer à la création de dix mille (10 000) emplois directs.

PUBLIC CIBLE ■

Les jeunes ayant un âge compris et présentant une idée originale de projet, un projet innovant ou une startup de moins de cinq (5) ans.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ■

- Les promoteurs de startups doivent être des jeunes de nationalité burkinabè ;
- la startup doit être domiciliée au Burkina Faso ;
- la startup doit présenter un projet d'entreprise immédiatement réalisable ou en phase de croissance (moins de 5 ans d'existence) ;
- la startup doit proposer une solution technologique commercialisable et représentée un potentiel de marché significatif au Burkina Faso ;
- l'équipe de management de la startup doit être composée d'au moins deux (02) personnes.

PROCÉDURE ■

La procédure de sélection des startups :

- Appels d'appels à projets ;
- Dépôt de candidature sur une plateforme via l'internet ;
- Présélection des projets par un Comité de présélection ;
- Sélection des startups par un Comité d'experts chargé de la sélection et de la due diligence financière ;
- Valorisation des startups retenues ;
- Levée de fonds et bouclage du coût des projets ;
- Assistance et accompagnement des startups retenus.

DURÉE ■ Le programme dure sur cinq (5) ans (2017-2021)

NATURE DU FINANCEMENT

Le mode de financement Capital-risque :

- Objet du financement : investissements
- Montant : 2 000 0000 à 40 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans
- Commission : 5 % l'an
- Dénouement : 5 ans

N.B. : Le cumul des trois (03) types de financement ne doit pas dépasser cinquante millions (50 000 000) FCFA

Le mode de financement Prêt participatif :

- Objet du financement : Renforcement de fonds propres
- Montant : 2 000 000 à 10 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans maximum
- Taux d'intérêt : 5 % l'an
- Différé : 6 mois maximum
- Remboursement : trimestriel ou semestriel
- Apport personnel : 15 % minimum du coût total du projet
- Part du FBDES : 10 % au moins.

Le mode de financement Compte Courant d'Associés :

- Objet du financement : Renforcement de fonds propres
- Montant : 2 000 000 à 10 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans maximum
- Commission : 5 % l'an
- Dénouement : 5 ans
- Part du FBDES : 10 % au moins.



Fonds Burkinabè de Développement Économique et Social (FBDES)

Avenue Muammar KADHAFI -Secteur 15

Tél. : (+226) 25 37 60 26

Email : info@fbdes.net

www.fbdes.net

IL EST PRÉVU DE COLLECTER PRÈS DE 1 000 MILLIARDS DE FCFA EN 2018

La Direction générale des Impôts (DGI) ambitionne cette année de collecter 245 milliards de FCFA supplémentaires par rapport à 2017, où elle avait recouvré 673 milliards de FCFA. Une performance qui constitue un défi à relever pour Adama Badolo, le directeur général de la DGI.

La quête de la performance est prioritaire pour Adama Badolo, directeur général de la DGI qui, sur un objectif de recouvrement de 720 milliards de FCFA en 2017, a réussi à en recouvrer 673 au profit du budget de l'État, soit un taux de 93 %. Quels sont les ressorts ayant permis de réaliser cette performance qui représente un accroissement de plus de 78 milliards par rapport à 2016 ? « *Plusieurs actions ont concouru à l'atteinte des performances enregistrées par la DGI en 2017. Ce sont notamment le renforcement du suivi des opérations d'émission et de recouvrement, l'assainissement du fichier des restes à recouvrer (RAR), le renforcement de la gestion de l'impôt à travers la mise à jour permanente du fichier des contribuables, le renforcement de la lutte contre la fraude à travers l'intensification des actions de contrôle et la mise en réseau des systèmes informatiques de contrôle, de recouvrement et de lutte contre la fraude fiscale, la réalisation d'une opération spéciale de recouvrement forcé du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017, le renforcement des actions en recouvrement par une approche personnalisée et ciblée des contribuables reliquataires, l'implication effective des services d'émission dans le processus de recouvrement des impôts, l'opérationnalisation de la facture normalisée et le contrôle de son application sur le terrain qui ont permis de sécuriser et d'améliorer le rendement de la TVA, la mise en œuvre des téléprocédures, la systématisation des relances faites aux contribuables reliquataires et la mise en œuvre du recouvrement forcé face aux contribuables défaillants notoires, le renforcement de la collaboration entre la DGI et les autres structures détentrices d'informations pour les recoupements d'information et la lutte contre la fraude, et enfin le renforcement de l'échange de renseignements pour le contrôle des multinationales, notamment du secteur minier, afin de lutter contre l'érosion des bases d'imposition* »,

répond Adama Badolo.

Pour 2018, les prévisions s'élèvent à 918,906 milliards de FCFA, soit une augmentation de 27,5 % par rapport à l'année 2017. La DGI ambitionne donc cette année de collecter 245 milliards FCFA de plus que l'année dernière. « *Nous reconnaissons que nos prévisions sont ambitieuses, mais nous nous sommes engagés à relever ce nouveau défi* », fait remarquer en substance le directeur général de la DGI.

Par ailleurs, 2017 s'est achevée avec l'adoption du nouveau Code général des impôts. Sachant que le premier rôle de l'impôt est de financer le budget de l'État burkinabè, en quoi ce nouveau référentiel peut-il être un instrument de promotion de l'entreprise, de protection du contribuable et un outil incitatif pour les nouveaux investisseurs potentiels ? « *Pour cinq raisons essentiellement : parce que, d'une part, ce nouveau référentiel contient des mesures de protection de la base imposable et que, d'autre part, une harmonisation des textes a été effectuée. Ensuite, il a été procédé à un renforcement des droits du contribuable. Par ailleurs, une simplification et une clarification des dispositions ont été mises en place. Enfin, l'attractivité du système fiscal est rendue plus visible* », détaille Adama Badolo. Ces avancées concernent essentiellement le renforcement des règles en matière de prix de transferts et le renforcement des conditions de déduction des charges, la consolidation de la fiscalité dans un code unique et global, la clarification de l'expression « entreprises exploitées au Burkina Faso », l'amélioration de la définition de « l'établissement stable », et enfin l'autorisation de l'amortissement par composante. Ajoutons que le CGI contient aussi des mesures de lutte contre l'évasion fiscale et de renforcement du contrôle fiscal qui garantissent une concurrence loyale entre les acteurs économiques.

Louise Bibalou-Durand

« PAYER SES IMPÔTS AU BURKINA FASO DOIT ÊTRE SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURISÉ »

Grâce au projet eSINTAX.bf, Adama Badolo, directeur général des Impôts, modernise son administration en y introduisant des techniques digitales qui facilitent les démarches des contribuables.

Lors de la rentrée fiscale, vous avez indiqué que votre administration devait être « *moderne, performante dans la mobilisation des ressources internes et conforme aux standards internationaux* ». Quelles actions la Direction générale des Impôts (DGI) met-elle en place pour atteindre ces objectifs de gouvernance ?

Adama Badolo : Les actions entreprises au sein de la DGI pour l'atteinte des objectifs de notre plan stratégique 2017-2021 sont nombreuses : au titre de la modernisation de notre administration, nous avons élaboré et fait adopter le premier code général des impôts (CGI) de notre pays. Nous avons ainsi mis fin à la prolifération des sources juridiques avec un code fiscal exhaustif, englobant toutes les dispositions fiscales jusque-là éparpillées dans l'ordre juridique burkinabè, et rédigé dans un style moderne facilitant la compréhension. Le nouveau CGI a été édité en 6 000 exemplaires distribués gratuitement à nos agents, nos partenaires et nos contribuables. Il est également téléchargeable sur le site de la DGI. Par ailleurs, nous avons lancé en avril 2018 un portail Web de téléprocédures fiscales. Il permet aux contribuables de déclarer et payer leurs impôts et taxes sur Internet, sans aucune

la chaîne du contrôle fiscal pour faciliter la sélection des dossiers selon l'analyse risques est en cours, ainsi que l'implémentation du cadastre fiscal qui, à travers le développement d'outils modernes, va permettre une meilleure maîtrise de l'assiette des impôts fonciers. Grâce à notre plan stratégique, on peut noter également une nette amélioration des conditions de travail des agents de la DGI. Ainsi, avec l'aide de l'État et de nos partenaires techniques et financiers, nous avons pu investir dans l'immobilier, l'informatique et la communication, le matériel roulant, le matériel technique de travail, etc.

En termes de valeur ajoutée, quel est l'apport d'applications comme la télédéclaration et le télépaiement des impôts ?

Ce projet de mise en place de notre portail de télédéclaration et de télépaiement dénommé eSINTAX.bf est le projet phare de la DGI car grâce à eSINTAX, nous voulons que payer ses impôts au Burkina Faso soit simple, rapide et sécurisé. Depuis juillet 2018, cet objectif est atteint : il est désormais possible de déclarer et de payer ses impôts en quelques minutes

à partir de son espace personnel sécurisé sur Internet. Pour le télépaiement, nous avons interconnecté eSINTAX avec les 14 banques du Burkina Faso afin que les contribuables puissent transmettre leurs ordres de paiement à leur banque directement en ligne. Une fois que la banque a confirmé le paiement, le contribuable reçoit en temps réel sa quittance

en ligne. Notre projet constitue une avancée majeure pour notre pays car il s'agit du premier portail eServices transactionnel mis en ligne dans l'administration burkinabè. Nous avons souhaité ainsi nous inscrire dans la stratégie digitale du PNDES. Nous sommes fiers de notre projet qui, à mon sens, va devenir une référence majeure dans la sous-région car nous offrons la possibilité de télédéclarer tous les impôts et de les

« eSINTAX.bf est une avancée majeure, car il est le premier portail eServices transactionnel mis en ligne par l'administration fiscale et qu'il s'inscrit dans la stratégie digitale du PNDES. »

autre démarche à effectuer auprès de l'administration fiscale ou de leur banque, ainsi que de gérer leur dossier fiscal et consulter leurs documents dématérialisés au format PDF. La poursuite de l'informatisation intégrale de la DGI s'est notamment traduite par le développement de modules complémentaires sur le logiciel SINTAX, la révision du logiciel IFU et le renforcement du logiciel SIGU. L'informatisation de

télépayer à partir de comptes bancaires ouverts dans toutes les banques.

Estimez-vous cette démarche de digitalisation nécessaire pour renforcer de nouveaux contrôles ainsi que votre propre système de sécurité, puisque la DGI a retenu un système basé sur « l'authentification forte » ?

Cette nouvelle offre digitale de la Direction générale des Impôts avec la mise en place d'eSINTAX s'est accompagnée d'un renforcement de nos capacités et l'accompagnement de partenaires spécialisés. L'application eSINTAX a été réalisée en partenariat avec une société française, IKA Conseil, qui avait réalisé un projet similaire en Côte d'Ivoire. Nous avons décidé avec son accompagnement de mettre en place des équipements appropriés de renommée internationale pour garantir un haut niveau de sécurité de notre application. Concernant l'authentification forte, effectivement, afin de rassurer au maximum le contribuable, il doit pour se connecter à son espace personnel, en complément de son mot de passe personnel, saisir un code à usage unique qu'il reçoit sur son adresse email. Nous pouvons ainsi garantir un niveau de sécurité optimal à nos contribuables. Enfin, sur les contrôles, pour vous rassurer, la DGI effectuait des contrôles sur pièces et sur place avant eSINTAX, et elle continuera de le faire après. La différence est qu'avant eSINTAX, tous les formulaires déposés en centre des impôts étaient saisis manuellement par les agents de la DGI, alors qu'avec eSINTAX, toutes ces données seront automatiquement intégrées dans nos outils internes. Idem pour les paiements qui nécessitaient un travail manuel de nos receveurs. Nos agents vont pouvoir ainsi se déployer dans nos métiers à forte valeur ajoutée qui sont axés autour du contrôle et de la connaissance de nos contribuables.

En matière digitalisation de la DGI et dans la perspective d'améliorer les fonctionnalités d'eSINTAX, qu'attendez-vous des bailleurs de fonds ?

Les bailleurs de fonds nous accompagnent déjà, et je tiens à remercier la Banque mondiale qui a financé la phase du télépaiement à travers le Projet gouvernance économique et participation citoyenne (PGEPC), ainsi que la Coopération danoise dont l'appui va nous permettre de généraliser les téléprocédures à tous les contribuables burkinabè avant la fin de l'année 2018, d'introduire les paiements mobiles, de délivrer des e-attestations de situation fiscale et de retenue à la source, etc. Dans notre volonté de nous conformer aux standards internationaux et avec l'appui financier de la Coopération suisse, nous nous sommes soumis à l'évaluation TADAT (Tax Administration Diagnostic Assessment Tool). Cette évaluation, première du genre



Adama Badolo,
directeur général
des Impôts.

au Burkina Faso dont le rapport est disponible sur les sites du FMI et de la DGI, constitue un point de référence dans l'évaluation de la performance de la DGI du Burkina Faso : la digitalisation a été identifiée comme point central d'amélioration de nos performances. J'invite donc les partenaires techniques et financiers à nous accompagner dans cette stratégie de digitalisation que nous venons juste d'engager, et qui va se poursuivre et s'intensifier dans les années à venir.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« NOUS METTRONS TOUT EN ŒUVRE POUR RECOUVRER 695 MILLIARDS »

Adama Sawadogo, directeur général des Douanes, loue la qualité du service de la plate-forme SYLVIE, fait le bilan des recettes mobilisées en 2017 et défend le retour à l'assainissement des opérations liées au secteur des voitures d'occasion.

En 2017, avez-vous atteint votre objectif de recettes de 603 milliards ? Si oui, sur quelle stratégie cette performance représentant 20 % de plus qu'en 2016 s'est-elle appuyée ?

Adama Sawadogo : La fiscalité est intimement liée à la performance économique. L'année 2017 a été marquée par une reprise progressive des activités, mais comme vous pouvez l'imaginer, on ne se relève pas facilement de crises sociales, sécuritaires et politiques comme celles qu'a connues notre pays en 2014, en 2015 et en 2016. Cette reprise n'a cependant pas été suffisante pour garantir un recouvrement à la hauteur des ambitions affichées par le gouvernement dans la loi de finances 2017. Sur un objectif de 603 milliards de FCFA au titre de l'année 2017, nous avons recouvré 575 milliards, soit un taux de réalisation de 95,3 %. Certes, nous avons manqué la cible, mais c'est tout de même une augmentation de plus de 87 milliards par rapport à l'année 2016.

S'il est vrai que nous n'avons pas atteint l'objectif de 603 milliards, il est aussi vrai que, l'accroissement du volume des importations étant faible d'une année à l'autre et la dépense fiscale devenant de plus en plus importante, nous avons pris conscience du fait qu'il fallait que nous fassions mieux ce qui n'était pas totalement bien fait. Cela passe par la lutte contre la fraude et l'introduction de réformes allant dans le sens de la modernisation et de la simplification de nos procédures de dédouanement.

Dans quelle mesure la plate-forme SYLVIE, mise en cause par certains commerçants, a-t-elle contribué à atteindre ce niveau de performances inédites pour les Douanes burkinabè ?

Le SYstème de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importations et d'Exportations (SYLVIE) est un guichet unique de collecte des documents requis pour les formalités de dédouanement. Il a apporté plus de transparence et d'efficacité dans les formalités du com-

merce extérieur. Les bénéfices liés à sa mise en œuvre sont partagés : les importateurs et les exportateurs tirent profit du gain de temps et de coûts induit par son exploitation et l'administration douanière de la transparence engendrée, ce qui permet de sécuriser les recettes. La mise en œuvre d'une réforme de cette envergure entraîne nécessairement une méfiance de la part des bénéficiaires que sont les importateurs, les exportateurs et même certains agents des Douanes. La gestion du changement devient alors la clé de voûte pour le succès de la réforme. Aujourd'hui, on peut affirmer sans risque de se tromper que le guichet unique SYLVIE a conquis sa place dans l'environnement des affaires au Burkina Faso.

Bio

Adama Sawadogo, 59 ans, inspecteur divisionnaire des Douanes, directeur général des Douanes depuis le 21 janvier 2015, a commencé sa carrière en 1986. Son premier chantier a été d'ériger la communication en outil central de l'action de son administration. « *Entreprendre aujourd'hui des actions de communication, c'est s'assurer une meilleure visibilité de ses actions* », affirme-t-il.

Il débute sa carrière professionnelle à la Direction régionale des Douanes du Centre en qualité de vérificateur au Bureau principal des Douanes de 1^{re} catégorie de Ouaga-Aéroport. Il exerce ensuite comme vérificateur au Bureau principal des Douanes de 2^e catégorie de Bittou de 1990 à 1992, puis au Bureau principal des Douanes de 1^{re} catégorie de Ouaga-Route en 1994-1995. De 1995 à 2007, il sera tour à tour chef de Bureau principal des Douanes de 1^{re} catégorie de Ouaga-Gare, du Bureau principal des Douanes de 2^e catégorie de Bittou, du Service des enquêtes douanières à la 5^e division et du Bureau principal des Douanes de 1^{re} catégorie de Bobo-Gare. De 2007 à 2015, après avoir occupé les fonctions directeur de la législation et de la réglementation douanières, de directeur régional des Douanes du Centre et d'inspecteur général des Douanes, il est promu directeur des enquêtes douanières. Pour services rendus à son pays, il est détenteur de la médaille d'honneur des Douanes et a également été fait officier de l'Ordre national.



Adama Sawadogo,
directeur général des Douanes.

À propos de l'assainissement du secteur des véhicules d'occasion, de quoi s'agit-il exactement pour les services des Douanes ?

L'assainissement du secteur des véhicules d'occasion suppose trois choses. D'abord, permettre au Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA) d'évaluer les véhicules âgés de dix ans et les engins de travaux publics d'occasion quel qu'en soit l'âge. Ensuite, dresser une liste limitative des experts automobiles remplissant les conditions légales, administratives et techniques pour l'évaluation des véhicules de plus de dix ans d'âge. Enfin, en relation avec certains partenaires traditionnels, nous allons construire un guichet unique de dédouanement de véhicules automobiles où tous les acteurs (Douanes, Direction des transports terrestres et maritimes, concessionnaires de plaques d'immatriculation, CDA) seront regroupés en un seul lieu pour plus de transparence et d'efficacité dans l'accomplissement de formalités de dédouanement et d'immatriculation des moyens de transport au Burkina Faso. Pour l'administration des Douanes, l'assainissement du secteur des véhicules d'occasion a pour objectif de la repositionner dans son rôle régalien de contrôle des déclarations, car l'impôt de douane est un impôt déclaratif. Du reste, bon nombre d'administrations de la CEDEAO ont adopté ce principe fiscal pour lutter contre la fraude qui sévit dans le secteur des transports et mobiliser davantage de ressources au profit des budgets de leurs États. Le gouvernement s'était d'ailleurs inscrit dans cette perspective d'assainissement en autorisant à nouveau, lors du Conseil des ministres du 29 juin 2016, la

réinstallation de COTEC au Burkina Faso.

L'administration des Douanes est, faut-il le rappeler, l'une des plus importantes régies financières au Burkina Faso. Les mouvements d'humeur d'une partie du personnel du ministère des Finances peuvent-ils affecter vos performances en 2018 ?

Depuis un certain temps, la fronde sociale s'est installée au ministère de l'Économie, des Finances et du Développement en paralysant malheureusement l'activité économique nationale. Pour ce qui concerne l'administration des Douanes, nous pouvons dire qu'à court terme, ces mouvements sociaux ont un effet négatif sur nos performances, mais considérés au niveau annuel, nous ne pensons pas qu'ils aient une incidence significative car toutes les opérations de dédouanement suspendues reprendront tôt ou tard, et les droits et taxes seront perçus conformément aux règles en vigueur. Il s'agit, en d'autres termes, d'un recouvrement différé.

Dans quelle mesure les Douanes seront-elles mises en contribution en matière d'exécution du PNDES en 2018 ?

Nous savons que 64 % des investissements inscrits au PNDES doivent être financés sur ressources propres. Par sa mission régalienne de collecte de ressources au profit du Trésor public pour l'année 2018, l'administration des Douanes mettra tout en œuvre pour le recouvrement de 695 milliards de FCFA, tel que prévu par la loi de finances 2018, pour le financement du PNDES.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Naby Abraham Ouattara,
directeur général du Trésor et de
la comptabilité publique.

« LES ÉMISSIONS OBLIGATAIRES DU BURKINA ONT TOUJOURS ÉTÉ UNE RÉUSSITE »

Naby Abraham Ouattara, directeur général du Trésor, indique que sur ces six dernières années, l'intervention toujours réussie du Burkina Faso sur le marché financier régional avec 76 émissions de bons du Trésor traduit la crédibilité de la signature de son pays.

Malgré les 1 816 milliards de FCFA de recettes propres intégrées au budget 2018 du Burkina Faso, quels impératifs ont obligé l'État burkinabè à rechercher le 15 mai dernier à travers la DGTCP 75 milliards de FCFA sur le marché financier de l'UEMOA via un emprunt obligataire d'un taux de 6,5 % pour la période 2018-2025 ?

Naby Abraham Ouattara : Les besoins énormes en matière d'investissement font que la plupart des budgets des États sont rarement votés en équilibre. Pour cette raison, et surtout dans le contexte du Burkina Faso marqué par la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES), le budget 2018 de l'État burkinabè a été voté en déficit. Conformément à la loi de finances gestion 2018 en son article 40, le ministre chargé des Finances a été autorisé à rechercher les voies et moyens susceptibles d'assurer l'équilibre financier du budget de l'État. À cet effet, le ministre a été habilité à négocier avec toute source de financement intérieure ou extérieure. L'emprunt obligataire a donc été identifié au titre des sources de financement intérieur. Cet emprunt entre dans le cadre de l'exécution du programme annuel des émissions des bons et obligations du Trésor du Burkina Faso au titre de l'année 2018. L'émission réalisée vient en complément des ressources déjà mobilisées pour le financement des projets porteurs de croissance inscrits dans le PNDES du Burkina Faso.

Bio

Naby Abraham Ouattara, 48 ans, marié et père de trois enfants, est un spécialiste du Trésor public burkinabè qui connaît les défis actuels des finances publiques de la sous-région ouest-africaine et des institutions internationales. En près de vingt ans de carrière, il a évolué aux niveaux national, sous-régional (UEMOA) et international (Banque mondiale et FMI) : il est membre du panel d'experts court terme du département des finances publiques du FMI.

Chef du service de la comptabilité de la Trésorerie régionale du Centre à sa sortie d'école en 1997, il a successivement occupé les postes de fondé de pouvoir du trésorier régional, de trésorier régional et de receveur municipal de Ouagadougou et des collectivités territoriales rattachées, de directeur des affaires monétaires et financières, puis d'agent comptable central du Trésor, dernier poste occupé depuis 2011 avant qu'il ne soit nommé en janvier 2015 au poste stratégique de directeur général du Trésor et de la comptabilité publique. Lors de sa prise de fonctions, il avait clairement indiqué les priorités de son mandat – la mobilisation des ressources, le paiement de la dépense publique, la tenue d'une comptabilité de qualité et la supervision des structures sous tutelle – et demandé le concours des quelque 2 100 agents du Trésor public pour la conduite de sa mission. Il est aussi membre représentant de son pays au Comité de stabilité financière de l'Union monétaire ouest-africaine (CSF-UMOA) depuis 2010 et, depuis 2015, de la Commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine et du conseil d'administration de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Diplômé en 1994 de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Ouagadougou et en 1997 de l'École nationale des régies financières de Ouagadougou, il a décroché en 2011, à l'issue de plusieurs stages de perfectionnement, un master en finances délivré par EUROMED-Management (France).

Avez-vous pu réunir les capitaux nécessaires et les conditions s'y prêtaient-elles ?

Malgré un contexte de resserrement général du marché régional, le Burkina Faso a pu quand même couvrir le montant recherché dans le cadre de cet emprunt obligataire. En effet, sur un montant sollicité de 75 milliards de FCFA, un total de 93 744 340 000 FCFA a été mobilisé, soit un taux de couverture de 124,99 %.

De 2012 à nos jours, le Burkina Faso est intervenu près de 106 fois sur le marché financier par 76 émissions de bons du Trésor. Cette régularité est-t-elle un gage de crédibilité ?

Cette régularité est en effet un gage de crédibilité et traduit la qualité de la signature de l'État burkinabè. Elle permet de rester en contact permanent avec les investisseurs qui désirent placer leur épargne. Globalement, les émissions du Burkina ont toujours été une réussite, et cela témoigne de la confiance sans cesse renouvelée des investisseurs de l'UEMOA aux titres du Burkina Faso. L'État peut ainsi réaliser des infrastructures pour accélérer le développement.

Quels sont les avantages inhérents à cet emprunt obligataire ?

En termes d'avantages, les obligations du Trésor sont exonérées d'impôts pour les souscripteurs résidant au Burkina Faso. Les avantages pour l'État sont liés au fait que cet emprunt est en monnaie locale, ce qui le

préserve du risque de change. Par ailleurs, comme je l'indiquais, les ressources qui seront mobilisées dans le cadre de cet emprunt serviront prioritairement à mettre en œuvre des projets d'investissements dans divers domaines du développement du Burkina Faso.

Pour la réussite de cette opération, pourquoi le Trésor public s'est-il attaché les services d'un arrangeur ?

Pour une émission par appel public à l'épargne, la réglementation fait obligation à l'émetteur de recourir à une société de gestion et d'intermédiation financière (SGI). C'est donc pour cette raison qu'un arrangeur, chef de file de l'opération, a été retenu. Le choix de cet arrangeur a été

opéré au regard de son expérience et de ses capacités de mobilisation sur le marché. En ce qui concerne le choix du co-chef de file, il est laissé à l'appréciation du chef de file, qui doit également réunir toutes les conditions pour la réussite de l'opération.

Les multiples grèves engagées par le personnel des Finances depuis l'année dernière ne vous ont-elles pas empêché de respecter vos engagements ?

On ne peut pas affirmer catégoriquement que les mouvements sociaux ne nous ont pas affectés. Fort heureusement, nous avons toujours su trouver les

« On ne peut pas affirmer que les mouvements sociaux ne nous ont pas affectés, mais nous avons su trouver les ressorts pour assurer l'essentiel dans l'accomplissement de nos différentes missions. »

ressorts nécessaires pour assurer l'essentiel dans l'accomplissement de nos différentes missions. En matière de paiement des dépenses publiques surtout, l'État, à travers le Trésor public, a toujours pu respecter ses engagements. Des dispositions ont en effet été prises pour honorer à bonne date tous les engagements avec nos partenaires de l'intérieur comme de l'extérieur. À ce jour, nous n'avons enregistré ni arriérés, ni retards de paiement.

Propos recueillis par Paul de Manfred

« LE BILAN EST TRÈS SATISFAISANT »



Wendkouny Blaise Parfait Kemde, directeur général du Fonds burkinabè de développement économique et social.

Wendkouny Blaise Parfait Kemde, directeur général du Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES), souligne que son pays est l'un des rares en Afrique à faire du capital-risque en lançant des startups.

Lancé officiellement en mai 2017, le fonds dénommé Burkina Startups qui doit faciliter la création de quelque 500 PME en cinq ans tous secteurs d'activité confondus a passé le cap d'un an d'activité. Quel bilan faites-vous ?

Wendkouny Blaise Parfait Kemde : Le Burkina est l'un des rares pays d'Afrique à

dédier un budget de 10 milliards de FCFA en cinq ans aux startups pour la création d'entreprises qui innovent et capables de contribuer à un réel développement économique du Burkina Faso. Après un an de mise en œuvre, nous pouvons dire que le bilan est très satisfaisant. En 2017, année pilote du programme, Burkina Startups a contribué en 5 mois seulement à la naissance de 12 entreprises innovantes dans divers secteurs d'activité à travers une nouvelle démarche qui a permis de formaliser en sociétés par actions les entreprises créées. Il faut aussi noter l'engouement de la jeunesse entreprenante de notre pays pour ce programme qui aujourd'hui a contribué à semer une nouvelle vision de l'entrepreneuriat par la prise en compte de l'innovation et de la responsabilité sociale.

Pour la phase-pilote, sur 421 dossiers reçus, 12 startups parmi les 21 finalistes ont été retenues. Selon quels critères ?

Les critères d'éligibilité portent essentiellement sur la qualité des candidats, l'expérience et/ou le savoir-faire des bénéficiaires, les montants des projets et les secteurs d'activité.

Qu'en est-il du mode opératoire ?

Il s'articule selon le processus suivant : l'ouverture d'une plate-forme Internet en vue de recueillir les offres de projets, la présélection des projets par un comité de présélection, la sélection finale des projets par un

comité d'experts, la validation des projets retenus, la valorisation des projets d'entreprise, la levée de fonds et le bouclage des besoins en financement, et enfin le suivi et l'accompagnement des projets. Au regard du niveau d'exigence très élevé, le FBDES a fait appel à des experts dans divers domaines d'activité. Ainsi, le jury de Burkina Startups comprend des experts en provenance d'institutions comme le Centre de gestion agréé, le ministère en charge du Commerce, des incubateurs dont La Fabrique et Siralab ainsi que des analystes financiers du FBDES. Et comme le programme accorde une importance capitale à la transparence et à l'égalité des chances des candidats, nous avons invité une structure très importante dans la lutte contre la corruption dans notre pays à participer aux processus de sélection : le réseau national de lutte anti-corruption RENLAC.

Parmi les 12 projets qui ont impressionné le jury, pouvez-vous en décrire deux ou trois susceptibles de contribuer à l'émergence économique et sociale du Burkina Faso ?

Il faut noter que les 12 startups retenues en 2017 présentent toutes des potentiels très intéressants, si bien qu'il est difficile de vous dire qui nous a le plus impressionnés. Toutefois, des startups comme Afrik Pictures, qui va lancer une boutique de photos purement africaines en ligne, BAFA-Tech, une startup créée par de jeunes ingénieurs très dynamiques qui est déjà installée dans le domaine des solutions informatiques, et Tropical Food, une startup qui transforme des produits agricoles locaux en denrées alimentaires aux standards internationaux retiennent notre attention. Lorsque vous serez de passage à Ouagadougou, je vous invite à ne pas oublier de passer au restaurant Faso Chicken, une startup qui propose des mets locaux en ligne. Sachez enfin que de jeunes ingénieurs en aéronautique fabriqueront des drones au Burkina à travers la startup Faso Drone. Les startups ont bénéficié chacune d'un financement compris entre 15 et 50 millions de FCFA.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

■ Témoignages

UN ACTEUR MAJEUR DANS LE FINANCEMENT DES STARTUPS

Le Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) a créé en 2017 une ligne de crédit dédiée aux startups. Témoignage de trois dirigeants de PME bénéficiaires de ses concours.



Ahmed Yemtabou Ouabba

Brice Kaboré
président de TFB,
46 millions de FCFA de prêt
« *Transformer les matières premières agricoles* »

Avec un capital de 5 millions de FCFA détenu à 10 % par le FBDES, Brice Kaboré a créé en 2015 avec deux associés Tropical Food and Beverage Company (TFB), formalisée en SAS (société par actions simplifiée). Le FBDES a conclu

une convention sous une forme de prêt de plus de 46 millions avec remboursement trimestriel.

Spécialisée dans l'agro-alimentaire, TFB « *transforme les matières premières agricoles en produits finis alimentaires de haute qualité* », précise le fondateur, qui ajoute vouloir transformer en boissons et nourriture les produits agricoles locaux, insuffisamment ou jamais valorisés en produits finis. Avant le prêt du FBDES, la PME comptait un effectif de 17 personnes. Elle emploie aujourd'hui 31 salariés. ■

Dimanche Yaméogo
directeur général d'Afrik Pictures,
29 millions de FCFA de prêt
« *Une plate-forme d'images* »

Avec une expérience de près de 17 ans dans l'audiovisuel, Dimanche Yaméogo a créé en 2017 Afrik Pictures, une plate-forme d'images présentant toutes les facettes du Burkina. C'est ce projet qui a bénéficié de la part du FBDES d'un prêt d'un montant de 29 millions de FCFA remboursable en cinq ans. « *L'objectif,*



DR

avec cette ligne de crédit, était de nous renforcer en capacité par l'achat d'un équipement spécialisé : des drones, certaines caméras et des appareils photos de haut de gamme », détaille D. Yaméogo. Ce projet nécessite en outre de développer le paiement en ligne, ce qui est chose faite depuis que l'entreprise a ouvert un compte dans la filiale nigérienne d'UBA, banque panafricaine ayant développé un système similaire à Paypal. La startup envisage maintenant d'embaucher deux à trois photographes et de lancer auprès des jeunes des modules de formation sur l'image. ■

Vladimir Sawadogo
directeur général
de BAFATECH,
41 millions de FCFA
de prêt
« *Innovation informatique* »



Ahmed Yemtabou Ouabba

BAFA est un groupe avec deux branches d'activité issu de l'association de cinq jeunes ayant réuni un capital de 2,5 millions de FCFA pour chacune des structures, l'une spécialisée en communication et appelée COM, l'autre axée sur la technologie et nommée TECH. Vladimir Sawadogo a ainsi créé en 2017 BAFATECH sous une forme juridique de SARL. « *Notre cœur de métier est l'innovation informatique en direction du secteur privé et des particuliers. Nous développons des logiciels, des applications mobile, des sites Web, etc.* », indique-t-il. Ayant bénéficié d'un prêt de 41 millions de FCFA remboursable sur cinq ans, cette startup emploie 14 salariés, dont 4 de façon temporaire. C'est son « appli » sur la gestion des files d'attente, une solution originale, qui a été financée. « *Il s'agit de prendre un numéro de file d'attente avec son téléphone mobile depuis son domicile ou son bureau. Vous regardez l'affluence et le statut et, quand votre tour d'être reçu approche, vous avez une alerte pour vous rendre dans l'entreprise et être reçu sans avoir à attendre* », explique V. Sawadogo. Cette « appli » intéresse les banques et certaines sociétés relevant de l'État. Les dirigeants de BAFATECH, persuadés du fort potentiel de leur activité, estiment pouvoir rembourser le prêt du FBDES en deux ans. ■

Propos recueillis par Paul de Manfred



**AU SERVICE
DU SECTEUR PRIVE BURKINABE!**



**La CCI-BF,
l'excellence au service d'un secteur privé prospère!**

**Avenue de Lyon, 01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél: +226 25 30 61 14/+226 25 30 61 15 ; Fax : +226 25 30 61 16
E-mail : info@cci.bf ; Site web: www.cci.bf**



UN NOUVEAU FORMAT POUR LE DIALOGUE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE SECTEUR PRIVÉ

Eu égard aux projets du Plan stratégique de la mandature (PSM) en cours d'exécution sur la période 2016-2021, le bilan en moins de deux ans est déjà, selon Mahamadi Savadogo, le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), « très satisfaisant ».

Le nouveau référentiel de gouvernance qu'est le Plan stratégique de la mandature (PSM) de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), bâti autour de cinq axes stratégiques, traduit les nombreuses attentes des milieux d'affaires burkinabè. Dans le premier axe qui concerne « l'amélioration de la gouvernance et la mobilisation de l'intelligence consulaire » s'inscrit notamment la tenue régulière de toutes les instances de la CCI-BF. Une preuve de dynamisme et d'engagement des élus consulaires à assumer pleinement leur rôle de représentants des acteurs économiques. Citons aussi la création d'un comité d'audit et d'un comité d'éthique ainsi que la mise en place d'un conseil des sages du secteur privé dont le rôle est principalement de faciliter le développement harmonieux dudit secteur par des conseils avisés et de concilier les positions pour la préservation de la concorde entre les acteurs de l'économie nationale.

Le deuxième axe, « développement du capital humain et facilitation de l'accès au financement du secteur privé », a œuvré à ce jour au renforcement des capacités de 12 014 acteurs économiques des 13 régions du Burkina Faso sur différentes thématiques, notamment l'accès aux marchés publics, la fiscalité, l'accès aux financements, l'organisation du forum État-secteur privé sur les projets de partenariat public-privé inscrits dans le Plan national de développement économique et social (PNDES), et enfin l'ouverture effective de 30 nouveaux centres d'alphabétisation fonctionnels sur une prévision de 40.

Le troisième axe, « développement de l'intelligence économique et du portefeuille de services d'appui-conseil aux entreprises », a donné lieu à la réalisation d'études spécifiques sur la perception du climat des affaires, la production de trois rapports d'études économiques (notes sectorielles) sur les défis de développement du secteur privé, de douze rapports d'études monographiques sur les régions et de 20 rapports d'études mono-

graphiques sur les sous-catégories professionnelles de la CCI-BF, l'organisation d'un symposium national sur l'industrie burkinabè, la tenue d'un forum national sur l'entrepreneuriat féminin, et enfin la participation de plus de 500 opérateurs économiques à des missions d'affaires organisées dans une quinzaine de pays. « *À ce sujet, je dois signaler que nous avons pris part au forum d'affaires sino-africain tenu récemment en Chine. À toutes ces rencontres d'affaires, nous avons associé un nombre important d'opérateurs burkinabè* », tient à préciser le président de la CCI-BF Mahamadi Savadogo (*lire son interview p.100-101*).

Quant au quatrième axe ou « renforcement de l'accompagnement de proximité des entreprises dans les régions », on lui doit l'opérationnalisation de l'ensemble des Délégations consulaires régionales dès 2017, en plus de l'ouverture d'un bureau du Centre de formalités des entreprises (CEFORE) et du Centre de facilitation des actes de construire (CEFAC) dans les chefs-lieux de régions qui n'en disposaient pas.

Enfin, le cinquième axe, « développement et renforcement de l'offre en infrastructures et en équipements économiques », concerne essentiellement la poursuite des travaux de construction d'un parking pour véhicules poids lourds à Akassato (Abomey Calavi au Bénin), la construction du siège de la CCI-BF à Lomé (Togo), dont l'inauguration se fera avant la fin de l'année, ou encore le démarrage des études techniques d'aménagement de la 2^e phase du projet de port sec de Bobo-Dioulasso. Globalement, dans cet aperçu des projets en cours dans le cadre du PSM depuis novembre 2016, « *le taux d'exécution physique moyen est de l'ordre de 36,86 % après seulement un an de mise en œuvre. Pour terminer, je voudrais indiquer que pour un meilleur suivi des performances, nous avons mis en place un Comité de pilotage chargé de suivre la mise en œuvre du PSM* », indique le président Mahamadi Savadogo.

Louise Bibalou-Durand

« LE BILAN EST TRÈS SATISFAISANT »

Mahamadi Savadogo, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), fait part de sa satisfaction quant à l'évolution du Plan stratégique de la mandature 2016-2021 et annonce que l'édition 2019 d'AFRICALLIA se tiendra à Abidjan.



Mahamadi Savadogo, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso.

Quelles sont au bout de deux ans les premières retombées de votre plan stratégique 2016-2021 ?

Mahamadi Savadogo : Adopté le 4 août 2017 par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso lors de ses premières journées de réflexion stratégique, le Plan stratégique de la mandature 2016-2021 (PSM) en est, en réalité, à seulement une année de mise en œuvre. C'est plutôt la mandature qui en est presque à deux ans puisque l'assemblée générale a été installée le 30 novembre 2016. Cela dit, je voudrais indiquer qu'après une année de mise en œuvre du PSM, le bilan est très satisfaisant : mieux, nous nous réjouissons de la bonne tendance constatée dans la réalisation des différentes activités. Dès notre prise de fonction effectuée le 19 décembre 2016, nous avons immédiatement engagé des concertations avec les autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses afin de leur présenter nos civilités et de recueillir leurs conseils et bénédictions pour la réussite de notre mandat.

La 5^e édition du forum AFRICALLIA qui s'est tenue en février dernier a réuni plus de 500 entreprises. Quel bilan en tirez-vous ?

La 5^e édition du forum ouest-africain de développement des entreprises AFRICALLIA s'est tenue effectivement du 21 au 23 février dernier et a connu une participation record de 660 hommes d'affaires représentant 508 entreprises de 19 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Plus de 8 000 rencontres d'affaires ont été organisées dans le cadre des B2B avec 6 164 rendez-vous formels pris via notre plate-forme électronique de mise en relation et plus de 1 300 rencontres informelles. D'après l'évaluation faite à l'issue du forum, nous avons enregistré un taux de satisfaction de 93 %. En ce qui concerne les retombées du forum pour les entreprises, je dois indiquer qu'AFRICALLIA a simplement pour vocation de créer un cadre de rencontre pour les chefs d'entreprises qui souhaitent nouer des relations d'affaires ou qui sont en quête d'alliances

technologiques, commerciales ou financières. Nous disons d'ailleurs qu'AFRICALLIA permet aux dirigeants et chefs d'entreprises de faire le tour du monde en 48 heures en un seul lieu. Une fois le cadre créé et le contact établi, il appartient naturellement aux hommes d'affaires d'identifier les opportunités et les projets sur lesquels ils pourraient signer des partenariats d'affaires. En tant que structure d'accompagnement, il va sans dire que nous restons disponibles pour faciliter certains contacts ou même pour aider à peaufiner certains projets d'investissement. En la matière, je puis vous assurer que les choses se passent bien pour les entreprises au regard de leur nombre sans cesse croissant depuis la première édition du forum en 2010.

Quelles innovations comptez-vous introduire en 2019 pour la 6^e édition ?

De 2010 à 2018, AFRICALLIA se tenait tous les deux ans à Ouagadougou. Mais dans une volonté d'intégration de nos peuples, nous avons décidé d'en faire un forum tournant dans la sous-région ouest-africaine. C'est ainsi que dorénavant, le forum se tiendra les années paires au Burkina Faso et les années impaires dans l'un des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). AFRICALLIA est certes une initiative du Burkina Faso, mais nous estimons que, comme son nom l'indique, le forum concerne toute l'Afrique. Il est bien évident que cette innovation

« Depuis la 1^{re} édition d'AFRICALLIA, la Côte d'Ivoire a toujours conduit la plus forte délégation. En 2018, ce sont 23 chefs d'entreprise ivoiriens qui y ont effectivement pris part. »

permettra au forum de contribuer à l'intégration des économies de l'Afrique de l'Ouest, et la 6^e édition se tiendra donc en 2019 en Côte d'Ivoire. Le choix de ce pays s'explique par deux raisons essentiellement. La première est qu'entre nos deux pays, il existe des relations séculaires avec une parfaite intégration de nos populations et, partant, des hommes d'affaires. Cela a conduit à la signature, depuis 2008, d'un Traité d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso dont la 7^e conférence au sommet s'est tenue en juillet dernier à Yamoussokro. Je signale d'ailleurs qu'un forum d'affaires ivoiro-burkinabè a été organisé en marge de ce sommet et a connu la participation de plus de 300 hommes d'affaires des deux pays, ce qui traduit bien le dynamisme de nos relations écono-

miques et commerciales. La deuxième raison est que depuis la 1^{re} édition d'AFRICALLIA, la Côte d'Ivoire a toujours conduit la plus forte délégation d'Afrique de l'Ouest. Cette année, 23 chefs d'entreprises ivoiriens y ont effectivement pris part. Cela traduit l'intérêt que revêt ce forum pour les Ivoiriens. Avec la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, nous avons déjà signé un accord pour l'organisation de la prochaine édition. Un cahier des charges a été élaboré dans le but de préserver le concept et le label AFRICALLIA.

Comment expliquez-vous que, malgré la grogne sociale d'une partie des fonctionnaires et la tension du climat sécuritaire, l'économie burkinabè ait résisté en 2017 en alignant un taux de croissance du PIB de plus de 6 % qui devrait connaître la même vigueur en 2018 ? Effectivement, depuis la fin de l'année 2014, une nouvelle ère s'est ouverte pour notre pays. La crise socio-politique a perduré jusqu'en 2016 où les élections se sont bien tenues, rétablissant ainsi l'ordre constitutionnel normal. Mais cette crise a impacté négativement le climat des affaires au Burkina Faso et, partant, son économie. Nous avons connu une morosité au niveau des affaires après que plusieurs entreprises ont vu leurs locaux et biens saccagés lors des événements de fin octobre 2014. Les autorités actuelles travaillent à rassurer les investisseurs, à sécuriser le pays et à mener un dialogue ouvert avec le corps social.

C'est ce qui a valu l'adoption du Plan national de développement économique et social (PNDES), ce référentiel de gouvernance et de développement voulu par Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso. La Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso en tant qu'institution, et les hommes d'affaires dans leur

ensemble, sont partie prenante de cette vision qui a pour objectif la prospérité économique du Burkina Faso. En somme, c'est dire que des efforts ont été faits par le gouvernement qui a initié d'importantes réformes, en l'occurrence la relecture du code minier, l'adoption d'un nouveau code des impôts et de celui des marchés publics, l'amélioration du climat des affaires, etc. Le retour des investisseurs et l'appui notable des bailleurs de fonds ont également permis de remettre notre économie en selle. Voici autant de raisons qui expliquent la bonne tenue des indicateurs. Il reste que nous devons maintenir le cap, redoubler d'efforts et poursuivre les réformes pour que les années à venir soient meilleures.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

ACCÉLÉRER LES RÉFORMES ET BOOSTER LES EXPORTATIONS

Le gouvernement burkinabè met en place une panoplie de réformes et d'instruments pour améliorer l'attractivité du pays aux capitaux étrangers et simplifier la pratique des affaires, y compris pour les opérateurs économiques locaux.

Classé 148^e sur 190 pays dans le Doing Business 2018, le Burkina Faso enregistre un recul de deux places par rapport au classement de 2017. Une déception pour le Premier ministre Paul Kaba Thiéba, qui n'a eu de cesse de souligner les réformes menées au pas de charge par le gouvernement pour améliorer le climat des affaires : *« Le Burkina Faso ne peut pas se permettre d'avoir un mauvais climat des affaires. Nous sommes un pays enclavé, mais les Burkinabè sont des travailleurs. Nous avons des matières premières, du bétail, toutes sortes de ressources naturelles que nous pouvons transformer et exporter et qui vont produire des emplois et des richesses. »*

À l'annonce de ce classement, il a d'ailleurs aussitôt convoqué le Comité de pilotage du suivi de l'amélioration du climat des affaires, une structure pérenne de veille et d'analyse qu'il préside. Une réunion qui, selon le chef du gouvernement, doit trouver les moyens de redorer le blason du Burkina Faso : *« J'ose croire qu'avec ce nouveau dispositif, l'objectif d'améliorer substantiellement notre climat des affaires sera une réalité. J'invite par conséquent tous les acteurs impliqués à tenir régulièrement des rencontres afin que le Burkina Faso puisse se hisser aux meilleures places des pays les plus réformateurs. »*

Ce dispositif institutionnel de pilotage et de suivi est composé du Comité de pilotage, un organe d'orientation des réformes présidé par le Premier ministre et dont les sessions sont trimestrielles, et du Secrétariat technique, présidé par le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, qui tient ses réunions mensuellement et qui est chargé de coordonner et superviser la mise en œuvre des réformes et des sous-comités techniques au sein de chaque ministère. Comme premiers résultats des actions menées par ces structures en faveur de l'amélioration du climat des affaires, le Premier ministre a évoqué lors de son discours sur la situation de la nation la création de 11 661 entreprises par les Centres de formalités des entreprises (CEFORE), la délivrance de 538 permis de construire avec un délai moyen de traitement des

dossiers estimé à 17 jours, l'octroi de 209 autorisations d'implantation pour 186 milliards de FCFA d'investissement et 5 342 emplois attendus, ainsi que celui de 38 agréments dans le cadre du code des investissements pour 370 milliards de FCFA investis et 2 002 emplois attendus. Pour mémoire, les actions d'amélioration ont concerné la réduction de 100 000 à 5 000 FCFA du capital minimum pour la création des SARL et la mise en place du Système intégré des guichets uniques (SIGU) pour interconnecter les Centres de formalités des entreprises (CEFORE) et les administrations partenaires, avec une durée de traitement des dossiers de création d'entreprises réduite de 5 jours à 24 heures maximum à Ouagadougou, et à 3 jours en moyenne dans les CEFORE de l'intérieur du pays.

L'autre instrument du gouvernement pour asseoir la compétitivité des entreprises est l'Agence de promotion des exportations (APEX), dont la mission est d'accompagner les exportateurs sur les marchés afin de garantir la réussite de leurs opérations commerciales. Créée en 2011 dans le cadre de l'adoption de la Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE), l'APEX remplace l'Office national du commerce extérieur (ONAC) créé en 1974.

Pour stimuler les exportations, l'APEX incite les entreprises à avoir des produits conformes aux normes internationales et à répondre à la demande. *« Il faut s'assurer que les produits que nous mettons sur le marché sont de qualité et que les demandeurs en sont satisfaits. Il y a également la nécessité d'une bonne maîtrise des pratiques et techniques du commerce international par nos PME »*, estime Issa Benjamin Baguian, directeur général de l'APEX Burkina. L'APEX a mis en place un portail Internet où les opérateurs économiques s'inscrivent suivant leur profil (importateur ou exportateur) pour promouvoir leur entreprise en présentant leurs produits. Les missions de l'APEX devraient d'ailleurs prendre un nouvel élan à l'issue de la relecture en cours de la SNE.

Christian Kouamen

SONGTAABA

Découvert Automatique

Bénéficiez d'une avance sur salaire
allant jusqu'à 50% de votre
revenu mensuel

Dembou Consulting Burkina - Tél. (226) 71911800



P A R T E N A I R E A V I E



CBAO
Groupe Attijariwafa bank

Tél : (+226) 25 33 77 77

5^{ème}
ÉDITION

REBRANDING AFRICA FORUM

5 & 6
octobre
2018

OUAGADOUGOU

#RAF2018

Des intervenants de renommée internationale s'exprimeront autour du thème:
« Défis et opportunités de l'économie verte en Afrique »



Metsi MAKHETHA
Coordonnatrice Résidente
Nations Unies au Burkina Faso



Donald KABERUKA
Président
SouthBridge



Christian Narcisse ADOVELANDE
Président
Banque Oueest Africaine de Développement (BOAD)



Aïssata DIAKITÉ
Directrice Générale et Fondatrice
Groupe Zabbaan



Audrey PULVAR
Présidente
Fondation pour la Nature et l'Homme



Paulo GOMES
Président
Paulo Gomes & Partners



Marie-Laure AKIN-OLUGBADE
Directrice générale Afrique de l'Ouest
Banque africaine de développement (BAD)



Vincent LE GUENNOU
Co-PDG
Emerging Capital Partners (ECP)



Hani Salem SONBOL
Directeur Général
Société Internationale
Islamique de Financement
et du Commerce (ITFC)



Jean Pierre NDOUTOUM
Directeur
Institut de la Francophonie
pour le Développement
Durable (IFDD)



Guy GWETH
Président
Centre Africain de Veille et
d'Intelligence Economique
(CAVIE)



Hadizatou Rosine COULIBALY SORI
Ministre
Economie et Finances
Burkina Faso



Youssef TRAVALY
Vice-Président
Next Einstein Forum (NEF)



Nestor Batio BASSIÈRE
Ministre de l'Environnement
Burkina Faso



Nabi Souleymane OUÉDRAOGO
Directeur qualité et services
Ecobank Burkina Faso



Tosi MPANU-MPANU
Membre CdA
Fonds Vert pour le Climat



Lamine OUÉDRAOGO
Directeur Général
Economie Verte et
Changement Climatique
Burkina Faso



Abdoulaye BIO TCHANÉ
Ministre d'Etat
Plan et Développement
Bénin

INSCRIVEZ-VOUS

www.rebrandingafrica.com/inscription



REBRANDING AFRICA FORUM

5 & 6 OCTOBRE 2018

OUAGADOUGOU

#RAF2018

5^e édition du Rebranding Africa Forum



FORUM

INNOVATION TIME

REBRANDING AFRICA AWARDS

 INSCRIVEZ-VOUS

<https://rebranding-africa.com/inscription>

Investissements directs étrangers

IDE : 486 MILLIONS DE DOLLARS EN 2017

Ce sont 486 millions de dollars d'investissements directs étrangers (IDE) venant essentiellement du Liban et de France (70 %) qui ont été reçus par le Burkina Faso en 2017, contre 390 millions en 2016, mais en ce qui concerne les IDE entrants, le début des relations avec la Chine pourrait changer la donne.

On sait que le Burkina Faso encourage les investissements étrangers et propose des avantages fiscaux et légaux tels que la possibilité pour une société étrangère de posséder 100 % des actions d'une entreprise locale. On sait aussi que les secteurs attirant le plus les IDE sont notamment les mines, les télécommunications et les services financiers, tous très réglementés. Plusieurs réformes importantes ont été votées afin de faciliter le retour des investisseurs dans le pays, éligible à la subvention Millenium Challenge

Le Burkina Faso veut reprendre les activités de la mine de manganèse de Tambao, la plus grande au monde.

Account, ce qui pourrait accroître les investissements au niveau du capital humain du pays. Cependant, les investissements étrangers restent faibles: 486 millions USD en 2017 et 390 millions USD en 2016 (voir notre tableau).

Depuis 2015, le Burkina Faso a révisé son Code minier et prévoit à maintenant d'élaborer un Code pétrolier, puisque le gouvernement souhaite explorer trois zones qui pourraient être propices à l'extraction pétrolière. Deux nouvelles mines sont entrées en fonctionnement en 2017 (Houndé et Netiana), et le pays cherche de nouveaux partenaires pour reprendre les activités d'extraction dans la mine de manganèse de Tambao, d'une valeur de 1 milliard USD, à ce jour la plus grande au monde (lire les interviews du ministre des Mines

p.120-121 et du président de la Chambre des Mines p.126-127), ce qui devrait attirer des investissements étrangers considérables.

Certes, l'économie souffre d'une absence d'accès à la mer et ses faibles ressources naturelles, y compris celles de son secteur industriel, constituent des handicaps majeurs aux yeux des investisseurs. Mais depuis 2013, dans un effort d'amélioration de son climat des affaires, le Burkina Faso publie les chiffres de son secteur minier, offrant ainsi une meilleure transparence.

En revanche, on observe que le secteur minier attire la majorité des investissements et que l'exploration de nouveaux gisements se développe. Le sol du pays recèle de l'or, mais aussi du zinc et du manganèse. La création de trois nouveaux pôles de croissance, dans la lignée de celui de Bagré, qui est un succès, devrait encourager les nouvelles activités et attirer les investissements. Les principaux pays investisseurs sont le Liban et la France (70 % des IDE). Mais le début des relations avec la Chine pourrait changer la donne au niveau des IDE entrants.

Paul de Manfred

Évolution des IDE sur les trois dernières années

	2015	2016	2017
Investissements directs étrangers			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	232	390	486
Stocks d'IDE (millions USD)	1 745,0	2 061,5	2 862,6
Nombre d'investissements greenfield ⁽¹⁾	0,0	4,0	1,0
IDE entrants (en % de la FBCF) ⁽²⁾	15,6	19,1	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	15,7	16,7	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.
⁽¹⁾ Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex nihilo par la maison mère.
⁽²⁾ La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.





Construisons ensemble un meilleur avenir

Centre d'Affaires Régus
 Plateau Avenue Nogues, 5^e étage
 01 BP 57 54 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
 Tél : +225 52 52 53 – Email : wissam@ic-contractor.com





LA BIÈRE DU BURKINA



**Médaille d'Or
Monde Sélection**

**Mon Pays, mon Histoire, notre Bière
BRAKINA, la bière du Faso**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION





Le nouveau groupe d'embouteillage mis en service fin 2017 représente un investissement d'environ 9 milliards de FCFA pour une capacité d'environ 400 millions de bouteilles par an.

« SI VOUS N'INVESTISSEZ PAS, VOUS MOUREZ »

Après plus de 50 ans d'existence de BRAKINA, Marc Pozmentier, son directeur général, en a dévoilé la nouvelle identité visuelle en mars dernier. Un événement accompagné d'un documentaire institutionnel.

En 2017, quel a été le rendement de BRAKINA ? Et quels commentaires vous inspire l'activité de la société ?

Marc Pozmentier : L'année 2017 a été une année qui a répondu à nos ambitions, même si nous avons constaté un ralentissement sur le dernier trimestre. En poursuivant notre politique de recrutement, de formation et d'investissement, nous maintenons nos bases saines pour accompagner les évolutions à venir.

Quels messages veulent véhiculer le site Web et la nouvelle identité visuelle de BRAKINA dévoilée en mars dernier à Ouagadougou en présence du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat Harouna Kaboré ?

Vous savez, BRAKINA fait partie intégrante de l'histoire et de l'identité du pays. Rares sont les entreprises de la

place qui peuvent se targuer d'une telle appropriation par l'ensemble du peuple burkinabè. Cela fait plus de 50 ans que notre identité visuelle n'avait pas changé. Il nous est apparu important de la faire évoluer afin de la mettre plus en adéquation avec les aspirations de nos consommateurs, et plus en harmonie avec les symboles du pays. Quant au site Web, nous étions tout de même très en retard. Aujourd'hui, toutes les entreprises dignes de ce nom se doivent d'avoir un site Web. Sur brakina.info ou sodibo.bf, il est possible de consulter notre actualité, notre histoire, nos valeurs, quelques chiffres clés, des informations sur vos produits préférés, des liens vers nos partenaires, le process de fabrication de nos produits, un lien de contact pour poser toutes vos questions et une rubrique d'offres d'emplois. Nous sommes aussi présents sur



Remise de couveuses à l'hôpital de district de Bogodogo à Ouagadougou.

les principaux réseaux sociaux pour être au plus près de nos consommateurs.

Votre société a aussi produit un film institutionnel sur BRAKINA. Quand les Burkinabè pourront-ils le découvrir ? Dans le documentaire ou la nouvelle identité visuelle, quelle place accordez-vous aux symboles nationaux ?

Le film a été diffusé sur la totalité des supports média au lendemain de la présentation de la nouvelle identité visuelle. Il est, de plus, un outil de communication fort pour rappeler que nous sommes non seulement une entreprise dynamique, éthique et soucieuse de notre environnement, mais aussi et surtout une entreprise burkinabè qui accompagne la population tout au long de ses moments de joie et de partage. Quant aux symboles nationaux, ils font partie intégrante de l'identité et de l'histoire de l'entreprise.

Quel est l'intérêt stratégique de fabriquer des bières avec du maïs burkinabè ?

En 2017, BRAKINA a consommé pour plus de 40 milliards de francs de produits et services locaux. Comme vous le soulignez dans votre question, toutes nos bières sont produites avec du maïs issu de l'agriculture burkinabè. Ce n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, c'est que maintenant, nous le faisons savoir. Il est évident que nous avons tout intérêt, lorsque cela est possible, à consommer des produits locaux, à faire travailler des fournisseurs nationaux. C'est notre rôle d'accompagner le renforcement des opérateurs avec lesquels nous partageons le même environnement. Notre priorité : consommer burkinabè.

Quels sont le coût et les capacités de production de la nouvelle chaîne d'embouteillage

opérationnelle depuis décembre 2017 ?

Le nouveau groupe d'embouteillage mis en service fin 2017 représente un investissement d'environ 9 milliards de FCFA pour une capacité d'environ 400 millions de bouteilles par an. « *Dans l'industrie, si vous n'investissez pas, vous mourez* », telle est la devise de Monsieur Castel. Elle est non seulement juste, mais elle a prouvé son efficacité. 2017 n'a donc rien à envier à 2016. Notre politique d'investissement reste et restera dynamique et pragmatique.

Dans quels secteurs sociaux plus de 900 millions de FCFA ont-ils été investis

par BRAKINA et SODIBO, renforçant leur positionnement de sociétés citoyennes ?

Au-delà des partenariats historiques que nous avons scellés avec le SIAO, le FESPACO, le Tour du Faso, le BBDA, la SNC, etc., nous avons offert une nouvelle salle d'accouchement entièrement équipée à Bobo-Dioulasso ainsi que des couveuses dans plusieurs établissements de Ouagadougou, Koudougou et Bobo. Nous avons aussi remis en état une garderie à Ouagadougou, et offert pour plus de 300 millions de matériel et médi-

« Notre politique d'investissement reste et restera dynamique et pragmatique »

caments aux hôpitaux de Gaoua et Dédougou avec la Fondation Coca-Cola. À court terme, notre souhait est de créer la Fondation BRAKINA, dont la mission principale sera d'optimiser ces investissements avec des actions tournées vers l'avenir du pays, à savoir la petite enfance et l'enfance.

Propos recueillis par Paul de Manfred



Visite de la salle d'accouchement du CSPS d'Accart-Ville (Bobo-Dioulasso) construite et entièrement équipée par BRAKINA.



BRAKINA

BRASSERIES DU BURKINA FASO

Avec ses deux implantations industrielles (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), **BRAKINA** produit, depuis 1960, des bières, des boissons gazeuses et de l'eau minérale répondant aux standards de qualité internationaux. Les 1 500 emplois directs et 650 000 emplois indirects, font de **BRAKINA** un acteur majeur du secteur.



Fièrement burkinabè
depuis **1960!**

Siège social : ZI de Kossodo
01 BP 519 Ouagadougou 01
Tél : +226 25 32 55 00

Usine de Bobo-Dioulasso
ZI de Bobo-Dioulasso - Secteur 19
Tél : +226 20 97 02 06

■ Où investir ?

QUELQUES PISTES D'INVESTISSEMENT FRUCTUEUSES

Il n'y a pas que les secteurs minier et cotonnier pour faire du business au Burkina Faso, car d'autres filières telles que la volaille, les pièces détachées d'automobile ou la tomate sont tout aussi rentables.

Importation de pièces détachées d'automobile

Les quantités de pièces détachées importées sont passées de 1 826,3 tonnes en 2009 à 3 249,5 tonnes en 2013, soit une augmentation de 77 % en l'espace de 5 ans. Et l'on estime que de 2013 à 2017, l'augmentation a été encore plus fulgurante. On rappelle qu'en 2013, par exemple, la valeur des importations de pièces détachées d'automobile s'était chiffrée à 6,65 milliards de FCFA, contre 2,74 milliards en 2012, soit une progression de plus de 100 %.

Volaille

Avec une production de 35 millions de volailles par an, la filière génère environ 63 milliards de FCFA annuels. Un secteur qui suscite donc des convoitises. La compagnie dirigée par le Saoudien Yousif Othman Al Qasabi envisage d'injecter 16 milliards de FCFA, soit 32 millions de dollars, dans la volaille burkinabè. Ces capitaux devraient permettre la création d'une structure basée à Kombissiri: elle devrait produire plus de 15 000 volailles par jour et créer environ 1 500 emplois. La volaille est un créneau très porteur au Burkina Faso: dans la seule ville de Ouagadougou, la consommation de poulet dépasse les 50 000 unités par jour.

Tomate

Avec une production estimée à près de 300 000 tonnes par an, le Burkina Faso exporte plus de 150 000 tonnes de tomate, dont 98 % essentiellement vers les pays côtiers de la CEDEAO. Parmi eux, le Ghana, son principal client, en achète 80 000 tonnes. La filière tomate rapporte au Trésor burkinabè près de 50 milliards de FCFA par an.

P. de M.

Tribune du ministre du Commerce et de l'Industrie

« 12 609 entreprises créées en 2017 »

Les efforts consentis par notre pays dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires ont permis d'insuffler une dynamique entrepreneuriale jamais observée au Burkina Faso. En effet, le rythme de création d'entreprises s'est accéléré, passant de 2 581 en 2006 à 12 609 en 2017. Cependant, ces chiffres ne doivent pas occulter les difficultés auxquelles font face les entrepreneurs dans leur parcours. En effet, le coût de l'énergie et sa disponibilité régulière constituent des contraintes majeures pour le développement d'un secteur privé compétitif. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a opté pour une transition énergétique vers les énergies vertes et renouvelables, notamment vers l'énergie solaire. L'objectif du PNDES est d'atteindre un taux de couverture électrique nationale de 80 % à l'horizon 2020. La 13^e Journée de l'entrepreneuriat burkinabè (JEB) qui s'est tenue le 5 juillet 2018 à Ouagadougou à l'initiative de la Maison de l'Entreprise a été à cet effet, pour chaque promoteur d'entreprise – ils étaient 370 à participer à cette compétition –, une belle opportunité pour trouver une réponse à leurs préoccupations. À ce propos, le célèbre professeur et consultant américain Peter Drucker affirmait: « L'entrepreneuriat n'est ni une science, ni un art. Il s'agit d'une pratique. »



Harouna Kaboré





**Construisons ensemble
un meilleur avenir**

Centre d'Affaires Régus
Plateau Avenue Nogues, 5^e étage
01 BP 57 54 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél: +225 52 52 53 – Email: wissam@ic-contractor.com



« L'ANNÉE 2018, AVEC LES 20 ANS DE FIDELIS FINANCE, EST PARTICULIÈRE POUR NOUS »

Fidelis Finance a 20 ans en 2018. Son PCA Brahim Anane indique que cette année sera marquée par trois événements : mise en production d'un nouveau logiciel métier, application des nouvelles réformes de la BCEAO et coup d'envoi des travaux de construction du siège social de la société.

Fidelis Finance fête ses 20 ans cette année 2018. Quel regard portez-vous sur l'évolution de cette société qui, après avoir été Burkina Bail, est devenue Fidelis Finance Burkina et a ouvert une filiale en Côte d'Ivoire ?

Brahim Anane : En 20 années d'existence, notre métier de spécialiste du leasing nous a permis d'avoir accès à des entrepreneurs de très grande qualité et, fort de leur confiance, de jouer un rôle important dans la vie de leurs entreprises. Les dirigeants d'entreprises et de PME, les professions libérales et les artisans ont en effet fait confiance à Fidelis Finance pour financer leurs projets de croissance. D'année en année, nous avons construit une relation de partenariat fondée sur un pacte de fidélité. Capital précieux, cette marque de confiance nous oblige à nous renouveler pour nous adapter continuellement à leurs besoins. Ainsi, en 20 ans, Fidelis Finance s'est adapté progressivement aux besoins et exigences de sa clientèle en finançant pour environ 120 000 millions francs les projets des PME. Notre évolution a également été marquée par l'élargissement de la gamme de produits financiers offerts à nos clients ainsi que par le renforcement des capacités de la société à travers une augmentation successive du capital social de 500 millions à 1 000 millions puis à 4 593 millions, et récemment à 6 000 millions avec l'entrée dans le tour de table d'actionnaires de classe internationale. Dans le cadre de notre stratégie de conquête de nouveaux segments de marché à l'étranger, nous avons procédé à un changement de dénomination pour devenir Fidelis Finance. C'est dire que, en dépit des difficultés de parcours rencontrées, Fidelis Finance a contribué au renforcement du secteur financier burkinabè et à l'amélioration du taux d'accès des PME aux financements bancaires. Ceci a été possible grâce à la vision d'entrepreneur, à l'abnégation et au travail du directeur général, M. Abdoulaye K. Sory, ainsi qu'à l'engagement de son équipe et à la confiance de nos partenaires.

Quels sont les grands défis et chantiers à relever par votre société de financement qui, malgré la concurrence, demeure le leader sur le marché du crédit bail au Burkina ?

L'exercice 2018, qui marquera les 20 ans de Fidelis Finance, est aussi une année particulière pour notre société, au regard des projets majeurs en cours qui connaîtront leur plein aboutissement et des nouveaux projets à engager. Il s'agit entre autres de la migration sur un nouveau système d'information, avec l'entrée en production d'un nouveau logiciel métier, de l'applica-

Bio

Brahim Anane, 77 ans, président du conseil d'administration (PCA) de Fidelis Finance, est diplômé de HEC Tunis, titulaire d'un PhD en Business Administration de la Fulbright Scholarship aux États-Unis et du diplôme de l'Institut supérieur des statistiques et planification de Varsovie.

Il débute à la Société Tunisienne de Banque (STB) comme directeur de 1966 à 1972 et directeur général de 1975 à 1978. PDG de la société SKANES-MEUBLES de 1972 à 1975, il devient ADG de la Banque Franco-Tunisienne de 1975 à 1982 et, de 1983 à 1991, directeur de la Banque de Développement Économique de Tunisie (BDET). Depuis 1982, il a participé à la création, au financement et à la gestion de plus d'une centaine d'entreprises en Tunisie et dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. À partir de 1991, il est administrateur auprès de diverses sociétés du secteur financier : BOA Burkina, BIA Niger, BST Sénégal, Africinvest West Africa... Il est aussi fondateur et premier président de l'Association africaine de capital risque (AVCA). Enfin, il a été fait officier de l'Ordre national en 1972 et commandeur en 1980 par les autorités tunisiennes.

Entré au conseil d'administration de Fidelis Finance (ex-Burkina Bail) en 2002 comme administrateur représentant la Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO), devenu PCA en 2011, il peut se réjouir en 2018, année des 20 ans de Fidelis Finance, des acquis consolidés et des indicateurs clés renforcés en 2017, avec une hausse à 45% du taux de croissance du portefeuille.

tion des réformes induites par Bâle II et III, le nouveau dispositif prudentiel et le référentiel comptable bancaire, et enfin le démarrage des travaux de construction du siège social de la société. Outre notre engagement à relever le défi pour assurer une croissance continue de notre société, nous saisissons l'opportunité de ses vingt années d'existence au service de l'entrepreneuriat privé

« En 20 ans, Fidelis Finance a élargi sa gamme de produits, renforcé ses fonds propres, changé de dénomination, conquis de nouveaux segments de marché à l'étranger et financé pour 120 000 millions de francs les projets des PME. »

pour célébrer le pacte de fidélité scellé avec nos clients, nos actionnaires, nos partenaires et nos collaborateurs.

Comment s'articulent globalement les grandes lignes de votre plan d'affaires 2017-2021 ?

L'exercice 2017 marque la première année de la mise en œuvre de notre plan d'affaires 2017-2021 appelé Elan 2021. Ce plan fixe les orientations de développement à moyen terme de notre groupe. Il définit les objectifs d'activités et de performances à réaliser par la direction générale, et les moyens nécessaires à mobiliser. Ainsi, il prévoit en premier lieu un accroissement moyen de nos concours aux PME de 25 % chaque année à travers l'amélioration continue de notre efficacité opérationnelle, en second lieu un taux de rentabilité moyen de 12 % sur la période, et enfin un total bilan de 128 milliards en 2021.

L'expansion régionale a commencé par la Côte d'Ivoire. Les chiffres d'affaires et le rendement de la filiale ivoirienne depuis sa création vous encouragent-ils à réfléchir à une seconde implantation dans un 3^e pays de la zone UEMOA ?

La succursale ivoirienne a enregistré des performances encourageantes, et les tendances devraient se poursuivre vu la taille du marché de leasing du pays. Cette succursale n'est qu'une étape de notre stratégie de développement sous-régionale, et notre objectif est d'accompagner nos clients dans la zone UEMOA.

Quelles ont été les performances en 2017 par rapport à 2016 et comment,

à mi-parcours de l'année 2018, se présentent le profil et le rendement de l'activité en cours ?

En 2017, notre établissement a consolidé ses acquis et amélioré ses indicateurs clés de performance. En effet, le taux de croissance du portefeuille a été de 45 % grâce à une augmentation des nouveaux crédits de 30 %. Le volume de crédits aux PME a augmenté

de 25 %, à 15 994 millions. Les encours aux PME représentent 57 % de l'ensemble de nos concours en 2017. Le résultat net après impôts a été de 756 millions, en hausse de 86 %, suite au premier résultat bénéfici-

naire enregistré par la succursale de Côte d'Ivoire. La société a également augmenté son capital social de 31 %, à 6 000 millions. Ces objectifs réalisés, comparés aux prévisions du plan d'affaires 2017-2021, font ressortir un bon niveau d'exécution dudit plan et augurent de bonnes perspectives.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Brahim Anane, président du conseil d'administration de Fidelis Finance.



« UNE CAPACITÉ À RECHERCHER LA SATISFACTION DES BESOINS DE LA CLIENTÈLE »

Depuis plus de 20 ans, Nasser Basma, PDG de MEGAMONDE, le spécialiste de la motocyclette, a su diversifier ses activités, qui vont notamment de l'agroalimentaire au BTP en passant par la bureautique. Il a aussi développé ses métiers dans les pays de la zone UEMOA.

On dit le Burkina Faso champion du « deux roues », et il est en effet le 7^e marché au monde et le 1^{er} en Afrique, où la part des deux roues en circulation représente 76,5 % par rapport aux 4 roues. Cela donne-t-il une indication du poids de MEGAMONDE comme acteur économique au Burkina Faso ?

Nasser Basma : MEGAMONDE, avec son expertise acquise depuis vingt ans dans les engins à deux, trois et quatre roues, occupe très certainement une place de leader, *confer* le fait que MEGAMONDE soit référencée sur Wikipédia. En effet, MEGAMONDE demeure un acteur économique important au Burkina Faso, en témoigne aussi le nombre de ses employés en agences ainsi que dans son usine d'assemblage, les emplois indirects créés et sa contribution aux recettes fiscales de l'État. L'autre fait majeur qui atteste de notre position de leader est incontestablement l'ouverture d'une dizaine d'agences dans les grandes villes du Burkina Faso mais aussi dans les pays de la sous-région tels que le Bénin.

Pour aider les Burkinabè à s'équiper d'une moto, vous avez lancé il y a deux ans le produit « MEGA FACILE ». Comment fonctionne-t-il ? A-t-il rencontré du succès auprès des ménages burkinabè ?

Oui, la capacité à l'équipe managériale de MEGAMONDE à toujours rechercher la satisfaction des besoins de la clientèle l'a conduite à imaginer un nouveau produit dénommé « MEGA FACILE ». Le principe est très simple, car il suffit d'avoir la moitié de la somme de la motocyclette désirée, de renseigner une fiche d'identification du client, de signer une convention de crédit, et enfin de garantir le reste des paiements de la motocyclette sur une durée allant de deux à six mois. En 48 heures, vous entrez en possession de votre engin à deux roues. Le produit « MEGA FACILE » rencontre un énorme engouement en ce moment, et une équipe d'une vingtaine de personnes lui est entièrement dédiée.

MEGAMONDE est certes spécialiste de la moto, mais peut-on avoir un aperçu des secteurs d'activités qui font ses autres cœurs de métiers ?

MEGAMONDE a près de vingt ans d'expertise en matière de motocyclettes mais a su aussi développer parallèlement d'autres corps de métiers tels que le consulting, le négoce et d'autres prestations de services en direction du privé comme du public. En effet, MEGAMONDE, en tant qu'agent et consultant, a participé à la signature d'un projet PPP initié par l'État

Nasser Basma, PDG de MEGAMONDE.



burkinabè et dont l'exécution a été attribuée à notre société partenaire française IDEMIA (ex-Oberthur Technologies SA). Nous sommes aussi partenaire de grosses sociétés chinoises telles que China Harbor, qui intervient dans la construction d'infrastructures routières comme l'autoroute qu'elle doit réaliser au Burkina Faso. Nous travaillons aussi en ce moment à la réalisation d'un complexe hôtelier à Ouagadougou avec comme partenaire le grand groupe turc MNG. En somme, MEGAMONDE est un agent privilégié de multinationales françaises, chinoises et turques, et nous agissons aussi dans la sous-traitance en construction et sécurisation de bâtiments administratifs tels que celui de la Direction générale des transports terrestres et maritimes du Burkina. Nous exerçons aussi dans la fourniture, l'installation et l'interconnexion de matériels TIC avec l'installation de systèmes réseau et de communication. Nous faisons tout ce qui est bureautique. Enfin, MEGAMONDE commercialise des générateurs, livre des véhicules et fournit aussi de l'agroalimentaire à des sociétés minières en exploration ou en exploitation au Burkina Faso, comme par exemple les mines de Youga, Balogo, Bintou, etc. Enfin, nous représentons de grosses sociétés spécialistes des lubrifiants et de la climatisation, en l'occurrence les marques GULF et CHIGO.

Pour être leader, vous avez certainement noué des partenariats, y compris financiers, et à ce sujet nous avons assisté à un énorme litige avec une banque de la place, qui a d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre. Pouvez-vous nous en dire plus ? Quelle est la situation qui prévaut entre les deux structures ?

Dans l'histoire de MEGAMONDE, la situation n'a pas toujours été aussi rose que cela pourrait le sembler. La page obscure et fort regrettable de notre existence fut l'épisode qui a consacré notre conflit judiciaire avec notre banque partenaire, la Banque Commerciale du Burkina (BCB). Nous ferons économie de l'épilogue et soulignerons juste qu'en dépit du fait que MEGAMONDE ait obtenu gain de cause dans cette bataille judiciaire contre la BCB, il fallait impérativement trouver une autre sortie de crise, et pour cause.

Tout d'abord, MEGAMONDE reconnaît devoir dans les livres de la BCB et donc, par honnêteté et gratitude, cela ne pouvait se terminer par l'issue décidée par la justice, à savoir la condamnation de la BCB à dédommager MEGAMONDE. De plus, MEGAMONDE a dû répondre favorablement à la médiation initiée par le ministère des Finances afin de trouver un mauvais arrangement et, sachant que l'État détient des parts dans cette banque, nous ne pouvions que saluer cette noble initiative. Il fut alors question de signer en 2014 un protocole entre la Banque Commerciale du Burkina et MEGAMONDE, sous l'égide du premier représen-

tant du ministère des Finances. Nous profitons de cette opportunité pour remercier encore tous les acteurs qui ont participé à la mise en œuvre de ce protocole entre la BCB et MEGAMONDE, mais aussi saluer les autres banques du Burkina Faso pour leur soutien au secteur privé, donc au développement du pays. À ce jour, les relations entre la BCB et MEGAMONDE ont été normalisées avec le protocole entièrement respecté, et c'est la preuve qu'un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès.

Dans quels secteurs sociaux s'implique MEGAMONDE pour renforcer son positionnement de société citoyenne ?

La société MEGAMONDE n'est pas simplement une entité commerciale ne pensant qu'à faire des bénéfices : elle demeure consciente de son rôle de société citoyenne. Depuis ses débuts, MEGAMONDE a œuvré sur le plan social, notamment de l'éducation, de l'écologie et en faveur de l'administration publique. Sur le plan social, MEGAMONDE a fait d'énormes dons de tricycles aux personnes à mobilité réduite. Elle a aussi fait des dons de vivres au ministère de l'Action sociale. Sur le plan de l'éducation, MEGAMONDE a fait de nombreux dons de manuels et kits scolaires aux enfants en difficulté. Sur le plan écologique, MEGAMONDE a travaillé avec le ministère de l'Environnement afin de mettre à disposition des milliers de plants lors d'une opération que la société a elle-même initiée et qui s'appelait « MEGA GREEN », autrement dit opération « une moto/un plant ». Enfin, MEGAMONDE a très souvent contribué au développement de la logistique de la police du Burkina Faso en la dotant de motos homme de 125 cc afin de lui permettre une meilleure couverture territoriale dans ses interventions.

Propos recueillis par Paul de Manfred





SEM
AFO
BOUNGU...



■ Mines



LE FONDS MINIER POUR APPUYER LES COLLECTIVITÉS

Créé en 2015, le Fonds minier de développement local (FMDL) a pour objectif de subvenir aux nécessités de financement des régions essentiellement minières ainsi qu'aux besoins sanitaires et éducatifs de leurs populations.

Sachant le poids économique du secteur minier au Burkina Faso, des questions se posent sur la manière dont sont prises en compte les préoccupations majeures des communautés impactées sur les sites, et sur les dispositions relatives aux bénéfices que doivent tirer ces populations de l'extraction minière pour l'amélioration de leurs conditions de vie. « Au Burkina Faso, la question des communautés impactées par les investissements miniers est traitée en toute diligence avant, pendant et après l'exploitation. Avant

toires positives interviennent en faveur des populations impactées, qui sont prioritaires dans les recrutements et dans l'approvisionnement de la mine en biens et services divers. Après l'exploitation, l'environnement des riverains est pleinement réhabilité pour leur épargner tout danger social et environnemental. Je pense que toutes ces mesures permettent aux populations impactées de tirer profit des industries extractives au Burkina Faso », indique Omarou Idani, le ministre des Mines et des Carrières.

Le Fonds minier est alimenté à hauteur de 1 % du CA des compagnies.

l'exploitation, tout projet minier est assorti d'un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) au sens duquel les populations impactées sont dédommagées par des relogements et par des compensations financières. Pendant l'exploitation, des mesures discrimina-

Ajoutons, pour être complet sur cette question, qu'à la faveur de la révision du Code minier intervenue le 26 juin 2015 a été mis en place la même année le Fonds minier de développement local (FMDL) – l'une des grandes innovations dudit code – destiné à appuyer les collectivités locales en quête de financement pour la mise en œuvre de leurs plans régionaux et communaux de développement, ainsi que pour couvrir les besoins sanitaires et éducatifs des populations. Le FMDL est alimenté par les détenteurs de permis d'exploitation industrielle de mines et de ►(suite p. 119)





WAHGNION
GOLD OPERATIONS SA
Filiale de Teranga Gold Corporation

UNE ENTREPRISE MINIÈRE RESPONSABLE
en partenariat avec le Burkina Faso

**LE PROJET DE LA
MINE D'OR WAHGNION**

Données du projet :

- Réserves minières : 1,2 millions d'onces et en croissance
- Production moyenne annuelle : 119.000 onces d'or
- Durée de vie prévisionnelle de la mine : 9+ ans
- Montant total des investissements : 244 millions de dollars
- Coulée du premier lingot : 4^e trimestre 2019
- Emplois directs : 600+

A PROPOS DE TERANGA GOLD

Teranga est une société aurifère multinationale intervenant en Afrique de l'Ouest et dont l'activité est axée sur la production d'or, le développement et l'exploitation de gisements aurifères ainsi que l'exploration de plus de 6 400 km² de terrains situés sur des ceintures aurifères prometteuses. Depuis 2010, Teranga a produit plus de 1,5 million d'onces d'or (Moz) à partir de ses opérations au Sénégal, qui, au 30 juin 2017, avait une base de réserves de 2,7 Moz. Centrée sur la diversification et la croissance, la société fait progresser son Projet Aurifère Wahgnion au Burkina Faso vers la mise en production de sa deuxième mine d'or, ainsi que la réalisation de vastes programmes d'exploration au Burkina Faso, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Teranga possède près de 4,0 Moz de réserves provenant de la mine d'or Sabodala Gold Operations et du projet aurifère Wahgnion Gold Operations.

Fidèle à son engagement à définir les normes relatives en matière d'exploitation minière responsable, Teranga est régie par les normes internationales les plus élevées et a pour but d'agir comme un catalyseur du développement durable économique, environnemental et communautaire afin de créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.



WAHGNION GOLD OPERATIONS

Avenue Gérard Kango Ouédraogo, Secteur 15 Ouaga 2000, 01 BP 1334, Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel +226 2537 5199

Fax +226 2537 4197

www.terangagold.com

► carrières à hauteur de 1 % de leur CA. Il est complété par le prélèvement, au niveau du budget de l'État, de 20 % des redevances proportionnelles communément appelées royalties, ce qui représente globalement un budget d'une vingtaine de milliards de FCFA par an. Un décret précise la clé de répartition des fonds, et il faut noter qu'une bonne partie est reversée aux communes et aux régions minières, le reste allant aux autres communes et régions du pays. Mais il a fallu attendre le 30 décembre 2017 pour que ce décret soit pris. Ajoutons au passage que pour plus de transparence dans l'utilisation des ressources du FMDL, le gouvernement a publié deux arrêtés ministériels, dont l'un porte création du Comité national de répartition du Fonds composé de 9 membres, et l'autre création de Comités communaux de suivi de l'utilisation des ressources du FMDL.

En outre, réagissant aux bruits circulant sur d'éventuelles traces d'uranium dans le Sahel burkinabè et de traces de pétrole vers Nouna, à l'ouest du pays, ainsi qu'au-dessus d'Essakane, dans le nord, Omarou Idani, le ministre des Mines, affirme qu'il n'a « *jamais dit qu'il y avait des réserves d'or noir au Burkina Faso* ». En revanche, admet-il, « *une partie non négligeable de notre pays est constituée de formations géologiques similaires à celles d'autres pays où l'on a découvert du pétrole et du gaz. C'est la raison pour laquelle nous travaillons sur deux directions pour espérer trouver du pétrole au Faso. La première direction est celle du renforcement des capacités de notre service géologique national, le Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB), qui pourrait conduire des programmes de recherche de base de pétrole. La deuxième direction est l'élaboration en cours et l'adoption à terme d'un code pétrolier. Ce code servira de base pour nouer des partenariats destinés à la promotion d'actions de prospection qui coûtent cher.* » Quant à l'uranium, le ministre est clair : « *Il y a des traces de cette substance énergétique existant sur plusieurs parties de notre territoire. Mais à ce jour, nous n'avons pas encore de données de nature à dire qu'il y a un gisement exploitable.* »

Au registre sécuritaire, Omarou Idani assure que les ressources en matériels ont été renforcées auprès de l'Office

La SAMAO traduit le poids du secteur dans l'économie du pays

Il est indéniable que c'est le printemps du secteur minier au Pays des hommes intègres : le Burkina Faso vient de lancer le vendredi 6 juillet 2018 à Niankorodougou, dans la région des Cascades, au sud-ouest du pays, les travaux de la 14^e mine. À cette occasion, le ministre des Mines et des Carrières Omarou Idani (*lire son interview p. 120-121*) a évoqué les récents apports des industries extractives dans le produit intérieur brut (PIB). Selon lui, ces industries ont contribué en 2017 à la formation du PIB à hauteur de 11,4%. Statistiques à l'appui, il note que le CA de ces industries extractives est passé de 1 022 milliards de FCFA en 2016 à 1 308 milliards de FCFA en 2017, soit 71 % des recettes d'exportation.

Face au poids de cette filière dans l'économie du pays, le gouvernement a institué depuis 2016 la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO), qui a notamment pour objectifs de traduire la vision du gouvernement en matière de promotion du secteur des mines et des carrières, d'offrir des opportunités d'affaires aux acteurs du public et du privé, d'attirer des investisseurs pour soutenir la croissance du secteur, et enfin d'encourager son développement durable. Pour sa 3^e édition qui a accueilli du 27 au 29 septembre à Ouagadougou bon nombre de pays de la CEDEAO, le thème central retenu était « L'exploitation des ressources minières en Afrique : quelle stratégie pour en faire un moteur de croissance et de développement durable ? »

Au regard des enjeux pour les investisseurs, les décideurs, les fournisseurs de biens et services et les populations impactées, « *notre but était de fédérer les acteurs autour de propositions consensuelles participant à un meilleur impact des mines sur les autres secteurs de l'économie en général et ouest-africaine en particulier* », a expliqué le ministre des Mines.

Adissa Compaoré

national de sécurisation des sites miniers (ONASSIM) dans la mesure où, dit-il, « *notre pays connaît des actes terroristes. Toutefois, pour davantage de sécurité et de quiétude dans les mines et autour d'elles, je lance un appel aux opérateurs miniers afin qu'ils collaborent en toute confiance et efficacité avec l'ONASSIM. C'est à cette condition essentielle que nous pouvons aboutir à une meilleure sécurisation de nos sites miniers aussi bien industriels qu'artisansaux.* »

Louise Bibalou-Durand

TERMINATOR
Sarl

Mines - Sociétés - Hôtels - Particuliers

Pest Control, désinsectisation & dératisation professionnelles

+226 75 83 75 54

www.terminator-burkina.com

« LE SECTEUR MINIER BURKINABÈ POURSUIT SON ENVOL »

Omarou Idani, ministre des Mines et des Carrières, a de quoi se réjouir : le volume d'or produit en 2017 a enregistré 45,6 tonnes, soit une hausse de plus de 20 % par rapport à 2016. Et l'année 2018 s'annonce sous de bons auspices avec les travaux de construction de 4 mines.

Le secteur minier du Burkina Faso reste dynamique et présente de bonnes perspectives. Pouvez-vous dresser un état des lieux de ce véritable levier de croissance du PIB dont le taux serait, selon la grande argentièrre du pays, de 6,8 % ?

Oumarou Idani : Le dynamisme du secteur minier burkinabè est réel et même attesté par des investisseurs et des économistes spécialisés dans le secteur des mines. Vu sous l'angle des ressources financières mobilisées et destinées à la recherche, notre secteur minier est jugé comme le deuxième plus dynamique sur le continent africain après celui de la République démocratique du Congo. En termes d'état des lieux, je dirais sans autocélébration que la situation est encourageante. En témoignent ces chiffres de 2017 : ce sont 45,6 tonnes d'or qui ont été produites, soit un accroissement de plus de 20,1 % par rapport à 2016. La grande argentièrre vous a annoncé à juste titre que le taux de croissance global du pays était de 6,8 %. Comme je viens d'indiquer, dans le domaine minier, le taux de croissance sectoriel est de 20,1 %, et nous avons une contribution de 11,4 % à la formation du PIB du pays, contre 9,1 % en 2016. En 2017, nous avons enregistré des recettes

« Notre secteur minier est jugé comme le deuxième plus dynamique sur le continent africain après celui de la RDC. »

de 226 milliards de FCFA, contre 190 milliards en 2016, des recettes d'exportation de 1 308 milliards en 2017, contre 1 023 milliards en 2016, et enfin plus de 9 200 emplois directs, contre 6 700 en 2016.

Où en est votre gouvernement dans la recherche d'un nouveau partenaire pour l'exploitation de la mine de Tambao, qui abrite les plus importantes réserves de manganèse au monde et qui est à l'arrêt depuis 2015 ? Ne nécessite-t-elle pas une enveloppe d'un milliard de

dollars pour redémarrer sa production ?

Sur la situation de la mine de Tambao, un communiqué du gouvernement burkinabè daté du 14 mai 2018 dit en substance que la Chambre du commerce international (CCI) a refusé de faire droit à la demande de mesures provisoires effectuée par les sociétés du groupe TIMIS. Ce qui permet désormais au gouvernement burkinabè d'envisager une reprise de la mine par un investisseur capable de mettre en œuvre le projet d'exploitation. Au sujet du montant de l'investissement nécessaire, je ne voudrais pas avancer de chiffres, étant donné que le format du projet peut présenter plusieurs scénarii différents. En tout cas, la mine de manganèse de Tambao mérite mieux que sa situation actuelle. Je profite de l'occasion pour confirmer aux investisseurs qu'elle est l'une des meilleures au monde en termes de teneur et de volume. Le gouvernement, à travers mon département, reste ouvert à toute initiative et toute proposition d'option d'exploitation allant dans le sens des intérêts de notre pays.

À quoi va servir la plate-forme numérique des fournisseurs miniers du Burkina Faso dénommée MIRELS et lancée en mars derniers à Ouagadougou, et comment fonctionne-t-elle ?

Sous l'égide du ministère des Mines et des Carrières, la plate-forme Mining Suppliers Repertory Link, MIRELS en abrégé, a effectivement été lancée à Ouagadougou le 29 mars 2018 par l'Alliance burkinabè des fournisseurs de services miniers (ABSM). C'est une plate-forme numérique dont la vocation est de développer le marché de la fourniture locale de biens et services aux mines. Dans un contexte où nous sommes résolument engagés à promouvoir la fourniture locale de biens et services, avec une étude réalisée sur la question, nous ne pouvons que saluer cet outil moderne qui sera certainement un véritable instrument de rapprochement de l'offre et de la demande. Cet outil est simple d'utilisation : tout fournisseur peut accéder au site de MIRELS sur Internet et procéder

à une inscription de sa société de fourniture de biens et services. En quête de fournisseurs, toute société minière peut à son tour se connecter au site et y trouver le prestataire de son choix. L'outil, dont nous plaidons la pérennisation, peut rendre visibles les sociétés prestataires dans les mines et optimiser les rapports professionnels entre les acteurs directs et indirects de la filière minière.

Quels sont vos grands chantiers d'ici à 2018 ?

Pour l'année 2018, retenez que ceux-ci reposeront sur trois axes majeurs : l'accroissement et la diversification des productions minières, la poursuite des réformes institutionnelles, législatives et réglementaires engagées dans le secteur, et enfin la promotion de nos potentialités géologiques et minières. L'accroissement des productions est pour nous un chantier prioritaire qui se traduira par l'accompagnement de la grande mine de Niankorodougou en construction dans l'extrême sud du pays, ainsi que par le démarrage prochain des travaux de construction des mines de Bomboré et de Tanlouka dans le centre du pays. L'année 2018 verra également nos services techniques à l'œuvre pour le suivi des travaux de construction de 4 mines suite à des signatures de conventions avec quatre sociétés minières. Intervenues le 22 février 2018, ces signatures sont relatives à l'extension de trois mines d'or : à Bouéré-Dohoun dans l'ouest du pays, à Yéou dans le centre-nord et à Guiaro dans le centre-sud. La quatrième convention signée en février est relative à l'exploitation d'un gisement de calcaire à ciment à Tin-Dioulof, dans la partie sahélienne du Burkina Faso. Ces projets apporteront des avantages non négligeables à l'économie nationale par la création de 400 emplois directs et par l'apport de 26 milliards de FCFA par an comme recettes budgétaires.

Parmi les chantiers de 2018, la poursuite des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles figure en bonne place. Après l'adoption de sept décrets d'application du code minier en 2016, et l'adoption de deux lois en 2017, l'une sur la commercialisation de l'or



Omarou Idani,
ministre des Mines
et des Carrières.

Ahmed Yempabou Ouoba

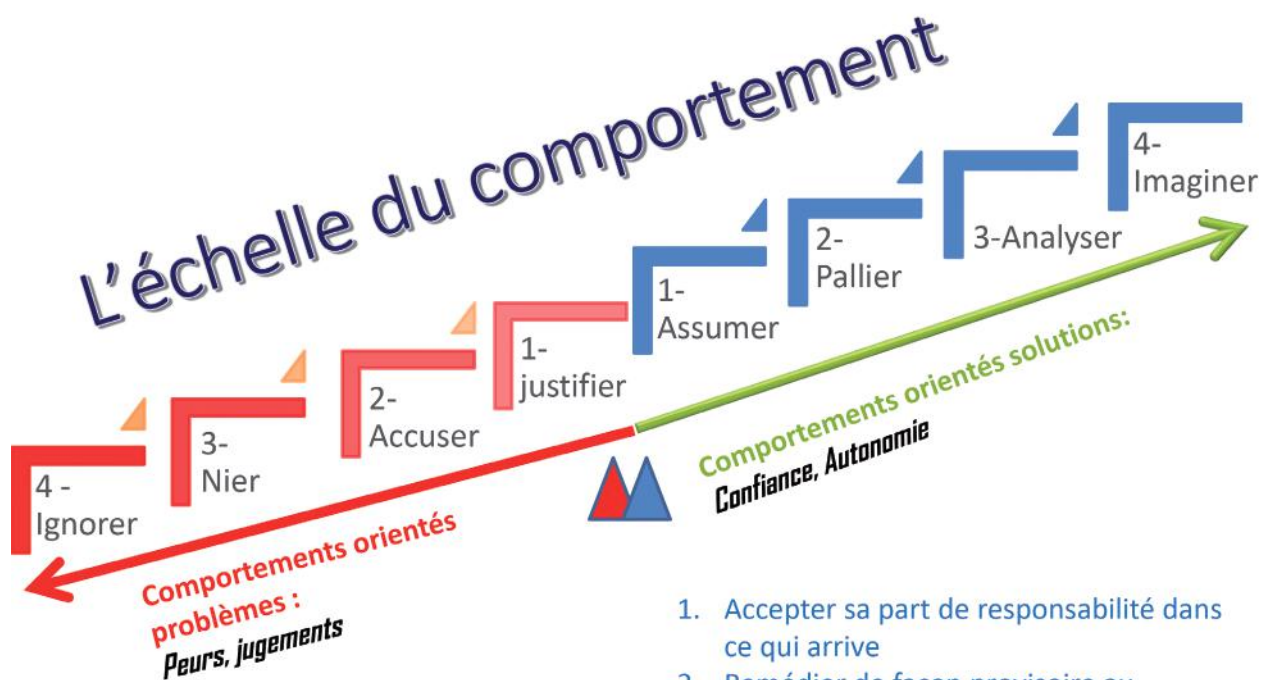
et l'autre sur l'usage civil des substances explosives, nous sommes sur une bonne lancée pour l'entrée en vigueur d'environ 20 textes d'application de ces trois lois en 2018.

Enfin, la promotion des potentialités géologiques et minières du pays relève de nos chantiers prioritaires en 2018 au regard de la révélation future d'une partie de notre sous-sol. En effet, le 19 mai 2017, nous lançons à Fada N'Gourma, dans l'est du pays, une opération de levé géophysique et aéroporté qui a pour finalité de mettre en exergue le potentiel dans le quart sud-est du pays. Notre ambition en 2018 est d'exploiter au mieux les résultats de l'opération dans le sens d'attirer les investisseurs au Burkina en général, et dans cette partie nouvellement couverte en particulier. Vous l'aurez constaté, le secteur minier burkinabè poursuit son envol.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



SPÉCIALISTE DU TRANSPORT MINIER ET INDUSTRIEL



1. Puiser dans ses ressources pour ne pas assumer
2. Attaquer, dénoncer
3. Refuser de voir la réalité
4. Ne pas avoir conscience du problème

1. Accepter sa part de responsabilité dans ce qui arrive
2. Remédier de façon provisoire au problème
3. Identifier les causes et les conséquences
4. Inventer des solutions

Tél : (+226) 25 41 49 32 – Courriel : info@cotradisbf.com

WWW.COTRADISBF.COM

LA FORMATION, UNE PRIORITÉ DU BUMIGEB

Le Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB) accorde une place de choix à la formation, notamment via son projet de création d'une école des métiers des mines.

Le projet de l'école des métiers des mines, fortement soutenu par le ministère des Mines et des Carrières pour accompagner la pérennité de l'activité minière, est une grande priorité. Actuellement, on constate avec regret que dans le domaine minier, plusieurs instituts d'enseignement de différents ordres interviennent afin de répondre aux besoins en formation de main-d'œuvre. « Il s'avère que la plupart de ces centres offrent des formations quasiment

acteurs du secteur minier afin de contribuer à l'amélioration de la productivité.

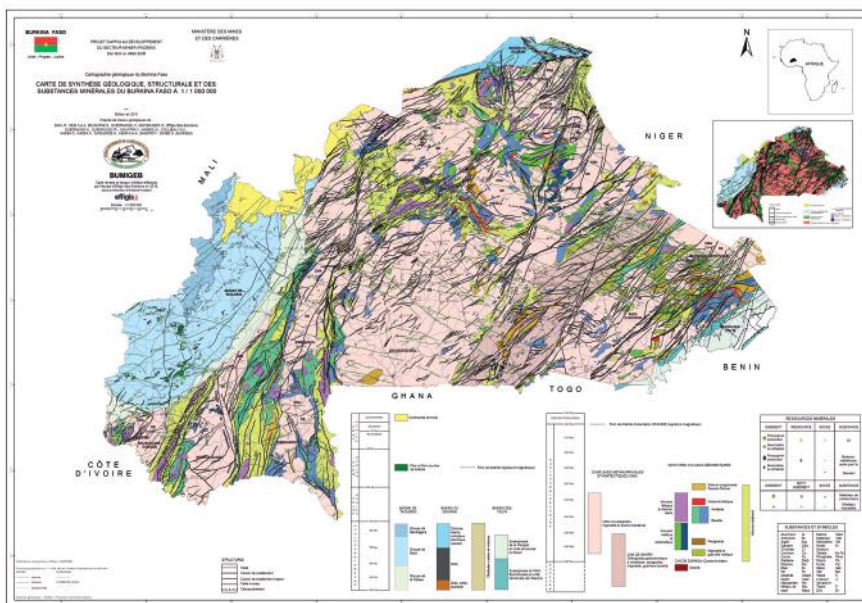
Seconde grande priorité du BUMIGEB, la construction du Centre de contrôle et de certification des appareils à pression (CCCAP), dont les travaux ont commencé en mai dernier à Kouba, commune rurale de Koubri, au centre du pays. Il s'agit d'une Unité de contrôle et de certification des appareils à pression (UCCAP) qui sera rattachée à la Direction de la sécurité industrielle,

minière et des hydrocarbures, une des cinq directions techniques que compte le BUMIGEB. « UCCAP est un projet qui vise à répondre de façon qualitative au besoin de sécurisation des appareils à pression dans notre pays », précise le directeur général du BUMIGEB. Ce projet devrait aussi permettre d'augmenter considérablement la capacité des installations actuelles qui se trouvent sur les sites de la SONABHY à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, à l'ouest du pays.

Par ailleurs, plusieurs défis sont inscrits sur la feuille de route 2018 d'Aristide Zongo, dont le développement de l'infrastructure géologique et minière. Il lui faut intensifier la recherche minière sur les anomalies d'intérêt économique mises en évidence (métaux

de base, terres rares, étain, lithium...) et en élaborer les cartes thématiques, poursuivre l'inventaire minéral et la cartographie géologique (1/100 000, voir un des modèles ci-contre) sur des cibles qui permettent d'orienter les sociétés d'exploration vers des zones plus prometteuses, intensifier la recherche, l'exploitation, la transformation et l'utilisation des substances utiles (calcaire, grès, argiles, granit, etc.), et enfin renforcer le Service de l'information géologique et minière (SIGM).

Paul de Manfred



théoriques, sans nécessairement un arrimage entre les besoins de l'industrie et la formation offerte. C'est dans le but de renforcer les efforts déployés par ces instituts d'enseignement et par l'industrie qu'est envisagée la création de l'école des mines», fait observer Aristide Zongo, directeur général du BUMIGEB (lire son interview p. 124-125). La mission de cette future école sera de maximiser la capacité de formation de la main-d'œuvre en optimisant les moyens disponibles et en les utilisant selon une vision concertée de tous les

« ENTRE 2016 ET 2017, LE CA S'EST ACCRU DE 48 % »

Aristide Zongo, directeur général du Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB), donne quelques indications sur la stratégie mise en œuvre pour diversifier la production minière de son pays.

Quel commentaire vous inspire le bilan 2017 du BUMIGEB par rapport à celui de 2016 ?

Aristide Zongo : D'une manière générale, les performances de la société se sont améliorées entre 2016 et 2017. Le total du bilan de la société au 31 décembre 2017 se situe à 8 247 millions de FCFA, contre 7088 millions de FCFA au 31 décembre 2016. Il faut noter que l'Assemblée générale des sociétés d'État (AGSE), lors de sa 25^e session tenue en juin 2017, avait formulé après examen des états financiers de la société une recommandation relative à l'amélioration de son chiffre d'affaires dans le but de garantir sa pérennité économique et financière. Nous avons fait des efforts et opéré des réformes dans le sens du renforcement de la structure financière de la société qui ont abouti à un accroissement du chiffre d'affaires de 48 % entre 2016 et 2017 : le chiffre d'affaires est passé de 717 millions

de FCFA en 2016 à 1 063 millions de FCFA en 2017. Le résultat net de l'exercice 2017 tel qu'adopté par l'AGSE est de + 216,192 millions.

Quel impact ont eu la mise en œuvre du Fonds de financement de la recherche géologique et minière et de soutien à la formation ainsi que le mécanisme de financement du BUMIGEB par les compagnies minières à hauteur de 10 % de leurs travaux de sondages miniers et d'analyses géochimiques ?

Ce mécanisme de financement n'a pas encore été mis en œuvre. Ce que l'on peut retenir, c'est que cela constituera une opportunité pour accroître les ressources, notamment le chiffre d'affaires et le financement des investissements de la société, mais probablement en 2019, quand ce mécanisme sera opérationnalisé.

Malgré toute la prudence du gouvernement à ce sujet, pouvez-vous nous donner quelques informations sur les indices trouvés pour parvenir à une diversification de la production minière au Burkina Faso ?

Depuis 2012, au-delà des ressources financières de l'État, nous bénéficions de l'accompagnement de la Banque mondiale à travers le Projet d'appui au développement du secteur minier (PADSEM) pour le renforcement de l'infrastructure géologique et la formation du personnel. La combinaison de ces différentes contributions nous a permis d'acquérir de nouvelles informations géo-scientifiques susceptibles de favoriser la mise en valeur des indices déjà connus et la découverte de nouvelles occurrences minérales. Au titre des derniers travaux, nous pouvons citer, outre la formation du personnel, la cartographie géologique de révision à l'échelle 1/200 000, l'actualisation de la carte géologique et des indices minéraux à l'échelle 1/1 000 000, l'élaboration de nouvelles normes et spécifications techniques pour l'établissement des cartes géologiques aux échelles 1/100 000 et 1/50 000, la restructuration de la base de données géo-scientifiques, le levé géochimique régional en sédiments de ruisseaux (stream sediment) du sud-ouest du Burkina Faso, le levé géophysique aéroporté sur les quarts nord-est et sud-est

Aristide Zongo, directeur général du Bureau des mines et de la géologie du Burkina.



Le ministre des Mines et des carrières, Idani Oumarou, décorant un ancien cadre du BUMIGEB.



du pays, et enfin l'acquisition d'équipements techniques. Dans l'ensemble, les derniers travaux ont permis de mettre en évidence plusieurs zones prospectives pour des substances autres que l'or. Ainsi des zones prospectives ont été définies pour des minéralisations comme le nickel, le chrome, le fer, le cuivre, le zinc, l'uranium et des cibles d'ultrabasites de type pipes kimberlitiques, cibles privilégiées pour la recherche de diamant. Le levé géochimique régional en sédiments de ruisseaux du sud-ouest du pays a quant à lui permis de mettre en évidence des indices de lithium, de terres rares et de métaux rares.

Il est bon de noter que nos techniciens ont effectué des contrôles au sol sur certaines cibles et que les résultats sont très encourageants. Concernant la diversification des substances minérales exploitées, je voudrais dire que c'est l'un des objectifs poursuivis par la Stratégie Mine du Burkina Faso. Dans cette stratégie, il est proposé que le BUMIGEB poursuive ses activités tout en contribuant à une meilleure diversification de la production minérale. Dans ce sens, nous poursuivons les efforts nécessaires pour accélérer l'acquisition de données géo-scientifiques susceptibles de permettre à l'industrie de mener des travaux d'exploration plus poussés et,

« La commémoration des 40 ans du BUMIGEB a été une occasion privilégiée de faire une halte sur le chemin parcouru depuis sa création et de nous projeter vers l'avenir. »

à terme, d'exploiter de nouvelles mines. Notre pays dispose de nombreux atouts et l'espoir est permis car le BUMIGEB y est engagé et les cibles qu'il identifie permettent d'orienter les sociétés d'exploration vers les territoires les plus prometteurs.

2018 est une année spéciale pour le BUMIGEB, car l'institution a fêté ses 40 ans. Quel faste avez-vous donné à cet événement durant les trois jours qu'ont duré les célébrations ? Avez-vous pu vous rapprocher des populations avec des actions de proximité ?

La commémoration des 40 ans du BUMIGEB a été une occasion privilégiée de faire une halte sur le chemin parcouru depuis sa création et de nous projeter vers l'avenir. Ce fut l'occasion pour les travailleurs actuels de communier avec les travailleurs admis à la retraite,

et compris les pères fondateurs. Je profite d'ailleurs de votre micro pour réitérer toute notre gratitude à ces personnes qui n'ont ménagé aucun effort pour honorer de leur présence les festivités pendant trois jours. Je pense plus particulièrement aux ministres en charge des Mines et des Ressources halieutiques, aux anciens directeurs généraux du BUMIGEB, et enfin au couple allemand Fritz Rainer Haut, expert géophysicien ayant séjourné au Burkina Faso de 1973 à 1982. Les moments phares ont été assurément la cérémonie d'ouverture avec l'hommage rendu à l'un des pères fondateurs, notre cher regretté Émile Patoïn Gamsonre, par son compagnon de tous les instants, le doyen Pierre Adama Traoré, ainsi que le témoignage de Monsieur Haut, qui n'a pas

manqué de rappeler que si le Burkina est devenu un pays minier dynamique, c'est grâce aux travailleurs et aux travailleuses du BUVOGMI et du BUMIGEB : ils ont montré à la face du monde que notre sous-sol est très riche, contrairement à ce qu'il nous était donné de croire au lendemain des indépendances. Cette commémoration des 40 ans a par ailleurs permis de faire connaître les activités de la société au grand public à travers les panels, les stands d'exposition, des jeux radiophoniques et un débat télévisé. C'est vrai que l'on nous a souvent reproché de communiquer très peu sur les résultats de nos travaux, mais nous avons pris l'engagement d'assurer dorénavant plus de visibilité à ce que nous faisons. C'est pour cela que nous saluons votre initiative de nous accorder la parole aujourd'hui.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« NOUS AVONS RENFORCÉ LE DIALOGUE AVEC LE GOUVERNEMENT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE »

Dans le bilan 2017 de Tidiane René Barry, président de la Chambre des Mines du Burkina (CMB), beaucoup d'avancées, notamment dans les domaines de la formation et du renforcement institutionnel. Il se félicite de ce que l'engagement des sociétés minières à privilégier les fournisseurs locaux ait été respecté : le taux s'est accru de 15%, et ce n'est qu'un début.

Quel est le bilan de votre première année de mandat à la Chambre des Mines du Burkina (CMB) ?

Tidiane René Barry : L'année 2017 a vu la mise en œuvre du plan stratégique de la Chambre des Mines du Burkina (CMB), qui s'achève cette année. Nous y avons procédé au renforcement institutionnel de la CMB, la positionnant ainsi comme interlocuteur majeur vis-à-vis du gouvernement et des autres parties prenantes parmi les acteurs privés du secteur minier du pays. En outre, nous avons redynamisé les commissions techniques spécialisées qui, par rapport à chaque domaine d'activité, jouent un rôle de leadership sur les différents dossiers : environnement, santé-sécurité au travail, ressources humaines, fiscalité, communication, responsabilité sociale et sécurité. Nous nous félicitons d'avoir pu renforcer le dialogue non seulement avec le gouvernement, mais aussi avec la société civile à travers des cadres de concertation, notamment avec les communes qui abritent les sites miniers, avec le réseau des populations riveraines ainsi qu'avec celui des journalistes spécialisés dans les questions minières. Toutes ces démarches avaient pour principal objectif d'éclairer l'opinion nationale sur l'organisation du secteur minier et sur les objectifs de la CMB.

Comment s'est porté votre secteur en 2017, sachant qu'en 2016 il a produit de plus de 38 tonnes d'or, s'est vu octroyer cinq permis d'exploitation et a mené plusieurs projets minières à un stade important d'avancement ?

De façon générale, le secteur minier s'est bien porté en 2017 dans notre pays. Trois permis d'exploitation industrielle de grandes mines ont été octroyés : à la société Nordgold Yeou SA, puis à la Société des Mines de Sanbrado (SOMISA) SA dans la commune

de Boudry, dans la région du Plateau-Central, et enfin à Sahelian Mining SA, dans les communes de Tin-Akoff et de Gorom Gorom, dans la région du Sahel. De plus, des sites miniers sont entrés en production en 2017 : la mine d'or de Houndé, un gisement aurifère détenu par Endeavour Mining, projet dont la production est estimée à 190 000 onces d'or sur dix ans, et la mine de Bouly, avec un gisement qui devrait produire annuellement une moyenne de 120 000 onces sur la durée de vie de la mine, soit 10 ans. C'est ainsi que le Burkina Faso a réalisé une production record de plus de 45 tonnes d'or, ce dont nous nous félicitons. En ce qui concerne le zinc, car il n'y a pas que de l'or dans notre pays, la production a été supérieure à celle de 2016 : le Burkina a produit plus de 164 290 tonnes métriques sèches de concentré de zinc, contre 156 680 en 2016.

Lors de votre élection l'année dernière avait été adoptée à l'unanimité une charte d'éthique selon laquelle les compagnies minières s'engageaient notamment à privilégier les fournisseurs locaux et à promouvoir la formation. Ces deux objectifs ont-ils été respectés en 2017 ?

Bio

Tidiane René Barry est depuis 2017 président de la Chambre des Mines du Burkina (CMB), au sein de laquelle il représente la société minière IAMGOLD Essakane SA. En janvier dernier, lui qui assurait la direction des approvisionnements et des affaires corporatives a été promu DGA de IAMGOLD Essakane SA. En outre, il est président de la section locale de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM). Avant de rejoindre IAMGOLD, il a travaillé plusieurs années pour la compagnie minière Orezone Resources au Canada et au Burkina Faso.

Ces thématiques sont tellement importantes... Le contenu local ainsi que la formation ou le renforcement des capacités sont un véritable cheval de bataille au sein du CMB. Je peux dire que l'année 2017 a été importante en termes d'avancée. Privilégier l'achat local pour les compagnies minières n'est plus un sujet tabou : elles sont bien conscientes de cette nécessité. J'ajoute qu'une étude sur la fourniture locale des biens et services miniers a été enclenchée en 2017. Les résultats ont été dévoilés en 2018, montrant que sa part s'était accrue de 15 %. Ce n'est pas mal, quand on voit les efforts qui ont été déployés pour obtenir ce résultat. Mais il y a encore des efforts à consentir pour augmenter cette part de la fourniture locale.

S'agissant de la formation, plusieurs actions ont été menées dans le sens du renforcement des ressources humaines dans le secteur minier. Nous avons enclenché une série de partenariats privilégiés avec certains instituts comme l'École nationale supérieure des ingénieurs de Fada, proche de la frontière du Niger, avec laquelle nous avons ouvert des pistes de collaboration : les sociétés minières y apportent leur savoir-faire. Il s'agit de donner aux professionnels et cadres des compagnies minières la possibilité de dispenser des cours en mettant en place des modules de formation à destination des étudiants de cette école. Cela est fondamental puisque les étudiants bénéficient ainsi d'une base d'expérimentation théorique solide de la part des professionnels qui sont sur le terrain au quotidien. Cela renforce l'expertise et les capacités de cette école. Par la même occasion, nous poursuivons le développement d'un programme de stages pour qu'un maximum d'étudiants formés dans les filières en lien avec le secteur minier puisse bénéficier d'immersions pratiques dans les sociétés minières du pays. Et d'autres initiatives ont eu lieu,

« Nous avons noué avec l'École nationale supérieure des ingénieurs de Fada une série de partenariats ouvrant des pistes de collaboration aux cadres des sociétés minières pour diffuser leur savoir-faire. »

telles que les portes ouvertes, qui sont des formes de salon d'emploi : en 2017, elles ont été dédiées à la diaspora burkinabè. Ce salon s'est tenu notamment au Canada. L'industrie minière a pu offrir une information fournie et détaillée aux cadres burkinabè, dont certains sont revenus au pays travailler au sein des filiales des grandes compagnies minières occidentales. Cette année, nous allons renouveler cette opération portes ouvertes, mais plutôt ici au Burkina, en partenariat avec certains établissements et grandes sociétés minières.



Tidiane René Barry,
président de la Chambre
des Mines du Burkina.

Pensez-vous que votre pays va trouver un partenaire stratégique pour l'accompagner dans l'exploitation de la mine de Tambao, à l'arrêt depuis 2015 et qui abrite les plus importantes réserves de manganèse au monde ?

En tant que Burkinabè, je souhaite que ce projet minier de Tambao, qui a suscité tant d'espoirs depuis des dizaines d'années, voie le jour avec un partenaire solide et fiable. Un milliard de dollars d'investissement, c'est tout à fait possible au Burkina Faso. La mine Essakane a nécessité le même capital d'investissement.

Pour un projet de cette dimension, il faut un bon mariage avec un investisseur fiable et socialement responsable à qui l'on peut présenter des conditions qui l'inciteront à réaliser cet investissement. L'investisseur aura certainement besoin d'être rassuré, d'avoir des garanties de sécurité et une stabilité fiscale afin de dessiner un modèle susceptible de le faire venir au Burkina Faso. Je sais que notre État travaille fort à la reprise de ce projet.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

■ Entretien – Vice-président régional d'IAMGOLD en Afrique de l'Ouest

La centrale hybride Essakane est la plus grande au monde combinant les énergies solaire (15MW) et thermique (57 MW).

« ESSAKANE EMPLOIE DIRECTEMENT PLUS DE 2 200 PERSONNES, DONT 96 % DE NATIONAUX »

Le Burkinabè Oumar Toguyeni, PCA d'IAMGOLD Essakane SA et vice-président régional en charge des activités du groupe IAMGOLD en Afrique de l'Ouest qui exploite la mine d'or Essakane au Burkina Faso, revient sur les activités du groupe minier depuis 2010 dans ce pays.



Pouvez-vous nous parler plus de votre société IAMGOLD Essakane SA ?

Oumar Toguyeni : IAMGOLD est une compagnie minière canadienne qui a des mines au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest. Une de nos mines en production en Afrique de l'Ouest est celle d'Essakane, la plus grande mine d'or du Burkina. La

société IAMGOLD Essakane SA est détenue à 90 % par IAMGOLD Corporation et à 10 % par l'État burkinabè. La mine Essakane est entrée en production commerciale en juillet 2010, et à date nous avons extrait plus de 3 000 000 onces d'or sur cette période d'opération. En 2017, nous avons produit 431 896 onces d'or, soit environ 13 tonnes, contre une production de 419 166 onces en 2016, et cela en dépit du fait que la mine soit l'une de celles qui ont les plus basses teneurs de la région, avec en moyenne 1 gramme d'or par tonne de minerai. Essakane est une mine moderne en pleine croissance. Lorsque nous avons commencé l'exploitation, la mine devait fermer en 2022 mais, grâce à l'effort de nos équipes d'exploration ainsi qu'à nos programmes d'amélioration continue de nos performances, la durée de vie a été prolongée jusqu'en 2025, et notre objectif est de trouver de nouvelles réserves pour la prolonger au-delà de 2030. La construction de la mine et son expansion en 2013 ont nécessité un investissement total de 408 milliards de FCFA, ce qui est énorme et représente certainement l'un des, sinon le plus gros investissement privé direct au Burkina. Essakane emploie directement plus de 2 200 personnes, dont 96 % de nationaux, et la mine s'investit dans le développement des compétences nationales indispensables à la relève de nos activités. Nos résultats en matière de santé et sécurité au travail, ainsi que la gestion de notre empreinte environnementale, nous ont valu de renouveler notre double certification ISO 14 001 et OHSAS 18 0001. IAMGOLD Essakane SA est dans une démarche de maîtrise de ses coûts de production et nous avons obtenu des résultats tangibles qui nous

encouragent à poursuivre.

Je voudrais aussi mentionner qu'à l'échelle du pays, la mine d'or Essakane procure des ressources non négligeables à l'État du Burkina Faso sous forme de redevances, impôts, dividendes et autres taxes douanières. Sur la période 2010-2017, IAMGOLD Essakane SA a versé au Trésor burkinabè près de 310 milliards de FCFA. Au-delà de ces contributions directes au gouvernement, il faut surtout considérer l'impact économique global d'Essakane – qui représente 2 % du PIB – à travers les achats de biens et services au Burkina : la mine s'approvisionne pour plus de 100 milliards de FCFA par an auprès de 500 fournisseurs de biens et services installés au Burkina Faso. Ceci a également favorisé la création d'emplois indirects.

Dans le cadre du développement communautaire, que faites-vous pour les communautés hôtes de la mine ?

Notre programme est bâti sur un concept de valeurs partagées afin que les populations hôtes de la mine Essakane profitent de l'exploitation de l'or extrait du sous-sol de leur contrée. La mine a réalisé d'importantes infrastructures socio-éducatives et sanitaires de base pour les communautés locales. Nous avons amélioré les conditions de vie de plus de 15 000 habitants du village relocalisé d'Essakane-site à travers l'électrification, en partenariat avec la société nationale d'électricité, en investissant 360 millions de FCFA dans le projet. La mine a réalisé une soixantaine de forages d'eau potable et des systèmes d'adduction d'eau dans ses villages riverains. Notre projet phare à ce jour est le projet « Eau et croissance économique durable au Sahel » (ECED-Sahel), d'un montant global d'environ 7,4 milliards de FCFA et dont la phase 1 s'étend sur la période 2015-2019. Ce projet est financé par IAMGOLD en partenariat avec le gouvernement du Canada et la Fondation One Drop, et exécuté par Cowater Sogema. Ce projet est un véritable « game-changer » car, lorsqu'il sera achevé, il assurera à partir du barrage de Yaouta la fourniture en eau potable de toute la zone Dori-Gorom-Falagountou, soit une population de plus de 100 000 personnes. Dans son approche d'appui aux plans de développement des collectivités hôtes et pour

la période 2014-2017, la mine Essakane a contribué pour un montant de plus de 1 800 000 000 FCFA au bénéfice des quatre communes riveraines et du Conseil régional du Sahel pour la réalisation de leurs projets de développement. En 2018, la mine Essakane prévoit de signer des conventions avec les collectivités riveraines pour une enveloppe globale de près d'un milliard de FCFA destinée à l'appui aux plans communaux et au plan régional.

Vous avez initié un projet de développement des énergies renouvelables pour soutenir les activités minières à moyen et long termes. Qu'est ce qui a changé dans la fourniture d'électricité avec la mise en marche de la centrale solaire ?

Il faut noter que, comme la mine n'est pas raccordée au réseau national d'électricité, elle a dû développer sa propre centrale thermique, avec des factures de carburant très élevées, car nous n'avons aucun contrôle sur le prix du pétrole. En faisant le choix de la promotion des énergies renouvelables, IAMGOLD investit dans l'avenir. En 2014, nous avons construit une centrale solaire de 5 MW au Suriname. À Essakane, nous avons choisi la création d'une centrale en partenariat avec Total Eren et AEMP : ils l'ont construite et vendront l'énergie à la mine. L'objectif d'IAMGOLD est d'augmenter la proportion d'énergies renouvelables à 15 % de ses besoins totaux en énergie pour ses différentes mines. Cette installation photovoltaïque, inaugurée en mars dernier par le président du Faso Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, représente à date la plus grande centrale hybride au monde combinant les énergies solaire (15MW) et thermique (57 MW). Le parc solaire génère une économie de carburant de l'ordre de 6 millions de litres de fioul (HFO) par an dans la consommation électrique de la mine. La centrale solaire aura un impact environnemental certain puisque, outre la production d'électricité, elle permet de réduire de 18 500 tonnes/an les émissions de CO₂ de la mine. Nous avons d'ailleurs également exprimé aux autorités notre disponibilité à travailler avec elles afin de favoriser le développement énergétique de la région.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Pour la période 2014-2017, la mine Essakane a contribué pour un montant de plus de 1 800 000 000 FCFA au bénéfice des quatre communes riveraines et du Conseil régional du Sahel pour la réalisation de leurs projets de développement.





« AVEC 4 000 EMPLOYÉS, LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL EST UNE PRIORITÉ POUR ENDEAVOUR MINING »

Sébastien de Montessus, le PDG du groupe Endeavour Mining, explique pourquoi son groupe industriel est un producteur d'or de premier plan en Afrique de l'Ouest : déjà très actif au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire, il mise sur une stratégie d'exploration sur cinq ans propre à garantir une implantation durable.

Comment se porte le groupe Endeavour Mining en Afrique?

Sébastien de Montessus : Endeavour Mining est un producteur d'or de premier plan en Afrique de l'Ouest, avec des actifs au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire. Au Burkina Faso, nous opérons les mines de Karma au nord et de Houndé à l'ouest, en Côte d'Ivoire les mines d'Ity et d'Agbaou, et au Mali la mine de Tabakoto. Avec ces cinq mines en opération, nous allons produire entre 670 000 et 720 000 onces d'or en 2018, à un coût (AISC) situé en moyenne entre 840 et 890 USD par once.

Nous avons aussi deux projets prometteurs : le projet d'Ity CIL, très avancé, en Côte d'Ivoire, et le projet Kalana au Mali, qui vont contribuer à accroître notre productivité en Afrique de l'Ouest. Ces projets ont le potentiel d'augmenter notre production à 900 koz et d'abaisser les AISC à moins de 800/oz. Endeavour Mining investit également beaucoup dans l'exploration pour remplacer les ressources que nous exploitons. Nous avons plus de 10 000 km² de permis en Afrique de l'Ouest, où nos équipes ont identifié plus de 200 cibles d'exploration. Avec notre stratégie d'exploration sur cinq ans lancée en 2016, nous visons entre 10 et 15 millions d'onces de nouvelles ressources entre 2017 et 2021, ce qui représente le double de notre ressource de base. Avec ses 4 000 employés, en très grande majorité des nationaux des pays hôtes, Endeavour Mining a fait de la sécurité au travail une de ses principales priorités. De fait, nos résultats dans ce domaine sont meilleurs que la moyenne de l'industrie. Nous voulons aussi être un bon partenaire pour les États des pays où nous opérons, respectueux des stratégies de développement économique et faisant de notre mieux pour jouer notre



Une fosse de la mine de Karma.

rôle de société citoyenne responsable. Au Burkina Faso, nous avons un partenariat ancien et solide avec l'État. Le Burkina Faso est un partenaire prioritaire, avec un grand potentiel aurifère et des projets d'exploration importants pour Endeavour Mining.

L'ambition du groupe Endeavour, qui est de devenir le premier producteur d'or du continent, est-elle en passe d'être atteinte ?

Notre objectif n'est pas de devenir le plus grand producteur d'or africain. L'ambition d'Endeavour Mining est plutôt de créer une entreprise durable au sens où nous visons à construire et opérer des mines à bas coût générant des bénéfices qui nous permettront ensuite de réinvestir dans l'exploration, mais aussi dans de nouveaux projets pour le plus grand bénéfice des États hôtes, de leurs populations et des communautés locales. Nous le disons, nous sommes un important producteur d'or en Afrique de l'Ouest, région que nous avons choisie pour nous implanter durablement et nous développer. Notre stratégie s'inscrit dans la durée : nous développons des mines avec une longue durée de vie, et nous pouvons le faire grâce à notre expérience reconnue en matière d'exploitation de mines (operational excellence) et grâce à des projets de haute qualité. Nous avons aussi un important et prometteur portefeuille d'exploration en Afrique de l'Ouest, avec une équipe qui a démontré sa grande capacité à trouver de l'or. Quant à la position financière d'Endeavour Mining, elle est solide, avec un portefeuille d'actifs qui peut encore être optimisé et amélioré dans l'avenir.

Quels sont les défis et priorités d'Endeavour Mining en 2019 ?

En 2019, notre principal objectif est de finaliser l'usine

de lixiviation en cuves (CIL) de notre mine ivoirienne d'Ity. Cette mine, où nous investissons 400 millions USD, deviendra notre porte-étendard, au même titre que la mine de Houndé au Burkina. Aujourd'hui, la construction avance bien, dans les temps et dans les limites du budget prévu, grâce au professionnalisme de nos équipes de construction. Nous espérons effectivement pouvoir réaliser la première coulée d'or vers la mi-2019. Nous en sommes à plus de 50 % de la construction prévue, en accord avec le calendrier. La sécurité de nos personnels nous tient particulièrement à cœur et nous sommes heureux de pouvoir dire que nous n'avons eu aucun accident de travail au cours des plus de deux millions d'heures de travail écoulées. Par ailleurs, plus de 85 % du coût en capital total de 412 millions USD a déjà été engagé. J'aimerais aussi souligner qu'une de nos priorités pour le début de l'année 2019 est de définir les ressources au niveau de nos nouvelles découvertes faites à Houndé, dans la zone de Kari, qui devraient être importantes pour Houndé Gold Operation et évidemment pour Endeavour Mining puisqu'elles devraient prolonger la durée de vie de la mine de Houndé.

Propos recueillis par
Serge-Henri Malet



Sébastien de Montessus,
PDG du groupe
Endeavour Mining.

■ Entretien – Directeur pays Endeavour Mining Burkina Faso



Adama Soro, directeur pays d'Endeavour Mining Burkina Faso.

« NOUS FINANÇONS DES PROJETS À IMPACT DURABLE ET POSITIF SUR LES COMMUNAUTÉS HÔTES »

Adama Soro, directeur pays de Endeavour Mining Burkina Faso, évoque les bons résultats des mines d'or de Karma et Houndé et leur importante contribution à l'économie du pays en termes de taxes reversées, d'emplois créés et de projets financés au profit des populations locales.

Au Burkina Faso, Endeavour Mining possède deux mines d'or. Quelles sont leur production et leurs retombées économiques pour le pays ?

Adama Soro : Au Burkina Faso, Endeavour Mining détient en effet deux mines, Riverstone Karma et Houndé Gold Operation, qui a débuté sa production commerciale en novembre 2017. Leur production cumulée est de 172 000 onces d'or, et nous projetons d'en produire entre 355 000 et 375 000 en 2018. Endeavour Mining contribue à l'économie nationale à travers le paiement des impôts et taxes, la création d'emplois directs et indirects, les achats locaux et les programmes d'investissements communautaires. En 2017, Endeavour Mining a versé au Trésor burkinabè près de 11 milliards de FCFA d'impôts et taxes, soit l'équivalent de 2 mois de production de la mine de Houndé et 1 an de celle de Karma. Notre groupe est aussi l'un des employeurs les plus importants du pays avec 2 031 emplois directs, dont 95 % de nationaux, et environ 1 000 emplois indirects créés par nos sous-traitants.

Quelle est la contribution d'Endeavour Mining au développement local ?

Endeavour Mining contribue chaque année à des projets en cohérence avec les plans communaux de développement à Houndé et Karma : de 2015 à 2017, cela représente 523 millions de FCFA⁽¹⁾. Les axes d'intervention sont l'eau et l'assainissement, l'éducation et la formation professionnelle, la santé, l'agriculture et l'élevage, mais aussi la culture et le sport. Pour 2018-2019, Endeavour Mining entend aussi mettre l'accent sur des projets de renforcement de l'économie locale en matière d'élevage et d'agriculture, avec de véritables pôles de croissance économique à Houndé et à Ouahigouya. Le premier, dans la filière bétail-viande, sera

lancé dans la province du Tuy en 2019. Ces projets structurants auront un impact positif durable sur nos communautés hôtes.

Que pensez-vous du Fonds minier de développement adopté en 2015, et quelles sont vos perspectives en 2018 ?

Le Fonds minier de développement est conçu pour booster le développement économique national, régional et communal afin que les retombées de l'activité minière contribuent directement à la réalisation des plans de développement communaux et régionaux. L'État burkinabè met tout en œuvre afin que les populations locales profitent davantage des retombées de l'industrie extractive, et Endeavour Mining est engagé à contribuer considérablement et durablement au développement du pays. En 2018, Endeavour Mining a deux objectifs majeurs au Burkina Faso : au niveau technique, l'optimisation de la production minière, la diminution des coûts unitaires ainsi que l'accroissement de l'efficacité d'extraction et de traitement du minerai ; au niveau organisationnel, la mise en place du bureau pays pour une meilleure coordination des différentes unités d'affaires : Riverstone Karma, Houndé Gold Operation, Bouéré-Dohoun Gold Operation et les projets en exploration. La nomination d'un directeur national s'inscrit dans cet objectif. Tout ceci témoigne de l'intérêt et de l'importance que nous accordons au Burkina Faso. Je saisis d'ailleurs l'opportunité que vous m'offrez pour remercier les autorités du Burkina Faso, aussi bien au plan national que local, qui ne ménagent aucun effort pour nous accompagner.

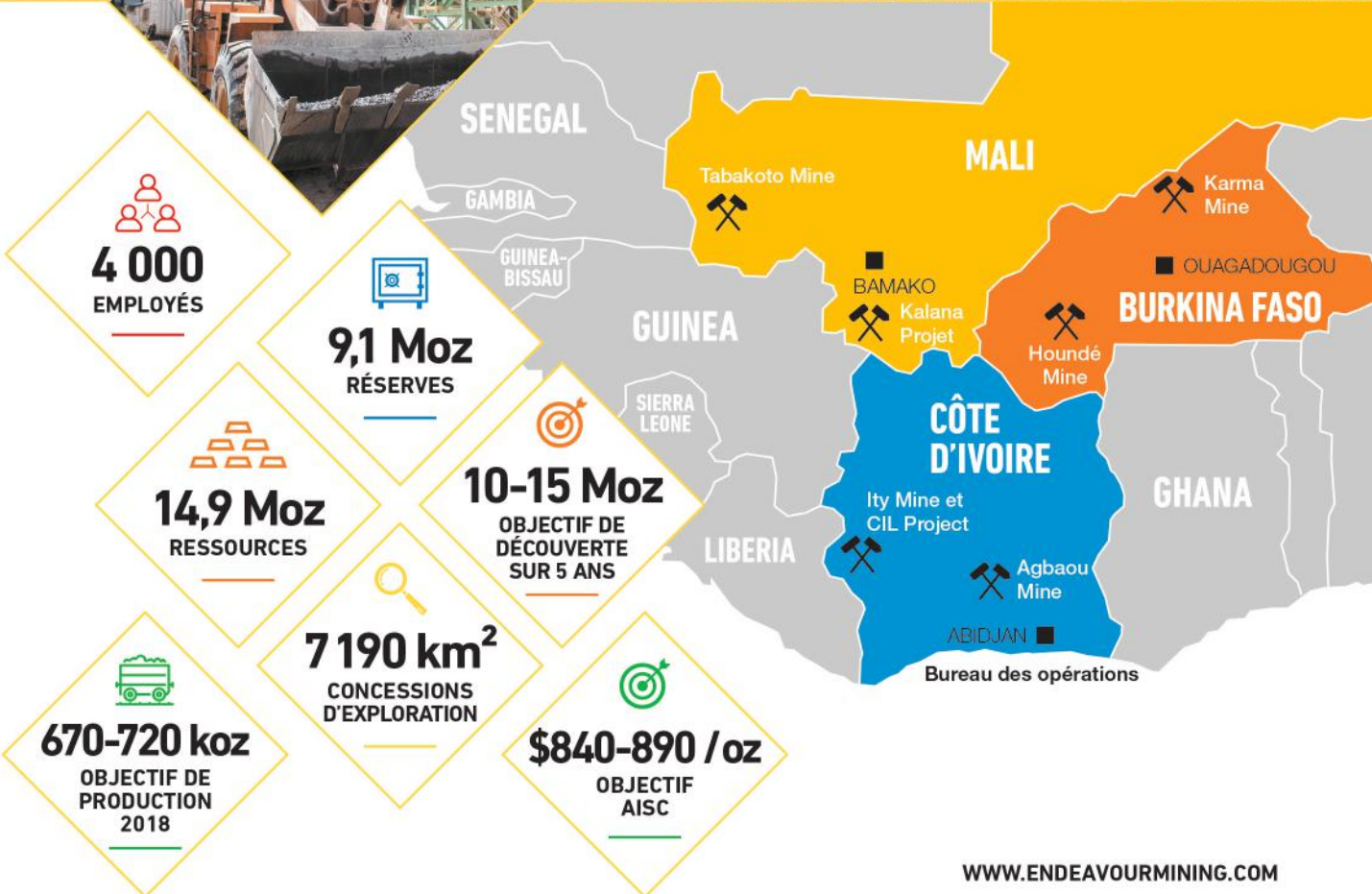
Propos recueillis par Serge-Henri Malet

⁽¹⁾ Ce chiffre n'inclut pas les montants investis pour la relocalisation, la compensation et les projets d'appuis aux personnes affectées par les projets à Ouahigouya et à Houndé.



NOTRE AMBITION : DEVENIR UN PRODUCTEUR D'OR AFRICAIN DE PREMIER RANG

Nous nous engageons auprès de nos employés, de nos actionnaires et des communautés voisines de nos opérations, à créer durablement de la richesse.





« BOUNGOU VA PRODUIRE UN TOTAL DE 1,3 MILLION D'ONCES D'OR »

Justin Élie Ouédraogo, PCA de la Société d'exploitation minière d'Afrique de l'Ouest (SEMAFO), révèle toutes les potentialités de la nouvelle mine Boungou, dont la construction est estimée à un coût de 131,4 milliards de FCFA.

Le président Kaboré va inaugurer le 5 octobre prochain la coulée de votre premier lingot d'or à Boungou, à l'est du pays. Quelle est la durée de vie de cette mine et à combien est estimée sa production ?

Justin Élie Ouédraogo : La mine Boungou a une durée de vie actuelle de plus de 8 ans, pendant lesquels elle devrait produire un total de 1,3 million d'onces d'or. Un budget de 9 millions de dollars US a été alloué à l'exploration sur Boungou en 2018 afin d'identifier de nouvelles cibles pour prolonger sa durée d'exploitation et d'accroître les réserves aurifères.

Peut-on avoir un aperçu des investissements engagés par SEMAFO Boungou dans la construction de cette mine ?

Un montant de 48 millions de dollars US (26,5 milliards de FCFA) a été engagé en exploration et en développement, ainsi que 231 millions de dollars US (131,4 milliards de FCFA) pour sa construction.

En termes de recettes publiques pour le Burkina, à combien estimez-vous son apport annuel ?

Un total de 379 millions US\$ (227,1 milliards de FCFA) sera versé à l'État sur la durée de la vie du projet, estimée à 8 ans. Cela comprend l'impôt (71,5 milliards de FCFA), les royautés (41,2 milliards) et un montant de 39,4 milliards en dividendes et en impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM).

Combien d'emplois vont-ils être créés ?

Au 31 décembre 2017, en pleine période de construction, 2 125 travailleurs étaient employés par la mine Boungou, dont 88 % venant du Burkina Faso. Le tiers des employés burkinabè provenait des villages de la province de la Tapoa, près du gisement. Au terme de la construction, SEMAFO et ses principaux sous-traitants ont complété la sélection de la main-d'œuvre pour la phase d'exploitation. Sur un peu plus de 1 000 emplois prévus, 40 % furent comblés par la main-d'œuvre de la région de l'Est. Sur ce nombre, 27 % proviennent de la province de la Tapoa. Au démarrage des opérations de l'usine de traitement de minerai, SEMAFO a dispensé près de 4 000 heures de formation à la santé et à la sécurité à ses travailleurs et 4 000 autres heures de formation à la tâche touchant les opérateurs de l'usine de traitement ainsi que le personnel d'entretien.

SEMAFO Burkina Faso possède aussi la mine d'or Mana dans la Boucle du Mouhoun. Peut-on connaître ses capacités en production et en création d'emplois ainsi que son apport en recettes publiques ?

La mine Mana a démarré en 2008 avec une capacité de production de 4 000 tonnes par jour (tpj). Suite à l'augmentation des réserves et ressources minérales et à l'appréciation du prix de l'or, l'usine a été agrandie trois fois jusqu'à sa capacité actuelle de 8 000 tpj.



La mine d'or Mana dans la Boucle du Mouhoun.

Au 31 décembre 2017, ce sont 1 700 personnes qui travaillaient pour Mana, y compris le personnel des sous-traitants. De 2008 à 2017, SEMAFO a contribué pour 226,5 milliards de FCFA aux recettes publiques. Cela comprend principalement l'impôt (56,5 milliards), les royautés (54,2 milliards), la TVA/TPP sur gasoil (34,9 milliards) et un montant de 12,3 milliards en dividendes et en IRVM.

Peut-on avoir un aperçu de vos interventions dans des plans de développement pour les communes riveraines? S'agissant des activités de la Fondation SEMAFO, elle a dépensé un total de 0,6 million \$ de CA dans la région, dont la quasi-moitié a été investie en projets de soutien à la population afin de l'aider à combler ses besoins de base. Entre autres, ces projets incluent la construction de latrines écologiques et de banques de céréales, l'installation de forages d'eau potable,

« De 2008 à 2017, SEMAFO a contribué aux recettes publiques pour 226,5 milliards de FCFA. »

l'installation de latrines et douches pour une gendarmerie ainsi que le développement de quatre formations professionnelles. Le secteur de l'éducation a vu la construction de 2 écoles équipées de latrines, le soutien aux activités parascolaires, la distribution de vélos et de lave-mains ainsi que de 1 300 kits scolaires. Le secteur de la santé a bénéficié de la rénovation d'un centre médical. Pour assurer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture durable, la Fondation a également lancé sept projets générateurs de revenus au bénéfice des populations: un centre de couture, ainsi que les projets sésame, apiculture, aviculture, embouche ovine et beurre de karité.

On sait que la SEMAFO est une compagnie canadienne installée uniquement en Afrique de l'Ouest, présente au Burkina Faso depuis 1995. Quelle est la part accordée aux emplois issus des régions de l'Est et aux achats locaux?

SEMAFO a établi une politique de recrutement local qui prévoit que tous les postes qui n'exigent pas de qualification spécifique soient accordés en totalité à la main-d'œuvre des localités limitrophes de la mine. Quant aux postes qualifiés, la préférence sera accordée, à qualification égale, aux résidents de la province de la Tapoa et à ceux du reste de la région de l'Est avant toute autre région du Burkina. SEMAFO exige l'application de cette même politique de ses sous-traitants.

Passez-vous des contrats avec les prestataires locaux et à quelle hauteur en termes de dépenses?

Dans la mesure du possible, nous favorisons les achats auprès de fournisseurs locaux et régionaux au Burkina Faso. Le volume d'achats locaux s'élevait à environ 55 % (180 millions \$) en 2017 des achats totaux (316,5 millions \$ US), soit une hausse par rapport à l'année précédente, où ils représentaient 45 %.

Avez-vous une politique valorisant l'expertise nationale et le transfert de compétences?

Depuis sa création en 2013, le programme de développement de la main-d'œuvre nationale a formé à Mana des employés nationaux à fort potentiel pour accéder à des postes supérieurs ou pour parfaire leurs connaissances dans leurs postes actuels. Depuis 2013, ce sont 46 employés burkinabè qui ont profité de la formation dispensée par le programme. Nous travaillons activement au lancement d'une première cohorte du même programme au site minier de Boungou. Parallèlement, nous mettrons en branle une première cohorte du programme pour notre filiale d'exploration Burkina Géoservices. En parallèle, SEMAFO dispense de la formation continue. La combinaison des pratiques d'embauche de main-d'œuvre locale et du programme de développement des employés nationaux s'est révélée efficace: entre 2013 et fin 2017, le nombre de Burkinabè occupant des postes de gestion à Mana a presque doublé, représentant environ 34 % de l'ensemble des postes. De plus, à la fin de l'année 2017, ce sont 46 % des gestionnaires de Boungou qui étaient burkinabè.

Pour les mines d'or de Boungou et de Mana, quelles sont vos priorités en 2018?

Nos priorités sont de réussir la production commerciale à Boungou ainsi que nos objectifs consolidés pour l'année 2018. Avec l'ajout de Boungou, nous débutons notre transition vers une société à multiples mines avec une production annuelle projetée de plus de 400 000 onces d'or.

Propos recueillis par Paul de Manfred



L'usine de traitement de Bouly a produit 124 000 onces d'or fin en 2017, soit un peu plus de 10 % au dessus de la planification.

Nordgold

« NOS PRÉVISIONS SUR LES MARCHÉS À MOYEN ET LONG TERMES SONT POSITIVES »

Nikolai Zelensky, directeur général du groupe russe Nordgold, indique que l'une de ses priorités en 2018 est d'intensifier son programme d'exploration à la mine de Taparko, dans la région du Sahel, et d'atteindre son objectif de production de 2 millions de tonnes de minerai par an.

En 2017, quel bilan affichent les mines de Taparko et Bissa/Bouly exploitées par Nordgold et qui demeurent les employeurs les plus importants du pays avec un effectif total de presque 2 000 salariés ?

Nikolai Zelensky : En 2017, la société des mines de Taparko, qui est notre première mine au Burkina Faso, a produit quelque 108 000 onces d'or. La mine a fortement étendu ses opérations en obtenant le permis d'exploitation pour le gisement de Yeou. L'exploitation des fosses de Tangarsi et Goengo a été lancée en 2017, ce qui permet de prolonger la durée de vie de la mine et, du même coup, de conserver plus de 600 emplois. Pour l'usine de Bissa/Bouly, la production a été de presque 320 000 onces d'or, alors que 303 000 onces étaient planifiées. Le nombre d'emplois permanents et temporaires créés en 2017 est de 1 289, en plus des 800 emplois créés à travers les sociétés sous-traitantes de la mine.

Après plus d'un an d'activité, le volume de production et le rendement de l'usine de traitement d'or de Bissa Gold inaugurée le 16 mars 2017 à Bouly, dans le nord du pays, ont-ils été à la hauteur de vos espérances ?

Au cours de cette première année de production, l'usine a pu traiter plus de 7,3 millions de tonnes à

une teneur moyenne de 0.61 g/t. La production a été d'environ 124 000 onces d'or fin confirmée par MKS, soit un rendement moyen de 83,19 %. Je dirais que dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des performances de l'usine de traitement de Bouly, qui a produit 124 000 onces en 2017, soit un peu plus de 10 % au dessus de la planification.

Le 22 février dernier, vous avez annoncé la signature, entre le gouvernement du Burkina Faso et votre groupe, de la convention minière du gisement de Yeou. Quelle est l'importance de ce nouveau gisement et à combien estimez-vous la durée de vie de cette mine ?

L'exploitation du gisement de Yeou pourra prolonger la durée de vie de la mine de Taparko. L'exploitation du gisement est estimée à 3-4 ans. Pour l'État, ce sont des emplois, des taxes et d'autres paiements au budget. La convention minière signée le 22 février définit le régime fiscal, les aspects environnementaux et la priorité donnée à l'emploi local.

Quelle est la contribution de Nordgold au Fonds minier de développement et comment évaluez-vous l'utilité de ce fonds pour le développement local ?

En attendant notre participation au sein du Fonds minier de développement, il faut noter que la contribution de Nordgold, à travers Bissa/Bouly et Taparko, pour les activités de développement local concernant l'année 2018 s'élève à 760 millions de FCFA, soit près de 1,4 million de dollars. Nous pensons que ce fonds viendra renforcer ce que nous faisons déjà, mais aussi qu'il prendra en compte l'ensemble des programmes régionaux dans le pays et mettra l'accent sur les grandes orientations de développement en adéquation avec les plans nationaux de développement.

Le marché de l'or a passé le cap de la nouvelle année à la hausse, les métaux précieux ayant même enregistré des gains exceptionnels au mois de décembre, l'or clôturant 2017 à plus de 1300 \$ l'once, sa meilleure performance depuis 2012. Quel est l'impact de ce dynamisme sur la croissance des pays producteurs d'or comme le Burkina Faso ?

Le cours de l'or est un facteur important dans le développement de l'activité minière d'un pays, et tant qu'il sera en hausse ou restera stable, ce sera intéressant aussi bien pour les pays producteurs que pour l'industrie minière en général. À Nordgold, notre modèle opérationnel nous garantit une stabilité financière durant les périodes de cours réduit de l'or. Nos prévisions sur les marchés à moyen et long termes sont positives.

De quelle ampleur sont les objectifs à atteindre pour Nordgold en 2018 ?

En 2018, Nordgold va intensifier son programme d'exploration à Taparko dans le but d'augmenter les réserves minérales de l'entreprise et, ainsi, d'augmenter la durée de vie de la mine. La mine a aussi pour objectif de définir la perspective d'une exploitation souterraine. Taparko compte investir dans le développement de son matériel minier afin d'atteindre ses objectifs de production annuelle de 2 millions de tonnes de minerai.



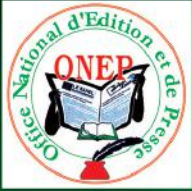
Nikolai Zelensky,
directeur général du groupe Nordgold.

Pour la mine de Bissa/Bouly, les travaux d'exploration autour des fosses vont se poursuivre. Nous prévoyons de démarrer d'ici la fin de l'année 2018 l'exploitation d'un nouveau gisement dans la commune de Zitenga et la poursuite des études de faisabilité pour les autres sites satellites. L'un des défis est aussi de maintenir un climat serein et une bonne cohabitation avec les communautés riveraines de nos zones d'intervention, gage du développement de nos activités.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Chaque année le groupe Nordgold met en place un système de formation des jeunes et des femmes issus des communautés impactées.





Office National
d'Édition et de Presse

LEADER DE LA PRESSE ECRITE AU NIGER

www.lesahel.ne



M. Mahamadou Adamou
DG ONEP

Le bon goût de
l'information



Régie Pub

De **1958** à nos jours, nous avons évolué ! Du “**Temps du Niger**” au quotidien “**LE SAHEL**”, et de l’hebdomadaire “**LE NIGER**” au “**SAHEL DIMANCHE**”, que de métamorphoses !

Un potentiel de plus **d’un demi siècle d’expérience** au service du Niger. Et l’information continue...

Place du Petit Marché

BP: 13 182 Niamey

Fax: (00227) 20 73 30 90 / Tel: (00227) 20 73 34 87 / Email: onep@intnet.ne



Un des départs de transport du personnel vers une des grandes mines industrielles du Burkina Faso, effectué par la société TRANSCORDEC.

« NOUS ALLONS RENOUVELER NOTRE PARC DE MATÉRIEL ROULANT »

TRANSCORDEC, la société dirigée par Mamoud Ben Assane Sangaré, a fortement renforcé son outil de production depuis 2016 en investissant à hauteur de 6 milliards de FCFA.

TRANSCORDEC, société spécialisée dans le transport du personnel vers les grandes mines industrielles et à l'intérieur de celles-ci, dans la location de machines destinées aux mines, et maintenant dans le forage, est une « success story » burkinabè. Son fondateur, Mamoud Ben Assane Sangaré (lire son interview p. 140-141), doté d'un sens aigu des affaires, a su en 14 ans classer son entreprise parmi les 200 plus grandes sociétés de son pays. Le montant de son actionnariat, actuellement d'un demi-milliard, devrait à court terme atteindre près d'un milliard. Il emploie plus de 600 salariés. Ajoutons que TRANSCORDEC est positionnée sur quatre des quatorze grandes mines industrielles, notamment celles appartenant à des compagnies telles que le canadien Essakane. « J'offre un service de transport intégral, c'est-à-dire des véhicules légers et de tout format. Ce contrat inclut les visites du PDG de la compagnie lors de ses passages au Burkina Faso. Avec la mine SEMAFO, c'est également un contrat du même format, c'est-à-dire entre Ouagadougou et le site, puis le transport sur la mine », explique le DG de TRANSCORDEC.

En tant que spécialiste du transport, Mamoud Ben Assane Sangaré, voulant donner de plus larges perspectives à TRANSCORDEC, s'est penché sur les possibilités de se diversifier vers le secteur aérien, en particulier pour le personnel d'encadrement des compagnies. « En 2012, je me suis adressé à un cabinet spécialisé qui a mené une étude. Leur conclusion a été que ce secteur mobilise énormément de capitaux et que, certes, il pouvait conférer à notre société une certaine notoriété, mais que pour rentabiliser et amortir tous les coûts inhérents à ce service, il fallait que mes clients s'engagent dans

un système d'abonnement. Par exemple, Essakane ou SEMAFO devaient prendre chacun 500 heures à l'année. Que le forfait soit intégralement utilisé ou non, ces derniers étaient contraints de payer. Je me suis alors adressé à tous mes clients, qui ont refusé de supporter de payer leur déplacement aérien dans ces conditions tarifaires estimées trop élevées. » Donc, TRANSCORDEC a abandonné le projet d'investir dans l'aérien et a entamé sa diversification avec le forage, qui se révèle non seulement plus rentable mais avec des perspectives plus prometteuses en termes de développement. Les prévisions dans le domaine du forage, indique Mamoud Ben Assane Sangaré, sont de l'ordre de 2 milliards de FCFA de 2018 à 2020.

La société a aussi la volonté de renforcer son outil de production, à la fois roulant et technique, notamment pour son activité de forage. « Sur ces deux dernières années, nous n'avons jamais autant investi, soit environ 6 milliards de FCFA, et cela doit s'amortir et se rentabiliser. Et le plus gros investissement que nous devons effectuer dans 3 ans est le renouvellement du parc de matériel roulant. » Toutefois, actuellement, l'une des préoccupations majeures du DG de TRANSCORDEC est d'investir dans la formation, car il estime que le secteur minier burkinabè devrait absolument posséder du personnel hautement qualifié. Il a ainsi en projet la création d'une école, en partenariat avec les Canadiens, qu'il espère lancer à court terme. Enfin, l'autre volet important dans le secteur minier est la sécurité. Le dirigeant de TRANSCORDEC sait qu'il existe un dispositif liant les mines avec l'armée et la police, mais il pense qu'il faudrait le renforcer.

Paul de Manfred



Armedj Temirabou © 2018

Entretien – Directeur général de TRANSCORDEC

TRANSCORDEC ne cesse d'investir pour satisfaire la demande des compagnies minières. En 2018, elle compte un parc de 150 bus.

« NOS PRÉVISIONS DANS LE FORAGE SONT DE 2 MILLIARDS DE FCFA DE 2018 À 2020 »

Mamoud Ben Assane Sangaré, fondateur-dirigeant de TRANSCORDEC, est leader dans le transport du personnel minier. Avec plus de 600 salariés, un CA de plus de 8,5 milliards de FCFA en 2017 et un capital de 500 millions de FCFA, son entreprise s'est tournée vers le forage pour diversifier ses activités.

En 14 ans d'existence, comment ont évolué les différents corps de métier de votre société TRANSCORDEC ?

Mamoud Ben Assane Sangaré : L'aventure TRANSCORDEC a démarré en 2004 avec la création d'une société spécialisée dans la location de machines : j'avais eu l'opportunité d'obtenir par Export-Import Bank US

un financement pour l'achat de 4 machines. Je me suis positionné à l'époque dans le secteur de la location auprès des entreprises privées des travaux publics et des routes, et nous n'avions que 20 salariés, avec un capital de 150 millions de FCFA. En 2008, alors que des filiales des majors minières débutaient leur activité en se lançant dans la construction de mines industrielles, nous avons orienté nos activités vers ce secteur en proposant nos services auprès des compagnies gérant les sociétés minières en construction, qui nous ont bien accueillis. Et dans la foulée, au rythme de la demande, nos effectifs et notre CA ont été multipliés par trois. Au cours de 2009, vers la fin de la construction des mines, les compagnies avaient manifesté le besoin grandissant d'un service qui n'existait pas encore au Burkina : celui du transport du personnel en direction et au sein des sites miniers. J'avais une proximité avec certaines compagnies qui appréciaient mon dynamisme et mon sérieux, et l'on m'a fait comprendre que si la location de machines est d'un usage temporaire, le transport du personnel est en revanche une

Bio

Mamoud Ben Assane Sangaré, 48 ans, marié et père de cinq enfants, a fait ses classes durant les vacances scolaires auprès de son père dans l'entreprise familiale, une station-service à Banfora, sa ville natale. « Une expérience qui m'a outillé pour gérer une station-service à Ouagadougou en janvier 1993, durant la préparation de ma maîtrise, et réaliser un CA de 300 millions de FCFA », indique-t-il. Une performance qui a dû peser dans l'attribution en 1995 du prix du meilleur gérant du réseau des stations-service de Total Burkina.

En 2004, il décide de voler de ses propres ailes en créant sa société, TRANSCORDEC, dont l'activité principale était la location de machines de travaux publics. Actionnaire principal à 95 %, avec 20 employés et un capital de 150 millions de FCFA, il réalise en 2004 un CA de 200 millions. En 14 ans, l'évolution de sa société est fulgurante. Son cœur de métier change : avec un parc d'environ 220 équipements roulants (autobus, véhicules et machines), il est le premier transporteur du personnel minier dans son pays, emploie plus de 600 salariés et réalise en 2017 un CA TTC de 8,5 milliards de FCFA. Titulaire depuis 1993 d'une maîtrise en sciences économiques de l'université de Ouagadougou, membre fondateur de deux Rotary Club à Ouagadougou, il a été choisi par Total Burkina pour présider en 2015 le jury du concours de jeunes entrepreneurs Star-tupper Total Burkina 2015. En 2016, TRANSCORDEC a été classée 4^e grande entreprise de son pays par la Maison de l'Entreprise. Son parcours et sa réussite dans le monde des affaires ont valu à Mamoud Ben Assane Sangaré d'être fait chevalier de l'Ordre national par les plus hautes autorités de son pays en 2013.

activité permanente : « Si tu t'engages vers ce cœur de métier à travers les appels d'offres, nous comptons te positionner et te permettre de te lancer. » C'est ainsi que j'ai fait mes débuts en 2010 en décrochant 2 marchés auprès de SEMAFO et Youga Gold Mines, qui avaient chacun 4 bus alloués... De fil en aiguille, la demande grandissait auprès des compagnies au point qu'en 2018, nous sommes passés de 8 bus à un parc de 150, avec des compagnies telles que Essakane-SA, filiale du groupe canadien IAMGOLD, devenue mon premier client, qui nécessite une mise à disposition d'une soixantaine de bus.

Le volume des effectifs a-t-il suivi la montée en gamme de l'entreprise ?

Bien évidemment, cette montée en puissance d'activité a généré encore plus de créations d'emplois : chauffeurs, mécaniciens et superviseurs. Et surtout, il a fallu lever des fonds auprès des banques pour financer mon outil de production. Dieu merci, elles m'ont suivi et fait confiance... Mon capital est ainsi passé de 150 à 500 millions de FCFA et devrait bientôt atteindre le milliard, tandis que nos effectifs sont aujourd'hui de l'ordre de plus de 600 emplois marchands, avec des salaires de l'ordre de 120 à 150 000 FCFA/mois, soit plus du double du minimum fixé par l'État.

Quel est le bilan de l'exercice 2017 par rapport à 2016 ?

Il est largement positif. Depuis la création de la société, notre CA n'a pas arrêté d'être à la hausse. En 2017, nous avons réalisé 8,500 milliards de FCFA, soit une progression de 20 % par rapport à 2016. Nous espérons toujours monter davantage pour atteindre un record en 2019 car cette année, nous allons passer à la nouvelle décennie : beaucoup de mines auront atteint le cap des 10 ans, sachant que la durée de vie d'une mine se situe entre 12 et 14 ans. Cela signifie que si certaines



Par souci de se diversifier, TRANSCORDEC s'est lancée dans le forage minier. Aujourd'hui, cette activité représente 25 % du CA de la société.



Mamoud Ben Assane Sangaré, fondateur-dirigeant de TRANSCORDEC.

mines sont en fin de vie, une baisse d'activité reste un élément prévisible.

Cette forte hausse du CA a-t-elle été réalisée essentiellement avec votre activité transport ?

Non. TRANSCORDEC, par souci de se diversifier, s'est lancée dans le forage minier. C'est un nouveau métier pour notre société qui entame cette activité par l'entremise de notre tout premier client, SEMAFO. Ce dernier a consenti à nous tester dans cette branche minière où nous enregistrons pour le moment de bons débuts. Au niveau équipement, nous avons débuté avec une foreuse en 2016 et nous en sommes aujourd'hui à six. Dans la répartition des tâches, nous forons à 50 à 55 %, et le reste est effectué par SEMAFO. C'est l'apport de cette activité représentant 25 % de notre CA qui génère cette hausse en 2017. Nous avons été tentés par le transport aérien, mais c'était risqué en termes d'investissement et finalement, en restant dans les mines, l'activité de forage nous paraissait l'investissement le plus pertinent en termes de développement de notre société. Nos prévisions dans le forage sont de l'ordre de 2 milliards de FCFA de 2018 à 2020.

Et comment évolue votre service de location de machines ?

Cela pèse 5 % de notre CA, ce qui est intéressant, mais il n'y a pas une force de valeur ajoutée de la même dimension que dans le transport et le forage. Et sur ce créneau, le distributeur de la marque Caterpillar au Burkina, qui est positionné en amont et en aval, absorbe une grosse partie du marché...

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Burkina Équipements se positionne en véritable partenaire de ses clients miniers à travers des contrats d'assistance longue durée.

QUAND L'EXCELLENCE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

Si Burkina Équipements parvient non seulement à maintenir une position enviable mais encore à progresser d'année en année, c'est grâce à une stratégie de l'excellence qui concerne aussi bien le matériel que les services proposés par l'entreprise, la qualité de la relation établie avec ses clients-partenaires et la formation de son personnel. La diversité de ses champs d'action constitue un autre de ses atouts.

On ne présente plus Burkina Équipements, représentant du concessionnaire Cat pour le Burkina Faso, expert en manutention, compresseurs, mines, TP énergie et groupes électrogènes mettant à la disposition de ses clients du matériel d'excellence et des compétences de même calibre en vente, location, maintenance et autres services. Son apport à l'économie du pays n'est plus à démontrer, et son essor ne cesse de se confirmer. Pour preuve, de 2016 à 2017, son activité tous secteurs confondus a progressé de 27 % et pour 2018, l'entreprise est à date alignée avec ses objectifs, soit une prévision de hausse de 6 %. Le secret ? Une stratégie qui consiste à se différencier de ses concurrents par une offre de matériels et de services du meilleur niveau. En effet, une grande importance est attachée à la satisfaction des clients, gage du maintien de la relation commerciale et de pérennité pour l'entreprise. Elle se positionne également en véritable partenaire de ses clients miniers via des contrats d'assistance longue durée avec, ce qui n'est pas rien, partage des risques.

Le secteur minier, une locomotive

Car de tous les domaines où son expertise est réclamée, le secteur minier reste le plus demandeur. De nouvelles mines ont démarré leur production, des projets sont en phase de construction et d'autres en phase d'études, on peut donc dire qu'une véritable dynamique de croissance s'y est mise en place. Il faut cependant garder en mémoire qu'à l'exception d'une mine de zinc, le Burkina Faso exploite uniquement des gisements d'or et se trouve de ce fait très dépendant du cours : on se souvient de 2014 où le cours de l'or était passé sous la barre des 1000 \$ l'once, ce qui avait provoqué un fort ralentissement de l'industrie extractive et, bien évidemment, des services associés.

Toutefois, il ne faut pas oublier que Burkina Équipements opère aussi dans les domaines de la construction et des infrastructures, ainsi que de l'énergie et de l'équipement industriel, et que ces derniers ont connu un indéniable essor, même s'il est moins fulgurant que celui du secteur minier. La mise en œuvre du PNDES,

avec notamment les projets routiers, a déclenché une hausse des ventes d'engins de terrassement. Par ailleurs, Burkina Équipements travaille à développer des offres à destination des producteurs d'électricité via l'énergie solaire. Enfin, l'entreprise recherche aussi des opportunités de vente d'installations pour l'industrie et les services associés. On le voit, l'éventail des champs d'intervention est large et les wagons sont nombreux derrière la locomotive minière.

Gampela, une base solide pour un essor créateur d'emplois

La base de Gampela inaugurée fin 2014 constitue, aux dires de la direction de Burkina Équipements, « *un formidable outil au service de notre développement. Elle nous permet de travailler dans des conditions optimales de qualité et de délai. Elle a également un fort impact en termes d'image et génère de la confiance auprès de nos clients qui y trouvent les équipements et l'expertise qu'ils recherchent* ». En matière de création d'emplois, ce sont plus de 200 personnes qui ont été embauchées de 2014 à ce jour, et l'effectif global dépasse aujourd'hui les 500 employés. Une forte croissance qui implique certains challenges à relever, en particulier celui de pallier les difficultés à recruter des techniciens spécialisés. La solution consiste donc pour l'entreprise à assurer elle-même la sélection puis la formation de ses techniciens, un processus relativement long qui s'étale sur plusieurs années, et qui exige donc de travailler avec beaucoup d'anticipation.

Concernant l'emploi toujours, il faut savoir que le volet location a significativement participé à la croissance générale de l'activité de Burkina Équipements, et ce particulièrement grâce à la mise en place d'accords de location longue durée sur des sites miniers où l'entreprise assure une prestation complète de services allant bien au-delà d'une simple location : ses employés conduisent les matériels, et Burkina Équipements assure la maintenance, fournissant ainsi aux clients une garantie de disponibilité des moyens de production à un niveau de performance inégalé, ce qui suppose bien sûr le niveau de compétence correspondant.

La formation, fer de lance de la performance

Qui dit compétence élevée dit formation d'excellence, et la formation, principalement technique, est inscrite au cœur de l'activité de Burkina Équipements. Les matériels distribués exigent en effet ce niveau de compétence très élevé afin d'en assurer au mieux la maintenance et de garantir aux clients une disponibilité maximale de leur parc. Or, nous le disions, l'entreprise peine à trouver dans les filières d'enseignement technique traditionnel des techniciens formés dans son domaine, ce qui pourrait d'ailleurs surprendre si l'on considère

les besoins de l'industrie minière. En conséquence, Burkina Équipements a bâti un processus complet de sélection, d'intégration et de formation de jeunes diplômés issus des filières classiques de formation, le plus souvent en mécanique auto-poids lourds ou en mécanique générale. Après une sélection sur la base de tests et d'entretiens, des groupes de 12 à 18 jeunes sont intégrés pour un premier stage de 8 semaines dans le Centre de formation. Ces stagiaires sont ensuite placés par équipe de 4 à 6 en atelier, où leur sont confiées des tâches sous la supervision d'un référent technique, véritable parrain chargé de leur apprendre les savoir-faire du métier. Cette période dure de 3 à 6 mois. Enfin, ces stagiaires rejoignent les équipes de production comme apprentis tout en continuant à monter en compétence via des passages réguliers au Centre de formation. Précisons que ce dernier a une vocation sous-régionale au sein du Réseau JA Delmas, car il accueille des stagiaires des pays voisins. Ses formateurs expérimentés travaillent d'ailleurs également à la demande en support des Centres de formation d'Abidjan et de Bamako.

Andju Ani

Burkina Équipements opère aussi dans les domaines de la construction et des infrastructures, ainsi que de l'énergie et de l'équipement industriel.



« IL EST URGENT DE PROCÉDER À D'IMPORTANTES INVESTISSEMENTS »

Hilaire Kaboré est à la fois directeur général de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) et président de l'Association des raffineurs et distributeurs africains (ARA). Le directeur de la SONABHY revient sur son bilan 2017 et sur ses objectifs dans la mise en œuvre d'un plan stratégique, et le président de l'ARA décline sa feuille de route.

Quel bilan pouvez-vous mettre en avant après plus d'un an à la tête de la SONABHY, une société stratégique du pays ?

Hilaire Kaboré : Pour ce bilan partiel après un an de gouvernance de la SONABHY, je voudrais répondre suivant deux axes principaux : les actions immédiates

et celles qui nécessitent plus de délais. Nous nous étions engagés, dans le cadre des actions immédiates, à mettre en œuvre divers leviers. Ces derniers ont pu déjà être actionnés, d'autres sont en cours ou sont planifiés pour les mois à venir. L'amélioration de la rentabilité de nos activités avait été identifiée comme un axe

de progrès. Des actions s'y rapportant qui pouvaient être analysées et mises en œuvre par les compétences internes ont déjà été exécutées avec des résultats satisfaisants. Les résultats 2017 de la SONABHY ont été en amélioration de 144 % par rapport à ceux de 2016, et nous espérons maintenir ce niveau de résultat en 2018. Nous avons aussi l'ambition de doter notre société de référentiels et d'outils modernes et efficaces de gestion. À ce titre, un processus de recrutement de consultants est en cours à des fins d'élaboration d'un plan stratégique pour la gestion des ressources humaines, la mise en place d'une comptabilité analytique, la gestion des immobilisations, l'optimisation de notre progiciel de gestion et divers autres domaines de moindre envergure. Nous espérons disposer des résultats de tous ces travaux dans un délai maximum d'un an afin d'éclairer la vision et de consolider les axes d'intervention. Notre conviction sur la nécessité de procéder en urgence à d'importants investissements pour l'extension et la modernisation de l'outil d'exploitation de la SONABHY se confirme, et des actions ont également été engagées dans ce sens. Des projets d'infrastructures sont déjà en cours d'exécution.



Hilaire Kaboré, directeur général de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures et président de l'Association des raffineurs et distributeurs africains.

Au rang de vos priorités en arrivant à la SONABHY, vous avez mentionné votre volonté de doter votre société d'un plan stratégique afin de la préparer aux mutations et aux menaces, et de planifier son développement. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le dossier d'élaboration du plan stratégique a souffert de diverses difficultés de procédures qui ont gêné la tenue de notre agenda. Il est toutefois en cours, à la dernière phase de sélection du consultant qui accompagnera la SONABHY dans la mise en œuvre de cette importante démarche. Des offres sont à présent attendues des cabinets retenus dans la short list pour l'achèvement du processus. S'agissant du programme d'investissement, l'identification des projets constitutifs de ce programme a été validée, et la mise en œuvre de ces projets a commencé. Des projets au profit de notre principal dépôt, pour un coût global d'environ 15 milliards de FCFA, sont déjà en cours d'exécution. Ils concernent la reconstruction d'environ 7 km de bretelle d'accès à ce dépôt, la reprise et la construction de nouveaux ouvrages et aires de circulation dans le dépôt ainsi que la réhabilitation et la modernisation d'un centre de mise en bouteilles du gaz butane.

« Les résultats 2017 de la SONABHY ont été en amélioration de 144 % par rapport à 2016, et nous comptons maintenir ce niveau en 2018. »

Le projet d'extension de la capacité de stockage des produits pétroliers liquides de ce dépôt, qui devrait porter celle-ci à 2,5 fois la capacité actuelle, en est à la phase finale de sélection du partenaire. Pour ce qui concerne l'extension de la capacité du même dépôt pour le gaz butane, un cabinet a été recruté : il conduit les études d'ingénierie qui aboutiront au dossier d'appels d'offres pour la sélection des entreprises de réalisation. Concernant le nouveau dépôt de Péni, un cabinet d'architecture a été recruté et travaille à l'élaboration du dossier d'appels d'offres pour la sélection des entreprises de réalisation des bâtiments. La sélection du cabinet d'ingénierie pour la réalisation de la partie « produits pétroliers liquides » de ce dépôt en est à sa dernière étape, après celle qui a permis d'arrêter la short list. Je dois cependant admettre que j'avais espéré une cadence plus rapide pour la réalisation de ces projets et études.

Quel a été votre sentiment d'avoir été porté par vos pairs à la tête de l'Association des raffineurs et distributeurs africains (ARA) le 14 mars dernier à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud ?

J'ai reçu cette responsabilité comme un honneur fait à mon pays, le Burkina Faso, et à la société que je représente au sein de cette association, la SONABHY. Je l'ai également reçue comme une confirmation de la place et du rôle que l'ARA entend désormais voir jouer par ses membres non-raffineurs. C'est aussi, me semble-t-il, une reconnaissance faite à la SONABHY pour le chemin parcouru, le type de structure et le modèle d'approvisionnement en produits pétroliers qu'elle représente et pour la place qui est désormais la sienne sur le marché pétrolier de notre continent. C'est à tous points de vue donc une chose très positive pour la SONABHY, mais aussi une lourde responsabilité à porter pour la satisfaction de mes pairs, à la hauteur de la confiance qu'ils ont placée en moi.

Durant votre mandat de président de l'ARA, quels sont les chantiers qui vous tiennent à cœur ?

J'arrive à la présidence de l'ARA au moment où de nombreux chantiers sont ouverts, et les travaux de notre assemblée générale en mars 2018 en ont donné la mesure. Faire avancer les ambitions de l'Association sur ces différents fronts serait déjà un bon bilan. Les sujets de l'heure concernent le renforcement de l'ARA par plus d'adhésions et une plus grande participation à ses activités et aux moyens de financement- de celles-ci, un meilleur ancrage auprès des institutions régionales et continentales intéressées par le secteur pétrolier, la promotion de la consommation sur le continent de meilleurs carburants, plus vertueux et plus respectueux de l'environnement et de la santé des populations, l'harmonisation des spécifications, tout cela dans des conditions de préservation et de renforcement de l'industrie du raffinage sur le continent.

Quels sont vos priorités et objectifs pour 2018 en termes de croissance et de développement pour la SONABHY ?

La feuille de route et les objectifs n'auront pas beaucoup changé en 2018. Au niveau des résultats, il faudra faire aussi bien qu'en 2017. Il faudra également intensifier la mise en œuvre des projets. Je me réjouis de bénéficier de l'adhésion et du soutien des équipes d'encadrement et de l'ensemble du personnel de la SONABHY dans cette tâche. L'année 2018 connaît également une plus forte intensité d'activités dans le sens du renforcement de la présence de la SONABHY sur les corridors d'importation, tant à l'égard des partenaires institutionnels que des opérateurs de dépôts pétroliers de transit.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



SONABHY

Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures

*« Une entreprise citoyenne au service
de l'économie et du consommateur Burkinabè »*



OUAGADOUGOU

01 BP 4394 Ouagadougou 01

Tél.: (+226) 25 43 00 01/25 43 00 34

BINGO

Tél.: (+226) 25 31 56 31/32

BOBO-DIOULASSO

01 BP 1104 Bobo-Dioulasso 01

Tél.: (+226) 20 97 01 97

CONTACTS

www.sonabhy.bf

E-mails: info@sonabhy.bf / sonabhy.bobo@sonabhy.bf

ÉLECTRIFICATION DES ZONES RURALES : UNE PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE

De nombreux projets visant à électrifier les zones rurales sont actuellement bien avancés. La SONABEL n'est pas le seul acteur : d'autres organismes tels que le Fonds de développement de l'électrification (FDE), associé à des partenaires privés, sont très actifs.

« La politique du gouvernement donne la priorité au solaire pour satisfaire les besoins énergétiques du pays. Sur le terrain, la diversification est une réalité avec la mise en service de la centrale de Zagtoui. Et nous travaillons à optimiser cette combinaison, car certaines ressources coûtent certes moins cher mais présentent l'inconvénient de n'être pas disponibles en permanence », explique François de Salle Ouédraogo, directeur général de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL, lire son interview p. 150-151).

Parmi ces grands chantiers en cours en zones rurales, le Système d'échanges d'énergie ouest-africain (EEEOA)

Le Système d'échanges d'énergie ouest-africain (EEEOA) prévoit la construction d'une ligne d'interconnexion électrique de 330 kV entre le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso et le Bénin.

prévoit la construction d'une ligne d'interconnexion électrique de 330 kV entre le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso et le Bénin. Sur la partie burkinabè, le projet sera réalisé avec l'appui du gouvernement, de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement (AFD). L'objectif visé par ce projet est d'accroître

l'accès des populations rurales à l'électricité, et plus particulièrement de permettre à celles touchées par les éventuels effets négatifs du projet de bénéficier d'une alimentation électrique qui en accentuera les impacts positifs potentiels. Au total, 150 localités sont identifiées pour bénéficier de ce raccordement dans les régions du Centre, du Centre-Est et de l'Est.

La SONABEL ayant perdu son monopole en matière d'électricité, d'autres organismes tels que le Fonds de développement de l'électrification (FDE) et Cowater Sogema ont signé le 5 juin dernier un accord de collaboration pour le projet « Énergie et croissance économique dans la Boucle du Mouhoun » (lire l'encadré).

Ce projet inclut le raccordement de 14 localités au réseau avec une mise en place de structures de gestion. S'y ajoute l'équipement de 30 CSPS (centres de santé et de promotion sociale) en systèmes solaires photovoltaïques. Soulignons l'appui aux partenaires locaux pour la distribution et la vente de près de 3 000 kits et lampes solaires en milieu rural. En outre, le projet

prévoit d'appuyer dix groupements féminins et 90 entreprises individuelles dans la valorisation de l'énergie solaire. Enfin, mentionnons l'installation d'une zone d'activités électrifiée fournissant des services à dix micro-entreprises.

Au registre de l'innovation et dans le cadre de la modernisation de ses services, la SONABEL ► (suite p. 149)



le-jaso.net

l'actualité au Burkina Faso
sur le web



SOLUTION DE PRÉPAIEMENT D'ÉLECTRICITÉ

GAGNEZ DU TEMPS

Achetez vos unités prépayées d'électricité
via **Orange Money**



Serveur SMART
à la **SONABEL**

**Composez *144*4*2*6#
et suivez les instructions**

Le système défalque automatiquement
les charges fixes et autres détails si besoin...



Synergie

C'est simple, rapide, économique et fiable.



► s'est dotée d'un nouveau logiciel lui permettant d'externaliser la vente des unités prépayées d'électricité. Après la rencontre en avril dernier avec les partenaires potentiels, la SONABEL a procédé le 27 juin dernier au lancement officiel du système d'achat d'unités prépayées d'électricité par Orange Money. Après l'expérience concluante du paiement des factures d'électricité post-payées via Orange Money, il est aujourd'hui possible à n'importe quel endroit du pays d'acheter des unités prépayées d'électricité par le même système. En 2017,

La SONABEL a procédé au lancement officiel du système d'achat d'unités prépayées d'électricité par Orange Money.

la SONABEL comptait 131 851 abonnés au prépayé, soit 21 % de ses abonnés. L'objectif est de faire passer ce taux à 50 % à l'horizon 2020. L'achat des unités prépayées via Orange Money arrive donc à point nommé et contribue à l'atteinte de cet objectif.

Pour le directeur général de la SONABEL François de Salle Ouédraogo, ce projet est l'aboutissement d'un long processus débuté depuis plusieurs années. La société était bel et bien consciente des difficultés que les clients connaissaient pour payer leurs factures d'électricité ou leurs unités prépayées. C'est pourquoi elle a fait de la modernisation de la gestion de sa clientèle son cheval de bataille. « *C'était un challenge technique et commercial important à relever par les techniciens de la SONABEL et d'Orange Burkina, qui ont travaillé d'arrache-pied afin que ce projet aboutisse* », s'est félicité le directeur général de la SONABEL.

Toujours en matière d'innovation mais s'agissant des énergies renouvelables, des expériences intéressantes sont à noter. Barthélemy Kadio, assistant en sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC), vient de mettre au point un suiveur de plaque solaire. Une découverte qui a été présentée au public au cours de la Journée scientifique organisée par l'ISTIC le 8 août dernier à Ouagadougou. « *Nous avons pensé que l'énergie solaire n'était pas exploitée au maximum. Et cela donne un mauvais rendement. C'est pourquoi*

nous nous sommes dit qu'avec un système qui permette de suivre la position du soleil, nous allions avoir un bon rendement énergétique », explique le chercheur.

Louise Bibalou-Durand

Projets porteurs d'avancées dans l'électrification rurale

Gourma et Ziro : 5 150 ménages « électrifiés » dans 45 localités

Les travaux d'électrification rurale décentralisée de 45 localités des provinces du Ziro et du Gourma, à l'est du pays, ont été lancés le 2 mars dernier à Matiacoali par le Fonds de développement de l'électrification (FDE). Ce projet dénommé Projet d'électrification rurale décentralisée du Ziro et du Gourma (ERD-ZIGO) a été financé avec l'appui de l'Union européenne (UE). D'un coût global d'environ 7,136 milliards de FCFA, dont 72% financés par l'UE et 28% par l'État burkinabè à travers le FDE, ce projet est actuellement en cours d'exécution. Cette action va permettre l'électrification de 45 localités, soit l'établissement de branchements pour 5 150 ménages domestiques et le raccordement de 600 activités socio-économiques dont 86 écoles, collèges et lycées, 13 centres de santé et 16 systèmes d'adduction d'eau potable. L'alimentation des 45 localités se fera par liaison au réseau national interconnecté avec, à court terme, une capacité d'injection d'énergie solaire pour un maximum de 30%.

Boucle du Mouhoun : 250 000 personnes concernées dans 14 localités

Le FDE et Cowater Sogema ont signé le 5 juin dernier un accord de collaboration pour le projet « Énergie et croissance économique dans la Boucle du Mouhoun ». Ce projet consiste entre autres à raccorder quatorze localités et à équiper 30 centres de santé d'un système photovoltaïque. En droite ligne de la vision du président du Faso, il vise à mettre l'énergie à la disposition de tous dans cette région et à contribuer à une croissance économique durable au bénéfice d'une population de 250 000 personnes. Mark Redwood, vice-président exécutif de Cowater Sogema en charge de l'exécution de ce projet, a exprimé sa fierté de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Au niveau des financements, Affaires Mondiales Canada (AMC) est le principal contributeur avec environ 8 milliards de FCFA. Le FDE participe aussi au financement à hauteur de 600 millions de FCFA. Cette somme est générée par la taxe de développement de l'électrification. Les gouvernements du Burkina Faso et du Canada ainsi que Windiga Energie accompagnent ledit projet.

L.B-D

lejaso.net

l'actualité au Burkina Faso
sur le web

« COMME RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE, LE SOLEIL EST NOTRE PRINCIPALE RICHESSE »

La Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL), récemment félicitée par l'Assemblée générale des sociétés d'État, a repris des couleurs ces deux dernières années avec un chiffre d'affaires et une croissance à la hausse. Des résultats que le directeur général François de Salle Ouédraogo met au crédit du personnel et du soutien du gouvernement qui, fin 2017, a pris la décision d'apurer ses arriérés financiers.

En votre qualité de directeur général, quel regard portez-vous sur l'exercice 2017 de la SONABEL par rapport à 2016 ?

François de Salle Ouédraogo : Nous pouvons qualifier le bilan de l'année 2017 de positif parce que l'activité de la SONABEL a connu une croissance de 11,50 %, et parce qu'après avoir connu des années difficiles, nous avons enregistré pour la deuxième année consécutive un résultat positif. En termes d'extension, une trentaine de localités a été électrifiée par la SONABEL au cours de l'exercice sur son périmètre d'intervention.

On sait que la période de forte chaleur augmente la demande. Comment la SONABEL s'y est-elle prise pour minimiser les délestages cette année ?

Depuis plusieurs années, nous avons des difficultés à traverser la saison de forte chaleur qui s'étale d'avril à juin et se caractérise par une hausse importante de la demande. Comme vous le savez, nous avons traversé une période difficile qui nous avait conduit à geler nos investissements, ce qui explique en partie nos difficultés à équilibrer l'offre et la demande. Pour cette année, et eu égard au déficit estimé à 50 mégawatts, certaines précautions ont été prises pour faire face à cette situation. Nous attendions particulièrement l'entrée en service de la ligne d'interconnexion avec le Ghana qui nous aurait permis de pallier cette difficulté. Hélas, suite à des contingences, nous n'avons pas pu mettre cette ligne en service avant la forte demande. Nous avons donc eu recours à l'importation d'énergie à partir de la Côte d'Ivoire ainsi qu'à nos centrales thermiques et hydroélectriques et avec, cette année, une nouveauté : l'entrée du photovoltaïque dans le mix-énergétique de la SONABEL suite à la mise en service de la centrale

solaire photovoltaïque de Zagtoui en novembre 2017. Et pour gérer le déficit, nous avons aussi dû demander à certains gros clients de s'effacer du réseau pendant les périodes de pointe...

Par le terme « s'effacer », que faut-il comprendre exactement ?

Cela implique pour ces grands clients de quitter volontairement le réseau à certaines périodes de la journée, celles où la demande est la plus élevée. Pendant ces périodes, ces clients, s'ils en disposent, utilisent leurs propres moyens de production pour satisfaire leurs besoins énergétiques, et s'ils en sont dépourvus, arrêtent temporairement leur système. Ces clients sont des sociétés de cimenterie et de sidérurgie ainsi que certaines compagnies minières. C'est le lieu pour nous de remercier les dirigeants de ces sociétés pour la compréhension dont ils ont fait preuve malgré l'impact et le surcoût de cet effacement sur leurs activités. Cette mesure nous a permis de contenir le déficit, même si par la suite nous avons eu d'autres difficultés comme l'arrêt de nos deux centrales hydroélectriques du fait de la baisse du niveau d'eau dans les barrages à cause de

Bio

François de Salle Ouédraogo, 60 ans, marié, est ingénieur électromécanicien de formation. Réputé discret, fuyant presque les médias, il fait partie de cette race de patrons burkinabè qui aiment surmonter les défis. Après une trentaine d'années à la SONABEL, il connaît très bien cette société. En effet, avant d'en prendre la direction en 2014, il y a assumé de nombreuses fonctions : d'abord celles d'ingénieur électromécanicien de 1986 à 1988, puis celles de chef de département de distribution de 1998 à 1999, celles de chef de service distribution de 1999 à 2001, et enfin celles de directeur de la distribution en 2011.

Cette société, déficitaire de 2011 à 2016, semble retrouver des couleurs depuis deux ans : s'agissant de croissance et de résultat, elle est passée au vert, donc elle pourrait à terme rééquilibrer ses comptes. Une prouesse à mettre au crédit de la gestion de François de Salle Ouédraogo.

la faible pluviométrie enregistrée au Burkina en 2017, baisse empêchant de faire tourner les turbines. Toutefois, nous avons fait le maximum pour minimiser les conséquences des délestages sur nos consommateurs.

Avez-vous communiqué avec transparence auprès des consommateurs pour leur expliquer ces difficultés ?
Bien évidemment ! Longtemps avant la période chaude,

« La diversification de nos sources de production d'énergie est une réalité avec la mise en service de la centrale de Zagtouli. »

la direction générale de la SONABEL a clairement expliqué au consommateur l'ampleur et la nature des difficultés, et les mesures envisagées pour y faire face. Nous avons ensuite utilisé tous les canaux de communication disponibles pour informer la clientèle du programme de rationnement électrique mis en place et lui expliquer les contraintes liées à la gestion de la pointe, et notre activité d'une manière générale.

Une des recommandations de l'Assemblée générale (AG) des sociétés d'État était d'inciter la SONABEL à diversifier ses sources de production d'énergie. Comment cela s'opère-t-il concrètement ?

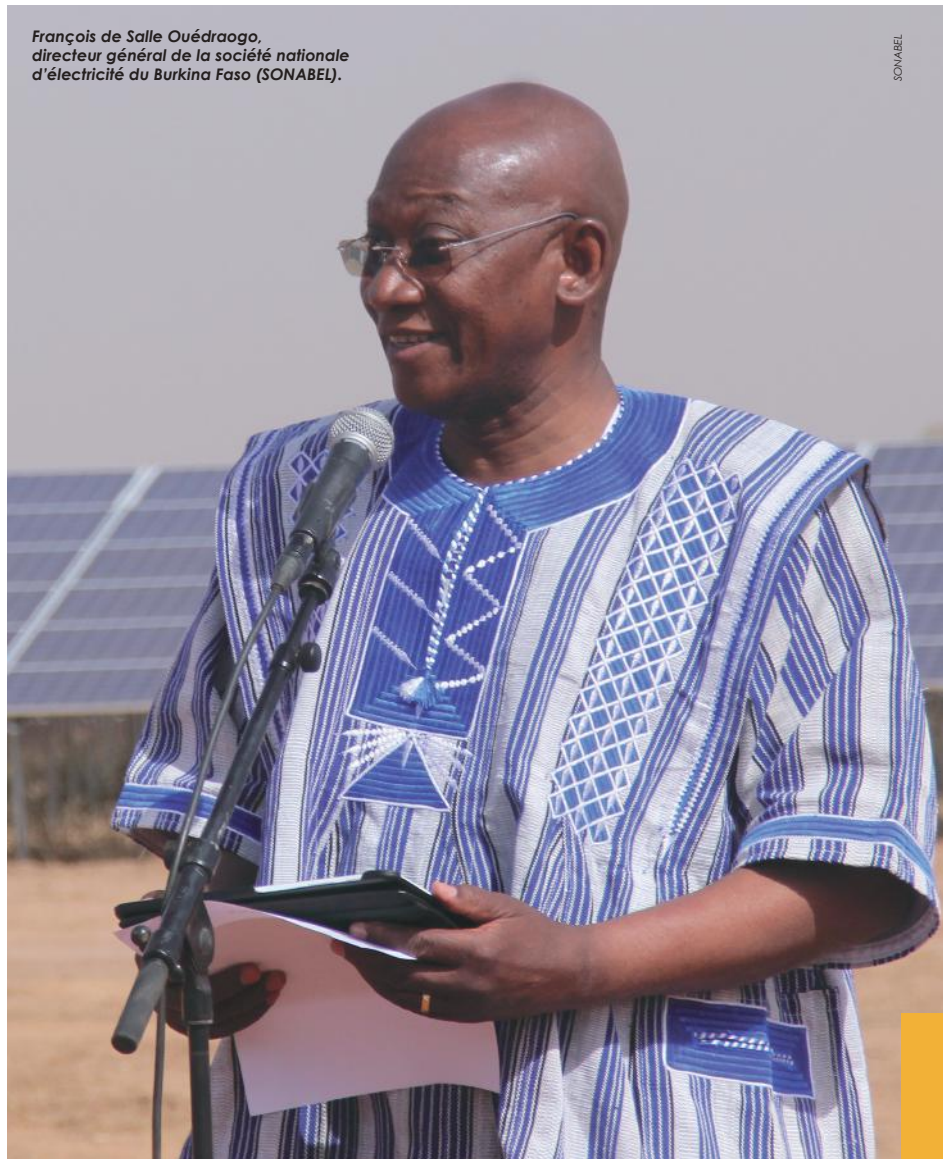
L'AG des sociétés d'État a effectivement demandé que nous diversifions nos sources de production d'énergie. La politique du gouvernement donne par ailleurs la priorité au solaire pour satisfaire les besoins énergétiques du pays. Sur le terrain, la diversification est une réalité avec la mise en service de la centrale de Zagtouli. Nous travaillons à optimiser cette combinaison, car certaines ressources coûtent certes moins cher mais présentent l'inconvénient de n'être pas disponibles en permanence : avec la centrale solaire, si le soleil est absent, vous n'avez plus d'électricité. Les autres ressources sont plus onéreuses mais plus fiables en toutes circonstances. Voilà pourquoi nous travaillons à combiner toutes ces ressources, avec l'objectif de minimiser le coût de revient du kilowattheure et d'améliorer l'accès des populations à électricité.

Quels sont les enjeux économiques et de développement liés à la centrale solaire de Zagtouli récemment inaugurée par les présidents Kaboré et Macron et présentée comme la plus grande de la sous-région ?

C'est effectivement la plus grande centrale solaire dans la région en termes de puissance installée. Elle constitue une école, car depuis sa mise en service, on vient la visiter de partout dans le monde avec, au niveau national, un rythme de visites soutenu. C'est aussi une école pour la SONABEL, puisque c'est la première fois que nous réalisons un tel ouvrage. Nous avons intégré cette expérience pour mieux profiter du potentiel naturel qu'est le soleil : comme ressource énergétique disponible, c'est notre principale richesse. Et nous nous concentrons sur le coût du solaire qui continue de baisser, dans l'espoir qu'avec ce mix, nous parviendrons dans un futur proche à réduire le coût du kilowattheure.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

François de Salle Ouédraogo,
directeur général de la société nationale
d'électricité du Burkina Faso (SONABEL).





FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTRIFICATION

Le Fonds de Développement de l'Électrification (FDE) est un Établissement public de l'État créé par le décret n°89/PRES/PM/MCE du 19 février 2003. Le FDE est sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Énergie et la tutelle financière du Ministère chargé des Finances. La loi N°014-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie consacre la création de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER). En attendant son opérationnalisation, le FDE assure les missions et attributions qui lui sont dévolues.



ACQUIS (2003- DÉCEMBRE 2017)

Le FDE a enregistré, depuis sa création à nos jours, d'importants acquis dont les principaux sont les suivants :

- 260 localités électrifiées ;
- Une puissance totale installée de plus de 3,020 MW en diesel et 405 kWc en PV ;
- 35 000 ménages ;
- Environ 270 000 personnes ont accès aux services électriques; création d'emplois nouveaux en milieu rural ;
- La vulgarisation auprès des entreprises des techniques et matériels de construction à coûts réduits (système monophasé avec retour à la terre -Single Wire Earth Return-SWER-, système par câble de garde isolé -SCDGI, utilisation des supports bois, etc) ;
- La valorisation de l'énergie solaire photovoltaïque avec l'hybridation de centrales diesel (systèmes hybrides type fuel saver), distribution de kits solaires photovoltaïques type individuels (« Solar Home Systems »), collectifs ou sémi-collectifs ;
- L'intégration de campagnes d'information et sensibilisation sur le VIH/SIDA dans les projets ;
- La forte responsabilisation des populations à la réalisation des infrastructures, et à la gestion des systèmes électriques ;
- L'amélioration des conditions de vie et de travail des populations rurales (santé, éducation, téléphonie, activités génératrices de revenus, etc.).

PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

Le FDE déroule actuellement plusieurs projets financés en grande partie par les partenaires techniques et financiers. Il s'agit :

• Du Projet d'Appui au Secteur de l'Électricité-PASEL- (financement de base et additionnel de la Banque Mondiale)

La composante 2 du projet mise en œuvre par le FDE vise l'électrification de 229 localités par la réalisation de liaisons interurbaines classiques (triphasées) ou câbles de garde, l'hybridation de centrales diesel, la construction de centrales hybrides avec mini réseaux électriques, la construction de plateformes multifonctionnelles avec mini réseaux électriques. Cette composante bénéficie d'un financement de 51,88 millions de dollars US, soit 26 199 400 000 FCFA.

À terme, plus de 20 000 ménages seront raccordés permettant à plus de 120 000 personnes de bénéficier de façon directe du service électrique. De même, des structures administratives, communautaires, culturelles, éducatives et sanitaires seront raccordées.

• Du projet d'électrification rurale décentralisée dans les Provinces du Ziro et du Gourma (ERD ZIGO).

Ce projet a été formulé afin d'apporter des solutions appropriées durables et respectueuses de l'environnement, au faible taux d'accès aux services énergétiques modernes dans les zones urbaines, périurbaines et rurales dans ces provinces.

D'un montant de sept milliards cent trente-six millions cent cinquante mille neuf cent cinquante-cinq (7 136 150 955) FCFA, son financement est assuré par l'Union Européenne à hauteur de 71,64 %, l'État burkinabè à travers le FDE pour 27,57 % et les collectivités territoriales concernées – Matiacoali, Cassou, Gao, Dalo, Bougnoumou – pour 0,79 %. Les contributions des collectivités sont faites en nature et en espèce.

• Du Projet d'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables de 41 localités sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID)

Financé sur le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) à hauteur de 12 millions de dollars US à travers un prêt fait à l'État burkinabè, ce projet qui concerne six (06) régions du Burkina Faso, permettra l'accès aux services électriques à plus de 4500 ménages en Année 1.

Les technologies à base d'énergie solaire PV et mini-réseaux sont privilégiées.

• Du projet d'électrification rurale par kits solaires photovoltaïques financé par le Conseil de l'Entente.

Ce projet d'un coût de 50 millions de FCFA permettra l'électrification de la localité de NGana par kits et lampadaires solaires, après celles de Sampopo et Djifoloma.

• Des projets en partenariat :

Le projet sur financement de l'Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables (IRENA) et le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (FADD)

D'un coût global de 16 millions de dollars US, soit 10 millions de dollars pour le financement de l'IRENA/FADD et les 6 millions par le FDE et ses partenaires privés Sahéla Solar et Yéleen Ba, ce projet permettra l'électrification de 42 localités par des mini-réseaux, des extensions de réseaux, des kits solaires et des systèmes solaires photovoltaïques collectifs. Plus de 12 400 ménages ruraux seront touchés, de même que des commerces et des centres communautaires.

Le projet « énergie et croissance économique durable dans la région de la Boucle du Mouhoun ».

Ce projet qui fait la promotion des énergies renouvelables et du développement durable est financé par Affaires mondiales Canada (AMC), le FDE et Windiga Energie (contribution en nature) et mis en œuvre par CowaterSogema International, pour un coût global de 7,8 milliards de FCFA.

Le Projet d'électrification de la localité de Gori.

D'un montant de 250 millions FCFA, il est porté par l'ONG Tin Twa avec un cofinancement du FDE et de l'ECREE à travers son mécanisme de la facilité énergie. Il s'agit d'un Projet d'électrification pilote par hybridation d'une plate-forme multifonctionnelle.



Ouaga 2000
Avenue El Hadj Salifou CISSÉ
01 BP 545 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél: (+226) 25 37 45 01
Fax: (+226) 25 37 43 11
Email: fde@fasonet.bf

L'ÉNERGIE DU FUTUR CONJUGUÉE AU PRÉSENT

L'ANEREE dirigée par Jean-Marc Palm est une jeune agence qui n'a pas fini de faire parler d'elle tant l'importance stratégique des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est cruciale pour le développement économique et social du Burkina Faso.

L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE), établissement public de l'État (EPE), a été créée en octobre 2016 pour répondre aux défis énergétiques d'un futur aux portes du présent. Sa mission ? Susciter, animer, coordonner, faciliter et réaliser toutes opérations liées au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Burkina Faso. L'État a investi pour assurer son fonctionnement en lui allouant le budget nécessaire aux diverses composantes de sa mission, mais dans le cadre de celle qui consiste à fédérer le public et le privé en créant un cadre incitatif pour faire venir des investisseurs, l'agence peut procéder à des levées de fonds. Elle est d'ailleurs dotée d'une direction en charge du plaidoyer qui assure la promotion des projets porteurs et structurants.

Une structure dévolue aux énergies renouvelables

Dans le domaine de l'énergie au Burkina Faso, il y a trois acteurs sur le terrain : l'ABER, la SONABEL et l'ANEREE. Mais justement, la création de l'ANEREE vise à spécialiser le seul qui, selon la loi, a la charge des énergies renouvelables et de « l'efficacité énergétique », même si ce dernier concept, transversal, les concerne tous. L'agence doit appuyer le secteur des énergies renouvelables pour accroître son action dans les politiques énergétiques burkinabè. L'apparente dualité entre l'ANEREE et la SONABEL peut alors être vue comme une complémentarité que résume bien la notion de « mix énergétique » : la SONABEL vient avec une composante, le renouvelable avec une autre, et progressivement, on délaissera le thermique pour augmenter la part du renouvelable. Il y a donc entre tous une dynamique fédératrice où chacun joue sa partition.

La garantie de la qualité et de la sécurité

En matière de compétences, de matériels, de produits et de services, l'ANEREE réfléchit sur plusieurs paradigmes : l'importation du matériel, la norme applicable aux différents produits, l'offre de service et la

professionnalisation. Ainsi, elle travaille en parfaite intelligence avec l'Agence burkinabè de normalisation (ABNORM), dont le rôle est de veiller sur les normes en amont du travail de promotion du service garanti effectué par l'ANEREE. En se positionnant comme promoteur de services garantis sur le plan national, l'ANEREE intervient à la fois sur la régulation à travers l'ABNORM et sur l'expérience pour identifier les meilleures pratiques. La promotion des services garantis est d'ailleurs l'une des fortes démarches en cours de cette pourtant jeune structure qui, malgré un appui politique appréciable, doit se battre pour se positionner en s'inspirant des agences de la sous-région : elle a fait une sortie au Sénégal auprès de l'ANER pour voir ce qui peut être capitalisé afin de mutualiser les savoirs.

De grands projets aussi pour le monde rural

Outre ses actions urbaines comme le projet « un toit, un panneau » (1T1P) d'hybridation des sources d'énergie dans les résidences, l'agence a deux projets à destination des zones rurales : celui des mini-pôles de croissance, des zones d'activité économique avec un centre éducatif, un petit marché et des activités de commerce, et celui dénommé « projet Lafaa », un système clinique solaire mobile (USC-M) pour faire de l'itinérance en zones rurales avec l'intervention de spécialistes dans des caravanes alimentées par panneaux solaires et dotées de technologies aptes à aider aux diagnostics comme celui du cancer du sein ou d'autres maladies.

On le voit, l'agence a abattu un travail considérable en peu de temps, et son directeur général (*lire son interview p. 154-155*) pense qu'à l'heure du bilan, « l'on constatera avec honneur que l'engagement du président du Faso de créer une agence pour répondre à la demande énergétique et à la vision de notre pays pour la transition vers le renouvelable a été tenu. Certes, le soleil « tape » fort, mais il constitue aussi une opportunité de production d'énergie, donc de croissance économique et de plus-value pour le Burkina Faso. »

Andju Ani

« NOUS DEVONS RÉDUIRE NOTRE DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES »

Jean-Marc Palm est directeur général de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE) dont la mission est de susciter, animer, coordonner, faciliter et réaliser toutes opérations liées à leur développement. Il affiche sa volonté de faire de cette agence un lieu de pointe qui contribuera de façon décisive au succès de la transition énergétique au Burkina Faso.

Quelle est l'importance stratégique d'une agence comme l'ANEREE pour un pays enclavé tel que le Burkina Faso ?

Jean-Marc Palm : La plupart des pays sahéliens ont compris l'avantage d'avoir du soleil, et savent quel levier favorable représentent les énergies renouvelables pour équilibrer la balance de l'économie en apportant des solutions à la demande énergétique. Plusieurs agences se sont ainsi mises en place dans la sous-région pour se spécialiser dans les énergies renouvelables qui, je le rappelle, ne se limitent pas au solaire photovoltaïque et thermique mais comprennent aussi l'hydraulique, l'éolien, la biomasse et la géothermie. Toutes ces composantes sont à exploiter en fonction de leur potentiel propre, indépendamment de la position géographique. La création de l'ANEREE répond à la volonté du gouvernement d'explorer le potentiel des énergies renouvelables comme levier de fond pour une transition vers l'énergie durable.

Le 27 août dernier, l'ANEREE et la Mairie de Ouagadougou ont signé une convention de partenariat. À quel besoin répond ce partenariat et quelles en sont les grandes lignes ?

Toute nouvelle structure qu'elle est, l'ANEREE déploie son encrage institutionnel en accompagnant les politiques publiques de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. C'est ainsi que nous avons contracté un « mariage » avec la Mairie de Ouagadougou, qui nous confie un pan entier du programme de mandat 2016-2021 du Conseil municipal visant l'amélioration des conditions d'existence des citoyens de la ville de Ouagadougou à travers l'utilisation des énergies renouve-

lables et l'efficacité énergétique : en langage plus simple, l'éclairage public par l'entretien des lampadaires des artères et espaces publics de la ville. Notre souhait est que partant de cette expérience, les 350 autres communes du Burkina Faso viennent taper aux portes de l'ANEREE pour les mêmes services. Je signale que nous avons signé également d'autres types de convention, notamment avec l'IRSAT (Institut de recherche en sciences appliquées et technologie) pour valoriser les résultats de la recherche en science appliquée au développement local dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

La demande énergétique atteint des pics jamais égalés dans l'histoire de votre pays. Où en est-il dans son engagement pour une transition et un mix énergétiques ? Tout récemment a eu lieu le lancement d'un projet appelé le Back-up solaire. Ce projet va énormément



Le maire central de Ouagadougou, Armand Roland Pierre Béouindé, et Jean-Marc Palm, directeur général de l'ANEREE, lors de la signature de la convention de partenariat le 27 août 2018.

contribuer à réduire la dépendance aux énergies conventionnelles, mais surtout répondre à la demande énergétique. Nous avons également un programme dénommé « un toit, un panneau ». Par exemple, les entreprises qui construisent de nos jours les logements sociaux au Burkina Faso interviennent parfois dans des localités où il n'y a pas l'électricité conventionnelle. « *Chaque toit nu est une opportunité de production d'énergie* » axée sur le solaire qui conduira à réduire la demande énergétique et le poids sur la production d'énergie pour la SONABEL.

Quelle est la place de l'ANEREE dans la politique énergétique nationale, voire dans l'atteinte des objectifs du PNDES ou du programme présidentiel ?

Le PNDES accorde une importance particulière au développement des énergies renouvelables, la politique énergétique de notre pays les positionnant comme le noyau de la réflexion pour l'indépendance énergétique du Burkina. Le concept du mix énergétique signifie que nous devons accroître le *prorata* du renouvelable dans la production de l'énergie conventionnelle du pays afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Le chef de l'État s'est engagé à promouvoir véritablement le secteur des énergies renouvelables, ce pourquoi l'ANEREE a été créée très rapidement, afin qu'un acteur dévolu spécifiquement au secteur des énergies renouvelables soit porteur de cette vision gouvernementale.

Quels sont les grands projets de votre agence ?

Nous avons un bureau de projets qui s'intègrent dans la vision du PNDES d'accroître la production d'énergie pour développer l'économie, comme le programme « un toit, un panneau ». Le concept est intéressant car tout Burkinabè souhaite avoir un toit et pour nous, un toit est une opportunité de production d'énergie. Les toits ne devront pas être vides et une réflexion est en cours pour les doter de panneaux solaires produisant l'énergie de ces maisons. Il s'agit d'un programme sur plusieurs années que nous voulons promouvoir pour les loge-

Jean-Marc Palm,
directeur général de l'Agence
nationale des énergies renouvelables
et de l'efficacité énergétique.



Aimé Yemahou Ouedra

Bio

Le docteur-ingénieur Jean-Marc Palm est un expert pluridisciplinaire, manager polyvalent certifié en gestion de projets (PMP) issu de la diaspora canado-burkinabè. Depuis son retour au Pays des hommes intègres, il a travaillé à la promotion de technologies solaires et biomédicales à travers le transfert des meilleures pratiques dans le secteur des énergies et de la santé. Son expérience franco-canadienne adaptée au contexte de développement africain, sa capacité de gestion des entreprises et sa passion pour la qualité du service lui ont permis d'opérationnaliser les missions de l'ANEREE conformément aux textes en vigueur.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en énergétique solaire et d'un master en administration des services, le docteur Palm met depuis juin 2017 son expérience au service de l'ANEREE en tant que directeur général. En plus d'être spécialiste des énergies renouvelables, il nourrit pour l'ingénierie appliquée à la santé une passion qui l'a conduit à préparer deux doctorats : l'un en science clinique et l'autre en informatique médicale et technologie de l'information.

ments sociaux, les bâtiments administratifs et les PME. L'autre projet est celui de l'hybridation des feux tricolores, avec une volonté de l'ANEREE d'accompagner la ville de Ouagadougou et ses grandes artères afin qu'il ne soit pas dit que s'il y a une coupure, il n'y n'a pas de feux tricolores pour réguler la circulation, ce qui est source d'insécurité routière. Enfin, nous nous intéressons aussi de près aux lampadaires solaires.

Propos recueillis par Adissa Compaoré

MINISTÈRE DE L'EAU : DES ACTIONS SCRUTÉES PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Chaque année, les actions du ministère de l'Eau sont évaluées par un groupe de suivi qui regroupe les ONG, la société civile et les cadres du département. Leur regard avisé sert parfois de boussole dans l'avancée de certains programmes.

Dans le cadre du suivi permanent de la politique publique en matière d'eau et d'assainissement, le groupe thématique AEPHA (Accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement) du SPONG (Secrétariat permanent des ONG du Burkina Faso) a examiné à Ouagadougou le 10 juillet dernier en collaboration avec WaterAid les progrès accomplis par le gouvernement à mi-mandat sur la base des engagements énoncés dans le programme présidentiel, le PNDES. Il s'agissait aussi de déceler les insuffisances afin de formuler des propositions et recommandations pouvant servir de plan d'action. Une réflexion à laquelle ont été associés des cadres du ministère de l'Eau et de l'Assainissement.

Selon un des acteurs de la société civile, Célestin Pouya, chef du département plaidoyer à WaterAid, il y a une incohérence entre le programme « zéro corvée d'eau en 2020 », qui envisage de réaliser un taux d'accès à l'eau de 100 %, et le PNDES qui fixe le taux d'accès à l'eau potable à 79,9 %. Une observation validée par Ousmane Ouédraogo, directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation du ministère en charge de l'Eau. « *Lorsqu'on devait matérialiser les termes « zéro corvée » au niveau du PNDES, le problème a été soulevé par les techniciens. C'était compliqué. Mais il était déjà inscrit comme tel dans le programme présidentiel. « Zéro corvée », ce n'est pas faisable au Burkina d'ici à 2020, c'est peut-être beaucoup plus politique. L'objectif au niveau du PNDES était de faire en sorte que dans chaque village, il y ait au moins un point d'eau potable* », se justifie-t-il.

Par ailleurs, le ministre de l'Eau Nougou Ambroise Ouédraogo (*lire son interview p.158-159*) a précisé que l'expression « zéro corvée d'eau » exprimait avant tout une vision politique qui « *vise l'éradication de la pénibilité liée à la satisfaction des besoins en eau des populations en leur permettant d'avoir facilement accès et en permanence au service d'eau par la réduction*

Sensibiliser sur les crises de l'eau

Le 22 mars dernier, le Burkina Faso a célébré comme chaque année la Journée mondiale de l'eau. Quelle est l'importance de cet événement qui a coïncidé avec la tenue du Forum burkinabè de l'eau ? Elle est instituée par les Nations unies depuis 1992, et « *consiste à contribuer à attirer l'attention de tous sur l'importance de l'eau et à promouvoir la gestion durable des ressources en eau* », répond le ministre de l'Eau Nougou Ambroise Ouédraogo. Pour cette édition 2018, le Forum mondial de l'eau s'est tenu du 18 au 23 mars à Brasilia, au Brésil.

Si cette année, l'ONU a choisi le thème « L'eau : la réponse est dans la nature », c'est pour sensibiliser sur le fait que les crises de l'eau que nous observons avec les inondations, sécheresses et pollutions sont la plupart du temps causées par les dérèglements subis par la nature, notamment la sur-exploitation et la dégradation de la végétation, des sols, des rivières et des lacs. La résolution de ces crises passe donc par la mise en œuvre de solutions efficaces et durables prenant en compte et respectant la nature.

des distances à parcourir et des temps d'attente. Cette vision suppose que les installations d'eau potable et d'assainissement soient adaptées, de bonne qualité, en nombre suffisant et bien entretenues pour assurer un service continu d'eau potable et d'assainissement des eaux usées et excréta. »

Rappelons qu'il y a plusieurs types d'eau selon qu'il s'agit d'eau urbaine, d'eau rurale et semi-urbaine, d'eau pour l'agriculture et l'élevage ou d'eau pour les autres utilisations telles que l'hydroélectricité. C'est dire que l'eau joue aussi un rôle capital dans l'économie burkinabè du point de vue de la contribution directe. Elle crée beaucoup d'emplois, comme en témoigne l'apparition d'un secteur privé d'entreprises de travaux publics et de bureaux d'études. De plus, les investissements consentis par l'État dans ce secteur sont élevés.

Louise Bibalou-Durand



ONEA,
pour la vie,
pour vous!



Nous sommes résolument engagés pour faire de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement une réalité pour les populations urbaines du Burkina Faso.

Plus de 74 millions de m³ d'eau potable distribués chaque année aux consommateurs!



Le siège ONEA à Ouagadougou



Pose de conduites d'amenée d'eau



Un château d'eau en construction

220, avenue de l'ONEA, Secteur 12 (Pissy)
01 BP 170 Ouagadougou 01
Tél.: +226 25 43 19 00 à 08
E-mail: oneadg@fasonet.bf
www.oneabf.com

« NOUS VISIONS UN TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DE PLUS DE 74 % EN 2018 »

Niouga Ambroise Ouédraogo, ministre en charge de l'Eau, s'est inscrit dans la matrice des réformes stratégiques du PNDES avec 16 projets d'investissement en cours d'exécution dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Le ministre de l'Économie a signé le 26 juin dernier des conventions de financement avec les chancelleries allemande et danoise dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement. Pouvez-vous nous dire à quels types de programmes vont être affectées ces lignes de crédits dans les domaines qui vous concernent ?

Niouga Ambroise Ouédraogo : La convention de financement concernant le secteur de l'eau et de l'assainissement a été signée avec la République fédérale d'Allemagne. Elle est d'un montant total de 7 millions d'euros, soit environ 4,6 milliards de FCFA, sous forme de subvention, et s'inscrit dans le cadre général des appuis budgétaires en soutien à la mise en œuvre du Plan national du développement économique et social (PNDES). Cet accord apporte une contribution appréciable à trois programmes : tout d'abord le Programme national d'approvisionnement en eau potable (PN-AEP), qui vise à satisfaire durablement les besoins en eau potable de la population, en quantité et en qualité, et en appliquant l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) consistant à contribuer à la gestion durable des infrastructures d'approvisionnement dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable et à améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur ; ensuite le Programme national d'assainissement des eaux usées et *excreta* (PNAEUE), qui vise notamment à éradiquer la défécation à l'air libre (DAL) dans un contexte de changement de comportement, à assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH), et à optimiser la gestion et la valorisation des eaux usées et boues de vidange dans une perspective de protection environnementale et sociale ; et enfin le Programme gouvernance du secteur eau et assainissement (PGEA), qui poursuit quatre objectifs principaux, à savoir améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur, améliorer l'efficacité des interventions de tous les acteurs du secteur, améliorer

l'efficacité du suivi-évaluation et de la communication du secteur, et enfin assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement. Cet appui va permettre la mise en œuvre de la politique sectorielle eau et assainissement du Burkina Faso pour les années 2018, 2019 et 2020. Qu'il me soit donc permis d'exprimer ma reconnaissance et celle du gouvernement aux actions des bailleurs de fonds du Burkina Faso en général, et de ceux du secteur de l'eau et de l'assainissement en particulier.

On sait que le président Kaboré avait promis « zéro corvée d'eau » aux populations. À mi-mandat, cette promesse est-elle déjà tenue ou faut-il nécessairement attendre la fin du mandat ?

La ville de Ouagadougou, à l'instar des autres capitales africaines, connaît un taux de croissance de sa population de l'ordre de 7, % l'année. L'urbanisation galopante et la forte croissance de la population rendent difficile la satisfaction la demande en eau. Pour faire face à cette situation, des travaux de renforcement de l'adduction d'eau potable de la ville sont en cours dans le cadre du projet Ziga II et prendront fin au quatrième trimestre 2019. Une grande amélioration de la desserte est déjà constatée avec la réalisation de la station de traitement, la pose des conduites d'adduction et la réalisation de réservoirs qui permettent à environ 200 000 personnes supplémentaires d'avoir accès à l'eau potable. Présentement, les quartiers périphériques comme Yagma, Bassinko, Rimkièta et Djikofè, qui présentent des baisses de pression, seront renforcés à travers plusieurs travaux en cours, notamment la fourniture et la pose de 50 km de conduite de distribution en fonte, la fourniture et la pose de 700 km de conduite de distribution, la réalisation de 52 000 branchements privés et la réalisation de 180 bornes fontaines. Concernant la vision « zéro corvée d'eau », il convient de rappeler que celle-ci vise l'éradication de la pénibilité



Ahmed Yempabou Ouoba

Niouga Ambroise Ouédraogo,
ministre de l'Eau et
de l'Assainissement.

liée à la satisfaction des besoins en eau des populations en facilitant en permanence l'accès au service d'eau, notamment par la réduction des distances à parcourir et des temps d'attente. Cette vision suppose que les installations d'eau potable et d'assainissement sont adaptées, de bonne qualité, en nombre suffisant et bien entretenues pour assurer un service continu d'eau potable et d'assainissement des eaux usées et *excreta*. En termes de bilan à mi-mandat de la mise en œuvre du PNDES, le taux d'exécution en matière d'eau potable est estimé à 52 %, ce qui veut dire que nous sommes en bonne voie pour l'atteinte de la vision en 2020.

Au sein du PNDES, quelle place a été accordée aux secteurs de l'eau et de l'assainissement ?

Seize projets d'investissements et quatre réformes couvrant les domaines de l'eau et de l'assainissement sont inscrits dans la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants du PNDES. De même, le PNDES retient l'amélioration de la maîtrise de l'eau (l'eau de surface) comme l'un des défis majeurs pour accroître la production agricole et la productivité dans le secteur primaire...

En 2018, quelles actions majeures sont inscrites sur votre feuille de route ?

Les actions majeures inscrites sur notre feuille de route en 2018 sont entre autres la poursuite des études des grands barrages (Bassiéri, Banwali et Ouessa), la

construction de cinq nouveaux barrages et la réhabilitation de 15 anciens barrages avec pour résultat attendu l'accroissement de la capacité de stockage des ressources en eau de surface de 6 143,12 millions de m³, la poursuite de l'opérationnalisation des services de police de l'eau, le recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE), l'élaboration des SDAGE des agences de l'eau du Nakanbé, du Liptako et du Gourma et la protection des berges des retenues d'eau de surface, la réalisation de 1 707 forages neufs, de 54 770 branchements privés et de 37 AEPS neuves pour atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 74,8 % (69 % en milieu rural et 95 % en milieu urbain), la réalisation de 82 809 latrines familiales et de 606 latrines institutionnelles, et enfin la réalisation de 10 km de réseaux d'assainissement collectifs afin d'atteindre un taux d'accès national à l'assainissement de 27 % (19 % en milieu rural et 41 % en milieu urbain). En matière d'assainissement des eaux usées et *excreta*, l'adoption d'une nouvelle politique tarifaire de l'eau potable en milieu rural et semi-urbain, l'élaboration et l'adoption d'une stratégie de partenariat public-privé et d'un mécanisme réglementaire dans le secteur de l'eau dans les zones rurales et semi-urbaines au Burkina Faso, la finalisation et l'adoption de la Stratégie nationale de l'eau, et enfin l'adoption du Plan de développement des ressources humaines (PDRH) du ministère de l'Eau et de l'Assainissement en matière de gouvernance.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Fonçage de palplanches dans la digue du barrage de la Comoé.

« IL EST PRÉVU DE POURSUIVRE LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE BAMBAKARI/TIN-AKOFF »

Au rang des priorités 2018 d'Ousmane Nacro, directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEEER), figure le Projet de réhabilitation des barrages et d'aménagement de périmètres et de bas-fonds (PRBA) dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé.

Comment se présente votre bilan de l'année 2017 par rapport à 2016 ? Les dix-huit projets, dont quinze sont pluriannuels, ont-ils pu arriver à leur terme ?

Ousmane Nacro : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, nous avons constaté une nette amélioration du résultat puisque nous enregistrons un résultat bénéficiaire, contre un résultat déficitaire en 2016. L'état d'exécution des projets inscrits dans notre programme d'activités 2017 indique cinq projets achevés, six projets atteignant des taux de réalisation variant de 84 à 98 % et quatre projets qui affichent des taux de réalisation variant de 5 à 50 %. Trois projets n'ont pas connu de démarrage, à cause notamment de la signature tardive des conventions, mais les processus de passation des marchés étaient assez avancés.

Avez-vous pu lancer les travaux de la 2^e phase de construction du barrage de Bambakari/Tin-Akoff, dans la province de l'Oudalan ?

Les travaux de la 2^e phase de construction du barrage de Bambakari/Tin-Akoff ont effectivement démarré

le 24 octobre 2017 pour un délai de 24 mois hors hivernages. À ce jour, le niveau d'exécution des travaux est d'environ 20 %. On notera que le challenge pour cette campagne, qui était de réaliser les travaux de terrassement au niveau du lit mineur, est gagné.

L'exécution du barrage de Guitti est retardée depuis 2009. Où en sont les travaux et quelles sont les particularités de cet ouvrage à usages multiples ?

Les travaux de construction du barrage de Guitti sont entièrement achevés et la réception provisoire a été prononcée le 24 août 2017. Ce barrage est essentiellement destiné à l'alimentation en eau potable (AEP) de la ville de Ouahigouya, dans la région du Nord, et des villages situés le long de la conduite d'adduction d'eau. Il faut signaler que cette ville du Burkina Faso connaît de sérieuses pénuries d'eau potable depuis quelques années. En plus de sa destination AEP, le barrage de Guitti pourra en effet aussi servir, de par le volume d'eau mobilisé (44 millions de m³), à l'irrigation de terres agricoles à son aval.

Toutes les étapes liées à la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2018 de l'AGETEER ont-elles été menées à leur terme ?

Le plan stratégique 2014-2018 de l'AGETEER a été élaboré d'une part pour communiquer de façon claire et simple la mission, la vision et les valeurs de l'AGETEER, et d'autre part pour présenter les orientations et les résultats que l'organisation s'est engagée à réaliser à l'horizon 2018. Quatre orientations et quatre résultats stratégiques ont ainsi été définis, avec au total 17 résultats intermédiaires.

En termes de bilan, nous pouvons dire qu'il y a eu certes des acquis, mais que des difficultés ont entravé la mise en œuvre de certaines activités, ce qui n'a pas permis de réaliser toutes celles prévues. Au nombre des acquis, la mise en place d'outils de planification tels que les cadres budgétaires à moyen terme 2014-2016 et 2015-2017, d'outils sur la gestion axée sur les résultats, d'un système de suivi-évaluation fonctionnel, d'outils modernes de gestion des ressources humaines et d'actions de renforcement des capacités du personnel en leadership et en gestion du changement, etc. N'ont pas été réalisées, à cause de difficultés financières rencontrées par l'agence au cours de la période, les activités relatives à l'axe 2 sur la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des entreprises œuvrant dans le secteur hydraulique et à l'axe 3 sur la mise en œuvre de protocoles de recherche-action sur le renforcement et l'adaptation des ouvrages aux changements climatiques.

Nous avons envisagé, dans le programme d'activités



Ousmane Nacro,
directeur général de
l'Agence d'exécution
des travaux eau et
équipement rural.

de 2018, une revue de ce plan pour évaluer l'état de mise en œuvre afin de capitaliser ses acquis et de tirer des leçons sur ses forces et faiblesses, toute chose qui nous permettra de définir un nouveau plan stratégique au titre de la période de 2019-2024.

Au registre de l'aménagement aquacole sous financement UEMOA, où en êtes-vous avec les projets prévus à Haba et Banflagouè, dans les Hauts-Bassins ?

Les travaux d'aménagement de type semi-californien du périmètre irrigué en amont de la rive droite du fleuve Mouhoun à Haba, sur une superficie de 110 hectares, sont entièrement achevés à ce jour. Les réceptions technique et provisoire des travaux sont prévues pour les 17 et 31 juillet 2018. Le coût des travaux de construction s'élève à lui seul à plus de 1,443 milliard de FCFA. Concernant les travaux d'aménagement hydro-agricole de type goutte-à-goutte et d'aménagement aquacole à Banflagouè, les procédures de recrutement de l'entreprise sont terminées. L'avis de non-objection de l'UEMOA a été obtenu le 6 juillet 2018, et nous projetons le démarrage effectif des travaux le 15 août 2018.

Pour 2018, quelles sont vos priorités ?

Nos priorités s'inscrivent dans le cadre de la politique gouvernementale et visent l'atteinte des objectifs stratégiques du Plan national de développement économique et social (PNDES). L'AGETEER, en tant que première agence d'exécution dans le domaine de l'hydraulique, poursuit les objectifs du PNDES en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement contenus dans l'axe 2 dudit plan. Conformément à notre programme d'activités, nos objectifs et priorités pour 2018 sont d'achever plusieurs ouvrages : deux barrages neufs et huit réhabilités, 530 hectares de périmètres neufs et 80 hectares réhabilités, 950 hectares de bas-fonds aménagés, 20 kilomètres de pistes, 2 systèmes d'AEP, 12 systèmes d'AEP simplifiés (AEPS), 125 forages, et enfin 20 magasins de conservation de récolte. En outre, nous comptons démarrer les travaux de deux projets phares, à savoir le projet d'AEP des sites d'accueil des populations déplacées de la plate-forme aéroportuaire de Donsin, financé par le Royaume de Belgique et d'un coût total de plus de 2,825 milliards de FCFA, et le Projet de réhabilitation des barrages et d'aménagement de périmètres et de bas-fonds (PRBA), financé par la BOAD et d'un montant total de plus 6,247 milliards de FCFA, dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé. Il est aussi prévu de poursuivre les travaux de la 2^e phase de construction du barrage de Bambakari/Tin-Akoff, d'un coût total de 14 milliards, et le démarrage des travaux de construction de 32 AEPS dans le cadre du projet BID-UEMOA.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« EN 2017, LE TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE EST DE 91,68 % »

G. Frédéric François Kaboré, nouveau directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), a plusieurs défis à relever en 2018, dont la construction de plus de 250 bornes-fontaines et de 49 000 ouvrages d'assainissement autonome.

L'eau est une ressource vitale, au point que le gouvernement lui a consacré un ministère. Pouvez-vous nous rappeler les différentes missions assignées à l'ONEA dans un pays enclavé tel que le Burkina Faso ?

G. Frédéric François Kaboré: L'ONEA a deux missions principales : d'une part, dans le domaine de l'eau, la création, la gestion et la protection des installations de captage, d'adduction, de traitement et de distribution d'eau potable dans les villes de plus de 10 000 habitants ; d'autre part, en matière d'assainissement,

renforcer et diversifier le nombre de guichets internationaux ou bailleurs de fonds à même de renforcer les capacités techniques de l'ONEA ?

Nous avons pris service en tant que directeur général de l'ONEA le 24 avril 2018, et notre politique pour renforcer et diversifier le nombre de bailleurs de fonds consiste en des échanges sur notre plan stratégique 2016-2020 et sur le plan d'investissement qui en résulte. Nous présentons aux différents bailleurs notre nouvelle politique d'approvisionnement en eau des villes par la création

de centres de production d'eau (CPE) pour l'alimentation de plusieurs villes, à partir des eaux de surface pour tenir compte de la faible durée de vie de nos forages et de leur débit très limité (5 à 10 m³/heure). Nous entretenons de très bonnes relations avec les partenaires techniques et financiers. Les

« Le CA 2017 s'établit à 39,995 milliards de FCFA, soit une hausse de 5,90 % par rapport à 2016. »

la création, la promotion de la création et l'amélioration ainsi que la gestion des installations d'assainissement collectif, individuel ou autonome pour l'évacuation des eaux usées et des *excreta*.

Comment fonctionne la nouvelle station de Ziga mise en service en avril 2017 pour assurer une disponibilité à 100 % de l'eau potable et quelles sont ses capacités réelles à combler un déficit estimé à 45 000 m³/jour ?

La nouvelle station de traitement d'eau potable de Ziga fonctionne normalement, avec un débit de 7 500 m³/heure, soit 165 000 m³/jour, ce qui couvre le déficit, qui était effectivement de 45 000 m³/jour.

En prenant en compte la capacité de l'ancienne station de Ziga I et de celle de Paspanga, la capacité totale de production d'eau potable à Ouagadougou est de nos jours de 314 600 m³/jour, ce qui couvre les besoins en eau de la ville de Ouagadougou jusqu'à l'horizon 2030.

Comme nouveau dirigeant de l'ONEA, quelle politique comptez-vous mener pour

opérateurs privés jouent également un rôle important dans la gestion des petits réseaux de distribution d'eau au Burkina Faso : les missions de l'ONEA concernent seulement les centres de plus de 10 000 habitants, et la gestion des centres ne répondant pas à ces critères est déléguée aux opérateurs privés à travers un contrat signé entre le maire et l'opérateur privé.

Quels sont les grands projets et chantiers en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les centres urbains, et quelle est l'ampleur du plan d'investissement de l'ONEA d'ici à 2020 ?

Le plan d'investissement d'ici à 2020 comporte quatre

Bio

G.F. François Kaboré, 57 ans, marié et père de 4 enfants, a fait toute sa carrière, soit 32 ans, dans la même entreprise. Ses débuts comme électromécanicien remontent à 1986. Il a gravi pas à pas tous les échelons et à différents postes : chef de section des travaux, chef de service production-distribution-qualité puis, de 2011 à 2014, directeur de l'audit et de la qualité. De 2014 à 2016, il devient inspecteur et en 2016, il se voit promu au poste de directeur de la planification et des investissements. En 2018, il est nommé directeur général



G. Frédéric François Kaboré,
directeur général de l'Office national
de l'eau et de l'assainissement.

grands volets : *primo*, le renforcement de centres existants par la réalisation des centres de production d'eau afin de pallier les déficits de production dans les centres déficitaires ; *secundo*, la création de dix nouveaux centres ; *tertio*, la réalisation de forages profonds à grand débit, à une profondeur allant au-delà de 200 mètres avec des débits de 100 à 300 m³/heure par forage dans la zone sédimentaire de notre pays, et *quarto*, l'assainissement, qui consiste à étendre les réseaux d'assainissement collectif de 50 km, dont 30 km à Ouagadougou et 20 km à Bobo-Dioulasso, et à construire sept nouvelles stations de traitement des boues de vidange. Le coût total pour la mise en œuvre du plan stratégique 2016-2020 est évalué à 193 116 000 000 FCFA.

Quel est le bilan en termes de réalisations et d'avancées de l'ONEA en 2017 ?

Le bilan de nos activités en 2017 se résume de la

manière suivante : 91,68 % de taux d'accès à l'eau potable, 201 490 personnes supplémentaires desservies en eau potable, 163 823 m³/jour d'augmentation de la capacité de production, 201 kilomètres d'extension de la longueur du réseau d'eau potable, 35 046 branchements particuliers réalisés, 38 % de taux d'accès à l'assainissement, 177 063 personnes supplémentaires ayant eu accès à un assainissement adéquat, et enfin 197 892 ouvrages d'assainissement réalisés.

Où en est l'équilibre financier de la société et l'accroissement du CA ?

Dans l'ensemble, nous avons un bilan jugé satisfaisant. L'équilibre financier de l'ONEA est pour le moment assuré, en témoigne le résultat positif de 3,553 milliards de FCFA en 2017, soit une hausse de 21 % par rapport à 2016. Le chiffre d'affaires 2017 s'établit à 39,995 milliards de FCFA, contre 37,767 milliards en 2015, soit une hausse de 5,90 %.

Quelles sont vos priorités pour 2018 ?

En tant que nouveau dirigeant de cette société, mes priorités sont grandes et nombreuses pour 2018, surtout dans le contexte des « zéro corvée d'eau » cher à Son Excellence Monsieur le président du Faso, car il nous faudra mettre à la disposition des populations burkinabè de l'eau en qualité et en quantité suffisantes. Nous comptons donc, au cours de cette année 2018, accroître le taux d'accès à l'eau potable de 91,68 % à 95 %, et le taux d'accès à l'assainissement de 38 % à 44 % par la réalisation de plus de trois cent kilomètres d'extension de réseau ainsi que la construction de plus de 250 bornes-fontaines et de 49 000 ouvrages d'assainissement autonome. Nous allons démarrer les travaux de construction des stations de traitement pour le renforcement des capacités de production des centres de Ouahigouya, Bobo-Dioulasso, Banfora et Yacouta, et raccorder plus de 100 nouveaux forages. Il est prévu de boucler les études des centres de production d'eau de Toécé, du lac Dem, de Bagré et de Bilanga ainsi que celles concernant la création des huit nouveaux centres, de réaliser le projet des 22 forages profonds à grand débit, de mettre en œuvre le relevé bimestriel, d'améliorer le taux de recouvrement à plus de 97 %, d'améliorer le service aux clients par la multiplication des modes de paiement utilisant les nouvelles technologies et les partenariats avec les banques, et enfin de poser des compteurs prépayés. En outre, nous comptons d'ici fin 2018 relancer l'ONEA sur le chemin de la performance, et pour cela nous nous appuyons sur la mobilisation du personnel et la compréhension de nos abonnés quant aux nouvelles dispositions : dépose de compteur pour impayés, relevés bimestriels, etc.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

DE NOUVELLES AMBITIONS POUR L'OR BLANC

Si la désastreuse campagne cotonnière 2017-2018 a fait perdre au Burkina Faso sa première place africaine de producteur d'or blanc au profit du Mali, la filière envisage de reconquérir le leadership.

L'ambition des cotonculteurs burkinabè était une production de plus de 800 000 tonnes pour la campagne 2017-2018, soit 20 % de hausse par rapport à celle de 2016-2017, de 683 000 tonnes. Mais cet objectif, que l'ensemble de la filière estimait « réaliste et réalisable », n'a pas été atteint. Pourtant, tous les acteurs du secteur s'étaient préparés à mieux affronter cette saison. Une entreprise majeure, la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX), avait même obtenu d'un pool bancaire international composé de la Société financière internationale (SFI), de BNP Paribas et de la Société Générale un prêt de 42,6 milliards de FCFA avec un taux d'intérêt de 3,7 % pour une durée de remboursement de 12 mois.

Si la SOFITEX et l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB) attribuent cette contre-performance à une médiocre pluviométrie et à des attaques parasitaires, les cotonculteurs sont convaincus de la défectuosité des intrants (semences, engrais et pesticides) livrés par la SOFITEX : leur qualité serait douteuse et impropre à la culture du coton, et ils exigent désormais que la Commission nationale du contrôle des engrais et le ministère de l'Agriculture procèdent à une contre-expertise des intrants incriminés à défaut de les retirer pour cette nouvelle campagne. Des producteurs de coton estimant que cette situation ne leur incombe pas se disent même prêts à ne pas rembourser les crédits de cette campagne.

En plein débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), les cotonculteurs burkinabè demandent le retour à la culture du coton génétiquement modifié (CGM), qui resterait la seule alternative face au changement climatique. Mais le directeur général

de la SOFITEX Wilfried Yaméogo affirme que son entreprise « *attache du prix à la qualité des intrants car ils contribuent à l'amélioration des rendements du coton, notre raison d'être. D'ailleurs, ce sont sensiblement les mêmes engrais et pesticides qui ont été utilisés par toutes les sociétés cotonnières. Les mauvais résultats de la campagne sont uniquement dus aux caprices de la pluviométrie, qui étaient marqués dans la zone SOFITEX.* » Afin d'atténuer les effets des caprices météorologiques, Wilfried Yaméogo préconise, avec d'autres partenaires, de réaliser des bassins d'irrigation à utiliser en cas de stress hydrique, ainsi que des cordons pierreux retenant plus d'eau dans les champs. Il faudrait y adjoindre l'assurance agricole de 5 800 à 11 200 FCFA l'hectare pour espérer une indemnisation de 45 000 à 90 000 FCFA en cas de sinistre ou de rendement moyen non atteint. L'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB) a annoncé en avril 2018 l'objectif de production pour 2018-2019 : 836 000 tonnes, soit 37 % de plus qu'en 2017-2018. Le secrétaire général de l'AICB Ali Compaoré, par ailleurs directeur général de la Société cotonnière du Gourma (SOCOMA), a indiqué que son association misait sur une amélioration du rendement moyen au champ de 1 000 kg par hectare. En soutien à la filière, l'AICB affirme que les prix de cession des intrants resteront inchangés malgré leur coût toujours plus élevé, « coup de pouce » résultant d'une subvention de 16,288 milliards de FCFA, dont 9,614 octroyés par l'État et le reste par les sociétés cotonnières. Des dispositions pour regagner la première place.

Janis Yorobo



SOFITEX, LA COTONNIÈRE LEADER DU BURKINA FASO

LES MISSIONS

- Approvisionnements des producteurs en intrants coton et appui-conseil.
- Achat, transport et égrenage du coton graine.
- Commercialisation de la fibre et de la graine.
- Aide au développement de la culture cotonnière et des cultures associées par son appui technique, ses services et sa participation au financement des mesures nécessaires à la recherche et au développement de la production cotonnière.
- Promotion directe des fibres textiles et du label coton burkinabè.

LES DÉFIS

Consciente de la place du coton dans l'économie du Burkina Faso, la Direction Générale de la SOFITEX, s'inscrit en droite ligne des défis ci-après :

- agronomique avec le retour au 100% du coton conventionnel avec des semences ayant un bon potentiel de germination et de production, en lien avec les exigences du marché international et de la filature ;
- industriel, à travers le renforcement des capacités techniques et l'amélioration des performances du dispositif industriel ;
- commercial pour du coton de qualité et partant pour un label du coton burkinabè ;
- du renforcement du partenariat avec les producteurs, leurs organisations, ainsi que l'amélioration continue de la qualité des services rendus aux cotonculteurs.

LES CHIFFRES CLÉS

- Plus de 100 milliards de francs CFA par an distribués directement aux cotonculteurs pour l'achat du coton graine ;
- 80% de la production du coton burkinabè ;
- 7 Régions Cotonnières ;
- 15 usines d'égrenage ;
- 1 usine de traitement des semences ;
- 1 laboratoire de contrôle qualité et de certification des semences ;
- 1 laboratoire de classement technologie coton accrédité selon la norme ISO 17025 ;
- 86 camions et 846 conteneurs pour le transport du coton graine et des intrants agricoles ;
- environ 5 000 travailleurs dont 3 265 saisonniers.

PRIORITES DU PLAN D'INVESTISSEMENTS ET PERSPECTIVES

1) Au plan agricole :

- Exhortation des cotonculteurs à souscrire à l'assurance récolte sur les risques climatiques pour mieux sécuriser leurs revenus ;
- Accroissement de la résilience des exploitations au stress hydrique à travers l'implantation de deux cents (200) bassins de retenues d'eau en saison pluvieuse, devant permettre de faire de l'irrigation d'appoint en cas de poche de sécheresse et de produire pendant la saison sèche.

2) Au plan du transport et de la logistique :

- Un plan quinquennal est en déroulement en vue du renouvellement des engins, aussi bien roulants que ceux destinés aux manutentions.

3) Au plan industriel :

- En sus des investissements déjà effectués ces dernières années, il est envisagé la modernisation de certaines usines et le renforcement de leurs capacités d'égrenage pour faire face aux défis de la production.

4) Au plan des ressources humaines :

- La pyramide des âges commande à moyen et long termes de nouveaux recrutements, ainsi qu'une meilleure prise en charge de la dimension sociale au sein de l'entreprise.

5) Au plan des technologies de l'information et de la communication :

- un accent particulier sera mis sur les solutions informatiques.



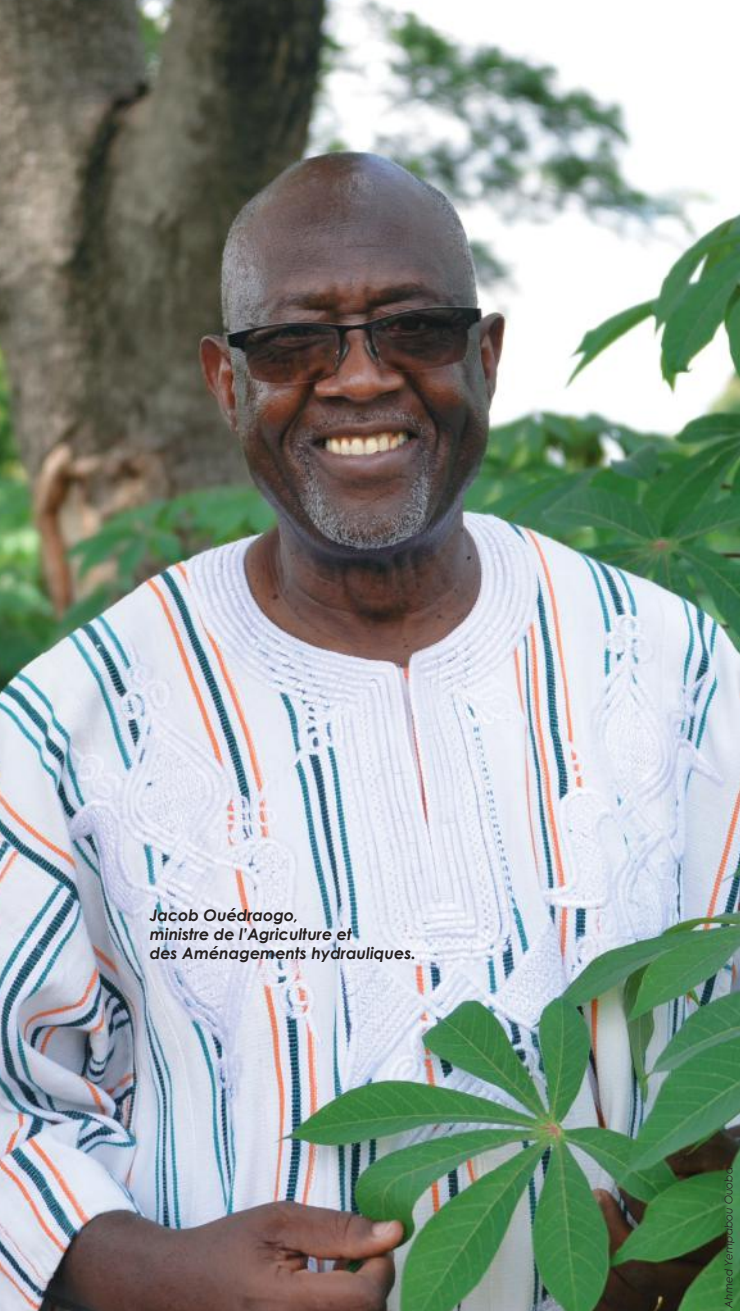
SOFITEX

2744, Avenue William Ponty
01 BP 147 Bobo-Dioulasso 01

Tél. : (+226) 20 97 00 24 / 25 • Fax : (+226) 20 97 00 23

E-mail : dg@sofitex.bf • Site Web : www.sofitex.bf





Jacob Ouédraogo,
ministre de l'Agriculture et
des Aménagements hydrauliques.

Jacob Ouédraogo, ministre de l'Agriculture, détaille comment le gouvernement s'emploie à apporter des solutions aux populations confrontées à l'insécurité alimentaire. Il indique aussi de quelle façon il va revaloriser le métier d'agriculteur et œuvrer à l'émergence d'un statut d'entrepreneur rural.

gié par excellence où les acteurs du monde rural ont l'opportunité d'échanger de façon franche et directe avec le président du Faso sur les priorités du secteur agricole dans la perspective de dégager les orientations pertinentes susceptibles de booster les performances dudit secteur. Les recommandations formulées dans ces instances de dialogue et de gouvernance sont ainsi capitalisées dans les documents d'orientation stratégique ou permettent d'engager des réflexions pour des investissements plus structurants dans le secteur agricole. La dernière édition de la JNP tenue en mai 2017 sur le thème « Journée nationale du paysan, 20 ans d'existence: bilan et perspectives », a en effet formulé des recommandations après un bilan approfondi des différentes éditions tenues depuis celle du 28 décembre 1993, dont la transformation de la JNP en événement biennal et la création de son secrétariat permanent. Le bilan établi de manière participative et les recommandations formulées depuis la 1^{re} édition des JNP avaient permis de relever que le taux de mise en œuvre des différentes recommandations serait nettement meilleur si les différents départements disposaient d'un délai optimal. Par ailleurs, les JNP se tiennent généralement entre avril et mai, en cours d'exécution des programmes de travail et de budget annuel, rendant

« DES INVESTISSEMENTS POUR ROMPRE AVEC LES CYCLES DE DÉFICITS CÉRÉALIERS »

Pourquoi le face-à-face entre le chef de l'État et les producteurs à l'occasion de la Journée nationale du paysan (JNP) est-il devenu un événement biennal et non plus annuel dont l'organisation a été confiée à un secrétariat permanent ?

Jacob Ouédraogo: La JNP constitue le cadre privilé-

ainsi difficile la prise en compte des recommandations dans les programmations. C'est cette volonté d'amélioration de la mise en œuvre des recommandations qui explique la révision de la périodicité de tenue des JNP. Par ailleurs, dans la mise en œuvre des recommandations prises lors des différentes éditions de la

JNP, l'une des insuffisances constatées était l'absence de suivi et de capitalisation des résultats y relatifs. En effet, le suivi-évaluation des recommandations était confié à un comité national d'organisation. Mais ce comité n'étant pas une structure pérenne, il était difficile d'assurer un suivi permanent des recommandations et une capitalisation des résultats. En outre, les organisations de producteurs ont souhaité une plus grande responsabilisation dans la veille citoyenne sur la mise en œuvre des recommandations. Telles sont donc les raisons essentielles qui ont fortement milité pour l'option d'un secrétariat permanent de la JNP.

Sait-on déjà quelle ville abritera la 21^e édition de la JNP prévue en 2019 ?

Les projets de textes pour la création de ce secrétariat permanent, de même que le budget nécessaire à sa mise en place et à son fonctionnement sont en cours de finalisation par un comité technique. Ces projets de textes et de budget ainsi que le choix de la ville devant abriter la 21^e édition prévue en 2019 seront incessamment soumis aux acteurs non étatiques du secteur rural.

Votre gouvernement a choisi plusieurs pistes visant à revaloriser le métier d'agriculteur et à œuvrer à l'émergence d'un statut d'entrepreneur rural. Cette option va-t-elle changer le regard des jeunes sur les métiers de la terre ?

Les contraintes majeures qui limitent l'engagement des jeunes dans le secteur agricole sont essentiellement leur faible accès aux crédits agricoles, la pénibilité du travail agricole, l'incertitude du marché pour l'écoulement des productions à des prix rémunérateurs, et enfin l'insuffisance d'emplois agricoles décents tant dans le maillon de la production que de la transformation. On peut également relever la très faible attractivité du secteur liée à l'absence de mesures incitatives en faveur des investisseurs et à l'insuffisance des espaces de production dédiés aux jeunes. C'est au regard de ces contraintes que durant la 19^e édition de la JNP tenue en 2016 sur le thème « Agriculture et lutte contre le chômage : développer et soutenir l'entreprenariat agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes », des pistes avaient été dégagées dans l'objectif de parvenir à une revalorisation du métier d'agriculteur et d'œuvrer à l'émergence d'un statut d'entrepreneur rural.

Selon l'ONU, qui a concocté un « Plan d'urgence et de résilience 2018 », cette année est difficile pour la population du Burkina Faso confrontée notamment à

l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Comment votre gouvernement s'emploie-t-il à apporter des solutions à cette situation ?

La production céréalière définitive de la campagne agricole 2017-2018 a effectivement connu des baisses

« 250 points de vente de céréales pour personnes vulnérables sont fonctionnels et contribuent à stabiliser les prix des produits alimentaires sur les marchés. »

respectives de 11,03 % et 11,65 % par rapport à la campagne agricole 2016-2017 et par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ces baisses ont entraîné un déficit céréalière brut estimé à 477 448 tonnes. Pour prévenir et gérer efficacement cette situation alimentaire qui s'annonçait difficile, le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a élaboré un plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables d'un montant de plus de 81 milliards de FCFA pour soutenir les personnes exposées à l'insécurité alimentaire. Les principales actions de ce plan concernent les appuis aux personnes vulnérables à travers le *Cash/Food for Work* ou le *Cash inconditionnel*, c'est-à-dire l'octroi de numéraire ou de vivres en contrepartie ou non de travail ainsi que l'ouverture et l'animation de 250 points de vente de céréales aux personnes vulnérables. Il s'agira de mettre 95 000 tonnes de céréales à prix réduit à la disposition des populations affectées, notamment pendant la période de soudure. Il est également prévu la mise à disposition des éleveurs d'aliment pour bétail à prix subventionné dans la zone à déficit fourrager, et des actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans. Au bilan actuel, plus de 75 % des besoins de financement du plan ont été couverts. Grâce à cette bonne mobilisation de ressources, plus de 21 000 personnes ont bénéficié du *Cash for Work*, 48 568 ménages vulnérables ont bénéficié du *Food for Work* et plus de 16,8 milliards de FCFA ont été versés en *Cash* ou *Food inconditionnel* sur l'ensemble des provinces à risque. Plus de 22 000 tonnes de sous-produits agro-industriels ont été vendus dans les zones déficitaires. En outre, les 250 points de vente de céréales aux personnes vulnérables sont fonctionnels et ont contribué à stabiliser les prix des produits alimentaires sur les marchés. Ces interventions ont permis de contenir l'insécurité alimentaire. Au-delà de la mise en œuvre de ce plan, le gouvernement a engagé plusieurs investissements structurants pour rompre définitivement avec les cycles récurrents de déficits céréalières.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« LA BADF VA OCTROYER DES CRÉDITS COMPATIBLES AVEC LE RISQUE AGRICOLE »

Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yameogo, directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX), salue la création d'une nouvelle banque agricole très attendue par les acteurs du secteur.

Pour la campagne de production de coton-graine 2018-2019, l'objectif est fixé, selon l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB), à 836 000 tonnes, soit plus 37 % par rapport à 2017-2018. Cet objectif sera-t-il tenu et quelles sont les innovations pour cette campagne à venir ?

Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yameogo : Les 836 000 tonnes de coton-graine pour la campagne 2018-19 constituent un objectif national et, comme tel, il est porté par l'ensemble des acteurs de la filière : les vaillants producteurs fédérés au sein de l'UNPCB et les sociétés cotonnières FASO COTON, SOCOMA et SOFITEX. Les fondamentaux aménagés pour la campagne 2018-19 sont assez incitatifs. Il s'agit notamment du prix d'achat du coton-graine fixé à 250 FCFA/kg, contre 245 FCFA la campagne précédente, du prix de cession des intrants maintenus aux mêmes niveaux que ceux des trois campagnes précédentes grâce à une subvention de 9,614 milliards de FCFA de l'État burkinabè et de 6,674 milliards de FCFA de la filière, et enfin de la subvention de 5 milliards de FCFA de l'État pour soutenir l'apurement de la dette interne des

production cotonnière et céréalière permettent de normaliser la situation.

Pourquoi avoir estimé nécessaire, dans un communiqué du 1^{er} février dernier, de donner avec force détails la version de la direction générale en réaction aux médias mettant en cause la SOFITEX dans sa gestion de la campagne ?

J'ai voulu, face aux critiques véhiculées dans les médias tendant à incriminer la qualité des intrants agricoles mis en place par la SOFITEX au titre de la campagne 2017-18, donner à l'opinion nationale et internationale la juste lecture qu'il faut avoir des événements. La SOFITEX tenait à rassurer l'opinion publique et les producteurs sur la rigueur qu'elle observe dans ses dispositions, en collaboration avec la Recherche, dans le processus de commande des intrants au profit des producteurs. Les procédures, de même que la composition, les formules et les types d'intrants sont déterminés par la Recherche cotonnière sur la base de plusieurs années d'expérimentation et prennent en compte les contraintes techniques : baisse de fertilité et dégradation des sols, résistance des insectes ravageurs aux insecticides, développement des maladies fongiques, etc. Il est important de savoir que de manière systématique, la Recherche procède au préalable à la conduite d'essais en stations expérimentales. Sur la base des résultats observés, elle fait des recommandations des formules efficaces aux sociétés coton-

nières, dont la SOFITEX. Il est également important de souligner que c'est à partir des recommandations de formules de la Recherche que la SOFITEX conduit des tests en milieu paysan (pré-vulgarisation et démonstration). Ces tests sont menés auprès des producteurs eux-mêmes, et ils apportent sur les nouvelles formules testées des appréciations sur la base desquelles les recommandations techniques sont choisies pour être vulgarisées. À partir de l'analyse des résultats des tests réalisés en station et en milieu paysan, les formules

« La mécanisation va créer les voies du progrès de notre agriculture vers les sommets de l'autosuffisance alimentaire. »

producteurs. Je voudrais vous faire remarquer que la production 2017-2018 ne saurait être une référence dans la mesure où elle s'inscrit dans un contexte particulier avec l'apparition de la chenille légionnaire qui habituellement n'était pas observée dans les champs de coton. Pour ce qui est de nos objectifs de production, les difficultés rencontrées dans le nord du Kéné Dougou vont certainement engendrer quelques perturbations mais nous avons bon espoir que le dialogue et la concertation avec les producteurs de cette zone de

les plus efficaces sont retenues à l'issue d'une concertation avec la Recherche pour faire l'objet de commande.

Le gouvernement a débloqué plus de 9,614 milliards de FCFA pour amortir le coût des intrants de la campagne 2018-19 et les sociétés cotonnières ont injecté plus de 6,674 milliards, soit un total de 16,288 milliards pour maintenir le prix des intrants au même niveau que l'année dernière. Comment mesurer l'apport de ces capitaux ?

Ces efforts financiers traduisent l'engagement à la fois de l'État burkinabè et de la filière coton à assurer la pérennité de la culture cotonnière dans notre pays. Ces efforts financiers se mesurent sur le terrain par l'adhésion des producteurs à nos mots d'ordre et par le maintien effectif du prix des intrants aux prix de la campagne dernière malgré le renchérissement des coûts d'acquisition. Bien entendu, avec l'engagement des producteurs et une bonne saison hivernale, les performances de production seront au rendez-vous.

Quel sera le prix d'achat du kilo de coton-graine cette année ?

Le prix d'achat du coton-graine cette campagne a été comme à l'accoutumée annoncé par l'AICB avant les semis de la campagne 2018-19, précisément fin avril 2018. Il est de 250 FCFA le kilogramme pour le premier choix et de 225 FCFA pour le coton-graine de deuxième choix. Ces prix sont contractuels et seront payés aux producteurs quelle que soit l'évolution défavorable des cours mondiaux de la fibre. Notre conviction est que la hausse du prix d'achat du coton-graine et le maintien du prix des intrants agricoles amélioreront sensiblement la « marge après remboursement des intrants » du producteur.

Le président Kaboré a respecté une promesse de campagne faite aux agriculteurs : créer la Banque Agricole du Faso (BADF). Cette nouvelle banque va-t-elle révolutionner le quotidien des agriculteurs burkinabè ?

Je voudrais avant tout propos traduire ici toute ma reconnaissance au président du Faso pour avoir donné corps à cette banque tant attendue par les acteurs du monde agricole que nous sommes. Un des gros handicaps de l'agriculture burkinabè étant sa faible mécanisation, cette nouvelle banque orientée vers le monde agricole permettra, je l'espère, d'octroyer des



Wilfried Aimé Guillaume Sibéwindé Yameogo,
directeur général de la Société Burkinabè
des Fibres Textiles (SOFITEX).

crédits à des conditions compatibles avec le risque agricole, afin que dans un avenir proche les grandes superficies emblavées par les producteurs, toutes spéculations confondues, puissent se faire sans mettre à rude épreuve leur condition physique. En soulageant leur labeur avec la mécanisation du parcours cultural, nous créerons en même temps les voies du progrès de notre agriculture vers les sommets de l'autosuffisance alimentaire et une hausse vertigineuse de la production cotonnière. Je terminerai en saisissant l'opportunité de cette tribune pour témoigner à récence la gratitude des acteurs de la filière à Son Excellence Monsieur le président du Faso et aux membres du gouvernement pour tout le soutien accordé au secteur coton. J'adresse mes encouragements soutenus à tous les vaillants producteurs qui, en ce moment, redoublent d'ardeur et de génie afin de vaincre l'adversité de la nature pour porter encore plus haut le flambeau de la production cotonnière du Burkina Faso.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

UN AXE ROUTIER VITAL

L'État burkinabè entend moderniser ses routes pour booster sa croissance et favoriser l'intégration économique. D'où son partenariat avec l'IDA, guichet du groupe de la Banque mondiale.

Le PNDES voulu par le président Kaboré repose sur trois axes : gouvernance économique, développement du capital humain et transformation structurelle de l'économie, et enfin développement du secteur privé. La Banque mondiale (BM) intervient dans ces domaines, notamment dans la composante relative aux réformes visant à moderniser le secteur des transports et à améliorer les services pouvant accélérer les échanges commerciaux et renforcer la sécurité routière sur la section burkinabè du corridor autoroutier Abidjan-Ouagadougou.

La BM a déjà engagé d'importants financements à travers son guichet dédié aux pays pauvres, l'Association internationale de développement (IDA). Selon Cheick Kanté, représentant-résident de la BM, « *le Burkina Faso a bénéficié en 2016 de l'appui de la Banque mondiale en faveur des réformes dans le cadre de la facilitation du transit des marchandises entre le Burkina Faso et*

le port d'Abidjan est la principale porte d'entrée de ses importations et la porte de sortie de ses produits à l'export. De plus, la Côte d'Ivoire est un gros partenaire commercial, qui pèse 23,9 % de ses exportations vers la CEDEAO. Les échanges commerciaux entre les deux États ont atteint 320 milliards de FCFA en 2017. On comprend donc pourquoi, outre le réseau ferroviaire, les autorités burkinabè ont fait de l'axe autoroutier Abidjan-Ouagadougou un projet prioritaire de leur stratégie de développement, auquel l'UEMOA a même contribué pour 1,291 milliard de FCFA afin de réaliser l'étude de faisabilité technique, économique et d'impact environnemental et social, mais aussi pour la conception et des études techniques détaillées comprenant l'élaboration des dossiers d'appels d'offres du tronçon Bobo-Dioulasso/Banfora/frontière de Côte d'Ivoire.

Enfin, les autorités burkinabè ont aussi adhéré aux initiatives d'intégration régionale visant à promouvoir la compétitivité au sein d'un même espace communautaire, à surmonter les obstacles au commerce et à réduire les coûts du transport. En témoigne la construction du poste de contrôle juxtaposé de Laléraba, à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, pour un coût de 6 milliards de FCFA. Afin de faire gagner du temps aux camions circulant entre les deux pays, les deux douanes vont vérifier ensemble les documents afférents aux véhicules et à la marchandise. Une phase pilote du projet de postes de contrôle juxtaposés en zone UEMOA avait été réalisée en 2010 à Cinkansé, à la frontière entre Burkina Faso et le Togo. Le succès obtenu a motivé les autorités de la zone à poursuivre la construction de postes de contrôle juxtaposés à d'autres frontières pour relever le défi de la pauvreté.

Alexis Noumé

Les autorités burkinabè ont fait de l'axe autoroutier Abidjan-Ouagadougou un projet prioritaire de leur stratégie de développement.

la Côte d'Ivoire pour un montant de 50 millions de dollars US», soit environ 25 milliards de FCFA. Pour ce même segment, le Parlement a entériné une décision de gouvernement autorisant le président Kaboré à ratifier un autre accord de prêt négocié le 3 mars 2017 à Ouagadougou entre son pays et l'IDA pour un montant de 18,3 millions d'euros, soit 12 milliards de FCFA. Le Burkina Faso, qui doit augmenter sa productivité agricole et son industrialisation, pallier ses insuffisances infrastructurelles et renforcer les capacités de ses ressources humaines, n'a pas de façade maritime :



SORUBAT-BF
Société de Routes et de Bâtiments

**L'excellence
des grands projets**

01 BP 4406 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 37 14 65 / 25 40 27 61
E-mail : soroubat_bf@yahoo.fr - www.groupe-soroubat.com

Certifiée ISO 9001 : 2015 – Certifiée ISO 14001 : 2015



L'excellence des grands projets

Arrivé en février 2012 au Burkina Faso, SOROUBAT-BF évolue dans la construction, la réhabilitation de routes, l'assainissement, le drainage et les ouvrages d'art.

01 BP 4406 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (+226) 25 37 14 65 / 25 40 27 61

E-mail : soroubat_bf@yahoo.fr

www.groupesoroubat.com

Certifiée ISO 9001 : 2015 – Certifiée ISO 14001 : 2015

« TOUT LE PAYS EST EN CHANTIER »

Dans cet entretien, Éric Wendenmanegha Bougouma, ministre des Infrastructures, explique qu'une concertation directe s'opère dans le choix des projets routiers avec les populations et les collectivités territoriales de la zone d'intervention du chantier.

Les infrastructures étant une priorité du PNDES, le projet de société du président Kaboré, le Burkina Faso ressemble à un chantier à ciel ouvert. Quel bilan pouvez-vous présenter en termes de réalisations à mi-mandat, notamment les principaux projets routiers engagés ?
Éric Wendenmanegha Bougouma : Le respect des engagements du président Roch Marc Christian Kaboré contenus dans l'axe 3 du PNDES met nécessairement tout le pays en chantier. Comme cela ne fut jamais le cas antérieurement en si peu de temps. En deux ans et demi, nous avons mis en chantier plus de 800 km de bitumage de routes, dont 130 km de voirie urbaine dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Gaoua. Divers projets de bitumage sous diverses formes

font ressortir le linéaire total achevé ou en cours à près de 1 500 km. En matière d'entretien routier, plus de 1 000 km de routes bitumées ou en terre bénéficient de l'entretien périodique et plus de 11 000 km bénéficient de l'entretien courant. Au niveau du réseau rural, le programme présidentiel de 5 000 km de pistes rurales a permis d'aménager à ce jour 1 560 km de pistes, alors que 332 km sont en cours de travaux et 1 000 km en phase de passation de marché. Par ailleurs, d'importants ponts ont été construits, dont ceux sur le Nakambé (RN 4), le Mouhoun (N 1), la Sirba (RN 18). De nombreux autres, comme celui sur le Nazinon (RN 5) sont en cours de travaux. L'ensemble de ces travaux a mobilisé plus de 500 milliards de FCFA et



Inauguration le 30 juin 2018 des routes Wemba-Poko et 20.46 à Wemtenga – arrondissement 5 de Ouagadougou – par le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré avec, à sa gauche, le ministre des Infrastructures Éric Wendenmanegha Bougouma.

quelque 200 entreprises, et généré plus de 100 000 emplois directs et indirects.

Comment se présente votre programme d'activités de l'année 2018 tel qu'il a été défini par le conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) du ministère des Infrastructures que vous dirigez ?

Après le bilan positif dressé par le CASEM tenu en mars 2018, le programme d'activités porte principalement sur le renforcement du suivi des chantiers en cours et un investissement en nouveaux projets de plus de 200 milliards, dont plus de 130 milliards seront consacrés au bitumage de routes emblématiques comme celles qui mènent à la Gnagna, dans les Banwa, à Boulsa et dans la vallée du Sourou. Il en est de même pour Koudougou et Kongoussi, dont les routes d'accès vont être entièrement réhabilitées. Deux autres projets majeurs font partie de la feuille de route 2018 : la voie express de contournement de la ville de Ouagadougou, confiée à EBOMAF dans le cadre du PPP, et l'autoroute Ouagadougou/Bobo-Dioulasso, dans le cadre du PAYO, en cours de discussion avec nos partenaires chinois.

Qu'en est-il d'une des promesses du président Kaboré, qui s'est engagé durant la campagne électorale à réaliser 5 000 km de pistes rurales pour favoriser le désenclavement des populations isolées ?

Le programme présidentiel d'aménagement de 5 000 km de pistes rurales dans les 13 régions du Burkina est en marche et se déroule très bien. En effet, 1 560 km de pistes rurales ont déjà été aménagées dans les 13 régions du Burkina Faso, soit un taux d'exécution de 31 % sur l'ensemble du programme, et 332 km de pistes rurales sont actuellement en cours de réalisation. Plus de 1 000 km de pistes en sont à la phase du processus de passation de marché. En outre, à la fin de l'année 2018, nous aurons près de 60 % du programme présidentiel qui sera exécuté.

Une des causes de la dégradation des routes au Burkina Faso étant la pratique de la surcharge par les usagers, tous vos efforts de développement des infrastructures routières peuvent se trouver compromis par cette pratique. Comment votre ministère, avec celui des Transports, s'implique-t-il dans la sensibilisation des usagers ? Au cours de la dernière réunion des ministres en charge

Bio

Éric W. Bougouma, 46 ans, marié et père de trois enfants, est depuis le 12 janvier 2016 ministre des Infrastructures. Considéré comme un proche du président Kaboré, il fait partie de ces cadres du CDP (ex-majorité) ayant suivi au tout début le trio Roch-Simon-Salfi quittant le navire CDP pour créer le MPP. Autre fait majeur dans sa carrière, il a évolué dans deux couloirs distincts : d'un côté la politique et de l'autre une activité professionnelle juridique et financière.

Diplômé en droit économique international et relations internationales des facultés d'Oujda, Ouagadougou et Rabat, l'étudiant, réputé très brillant, entame une carrière qui le conduit à exercer en 2001 comme consultant juridique au cabinet d'expertise comptable SECCAPI, y devenant de 2002 à 2003 responsable du département juridique et fiscal. Ce cabinet, partenaire Hélios Afrique, est à cette période le correspondant du cabinet international Ernst & Young au Burkina Faso. De 2003 à 2007, M. Bougouma prend la gestion du service juridique de la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) et y reste jusqu'en 2016, y ayant également acquis la charge du volet recouvrement et contentieux.

Parallèlement à son activité de financier, Éric W. Bougouma a poursuivi un parcours politique éloquent : chargé de mission pour la campagne électorale de 2005 du président du CDP de l'époque – un certain Roch Marc Christian Kaboré –, responsable aux questions juridiques et de contentieux du bureau de la campagne électorale de 2007, conseiller municipal de la commune de Mèguet en 2012 et enfin député de la province du Ganzourgou en 2015.

des Infrastructures et des Transports routiers des États membres de l'UEMOA à Niamey, les ministres ont réaffirmé l'engagement des États à une application intégrale et concomitante du règlement n°14/2005/CM/UEMOA du 16 décembre 2005 et à prendre toutes les dispositions administratives, techniques et financières nécessaires pour mettre en œuvre ledit règlement. Parmi les actions réalisées par le ministère des Infrastructures, il y a notamment les actions de sensibilisation et de prévention entreprises par l'Office national de Sécurité routière (ONASER) avant, pendant et après la construction des nouvelles infrastructures routières ainsi que la construction systématique, sur tous les grands axes routiers notamment, de corridors et de postes de pesage qui permettent aux agents de l'ONASER d'effectuer les contrôles nécessaires et de prendre les mesures qu'il faut.

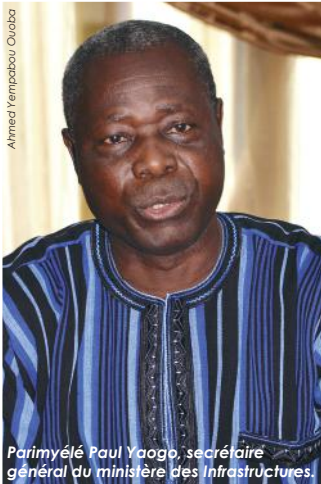
En termes de gouvernance, votre ministère associe-t-il les populations et les autorités locales au choix des projets routiers ?

En effet, le choix des projets routiers est fait en concertation directe avec les populations de la zone d'intervention du projet et les collectivités territoriales suivant un certain nombre de critères tels que l'accès aux infrastructures sociales (centres de santé primaire et social), l'accès aux infrastructures éducatives (écoles, collèges et lycées), l'accès aux infrastructures marchandes (marchés, marchés à bétail, etc.), ou encore l'accès aux sites touristiques et l'accès aux zones de production.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

■ Entretien – Secrétaire général du ministère des Infrastructures

« L'AGETIB JOUE UN RÔLE CENTRAL DANS LA CONDUITE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES »



Ahmed Yempabou Ouoba

Parimyéle Paul Yaogo, secrétaire général du ministère des Infrastructures.

Parimyéle Paul Yaogo, secrétaire général du ministère des Infrastructures, revient sur la mission de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (AGETIB) et sur sa montée en puissance prévue dans le cadre du PNDES.

Quelle est l'importance du ministère des Infrastructures ?

Parimyéle Paul Yaogo : Le ministère des Infrastructures assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de désenclavement interne et externe du pays. À ce titre, il a pour objectif fondamental

de contribuer à la résolution de la question de la pauvreté et à la création des conditions de l'émergence en améliorant d'une part son apport à la croissance du PIB et d'autre part l'impact de ses actions sur les populations. Le ministère dispose de 13 directions régionales et de 45 directions provinciales. Au 30 juin 2018, son effectif est de 689 agents.

Comment définir le rôle stratégique joué par l'AGETIB ?

L'AGETIB est une société d'État créée par décret n°2010-394/PRES/PM/MCPEA du 29 juillet 2010 pour apporter un appui aux maîtres d'ouvrages dans les projets routiers, à l'image des agences sœurs d'autres pays de la sous-région : les AGEROUTE Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal. Sa création a été motivée par la volonté du gouvernement de favoriser une plus grande capacité d'absorption des crédits des autorités contractantes et la célérité du processus d'acquisition, et pour désengorger l'administration centrale, déconcentrée et décentralisée.

Depuis sa création en 2010, quel est le bilan de l'AGETIB en termes de réalisations ?

Je précise que l'AGETIB est opérationnelle depuis 2012. Jusqu'à ce jour, elle a engagé plusieurs projets à travers la signature des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée pour un montant global de plus de 74 milliards de FCFA qui, en plus des études techniques de plusieurs projets routiers, a permis le bitumage de plus de 135 km de nouvelles routes ainsi que l'entretien

périodique de plus de 1 300 km de routes revêtues et non revêtues. En termes de performances, l'AGETIB a été classée première sur les 22 structures que compte le ministère des Infrastructures en avril 2018 suite à une évaluation conduite par la Direction du développement institutionnel et de l'innovation.

Compte tenu des performances de l'AGETIB, est-il envisageable d'exporter son expertise dans la sous-région ?

Absolument, c'est une option que l'AGETIB doit explorer, surtout dans les pays qui ne disposent pas d'agences d'exécution. Elle a les capacités nécessaires au regard des références techniques et des compétences dont elle dispose. Dans cette dynamique d'ailleurs, l'AGETIB projette de s'affilier à AFRICATIP, une association regroupant au niveau africain une vingtaine d'agences d'exécution pour un partage d'expérience et une meilleure visibilité au niveau continental.


Quels sont les grands chantiers de l'AGETIB d'ici à 2020 ?

L'AGETIB va continuer à jouer un rôle central dans la conduite des projets de réalisation d'infrastructures routières entrant le cadre de la commémoration de la Fête de l'indépendance (11 décembre) dans les différentes régions du pays. Par ailleurs, un contrat-plan d'un montant minimum de 20 milliards de FCFA par an est en cours de signature entre l'AGETIB et le gouvernement, et cela conformément aux recommandations de la dernière assemblée générale des sociétés d'État. Avec ce contrat-plan, l'État garantira chaque année à l'AGETIB un portefeuille de projets relevant du ministère en charge des Infrastructures et entrant dans son domaine de compétences : constructions neuves, entretien périodique, réhabilitation, renforcement, ouvrages spéciaux... En somme, c'est une structure qui va monter en puissance durant ces deux prochaines années afin d'appuyer notre département pour l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



COGEB BTP



COGEB LOGISTICS



COGEB ENERGIES



AFRIC CARRIERES



AFRIC FORAGE



AFRIC BETON



AFRIC IMMOBILIER

Concevoir, développer,
construire, accompagner...

Nos filiales



COGEB
LOGISTICS



COGEB
energies



AFRIC
CARRIERES



AFRIC
FORAGE



AFRIC
BETON



AFRIC
IMMOBILIER

GRUPE



COGEB
INTERNATIONAL
S.A.

...UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS.

625, rue Rizmekedo 27-02 - Ouagadougou - BURKINA FASO
Tél. : (226) 25 36 51 58 / 25 36 63 75 - Fax : (226) 25 36 54 78
info@cogeb.international
www.cogeb.international

« LA MODERNISATION DES POSTES DE PÉAGE EST UN IMPÉRATIF »

Le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B) dirigé par Adama Ouédraogo a vu les financements des travaux d'entretien routier passer de 15 milliards de FCFA en moyenne avant la restructuration du FSR à 28,8 milliards en 2017, et ils devraient atteindre les 54,8 milliards en 2018.



Adama Ouédraogo, directeur général du Fonds spécial routier du Burkina.

Pouvez-vous nous présenter les missions du FSR-B ?

Adama Ouédraogo : Le FSR-B est un établissement public de l'État doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière et placé sous la tutelle technique du ministère des Infrastructures et sous la tutelle financière du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. C'est un Fonds de deuxième génération qui a pour mission principale de mobiliser les ressources liées à l'usage de la route, notamment la taxe de péage et la taxe sur les produits pétroliers (TPP) pour le financement de la construction et de l'entretien routier.

La création du FSR-B ayant eu lieu en 2016, quel bilan pouvez-vous afficher pour 2017 en termes de performance pour une structure dont l'une des principales missions reste la mobilisation des ressources financières ? La mobilisation des ressources pour le financement de l'entretien routier, qui est en effet la principale mission du FSR-B, est un processus à moyen et long termes. Au regard des acquis, nous pouvons assurer que le bilan en matière de performance deux ans après la mutation de la structure en Fonds de deuxième génération est globalement satisfaisant. Les ressources mobilisées pour le financement des travaux d'entretien routier sont passées de 15 milliards de FCFA en moyenne avant la mutation à 28,8 milliards de FCFA en 2017 et 54,8 milliards de FCFA en 2018. En outre, le processus de levée de fonds entamé en 2017 a abouti à la signature d'une convention de prêt d'un montant de 100 milliards de FCFA pour le financement des travaux routiers. Les démarches en vue de la finalisation du processus de transfert des nouvelles activités ont abouti au transfert de la gestion du péage au Fonds en janvier 2018, et également à la rétrocession de 50 % des ressources de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) à la structure.

Pouvez-vous nous donner les raisons qui ont sous-tendu cette levée de fonds matérialisée le 5 juin dernier par la signature d'une convention de prêt avec un consortium de six banques représenté par la Banque internationale pour le commerce, l'industrie et l'agriculture au Burkina Faso (BICIA-B) et Ecobank Burkina ?

Selon les statistiques, 50 % du réseau routier du Burkina constitué de 15 272 km de routes classées, dont 3 411 km bitumés et 11 861 km en terre, et de 46 000 km de pistes rurales, dont 12 852 km aménagés, est fortement dégradé, avec un taux de dégradation de 60 %. En vue de résorber cet important déficit d'entretien, il a été adopté un programme national d'entretien routier (PER) 2017-2023 découlant du Plan national de développement économique et social (PNDES) impulsé par le gouvernement et qui prévoit l'entretien de 112 302 km de routes pour un coût glo-



Une des voies d'accès à l'hôpital du district de Bogodogo dont les travaux ont été financés par le FSR-B.

générale de l'entretien routier (DGER), qui représente le « bras technique » du ministère des Infrastructures, et les Directions régionales des infrastructures. Une partie de la levée de fonds sera consacrée au bitumage de 374 km et permettra de désenclaver des zones à fort potentiel agricole: Tougan/Lanfiéra/N'di, Koundougou/Solenzo, Fada/Bogandé, Boulsa/Sapa et Dori/Gorom-Gorom.

La modernisation des postes à péage dont le FSR-B a justement obtenu la gestion va-t-elle renforcer votre trésorerie ?

La modernisation des postes de péage est un impératif pour le FSR-B au regard de leur état actuel. On en dénombre une cinquantaine répartie sur tout le territoire national, et le processus de modernisation, qui sera progressif, débutera par les postes les plus rentables, notamment ceux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Les résultats de l'étude de modernisation qui est en cours sont attendus pour décembre 2018 et la construction des premiers postes modernes débutera en 2019. Cette modernisation contribuera sans doute à améliorer le niveau des recettes, aujourd'hui d'environ 6,5 milliards de FCFA par an.

Quelles sont les réformes qui seront entreprises afin de permettre au FSR-B de mieux réussir ses nouvelles missions ?

Afin de permettre au FSR-B de réussir ses nouvelles missions, une réorganisation des services est en cours d'implémentation à travers l'adoption d'un nouvel organigramme et un renforcement de l'effectif de la structure. Ce nouvel organigramme inclut la prise en compte de la gestion du péage, avec notamment la création d'une Direction de la commercialisation de la route chargée entre autres d'élaborer la politique et la stratégie de mobilisation des recettes.

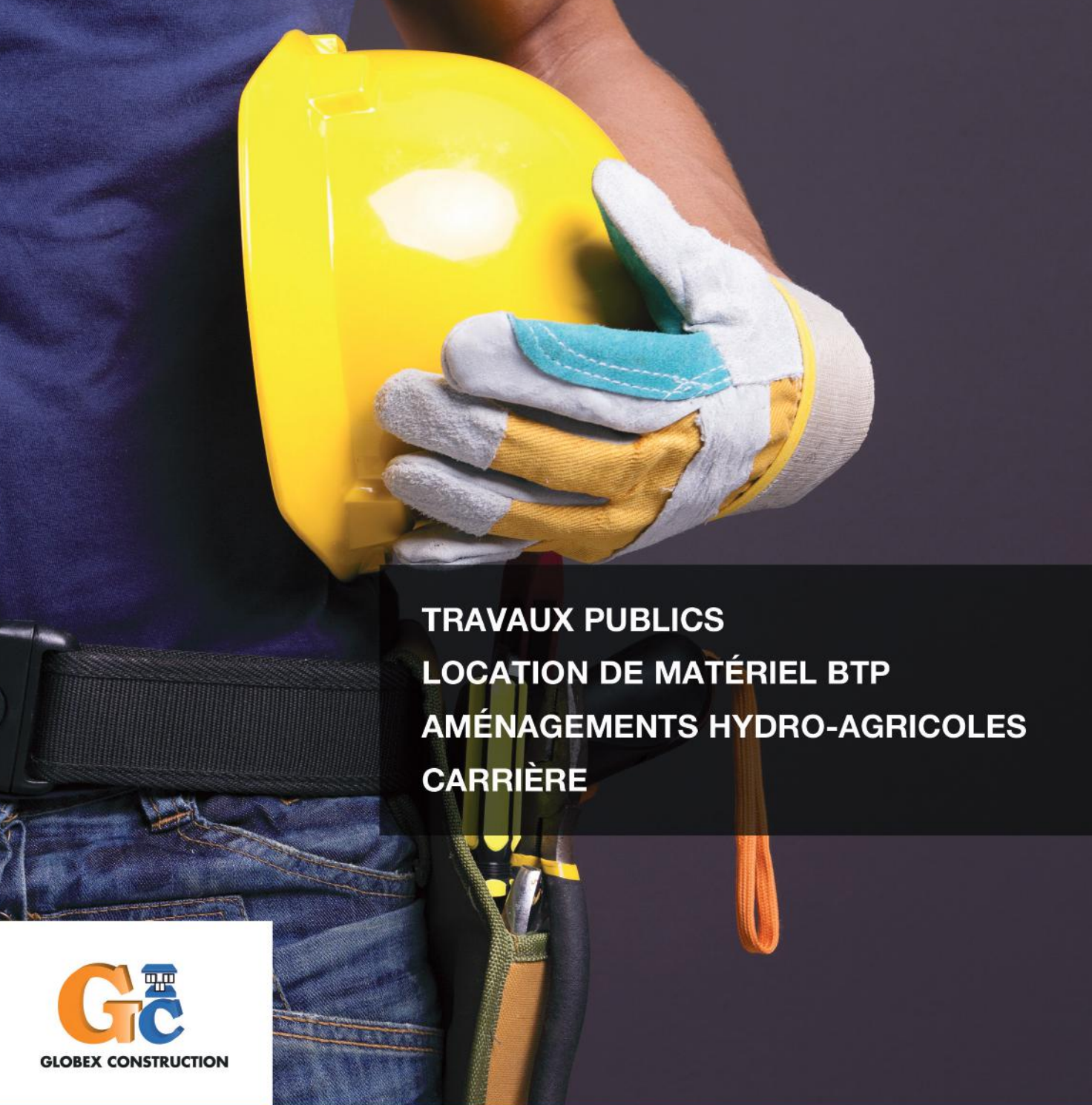
Propos recueillis par Serge-Henri Malet

bal de 471,6 milliards de FCFA. La levée de fonds à travers la signature le 5 juin 2018 d'une convention de prêt de 100 milliards de FCFA entre le FSR-B et un consortium de six banques commerciales (BICIA-B, Ecobank Burkina, BSIC Burkina, BOA Burkina, SGBF, CBAO) vise le financement partiel de ce programme.

Ces capitaux vont-ils suffire pour réhabiliter le réseau routier national dégradé à 60 % ? Qu'en sera-t-il du suivi et de la supervision des travaux d'entretien routier ?

Au regard des besoins ci-dessus évoqués et du niveau avancé de dégradation, il est évident que les ressources mobilisées demeurent insuffisantes, mais d'autres actions de mobilisation auprès des partenaires financiers seront menées à moyen terme pour combler le gap. Le suivi et la supervision des travaux d'entretien du réseau routier national sont assurés par la Direction





**TRAVAUX PUBLICS
LOCATION DE MATÉRIEL BTP
AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES
CARRIÈRE**



Siège social :

Rue André Aubaret Ouaga 2000

01 BP 154 Ouagadougou 01

Tél. : +226 25 38 89 48 / Fax : +226 25 38 89 48

Email : globex.construction@yahoo.fr

Web : www.globexconstructionbf.com

DÉTERMINÉ À ÊTRE COMPÉTITIF

Le LNBTP que dirige Daouda Zongo existe depuis 50 ans, et il est bien déterminé à sortir de l'ombre et à montrer la force et le poids de son expertise, notamment par rapport à la concurrence du privé qui lui « grignote » ses parts de marché.

A lors qu'en ce moment le Burkina Faso a des allures de chantier à ciel ouvert, le rôle du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics (LNBTP) est « *stratégique à plus d'un titre* », explique Daouda Zongo, son directeur général (*lire son interview p.180-181*). D'une part, il assure la fiabilité des données relatives à la conception et à la réalisation des projets de construction dans le domaine du génie civil et d'autre part, il garantit la sécurité des bâtiments, routes, barrages et tous types d'ouvrages entrant dans la catégorie des infrastructures économiques. Une mission qui s'impose à tous, particuliers et entreprises publiques comme privées, pour éviter les écroulements qui mettent péril la sécurité des personnes. Or, selon le staff managérial du LNBTP, son institution pourtant si stratégique « *est méconnue par les populations, qui ont affaire à elle seulement à travers le code de la construction les obligeant à présenter un document du laboratoire dans leur dossier d'autorisation de construction* ».

Et pourtant, le LNBTP existe depuis 1968. C'est pour corriger ce déficit de reconnaissance qu'il y a deux ans, la direction de l'époque avait animé une conférence de presse lors de laquelle les cadres dirigeants du LNBTP avaient déploré le fait que les autorités leur octroient un statut de « sous-traitant » dans un domaine où ils sont plutôt censés avoir le monopole. Un fait qui constitue, avaient-ils estimé, « *un handicap sérieux* » pour leur responsabilité de contrôleur qualité des infrastructures

étatiques, mais aussi pour le paiement des prestations. Par ailleurs, au LNBTP, y compris avec la nouvelle direction générale de Daouda Zongo, la question des créances impayées par les bureaux d'études ainsi que par l'État et ses démembrements, et qui se chiffraient en 2016 à plus de 3 milliards de FCFA, reste d'actualité. « *Mais la situation des paiements s'est améliorée en 2017 compte tenu de la normalisation politique et de la reprise de l'économie nationale, même si le solde dû reste encore élevé* », tient à nuancer Daouda Zongo. L'autre inquiétude pour le LNBTP est de voir ses parts de marché « grignotées » par des structures de contrôle non qualifiées ou étrangères. Une situation défavorable à cette société d'État qui a des obligations de résultats. « *On se félicite d'avoir bénéficié de l'accompagnement de l'État pour nous équiper. C'est bien. Mais si on peut contourner le LNBTP parce qu'on donne le choix aux clients d'aller à la concurrence, on risque d'arriver à une situation où nous avons la capacité opérationnelle, mais sans activités...* », regrette-t-on au LNBTP. Cependant, le personnel de cette institution reconnaît que pour lui permettre de remonter la pente, l'État n'a pas hésité à lui octroyer pendant cinq ans une exemption du reversement des dividendes, ce qui lui a permis de mettre en œuvre son plan d'investissement 2010-2015. L'actuelle direction a fait adopter un nouveau référentiel 2018-2022 qu'elle veut compétitif pour montrer la force de son expertise, surtout à la concurrence.

Louise Bibalou-Durand



Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics

LNBTP

1968-2018

50 ans d'expérience

Construire en toute confiance

« LE LNBTP EST UN CARREFOUR DE COMPÉTENCES POUR TOUS LES ACTEURS DU BTP »

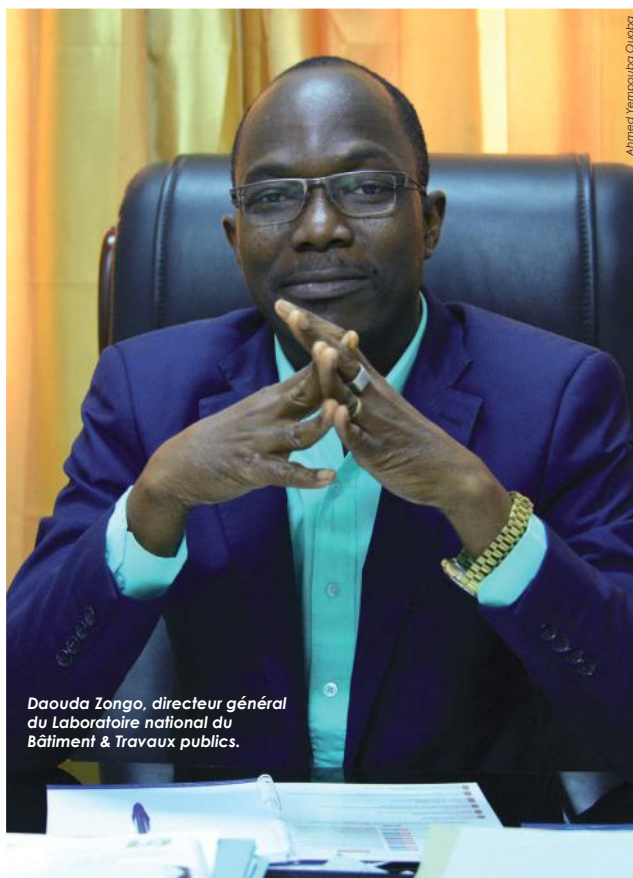
Daouda Zongo, directeur général du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics (LNBTP) qui compte un effectif d'environ 300 agents, revient sur le rôle majeur de son établissement dans la conception et la réalisation des projets de construction, et évoque les priorités du plan stratégique 2018-2022.

Pouvons-nous avoir un aperçu du chemin parcouru et des missions spécifiques du Laboratoire national du Bâtiment et des Travaux publics créé en 1968, soit il y a déjà 50 ans ?

Daouda Zongo : Établissement public de l'État né dans la période post indépendances, le LNBTP a vu ses activités ainsi que sa gestion placées sous contrôle du CEBTP de France. Passé sous statuts de société d'État en 1994, le LNBTP est présent de nos jours dans la plupart des projets d'infrastructures socio-économiques. Il compte environ 300 agents et s'est doté d'équipements de pointe à même de répondre aux sollicitations des différents partenaires. Les missions spécifiques du LNBTP sont d'une part de réaliser des essais et analyses des matériaux, d'autre part de réaliser les études, contrôles et analyses nécessaires à la mise en œuvre des projets. De nos jours, le LNBTP peut être considéré et reconnu comme un carrefour de compétences où se rencontrent tous les acteurs du BTP : entreprises du BTP, administration publique, bureau d'études, architectes, ingénieurs, particuliers, centres de formation, associations et ONG....

En quoi votre rôle est-il stratégique pour la qualité des infrastructures ?

Le LNBTP, en tant que structure d'appui à la réalisation des projets de construction dans le secteur du BTP, joue un rôle très important à plus d'un titre car il assure la fiabilité des données relatives à la conception et à la réalisation des projets de construction dans le domaine du génie civil au profit des acteurs du secteur d'activité : maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, bureaux d'étude et de contrôle, etc. Par ailleurs, il garantit la sécurité des bâtiments, routes, barrages et tous types d'ouvrages entrant dans la catégorie des infrastructures économiques et sociales ainsi que la durabilité des investissements publics et



Daouda Zongo, directeur général du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics.

privés en veillant à la pérennité des ouvrages dans un contexte de rareté des ressources financières et de nécessité d'optimisation des financements mobilisés. J'ajouterais que le LNBTP est le laboratoire agréé par l'État burkinabè et représente un outil important dans la mise en œuvre du PNDES, car la route du développement passe par l'édification d'infrastructures de qualité.

En dépit de son rôle de premier plan, le LNBTP reste confronté à certaines difficultés. Peut-on en avoir un aperçu ? Au registre des difficultés majeures, je rappellerai, au plan technique et commercial, notre qualité de sous-traitant. Ainsi, dans le contrôle des ouvrages, le LNBTP peut être saisi directement par l'État, par une mission de contrôle, par une entreprise ou par des personnes physiques. Cependant, dans la plupart des cas, le LNBTP ne contracte pas directement avec le maître d'ouvrage en ce qui concerne le volet contrôle de qualité, mais intervient pour le compte d'une mission de suivi-contrôle qui est attributaire d'un marché, et dont il est dépendant. Autrement dit, le bureau d'étude et de contrôle à bon gré s'adresse au LNBTP, sollicite ses prestations, et le laboratoire lui fournit une offre. S'il y a accord, les résultats des essais et des contrôles des travaux de construction lui sont transmis au regard des clauses contractuelles. Si vous m'avez bien suivi, vous remarquez que dans ces conditions, le laboratoire ne joue

Bio
 Daouda Zongo, 48 ans, est directeur général du LNBTP depuis mars 2017. Titulaire d'un master II en gestion d'entreprise, il fut auditeur comptable à la SOFIDEC de 1994 à 1996, puis assumait durant plus de deux décennies de nombreuses fonctions et responsabilités à la CCI du Burkina. Chevalier de l'ordre du Mérite du commerce et de l'industrie, il est quadrilingue français, anglais, mooré et dioula.

des infrastructures au niveau national, à travers des plaidoyers auprès des autorités et des décideurs, afin de reconquérir son statut de co-contractant.

En 2016, les créances impayées par les bureaux d'études ainsi que par l'État et ses démembrements se chiffraient à plus de 3 milliards de FCFA. Peut-on estimer qu'en 2018, la situation a été apurée ?

Il convient de rappeler la situation socio-politique nationale de 2014 qui a eu beaucoup d'impact sur cette situation. Bien entendu, l'État et ses démembrements ainsi que tous les acteurs du secteur du BTP ont été touchés financièrement, y compris le LNBTP. C'est ce qui explique l'importance du portefeuille des impayés en 2016. La situation des paiements s'est améliorée en 2017 compte tenu de la normalisation et de la reprise de l'économie nationale, même si les restes à recouvrer demeurent

« Le LNBTP est un outil important dans la mise en œuvre du PNDES, car la route du développement passe par l'édification d'infrastructures de qualité. »

encore élevés. Le LNBTP est également victime d'un double impact : d'une part le paiement tardif de l'État et de ses démembrement pour leur prestations directement commandées, et d'autre part les difficultés de paiement des décomptes par l'État au privé (bureaux d'étude et de contrôle) pour des chantiers sur lesquels le laboratoire intervient comme sous-traitant.

qu'un rôle de second plan, donc le régime de sous-traitant constitue un vrai handicap dans les projets de construction d'infrastructures importants, à caractère d'intérêt public ou d'intérêt national. Au plan administratif et financier, malgré les réformes de procédures de marchés publics – exonération de la TVA pour les marchés sur financements extérieurs –, et compte tenu des difficultés rencontrées par les sociétés d'État dans leur ensemble, le LNBTP reste confronté aux problèmes de commande des équipements de laboratoire qui lui sont spécifiques : livraisons hors délais, cas récurrents de non-conformité, avec pour conséquence de longues tractations dans le processus de levée de réserves et de réception, etc. Cette situation a un impact négatif sur les actions de renforcement des capacités opérationnelles de la société en vue de répondre plus efficacement aux sollicitations de la clientèle.

Comment faire pour dépasser ces handicaps et ne pas entacher votre réputation ?

En termes de perspectives, sachez que le laboratoire agit et continue de se battre pour rappeler son rôle de premier plan, c'est-à-dire stratégique, dans la qualité

des infrastructures au niveau national, à travers des plaidoyers auprès des autorités et des décideurs, afin de reconquérir son statut de co-contractant.

Quels sont les grands chantiers du LNBTP à l'horizon 2020 ?
 Ils sont de six ordres : au premier rang, élaborer et mettre en œuvre notre plan stratégique 2018-2022 ; en second lieu, étendre la couverture nationale du LNBTP par la création de nouvelles agences et de directions régionales ; en troisième point, entamer le processus de mise en œuvre du Système de management de la qualité (SMQ) en vue d'obtenir la certification ; ensuite, construire des infrastructures devant abriter le siège et les salles d'essai du laboratoire ; cinquièmement, continuer à renforcer ses équipements ainsi que la capacité de son personnel ; et enfin, développer de nouvelles prestations dans la mise en œuvre de la diversification des activités en vue de sa stratégie de croissance.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Le pont sur le fleuve Mouhoun réalisé par SOROUBAT-BF

« UN ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO »

Abdessalem Louati, directeur général de SOROUBAT-BF, fait le point sur les chantiers en voie d'achèvement et ceux sur lesquels la société est engagée jusqu'en 2019. Il rappelle aussi le caractère régional du groupe SOROUBAT en zone UEMOA.

Présent au Burkina Faso depuis un peu plus de 6 ans, quel bilan pouvez-vous dresser de vos réalisations en matière de routes sur le territoire ?

Abdessalem Louati : Les réalisations de la SOROUBAT-BF en matière de routes sur le territoire burkinabè depuis l'année 2012 sont très satisfaisantes si l'on se fie au nombre de marchés dont elle a été attributaire. Cela dénote la qualité des ouvrages livrés. Le chantier de la route Dédougou-Nouna-frontière du Mali, longue de 143 km et inaugurée en mai 2014, a donc été livré. Quatre chantiers sont en voie d'achèvement et seront livrés avant la fin de l'année : le lot 1, le lot 2 et le lot 3 des chantiers de réhabilitation de la route communautaire CU09 Koupèla-Tenkodogo-Bittou-Cinkansé, longue de 154 km, et de construction et de bitumage de la route Dédougou-Tougan, de 91 km.

Compte tenu des prévisions faites sur votre chiffre d'affaires de 2017, comment appréciez-vous celui que vous avez finalement réalisé par rapport à celui de 2016, qui était de l'ordre de 27 milliards de FCFA ?

Le chiffre d'affaires de 2017 ne nous a pas donné entière satisfaction par rapport à la prévision attendue. Comparativement à celui de 2016, il a connu une légère régression. Mais cette situation est surtout imputable à la situation socio-économique et sécuritaire que traverse en ce moment le pays. La SOROUBAT-BF n'est certainement pas la seule, et nombreuses sont les entreprises qui subissent les conséquences de cette réalité. En dépit de cela, notre structure a placé ses ambitions très haut, et avec les bonnes perspectives qui s'annoncent, nous comptons bien les atteindre.

Les villes du Burkina Faso ressemblent à un chantier à ciel ouvert. En 2018, sur quels types de chantiers d'envergure êtes-vous engagé ?

Les autorités burkinabè sont engagées dans la réalisation de projets structurants, avec pour objectif de booster l'économie du pays. La SOROUBAT-BF se positionne en tant que partenaire et apporte son expertise et son savoir-faire à l'édification de cette économie. Pour l'année 2018, outre les chantiers routiers en voie



FLEUVE
MOUHOUN

Le chantier de la nationale n°10 (RN10) exécuté par SOROUBAT-BF.

SOROUBAT, une référence du BTP en zone UEMOA

SOROUBAT International, entreprise fondée en 1974 et spécialisée dans la construction de routes, d'autoroutes et d'ouvrages d'art, a réalisé ses plus belles performances ces dernières années au sud du Sahara. Certes, le groupe de BTP a renforcé sa position dans les 8 pays de la zone UEMOA, mais il lorgne aussi vers la CEDEAO, notamment sa partie anglophone. S'il n'a pas encore eu d'accord vraiment matérialisé, il ne désespère pas de se positionner dans des appels d'offres, comme le groupe le fait en ce moment au sein de la CEEAC (11 pays d'Afrique centrale), où il a pu faire valoir son expertise au Tchad mais aussi au Cameroun, pays en bonne place sur son carnet de commandes avec le chantier de construction de la route de 60 km entre Ekondo-Titi et Kumba, au sud-ouest du pays, pour un coût total de 38,2 milliards de FCFA. C'est dire que le groupe SOROUBAT ne désespère pas, à plus ou moins long terme, de pénétrer des marchés tels que la Guinée Équatoriale, le Congo-Brazzaville ou le Rwanda.

d'achèvement évoqués plus haut, notre société a été attributaire du lot 1 de construction et de bitumage du tronçon Kantchari-Diapaga-Tansarga-frontière du Bénin sur 71 km à l'est du pays. Ce projet, financé à hauteur de 15 milliards de FCFA, permettra d'accroître les échanges entre le Burkina, le Bénin et le Niger. Par ailleurs, le carnet de commandes de la SOROUBAT-BF se consolide avec l'attribution du lot 3.1 du marché relatif à l'aménagement des voiries et à l'assainissement des eaux pluviales du nouvel aéroport de Donsin, projet estimé à 26 milliards de FCFA.

Quel autre impact la présence de votre société a-t-elle au Burkina ?

La SOROUBAT-BF est un acteur majeur du développement du Burkina Faso. Son impact sur le pays est d'ordre social, environnemental et économique. La SOROUBAT-BF œuvre dans la promotion de l'emploi

et la formation des jeunes aux métiers du BTP. Par ailleurs, elle œuvre dans la réalisation d'infrastructures socio-économiques au profit des populations comme des centres de santé et de promotion sociale, des infrastructures communautaires, l'aménagement de points d'eau, de voies d'accès et de terrains ainsi que par les dons de toutes natures aux activités sportives, culturelles... Enfin, notre présence a favorisé l'épanouissement des PME de la place, avec notamment la signature de contrats de sous-traitance.

Dans la sous-région de l'UEMOA ou vous évoluez, quel est votre positionnement par rapport à la concurrence ?

En effet, la SOROUBAT est aussi présente dans plusieurs pays de la sous-région UEMOA : la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo. Par son expertise et son professionnalisme qui n'est plus à démontrer dans ces différents pays, elle reste très compétitive. Nous

« Les autorités burkinabè sont engagées dans la réalisation de projets structurants, avec pour objectif de booster l'économie du pays. »

travaillons également toujours à obtenir de nouveaux marchés dans d'autres pays comme le Niger et la Guinée. La SOROUBAT-BF fait partie des succursales du groupe SOROUBAT International, qui affiche un dynamisme et une compétitivité remarquables. La qualité de ses réalisations et son apport en termes de transfert de compétences font actuellement d'elle une référence du secteur du BTP au Burkina Faso.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



S.A

BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

05 BP 6579 – Ouagadougou 05 – Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 38 01 19 – Fax. : (+226) 25 38 01 23

TRAVAUX ROUTIERS : LES ENGAGEMENTS DU CHEF DU GOUVERNEMENT

Aperçu non exhaustif des grands chantiers routiers en cours dans le cadre du PNDES pour la période allant de fin 2017 à fin 2018.

Lors de son discours sur la situation de la Nation le jeudi 12 avril, le chef du gouvernement Paul Kaba Thiéba a annoncé pour cette année plusieurs projets de construction de routes à travers le pays. « Engagé à œuvrer pour le désenclavement du Burkina Faso par la liaison des villes et villages du pays, le gouvernement a fait de la réalisation des infrastructures routières une priorité », affirmait le Premier ministre. À cet effet, on verra le démarrage des projets de construction et de bitumage d'axes routiers intérieurs et frontaliers. Il s'agit, entre autres, des routes nationales (RN) n° 18 Taparko-Bogandé-Fada N'Gourma, n° 15 Pouytenga-Boulsa et n° 3 Dori/Gorom-Gorom/Markoye/Tambao, de la route départementales (RD) n° 108 Kodougou-Mossi-Sanaba, et enfin de la route rurale n° 24 Sanaba-Solenzo-Koundougou. Certaines des zones concernées ont très régulièrement suscité des manifestations de la société civile au regard de leur enclavement, de l'inaccessibilité de certaines localités et de l'état défectueux de certains axes routiers.

Ajoutons que 2018 verra également la réalisation des projets de bitumage du boulevard périphérique nord de Ouagadougou, de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou et des routes dans la ville de Bobo-Dioulasso s'ajoutant à ceux déjà réalisés, en cours ou en phase de démarrage.

Dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine routier, 11 911,5 km de réseau routier classé et 2 585 km de pistes rurales ont connu un entretien courant et périodique. Le réseau routier national a quant à lui enregistré en 2017 le bitumage de la route Ouahi-

gouya-Thiou-frontière du Mali et la construction d'une voie alternative Ouahigouya-Séguénéga. En outre, la réhabilitation et le renforcement des routes Koupéla-Tenkodogo-Bittou-frontière du Togo, Koupéla-Fada N'Gourma-Piéga-frontière du Niger et la construction et le bitumage des axes Kongoussi-Djibo, Dédougou-Tougan, Dydir-Toma-Tougan, Manga-Zabré-frontière du Ghana et Kantchari-Diapaga-Tansarga-frontière du Bénin sont en cours. Ces travaux témoignent sans nul doute des ambitions de l'État et de la volonté du gouvernement de garantir aux populations une mobilité saine et d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement.

P. de M.

D'autres importants projets routiers en cours

- Le 9 novembre 2017 à Zabré, dans la région du Centre-Est, ont débuté les travaux de bitumage de la route Manga-Zabré, longue de 79 km, pour un coût de près de 28 milliards de FCFA. Ils seront exécutés sur deux ans dans le cadre du Projet de transport et de désenclavement des infrastructures urbaines (PTDIU).
- Le 19 décembre 2017 à Diapaga, dans la province de la Tapoa, région de l'Est, le président Kaboré donnait le top de départ des travaux de la route Kantchari-Diapaga-Tansarga-frontière du Bénin longue de 70 km. Le bitumage de cette route nationale, la RN19, était le premier chantier ouvert en 2018.
- Le 22 décembre 2017, dans le cadre d'un partenariat public-privé, le gouvernement a annoncé que la voie de contournement de la capitale, la route de Solenzo dans les Banwa, celle de Bogandé dans la région de l'Est, la route Boulsa-Sapaga et bien d'autres seraient bitumées.





**Construisons ensemble
un meilleur avenir**

Centre d'Affaires Régus
Plateau Avenue Nogues, 5^e étage
01 BP 57 54 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél : +225 52 52 53 – Email : wissam@ic-contractor.com



« NOUS SOMMES SOUMIS AU DÉFI DE LA COMPÉTITIVITÉ »

Depuis sa création en 1989, EBOMAF reflète la vitalité de l'entrepreneuriat burkinabè en zone UEMOA. En 30 ans, l'Entreprise Bonkougou Mahamadou & Fils s'est imposée en leader dans le BTP. Son PDG Mahamadou Bonkougou effectue un tour d'horizon de ses activités, qui font avant tout la fierté de ses compatriotes.

En termes de croissance et de chiffre d'affaires, quel est le bilan des activités d'EBOMAF pour l'année 2017 ?
Mahamadou Bonkougou : Il est évident que 2017 a été une année très difficile au regard des irrégularités sur les financements des marchés et des retards sur certaines négociations, qui ont fini par aboutir en 2018. En dépit de tout cela, le chiffre d'affaires du groupe a connu en 2017 une forte croissance par rapport aux années précédentes. En termes d'avancement des travaux, nous avons réalisé les chantiers au-delà de notre planning prévisionnel. Cette performance demeure une satisfaction morale au regard des retards de paiement auxquels nous avons été confrontés dans la mise en œuvre de certains projets.

D'ici à 2020, quels sont les chantiers d'EBOMAF en cours ou à venir au Burkina Faso ?

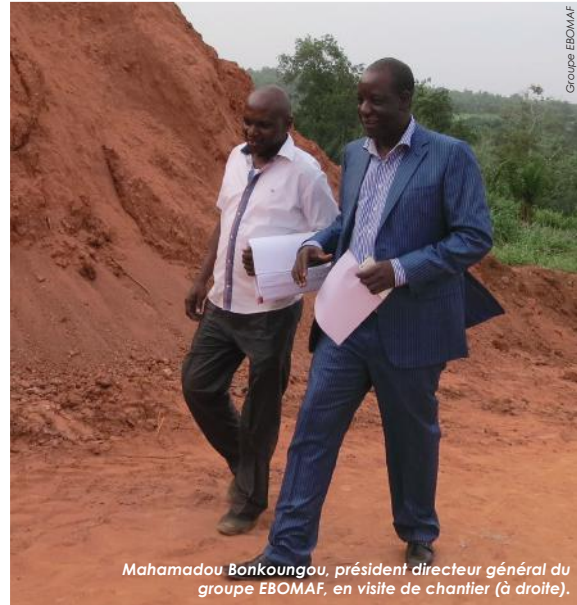
Les perspectives de nouveaux chantiers sont nombreuses. De grandes négociations sont en cours. Le plus concret d'entre eux est certainement le marché d'aménagement et de bitumage des voies de contournement nord et sud de la ville de Ouagadougou. Ces travaux vont permettre de désengorger la capitale afin de rendre plus fluides les jonctions entre les quartiers périphériques et le trafic international sur les différents corridors.

Les différentes filiales d'EBOMAF dans la sous-région (Togo, Côte d'Ivoire, Bénin, Guinée-Conakry, etc.)





Les perspectives de nouveaux chantiers sont nombreuses au Burkina Faso, dont le plus concret est certainement le marché d'aménagement et de bitumage des voies de contournement nord et sud de la ville de Ouagadougou qui permettra de désengorger la capitale.



Mahamadou Bonkoungou, président directeur général du groupe EBOMAF, en visite de chantier (à droite).

confirment et rehaussent la réputation de savoir-faire du groupe au sein de l'UEMOA. Peut-on avoir un aperçu des projets contenus dans vos carnets de commandes dans ces pays ?

Les grands chantiers qui sont d'ores et déjà validés dans la zone UEMOA et au Liberia sont, entre autres, les travaux de construction et de bitumage des boulevards périphériques nord et sud de la ville de Ouagadougou dont nous parlons à l'instant et dont le coût est de 181 milliards FCFA TTC (hors droits de douanes), les travaux de construction et de bitumage de 256 km de routes en Côte d'Ivoire pour un montant de 180 milliards de FCFA, les travaux de construction et bitumage de 256,2 km de routes au Liberia, dont deux ouvrages majeurs de 600 et 200 mètres linéaires pour un coût de 420,810 millions de dollars US, soit 250 milliards de FCFA TTC, et enfin les travaux de réhabilitation et de bitumage d'environ 270 km de routes au Bénin pour un montant de 161 milliards TTC.

Connaissant votre engagement dans les actions citoyennes, comment s'articule la politique sociale et

l'action de sponsoring d'EBOMAF en 2018 ?

Notre entreprise s'est toujours considérée comme un acteur et un partenaire du développement. Elle mène ses activités avec la pleine conscience de sa responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Au-delà de sa mission première, qui est de construire des infrastructures routières pour différents pays, elle se soucie du bien-être de leurs populations. La recherche du profit ne nous fait pas perdre de vue le devoir d'aider nos concitoyens à s'épanouir. La politique sociale et les actions de sponsoring s'inscrivent dans cette dynamique : contribuer au développement des États tout en contribuant au progrès socio-économique de leurs habitants. Outre les milliers d'emplois offerts dans la mise en œuvre des projets routiers, ce sont des dizaines, voire des centaines de millions de FCFA qui sont apportés sous forme de mécénat et de sponsoring à des activités dans les domaines de l'éducation, la santé, la culture, le sport, l'agriculture, etc.

En 2018, quelles sont vos grandes priorités à la tête du groupe EBOMAF ?

Pour nous, la priorité des priorités consiste à consolider les acquis et à tenir nos engagements afin de continuer à mériter la confiance des États, de leurs gouvernements et de leurs populations. Ces dernières années ont vu une réelle expansion de notre entreprise et une véritable croissance de ses activités, à tel point qu'EBOMAF, vous le mentionniez à l'instant, est aujourd'hui dans six pays – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Conakry, Liberia, Togo –, avec à la clé l'exécution de plus d'une vingtaine de travaux de grande envergure. Un tel succès nous impose des défis qu'il convient de relever pour maintenir haut le flambeau de la compétitivité.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Le groupe EBOMAF a connu en 2017 une forte croissance et a réalisé des chantiers au-delà de son planning prévisionnel.



LE BTP DE A À Z

L'entreprise de BTP Globex Construction dirigée par Issaka Kanazoé intervient de façon intensive dans les grands travaux routiers et la construction des bâtiments qui préparent le Burkina Faso rénové de demain. Tour d'horizon.

Dans un pays en pleine mutation socio-économique comme le Burkina Faso où les chantiers de construction poussent tous azimuts, une entreprise native de l'envergure de Globex Construction ne peut qu'évoluer comme un poisson dans l'eau. Créée en 2007 au Burkina Faso et dirigée par Issaka Kanazoé, Globex Construction officie essentiellement dans le secteur économique du bâtiment et des travaux publics – ou BTP –, qui regroupe toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non, et des infrastructures telles que, par exemple, les routes ou les canalisations. De fait, ses activités principales de génie civil au service de la construction d'infrastructures ainsi que de conception et de réalisation de bâtiments s'enrichissent d'une troisième branche hautement complémentaire et non moins essentielle puisqu'il s'agit d'aller « chercher la matière première à la source » par la création et la gestion de carrières. Enfin, s'y adjoignent des activités périphériques telles que les aménagements hydro-agricoles, l'import-export et la location de matériel de BTP. S'agissant de cette activité de location de matériel, Globex Construction assure la mise à disposition d'engins à la pointe de la technologie respectant les normes internationales et qui s'adaptent à toutes les demandes et configurations de chantier : prestations de

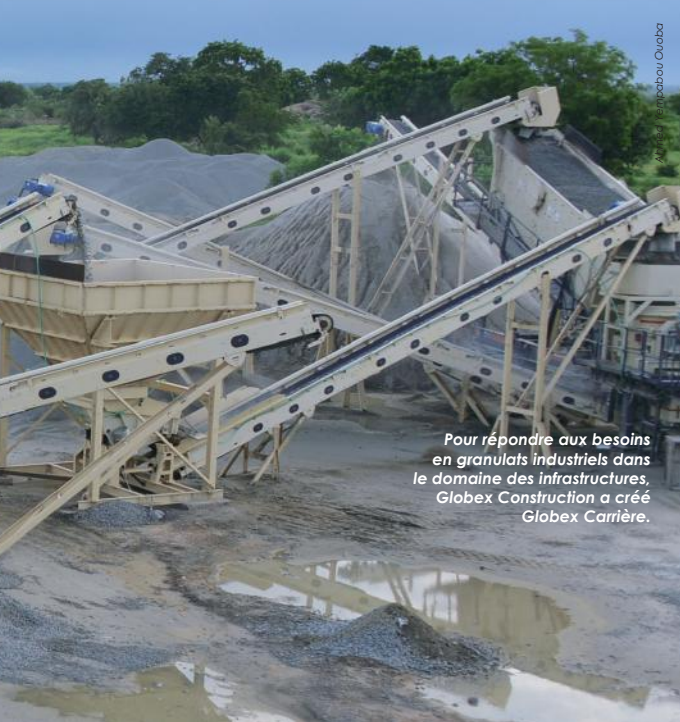
levage, location d'engins lourds (machines) et location de camions.

Avec un tel rayon d'action, on imagine aisément que Globex Construction compte à son actif un nombre impressionnant de réalisations qui lui confèrent aujourd'hui une place prépondérante en Afrique de l'Ouest.

Des chantiers prestigieux

Qu'on en juge. En tant qu'attributaire de marchés publics de grande ampleur, Globex Construction intervient pour des commanditaires tels que l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina Faso (AGETIB), la commune de Ouagadougou (*lire l'interview du maire central p. 56-57*) ou encore, bien évidemment, le ministère de Infrastructures (*lire l'interview du ministre p. 172-173*).

Ainsi, de juillet 2015 à avril 2016, en tant qu'attributaire d'un marché de travaux de voirie urbaine commandité par la commune de Ouagadougou, Globex Construction a réalisé sur 3,658 km les travaux d'aménagement, de bitumage et d'assainissement de la rue Dima-Koom et de l'avenue de la Bonté qui consistaient en des terrassements, de l'assainissement de chaussée, de la pose de revêtement en béton bitumineux et de signalisation de sécurité ainsi que de celle de protections



Pour répondre aux besoins en granulats industriels dans le domaine des infrastructures, Globex Construction a créé Globex Carrière.

infrastructures après livraison». Ainsi, en génie civil, Globex Construction dispose d'une équipe d'ingénieurs qualifiés et motivés pour l'excellence dans le travail qui, toujours selon les instances dirigeantes, «mettent l'accent sur le professionnalisme et la rigueur afin de toujours respecter les engagements pris, et surtout anticiper les attentes des clients. La réactivité de l'entreprise couplée au matériel performant dont elle dispose lui permet de s'adapter à tous types de chantiers et d'avoir ainsi une longueur d'avance dans le domaine.»

En matière d'infrastructures routières, on a vu que les réalisations sont nombreuses. Nul n'ignore que de bonnes infrastructures routières jouent un rôle crucial dans le développement socio-économique d'un pays. Globex construction réalise tous types de routes et met un accent particulier sur la création et l'entretien des réseaux routiers afin d'assurer aux usagers des routes bitumées et des pistes aménagées, confortables et sécurisées. Son champ d'action, on en a eu un aperçu, comprend les terrassements, l'assainissement, les travaux spéciaux, les ouvrages d'art, la réalisation et l'entretien des routes revêtues et en terre, l'étude de tracé, les enrobés, la signalisation routière, et enfin la reconnaissance géotechnique. S'y ajoutent la construction de parkings, les travaux pour les aéroports et les ports ainsi que les aménagements hydro-agricoles.

Pour ce qui concerne la construction de bâtiments, Globex Construction assure celle d'ouvrages résidentiels, commerciaux, industriels, institutionnels et d'art. Ses interventions concernent les bâtiments publics, les logements collectifs – sociaux, d'accession ou étudiants –, les bâtiments industriels, les établissements scolaires, les complexes culturels et sportifs ainsi que les centres hospitaliers.

Enfin, autre activité et non des moindres: la création, la gestion et l'exploitation de carrières. En effet, pour répondre aux besoins en granulats industriels dans le domaine des infrastructures, Globex Construction a créé Globex Carrière, qui dispose d'une carrière spécialisée dans la production de granulats pour des usages comme les travaux routiers, ferroviaires et miniers ainsi que les ouvrages d'art. Les installations de ses carrières respectent les normes internationales en matière de protection, et ses méthodes visent à mieux respecter l'homme et l'environnement avec l'utilisation d'équipements de dernière génération par des techniciens aguerris. Ainsi, Globex Carrière commercialise tous types de granulats dimensionnés.

On le voit, Globex Construction met tout en œuvre pour être à la hauteur des ambitions qu'elle affiche dans un slogan que son directeur général Issaka Kanazoé aime à rappeler: « Construire l'avenir à la mesure des grandes nations ».

Andju Ani

diverses, le tout pour un coût de presque 4,5 milliards de FCFA. Mieux, dans le domaine des grandes routes cette fois mais toujours dans le cadre d'un marché de travaux, Globex Construction a procédé pour l'AGETIB, de septembre 2016 à mai 2017, aux travaux d'aménagement et de bitumage de la route longue de 18 km reliant Ouagadougou (6^e arrondissement) à Komsilga, dans la région du Centre, pour les mêmes prestations, si ce n'est que pour une route de ce type, le revêtement est en enduit bicouche: le coût de ces travaux s'élevait à presque 7 milliards de FCFA. Pour un coût apparenté (6,75 milliards de FCFA), Globex Construction est intervenue de décembre 2016 à avril 2018, soit encore tout récemment, pour les travaux d'entretien périodique de la route bitumée nationale n° 7 de 72,85 km entre Banfora et la frontière de la Côte d'Ivoire (comprenant le pont sur la Léraba): il s'agissait alors de réhabilitation, d'assainissement de chaussée, de pose de revêtement en enduit superficiel bicouche, de pose de signalisation de sécurité, d'exécution d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement, de pose de protections, et enfin d'aménagements divers. Enfin, pour boucler ce tour d'horizon des grands travaux réalisés par Globex Construction, signalons un chantier en cours d'exécution, débuté en juin 2010 sur commande de l'AGETIB et devant se terminer en fin d'année 2018 pour un coût de 3,46 milliards de FCFA: l'aménagement et le bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans les villes de Manga, Kombissiri et Po. Leur taux de réalisation est de 40 %.

De la fabrication du granulat à l'entretien après réalisation

À la direction de Globex construction, l'on tient à préciser que l'entreprise « s'attelle à fournir un service de qualité qui tient compte de toutes les étapes du projet, depuis la conception jusqu'à l'entretien des

Le groupe COGEB International, constructeur du 1^{er} échangeur au Burkina Faso.

« RENFORCER NOTRE POSITION DE LEADER DU BTP AU BURKINA EST UNE PRIORITÉ »

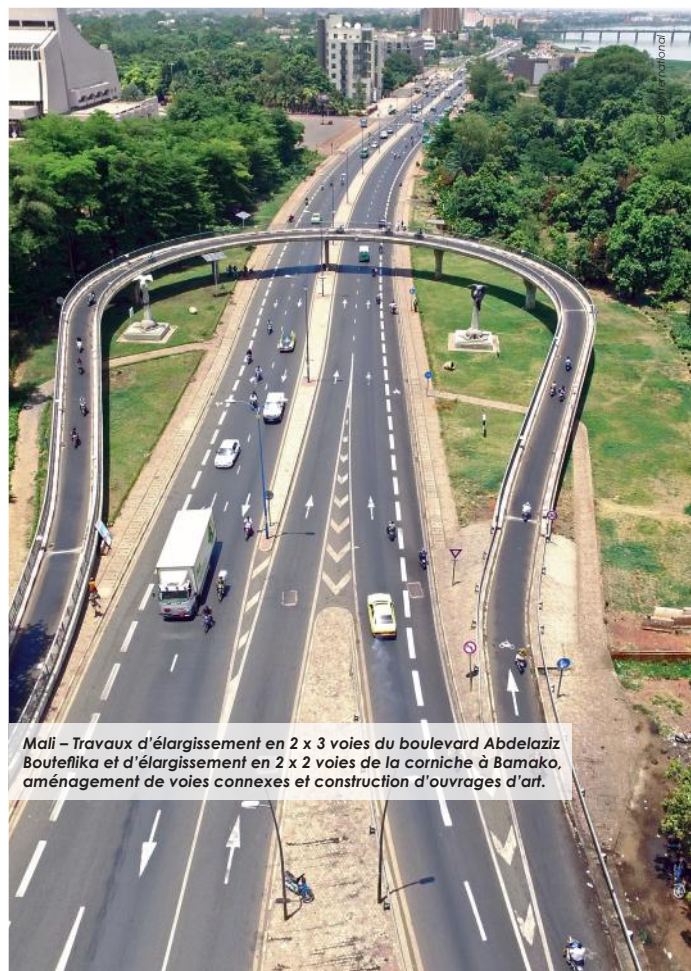
En sa qualité de président du directoire du groupe COGEB International, Moctar Mando évoque certes le positionnement de son groupe au sein de la zone UEMOA, mais il met surtout en avant sa forte implication au Burkina Faso à travers ses différentes activités liées au PNDES, projet de société du chef de l'État.

Avec son volume d'activité au sein de groupe COGEB, le secteur du BTP, qui comprend plusieurs branches (COGEB Logistic, AFRIC Immobilier, AFRIC Forage, etc.) est prédominant. Quel est le bilan de ses activités en 2017 ?

Moctar Mando : Dans la sous-région, 2017 a été une année globalement marquée par un ralentissement des activités du secteur du BTP. Ceci a impacté le niveau d'activité du groupe COGEB sans remettre en cause ses ambitions. La principale conséquence de cette situation a tout simplement été le décalage de quelques projets d'investissement du groupe, le temps que la conjoncture économique sous-régionale s'améliore.

Connaissant le savoir-faire de COGEB, fait-elle partie, à travers AFRIC Immobilier, des 17 entreprises sélectionnées pour réaliser le programme national de construction (PNCL) de 40 000 logements si cher au président Kaboré ?

Afric Immobilier fait en effet partie des entreprises mobilisées pour le programme national de construction du président du Faso, Son Excellence M. Roch Marc Christian Kaboré. Par ailleurs, dans le cadre du développement de ses activités, Afric Immobilier est porteuse de projets d'envergure nationale pour la construction de logements à travers le Burkina Faso, confirmant ainsi la forte croissance de cette entité du groupe.



Mali – Travaux d'élargissement en 2 x 3 voies du boulevard Abdelaziz Bouteflika et d'élargissement en 2 x 2 voies de la corniche à Bamako, aménagement de voies connexes et construction d'ouvrages d'art.



Ahmed Yempabou Ouabou

Moctar Mando, président du directoire du groupe COGEB International.

Bio

C'est en 1993 que Moctar Mando, président du directoire du groupe COGEB International, a créé une entreprise qu'il a su développer autour de plusieurs métiers : le génie civil et les travaux publics, les aménagements urbains et hydrauliques, le bâtiment et l'adduction d'eau potable, et enfin la production industrielle de granulats. En vingt-trois ans, son groupe burkinabè a réalisé d'importants travaux d'infrastructures dans la sous-région ouest-africaine et a ouvert des filiales au Mali et au Togo et incessamment au Bénin et en Côte d'Ivoire. Rappelons qu'au Burkina Faso, c'est à COGEB que l'on doit notamment la réalisation de l'échangeur de Ouaga 2000, de la route Ouagadougou-Sakoinsé (tronçon de la RN 1 Ouaga-Bobo), du château d'eau de Ouahigouya (3^e ville du pays) ou encore les travaux de drainage du parc urbain de Bangr Weogo et la construction de la mine de Youga. Et au titre des réalisations en cours, le groupe COGEB exécute l'aménagement de plus de 2 000 ha de terres et de périmètres irrigués à Bagré.

Dans les pays frontaliers, notamment au Mali où sa filiale est implantée depuis une dizaine d'années dans le domaine du BTP, le groupe COGEB peut se prévaloir de la réalisation en cours de la route Banconi-Dialakorodji-Safo-Dabani-Nonsombougou, longue de 56 km, pour un coût d'un peu moins de 28 milliards de FCFA. Dans ce même pays, il a déjà réalisé des travaux majeurs : à Bamako, l'élargissement et la modernisation du boulevard du 22 octobre 1946 et de la corniche du boulevard Abdelaziz Bouteflika ayant abouti à la construction d'une passerelle motocyclable, la reconversion du casier de Tien Konou en maîtrise totale d'eau dans le cadre du projet d'appui au développement rural de Tien Konou et Tamani.

Vu le positionnement majeur de vos activités de BTP dans la sous-région, qu'en est-il de vos carnets de commandes, tant au Burkina Faso que dans les autres pays de la zone UEMOA ?

Le dynamisme de nos activités dans la sous-région se maintient, avec notamment des chantiers en cours au Mali. En outre, nous sommes en compétition sur plusieurs projets tant au Burkina que dans la zone UEMOA, et nous espérons *in fine* accroître considérablement nos parts de marché et, par conséquent, augmenter le volume de notre chiffre d'affaires.

La croissance de 15 % des activités de votre cœur de métier visée par le plan stratégique 2017-2020 de la COGEB est-elle déjà au rendez-vous ?

Toutes les expertises du groupe sont mobilisées et nous sommes en bonne voie pour atteindre l'objectif des 15 % de croissance décliné dans notre plan stratégique 2017-2020. La tendance actuelle est très positive et nous vous donnons rendez-vous en 2020 pour un bilan circonstancié. À côté de ses activités historiques « cœur de métier », le groupe COGEB a continué sa stratégie de diversification en créant une structure dédiée à la production d'énergie.

Une participation du secteur privé burkinabè est attendue dans le financement du PNDES. En votre qualité de dirigeant de l'une des plus grandes entreprises du pays, à quel point vous sentez-vous concerné par ce programme ?

Comme vous le soulignez, je vous confirme la forte implication du groupe COGEB à travers ses différentes activités dans le PNDES (Plan national de développement économique et social), notamment sa contribution dans les secteurs du BTP, de la promotion immobilière ainsi que de l'énergie, surtout renouvelable, prenant ainsi en compte les objectifs de la COP21 sur les énergies renouvelables. Par ailleurs, au regard des enjeux de ce programme et de ses retombées en termes de croissance, d'emploi et d'opportunité d'affaires, il ne peut que susciter en moi une forte mobilisation et un réel intérêt pour favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes.

En 2018, quelles sont vos grandes priorités à la tête du groupe COGEB International ?

Nos priorités pour 2018 sont déclinées à travers les actions suivantes : renforcer notre position de leader du BTP au Burkina Faso et poursuivre le développement et l'implantation du groupe COGEB dans les pays de la zone UEMOA, accélérer la réalisation de son programme de construction de logement de qualité, continuer le développement et l'implantation de nouvelles carrières au Burkina Faso et dans la sous-région en proposant de nouveaux produits, et enfin contribuer à la réduction du déficit énergétique du Burkina Faso et de la sous-région par le développement d'activités dans ce domaine. Du reste, des projets sont d'ores et déjà en cours de réalisation, avec des résultats tangibles. En résumé, il s'agira essentiellement pour moi de consolider nos activités « cœur de métier » et de poursuivre notre diversification stratégique ainsi que la recherche de synergie pour assurer une croissance durable du groupe en prenant en compte la dimension de la responsabilité sociétale.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

■ Pistes rurales

AMÉNAGER 5 000 KM DE PISTES RURALES D'ICI À 2020

Le chef de l'État burkinabè s'est engagé à aménager 5 000 km de pistes rurales dans les 13 régions du Burkina Faso. Ce programme routier devrait contribuer à créer plus de 11 700 emplois au profit des jeunes et des femmes des zones de projets.

Sur la question des pistes rurales, le président s'est officiellement engagé dans la concrétisation de l'axe 3 de son Plan national de développement économique et social (PNDES) qui prévoit d'aménager 5 000 km de pistes rurales dans les 13 régions du pays. Pour le ministre des Infrastructures Éric Bougouma, il s'agit de développer des infrastructures fiables, durables et accessibles afin d'accompagner la transformation structurelle de l'économie, sachant que les infrastructures rurales sont indispensables pour réduire la pauvreté ainsi que pour favoriser les échanges et commercialiser les produits. C'est sur cette base que son département a élaboré un Programme

km), Kantchari-Dagou (15 km) et Absouya-Bilgotenga (27 km).

De son côté, le chef de l'État Roch Marc Christian Kaboré a donné le coup d'envoi des travaux du programme d'aménagement de 5 000 km de pistes rurales dans les 13 régions du Burkina Faso le 25 octobre 2016 à Absouya, dans la province d'Ouhritenga. Dans son programme présidentiel, le PNDES, le PNR s'étend sur cinq ans. La première phase concerne 1 374,409 km répartis sur l'ensemble des régions et son coût s'élève à 34,5 milliards de FCFA juste pour 2016. « Je me suis engagé à faire en sorte que de 2016 à 2020, nous puissions aménager 5 000 km de pistes rurales. Après avoir fait le tour du Burkina Faso, j'ai constaté que la question des routes et des pistes est essentielle pour le développement de notre pays aussi bien au plan agricole, pour le transport des produits d'une zone à l'autre, qu'au plan sanitaire, parce qu'il n'y a pas de route pour transporter les femmes vers les centres de santé pour l'accouchement le plus rapidement possible. Sur le plan social, je pense qu'il est également important que nous travaillions à avoir des pistes rurales. Comme vous le savez, nous en avons environ 46 000 km. Et ces pistes rurales se dégradent chaque fois que nous avons des saisons des pluies. Donc, il faut également initier l'entretien routier. C'est pourquoi je suis content de pouvoir aujourd'hui, ici à Absouya, lancer ce programme qui va concerner pour cette année plus de 1 300 km. Et en venant à Absouya, nous avons pu tous constater l'état de délabrement de la voie. C'est donc plus qu'une nécessité », a expliqué le président Kaboré.

Louise Bibalou-Durand

L'objectif principal du PNR est d'assurer une meilleure connectivité intérieure.

national routier (PNR) couvrant la période 2016-2020. L'objectif principal du PNR est d'assurer une meilleure connectivité intérieure pour favoriser la réduction des coûts de production ainsi que celle des pertes substantielles de produits agricoles périssables, et pour garantir un meilleur accès aux marchés, aux services sociaux de base et aux centres touristiques. Ce programme de pistes rurales contribuera selon lui à créer plus de 11 700 emplois au profit des jeunes et des femmes des zones de projets. Parmi ces pistes, l'on peut citer entre autres Bassinko-Sourgbila (15 km), Douroula-Kossiri-Kassaongo (30 km), N'Dorolla-Kodouma-Kourouma (62 km), Zougou-Wavoussé-Kuilmasga (46 km), Zorgho-Wayalgui V2-Nédogo-Mankarga-Bourma (37





Construisons ensemble un meilleur avenir

Centre d'Affaires Régus
Plateau Avenue Nogues, 5^e étage
01 BP 57 54 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél: +225 52 52 53 – Email: wissam@ic-contractor.com





50 Ans au Burkina Faso



ensemble @ 

Agence du Burkina Faso
Z.I. Gounghin - OUAGADOUGOU
Tél. (+226) 25 34 28 31
sogeasatombf@vinci-construction.com



Notre corps de métier: Route, Terrassement, Hydraulique, Génie Civil, Bâtiment, Périmètre Agricole...

Créée en 2003, EKS BTP emploie environ un demi-millier de salariés directs.

Présidence du Faso

« EN 2017, NOTRE CA A ATTEINT LES 6 MILLIARDS DE FCFA »

Salifou Kanazoé, directeur général d'EKS BTP SA, revient sur les chantiers inscrits dans ses carnets de commandes et sur l'évolution de son chiffre d'affaires (CA) ces deux dernières années. Par ailleurs, il estime important de cultiver le caractère citoyen des activités de son entreprise de BTP auprès des populations.

En 2017, comment a évolué le CA de l'entreprise EKS BTP par rapport à 2016 ?

Salifou Kanazoé : En 2017, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 6 milliards de FCFA, contre 4 milliards en 2016. En jetant un coup d'œil rapide sur l'ensemble des chantiers actuellement en cours sur les carnets de commandes de EKS BTP dans tout le pays, je puis dire qu'ils sont estimés à un montant de l'ordre de 8 milliards de FCFA.

Peut-on avoir des informations sur la création de votre entreprise ? Quels sont vos effectifs ?

L'entreprise a été créée en 2003. Voilà déjà quinze ans que nous existons et, au fil des années et du volume des commandes, les effectifs n'ont pas cessé de gonfler. Aujourd'hui, j'estime que nous avons environ un demi-millier de salariés directs. Ce chiffre, bien évidemment, n'englobe pas les sous-traitants et les non-permanents, qui varient d'un chantier à l'autre. Quand il y a des travaux qui nécessitent par exemple

d'avoir recours à un usage renforcé du béton, le nombre des sous-traitants varie entre 200 et 300 employés.

Aménager la voirie dans la capitale économique Bobo-Dioulasso a-t-il eu un impact important sur cette ville ?

En effet, EKS BTP a eu 17 km de travaux de voirie à aménager dans la ville de Bobo-Dioulasso, essentiellement du surfacage. Cela consiste à boucher de trous et à remettre de nouvelles couches de béton bitumé sur les voies. L'ensemble de ces travaux a contribué, à mon sens, à embellir la ville, et également à éloigner le phénomène des vautours autour des zones urbaines.

Dans le cadre du PNDES, 19 infrastructures de voirie seront reprises dans la ville de Bobo-Dioulasso afin de faciliter la mobilité. Quelle est la part confiée à EKS BTP dans ces travaux d'envergure ?

Je ne sais pas si nos travaux en cours sont compris ou non dans ces 19 infrastructures que vous évoquez.

EKS BTP n'est pas arrimé au groupe familial

Six ans après la disparition de son fondateur, la compagnie Oumarou Kanazoé (OK), longtemps pionnière dans le secteur de la construction au Burkina Faso, s'accroche pour regagner son lustre d'antan. Elle est dirigée par l'un des ses fils, Mady Kanazoé, longtemps numéro deux, qui a repris l'entreprise familiale fondée par son défunt père en 1973. Si OK n'est plus si présent dans le business du BTP, la galaxie Kanazoé perdure néanmoins avec la myriade de sociétés détenues par différents enfants du défunt, mais sans liens capitalistiques entre elles toutefois. EKS BTP, détenu par Salifou Kanazoé, en fait partie. Le patriarche Kanazoé a su mettre le pied à l'étrier de chacun de ses héritiers, qui ne vivent pas à la remorque du groupe OK. Et cela se confirme avec l'évolution du chiffre d'affaires de EKS BTP : de 4 milliards en 2016, il a bondi à 6 milliards en 2017.



Une des voiries aménagées par EKS BTP à Bobo-Dioulasso.

Quoi qu'il en soit, dans nos carnets de commandes concernant Bobo-Dioulasso, en plus des 17 km de travaux de route et de surfacage que je vous ai indiqués, EKS BTP a aussi effectué les travaux de 15 km en extension dans un terrain en cours de viabilisation. Et je ne doute pas qu'il y ait d'autres entreprises de BTP à l'intérieur de Bobo-Dioulasso qui s'activent dans la construction d'autres chantiers routiers compris dans ce programme de 19 infrastructures.

Actuellement, le Burkina Faso a des allures de chantier à ciel ouvert, aussi bien à Ouagadougou qu'à Bobo-Dioulasso. En 2018, sur quels types de chantiers êtes-vous engagé ?

Dans le BTP, d'une manière générale, on est toujours à cheval sur deux années. Actuellement, nous sommes

en passe de finir à Bobo-Dioulasso un chantier qui n'a rien à voir avec le surfacage. Par ailleurs, entre la localité de Tougan et Toma (département situé dans la province de Nayala, région de la Boucle du Mouhoun), c'est l'entreprise Oumarou Kanazoé (OK, lire notre encadré), l'équivalent du siège de notre groupe, qui a été bénéficiaire de l'appel d'offres. Mais c'est EKS BTP, dont je suis le fondateur, qui en est l'exécutant.

Quelles sont les actions menées par EKS BTP au registre de la participation citoyenne auprès des populations ? Dans chaque marché ou chantier obtenu via appel d'offres, il y a toujours un volet de sensibilisation auprès des populations qui est inclus, sur des sujets graves tels que la prévention et les causes du VIH, par exemple. Et d'ailleurs, au niveau du ministère des Infrastructures,

dans les cahiers des charges, il est imposé à chaque promoteur qui a décroché un marché pour une infrastructure routière de construire en plus une infrastructure scolaire. C'est en général une classe ou un puits de forage pour l'eau, etc. Nous estimons important et essentiel de répondre à ces besoins des populations, indépendamment des injonctions du ministère des Infrastructures. Il est vrai que construire une route ou un pont contribue au développement, mais construire, autant que faire se peut, une école ou un puits renforce l'apport au développement...

Propos recueillis par Paul de Manfred



Le président du Faso à l'inauguration d'une voie bitumée par la société EKS BTP, le 31 mars 2018.

LES ATOUTS DE LA RUE WEMBA POKO À WEMTENGA

La rue Wemba Poko, située à Wemtenga et longue de 1,5 km, a été inaugurée en grande pompe par le chef de l'État le 30 juin dernier. Cet ouvrage de plus de 3 milliards de FCFA devant améliorer la fluidité du trafic dans Ouagadougou est financé sur fonds propres burkinabè.

La réalisation des travaux d'aménagement et de bitumage des axes parallèles à l'avenue Babanguida que sont les rues Wemba Poko et 29.46 s'inscrit, a déclaré Éric Bougouma (*lire son interview p. 172-173*, ministre des Infrastructures, lors de l'inauguration de ces deux routes le 30 juin dernier à Ouagadougou, « dans le cadre du développement des infrastructures routières essentielles à l'atteinte des objectifs du Plan national de développement économique et social (PNDES) ». Dans son discours, il n'a pas manqué de faire d'autres annonces de chantiers en passe d'être inaugurés, notamment dans la périphérie de la capitale, comme c'est le cas à Karpala, un quartier situé à l'est de Ouagadougou.

Ces deux chantiers livrés dans les délais contractuels, soit huit mois pour les travaux et dix mois pour le contrôle, ont selon les explications fournies par un ingénieur consisté en « des travaux préparatoires et de terrassement, la construction des corps de chaussée, le revêtement en béton bitumineux (BB), la réalisation d'un réseau d'assainissement et de drainage, la mise en place de la signalisation verticale et horizontale, l'éclairage public, les aménagements divers et les mesures environnementales et sociétales ». Selon les techniciens, la voie offre aux riverains « une sécurisation de la circulation ainsi que le confort pour les piétons et les riverains ».

La 29.46, seconde route elle aussi nouvellement bitumée et située dans le même quartier Wemtenga, a bénéficié

des mêmes honneurs que Wemba Poko lors de cet événement placé sous le patronage du chef de l'État Roch Marc Christian Kaboré. Le bitumage de ces deux rues, à l'instar de nombreuses autres voies de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, entre dans le cadre d'un grand programme présidentiel de réhabilitation des voiries urbaines, avec pour objectif de faciliter la mobilité des personnes et des biens et de fluidifier le trafic dans les villes bénéficiaires du programme. L'inauguration de ces rues par le président de la République en personne marque sans nul doute son engagement à faire du désenclavement interne et externe de son pays une réalité d'ici à 2020.

Après avoir coupé le ruban, le président Roch Marc Christian Kaboré a exprimé sa « fierté » d'inaugurer cette voie qui, a-t-il ajouté, devrait améliorer la vie des riverains. Le chef de l'État a aussi rassuré les populations, sorties massivement pour l'accueillir, sur sa volonté de poursuivre ce type de travaux propices au désenclavement du Burkina Faso. Pour sa part, le maire central de la capitale, Roland Armand Pierre Béouindé, a salué le gouvernement pour son dynamisme dans la mise en œuvre des travaux d'aménagement et de voirie. « Tout le pays, et surtout Ouagadougou, est en chantier », s'est-il réjoui. Le chantier a été exécuté par l'entreprise Globex Construction, et c'est le bureau d'études TED Ingénieurs Conseils qui s'est chargé du contrôle des travaux.

Louise Bibalou-Durand

IC Contractor

Construisons ensemble un meilleur avenir

Faso Contractor

Centre d'Affaires Régus
Plateau Avenue Nogues, 5^e étage
01 BP 57 54 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél: +225 52 52 53 – Email: wissam@ic-contractor.com

- Routes
- Bâtiments
- Génie civil
- Aménagements hydro agricoles et hydrauliques
- Production industrielle de granulats



ATP_{SA}

L'AFRICAINNE DES TRAVAUX PUBLICS

Depuis sa création en **2006**, la société **ATP [L'Africaine des Travaux Publics] SA** déploie son savoir-faire et la performance de ses projets dans tous les pays où elle est présente.



BURKINA FASO (siège)

Avenue du Dr. Kwamé N'Krumah • Résidence Aziz • 01 BP 2539 Ouagadougou CNT
 Tél. **+226 25 30 48 37 / 39 • 25 37 73 03**
 Fax **+226 25 30 08 77**
 Courriel **atp@groupesmaf.bf**



Bâtir autrement !

BÉNIN

162, Immeuble AKONKOSSI DEGUENON
 Avenue Van Vollen Hoven • Cotonou
 Tél. **+229 98 97 87 00**

CÔTE D'IVOIRE

Quartier Cocody II Plateaux • 01 BP 2748
 Abidjan 01
 Tél. **+225 05 68 39 41**

MALI

Immeuble Homo-Hamdallaye • ACI 2000
 Rue 286 • Porte 261 • BP 1411 Bamako
 Tél. **+233 20 23 22 16**

NIGER

Quartier Nouveau Marché [face à l'école
 Canada] • BP 12846 • Niamey
 Tél. **+227 97 96 10 36**

TUNISIE

Appt. B31 • Résidence la Perle du Lac
 Les Bergers du Lac • Tunis
 Tél. **+216 71 30 55 55**

■ Route à péage

PREMIER POSTE DE PÉAGE INFORMATISÉ À TENKODOGO

L'installation d'un poste de péage à système informatisé incluant la gestion des tickets et des barrières est une première au Burkina Faso.

Le Burkina Faso est parti pour doter ses routes de péages modernes, informatisés, qui réduisent le temps d'attente devant les guichets et représentent pour l'État une capacité accrue de mobilisation des ressources. Ainsi, le lancement des travaux de construction d'un poste de péage – le premier du genre dans le pays – à Kampoyargo, sur la RN 16, à l'entrée de Tenkodogo sur l'axe Koupèla-Tenkodogo, a eu lieu le 9 février 2017.

Ce poste de péage est constitué de plusieurs infrastructures, avec un système informatisé. Initiés dans le cadre de la réhabilitation de la route Koupèla-Tenkodogo-Bittou-Cinkansé, à la frontière du Togo, les travaux assurés par l'entreprise tunisienne SORUBAT

L'autre innovation, c'est que tout le système sera alimenté par l'énergie solaire.

sont placés sous le contrôle du groupement CIRA/TED, avec la supervision de la Direction générale des infrastructures routières en collaboration avec la Direction régionale des infrastructures du Centre-Est. « *Le plan de ce poste de péage prévoit une entrée à deux voies et une sortie également à deux voies. L'aire principale sera revêtue de dalles de béton munies d'un bâtiment moderne avec un hangar qui va la couvrir entièrement* », explique Lotfi Mazouza, directeur technique de SORUBAT, ajoutant que le site abritera des bâtiments annexes pour la télésurveillance, l'éclairage

et un château d'eau. Dans ce péage moderne, la gestion des tickets et des barrières sera automatisée, donc effectuée par un système informatisé. L'autre innovation est que tout le système sera alimenté par l'énergie solaire. Avant même le démarrage des travaux, les populations riveraines se réjouissaient.

Car l'installation de ce type d'infrastructure dans une localité génère des retombées importantes pour les populations. Elles espèrent donc que ce nouveau péage offrira des opportunités de création d'activités génératrices de revenus. Cet espoir est également nourri par le gouverneur de la région du Centre-Est, Antoine Ouédraogo, qui voit dans la construction d'un tel joyau la possibilité d'améliorer la mobilisation des recettes pour le compte du budget de l'État, rappelant qu'en 2014, les statistiques faisaient ressortir une recette cumulée de 750 millions de FCFA par les péages traditionnels de la région du Centre-Est. Dans le contexte particulier du Burkina

Faso, caractérisé par les charges importantes qui pèsent sur l'État alors même que les ressources sont limitées, l'institution de péages automatisés permet non seulement l'alimentation du budget de l'État, mais aussi le financement de l'entretien routier. Par ailleurs, il ne faut pas le cacher, certains bailleurs de fonds qui appuient le Burkina Faso dans le financement du bitumage de ces routes ont des exigences en matière de gestion des infrastructures qu'ils financent, voyant notamment d'un bon œil la perception de péages sur les routes.

Louise Bibalou-Durand (avec *Sidwaya*)





**Construisons ensemble
un meilleur avenir**

Centre d'Affaires Régus
Plateau Avenue Nogues, 5^e étage
01 BP 57 54 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél : +225 52 52 53 – Email : wissam@ic-contractor.com





1932 - 2017

85 ANS

JA DELMAS | CATERPILLAR

Le Réseau JA Delmas est fier de célébrer 85 ans de partenariat avec Caterpillar. Nous remercions tous nos clients de leur confiance.



VOTRE CONCESSIONNAIRE CAT[®] EN AFRIQUE DE L'OUEST

NOS DOMAINES D'INTERVENTION · Construction & Infrastructures · Mining · Energy, Manufacturing & Services

NOTRE SAVOIR-FAIRE · Équipements & Pièces Détachées · Formation · Contrats de Service · Conseil & Support Technique · Financement · Occasion · Location · Nouvelles Technologies

NOTRE RÉSEAU · Bénin · Burkina Faso · Côte d'Ivoire · Gambie · Guinée · Guinée Bissau · Mali · Mauritanie · Niger · Sénégal · Togo

BUILT FOR IT.

Visitez-nous sur www.jadelmas.com

© 2018 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, la couleur «Caterpillar Yellow» et l'habillage commercial «Power Edge» ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.

JA Delmas



■ Routes transnationales

DES ROUTES COMMUNAUTAIRES AU SERVICE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE

En plus de fluidifier les transports au Burkina Faso, les routes communautaires agissent comme de formidables leviers d'intégration régionale.

Au Burkina Faso, les quatre grands axes nationaux relient le pays aux ports voisins (Abidjan, Lomé, Accra et Cotonou) ainsi qu'aux capitales Bamako et Niamey. Parmi ces grands axes, la voie trans-sahélienne joue un rôle fondamental pour le désenclavement du pays et le commerce régional : cette route relie Dakar à N'Djamena sur une distance de 4 500, assurant donc la connexion de l'intérieur du continent aux différents ports régionaux. Ainsi, elle traverse le nord du Burkina Faso et passe par la capitale Ouagadougou. Signalons également que depuis 2013, le Donsin Transport Infrastructure Project vise à améliorer l'accès routier de la région du Donsin pour faire de Ouagadougou une plate-forme de correspon-

Autre financement majeur acté le 24 novembre 2017 à Abidjan par la Banque Africaine de développement (BAD), un décaissement de près de 225 millions de dollars a été effectué afin de financer la construction et la réhabilitation d'un tronçon routier de 218 km reliant le Burkina Faso au Niger. Le projet, qui englobe effectivement la construction d'une route de 50 km et la réhabilitation de 168 autres km dégradés sur l'axe Koupala-Gonin-Fada N'Gourma-Piégea-frontière du Niger, bénéficie d'un cofinancement de l'Union européenne et du Japon à hauteur de 38 %, l'État burkinabè y contribuant pour 14 %. « *Ce projet va renforcer la compétitivité des économies du Burkina Faso et du Niger, deux pays dont les importations transitent pour l'essentiel par les ports de Tema et Takoradi au Ghana, d'Abidjan en Côte d'Ivoire, de Lomé au Togo et de Cotonou au Bénin* », a argumenté Janvier Litsé, directeur général de la BAD pour la région Afrique de l'Ouest. Mais au-delà de l'enjeu d'intégration régionale, ce projet va aussi « *conforter la résilience des économies du Burkina Faso et du Niger, deux pays qui méritent d'être pleinement soutenus dans un contexte marqué par la menace terroriste* », a estimé le responsable de la BAD. Au Burkina Faso, la construction et la réhabilitation de ces 218 km de route vont contribuer à assurer la continuité de la desserte des régions Est et Centre-Est, à vocation agricole et pastorale, qui comptent environ 3,5 millions d'habitants. En parfaite adéquation avec la stratégie 2011-2025 de développement du secteur des transports au Burkina Faso, le projet s'inscrit dans le Programme d'actions communautaires des infrastructures et du transport routier de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Louise Bibalou-Durand

Construction et réhabilitation d'un tronçon routier de 218 km reliant le Burkina Faso au Niger.

dance. Ce projet est financé par la Banque mondiale. Par ailleurs, le 13 juin 2016, un crédit de 100 M\$ a été accordé par la Banque mondiale au gouvernement burkinabè pour améliorer le réseau routier transnational. Le projet, dont la réalisation concernera principalement le centre-sud du pays, devrait favoriser une meilleure connexion aux pays voisins, en particulier le Ghana et le Togo. Le but est de relier les zones de production aux zones de consommation, ainsi que de doter les régions rurales d'infrastructures routières propres à leur donner des moyens de réponse immédiate en cas d'urgence. Dans le même ordre d'idées s'agissant de lutte contre l'isolement, des investissements seront aussi engagés pour faciliter l'accès à Internet.



**SEGNA-BTP,
une entreprise
en plein essor**



Travaux Publics - Génie Civil - Bâtiments - Hydraulique
11 BP 887 Ouagadougou 11 - BURKINA FASO
Tél.: 25 41 43 58 - 25 43 04 26 - Fax: 25 48 60 50
E-mail: gif.sarl@yahoo.fr



**Le développement
d'un pays
commence par
la route**

AÉROPORT DE DON SIN : UN PROJET HAUTEMENT PRIORITAIRE

Outre l'attention portée à l'avancée des travaux de l'aéroport de Donsin, Vincent Timbindi Dabilgou, ministre des Transports, a initié une série de réformes adoptées au Parlement et dont le coût s'élève à 14 milliards de FCFA.

Qu'en est-il aujourd'hui des chantiers du nouvel aéroport de Donsin, à 35 km de Ouagadougou, dont on sait qu'ils ont accusé beaucoup de retard du fait de la crise politique de 2014? « *Le volet études techniques financées par l'État et la Banque ouest-africaine de développement à hauteur de 6,5 milliards de FCFA, soit 13 millions USD, est quasiment bouclé* », répond Vincent Timbindi Dabilgou, ministre des Transports (lire son interview p. 204-205). Rappelons que, pour le gouvernement burkinabè, ce projet est d'une importance hautement prioritaire. La construction de cet aéroport vise à répondre à la demande croissante du trafic aérien, à améliorer la sécurité et la sûreté des activités aéronautiques et à optimiser la mise aux normes internationales de la nouvelle plate-forme

aéroportuaire tout en assurant une meilleure visibilité du futur développement de l'aéroport. Pour le ministre des Transports, cette nouvelle plate-forme répond aussi au besoin d'améliorer les conditions de circulation dans la ville de Ouagadougou, rendues très difficiles au regard de la position géographique de l'aéroport actuel, de plus en plus au cœur de la ville à mesure que celle-ci s'agrandit, limitant ainsi les possibilités d'extension de l'infrastructure de transport aérien. Par ailleurs, en matière de réformes, le ministre a fait adopter au Parlement une série de lois sur la modernisation du secteur des transports et la facilitation du commerce qui autorise la ratification d'un accord de prêt de 14,5 milliards de FCFA entre son pays et l'IDA, un guichet de la banque mondiale. L'une de ces réformes consiste à mettre en place un système en faveur du renouvellement des camions poids lourds pour un montant de 9,1 milliards de FCFA, soit une ligne de crédit destinée à l'acquisition de nouveaux camions et à une prime à la casse des camions hors usage.

Paul de Manfred

Caractéristiques des travaux en cours

Construction et bitumage des voies d'accès à l'aéroport de Donsin

Financés à hauteur de 42,5 milliards de FCFA (85 millions USD) par la Banque mondiale (IDA), les travaux sont exécutés à 95 %.

Réhabilitation des routes en terre dans la zone de Donsin

Financés par la banque mondiale (IDA), les travaux sont en cours de réception provisoire.

Aménagement des chaussées aéronautiques, assainissement, balisage, réseau d'hydrant et clôture OACI (Lot 2 A)

Ces travaux sont financés conjointement à hauteur de 91 milliards de FCFA (182 millions USD) par la BID, l'OFID, la BADEA, le FKDEA et le FSD : le processus de recrutement de l'entreprise chargée d'exécuter les travaux de ce lot est en cours. Neuf entreprises ont été présélectionnées et l'État attend l'avis de non-objection (ANO) de la BID afin de transmettre le DAO aux entreprises présélectionnées.

Construction de la clôture du domaine aéroportuaire et de la piste de ronde

Ces travaux sont financés par le budget de l'État à hauteur de 3,801 milliards de FCFA pour les travaux de construction de la clôture et de 1,996 milliards de FCFA pour les travaux de construction de la piste de ronde : l'installation des entreprises est en cours.

Réseau d'eau potable intérieur, sécurité incendie

Financés par la BOAD, les travaux ont été attribués pour un montant de 4,673 milliards.



■ Bombardier Avions commerciaux



L'avion bi-turboréacteur Bombardier Q400.

Q400 : L'AVION QUE L'AFRIQUE ATTENDAIT

L'avionneur Bombardier Aéronautique commercialise avec succès le Q400, un appareil bi-turboréacteur qui réunit toutes les conditions d'adaptation aux spécificités de l'Afrique, un marché d'avenir.

L'Afrique, troisième marché à croissance la plus rapide au monde, a déjà élu l'avion bi-turboréacteur Bombardier Q400. Le Camerounais Camair-Co, qui avait opté pour les bi-turbopropulseurs MA60 de la China Aviation Industry Corporation, fera du Q400 l'avion de transport officiel de la Coupe d'Afrique des Nations de football accueillie par le Cameroun en 2019. Air Connection Express, Transportes Aereos S.A, basée à Luanda, en Angola, a acheté six avions Q400 en mai 2018 pour un montant de 198 millions de dollars. Enfin, Ethiopian Airways réitère une commande d'avions Q400 qui ajoute 10 appareils à sa flotte pour un coût de 332 millions de dollars, avec des droits d'achat sur cinq autres avions.

L'utilisation d'appareils trop grands pour le marché a provoqué en 2016 une perte de 4000 marchés intra-régionaux à l'échelle mondiale, alors même que plus de 80 % des embarquements passagers étaient intra-régionaux. L'Afrique comptait en 2015 sept des principaux marchés intra-régionaux en croissance, et ce trafic devrait connaître un taux de croissance annuel de 5 %, surpassant même tout autre trafic africain d'ici à 2036. Sachant que 76 % de la flotte africaine (500 avions) devraient alors être retirés, les transporteurs aériens ont une occasion sans précédent d'apparier leurs avions aux missions et de réaliser des économies : les prix du pétrole devraient être de 80 à 100 USD le baril.

Rapidité, légèreté, robustesse, fiabilité, économie

Car outre sa taille idéale, le Q400 possède des qualités qui font de lui « l'avion de la situation » : combinaison optimale de distance franchissable, de vitesse, de charge

marchande et d'économie, bi-turbopropulseur le plus rapide de sa catégorie, il est deux fois plus productif que ses concurrents car il peut effectuer plus de vols par jour. Appareil le plus vendu en Afrique, il complémente des avions plus grands et répond aux attentes élevées des voyageurs internationaux en offrant une véritable classe affaires avec embarquement exclusif, un bloc toilettes et un office. Avec une douzaine de fauteuils additionnels, il surclasse les autres bi-turbopropulseurs. Enfin, Bombardier propose un avion Q400 cargo-combi permettant une charge de fret accrue à partir d'aéroports périphériques.

À faible risque grâce aux économies générées et à son efficacité pour bâtir le marché intérieur et offrir une alternative aux bi-turbopropulseurs plus âgés ou aux biréacteurs régionaux, il présente le meilleur coût par siège de sa catégorie, ce qui a permis à Jambo Jet d'ouvrir de nouvelles liaisons en Afrique orientale pour anticiper la demande croissante en déplacements d'affaires et de loisir.

Ces deux dernières décennies, les transporteurs aériens de plus de 90 pays se sont fiés à l'avion Q400 pour raffermir leurs réseaux tout en offrant aux passagers des déplacements sûrs et confortables. Bombardier manufacture aussi des avions CRJ Series qui ont contribué à transformer l'industrie grâce à leur efficacité d'avant-garde et leurs économies opérationnelles exceptionnelles. Aujourd'hui, avec la nouvelle cabine ATMOSPHERE, les avions CRJ Series haussent une fois de plus la barre dans l'industrie de l'aviation régionale en améliorant l'expérience des passagers du segment de marché des biréacteurs régionaux.

Andju Ani

« DES RÉFORMES POUR PROFESSIONNALISER LES TRANSPORTS ROUTIERS DANS DES CONDITIONS DE GRANDE SÉCURITÉ »

Vincent Timbindi Dabilgou, ministre des Transports, nous parle de l'état d'avancement de la construction du nouvel aéroport de Donsin et de la situation d'Air Burkina, en recherche de partenariats stratégiques.



Vincent Timbindi Dabilgou, ministre des Transports.

En février dernier, en apprenant que le portefeuille des Transports vous était affecté, avez-vous mesuré l'ampleur de la mission qui vous attendait ?

Vincent Timbindi Dabilgou : Comme vous le savez, la fonction ministérielle est extrêmement importante, en particulier pour le département en charge des transports, secteur transversal par excellence, surtout dans un pays enclavé et de transit comme le Burkina Faso. Les enjeux sont multiples car il s'agit de conjurer les affres de l'enclavement – notre pays est situé à environ 1 000 km de la mer tous corridors confondus – en mettant en œuvre des politiques à même d'assurer un approvisionnement régulier du pays en produits importés au meilleur coût pour le consommateur, et de rendre compétitifs nos produits exportés. Il s'agit aussi de mobilité dans nos grandes agglomérations, et surtout de réformes pour professionnaliser les transports routiers dans des conditions de grande sécurité. Le désenclavement passe également par une meilleure desserte aérienne, d'où l'idée de réformes majeures dans ce domaine, et par le développement du chemin de fer, quelque peu délaissé en Afrique subsaharienne malgré son efficacité pour le transport sur une longue distance : nous sommes en train d'élaborer une véritable politique sectorielle de l'aviation civile et de développement du transport ferroviaire. Ce sont des outils d'orientation stratégique pour jouer véritablement notre partition dans le développement de notre pays tel que décliné dans le PNDES.

Quel est l'état d'avancement du nouvel aéroport de Donsin, à 35 km de Ouagadougou ?

Le volet études techniques financées par l'État et la Banque ouest-africaine de développement à hauteur de 6,5 milliards de FCFA, soit 13 millions USD, est quasiment bouclé. La mise en œuvre des activités socio-environnementales est quasiment achevée. Il est entre autres question de l'acquisition des terres

et de l'aménagement de neuf sites d'accueil pour les personnes affectées par le projet (PAP), ainsi que de la construction de 2 622 logements sur les sites aménagés au profit des 962 ménages affectés par le projet, qui est achevée. Pour l'indemnisation des biens (champs, infrastructures, lieux de culte...) impactés par la plateforme aéroportuaire et les voies d'accès, un montant cumulé de 3,038 milliards de FCFA financé par le budget de l'État a été versé à ce jour au profit des PAP. Reste la réalisation d'infrastructures communautaires (écoles, collège d'enseignement général, centre permanent d'alphabétisation fonctionnelle, centre de santé et de promotion sociale, banque de céréales, forages, etc.) et la dotation en kits d'éclairage solaire et de pousse-pousse à eau aux PAP. Les actions entreprises ont permis à ce jour l'indemnisation des biens impactés par la plateforme aéroportuaire et les voies d'accès ainsi que le recasement des 962 ménages dans les sites d'accueil aménagés.

Comment s'articule le programme de construction de cet aéroport de Donsin ?

Sa construction va se dérouler en plusieurs phases : la phase 1 (2013-2021) qui porte sur des infrastructures strictement nécessaires pour permettre le transfert des activités aéronautiques sur la plateforme de Donsin, et la phase 2 (2026-2040) qui a trait à l'expansion pour faire face à l'augmentation du trafic. Le nouvel aéroport projeté est doté d'une piste de 3 500 m avec possibilité de prolongement à 4 000 m au besoin. L'espace réservé au futur aéroport (4 400 ha), plus de 10 fois supérieur à la superficie de l'actuel aéroport (400 ha), est suffisant pour l'accueil d'une deuxième piste parallèle et le doublement des installations terminales en prévision sur le long terme.

S'agissant du transport aérien – un secteur stratégique –, pouvez-vous nous donner un aperçu des actions du gouvernement ainsi que de l'apport du cabinet McKinsey et de son plan stratégique destiné à relancer Air Burkina ? En prélude à la reprise d'Air Burkina par l'État, un audit industriel a été commandité en vue de procéder à l'état des lieux de la compagnie et de proposer des pistes d'amélioration susceptibles d'assurer la continuité de l'exploitation dans de bonnes conditions. De plus, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les avionneurs, et les discussions sont toujours en cours pour doter la compagnie nationale d'une flotte conséquente adaptée à son exploitation. À cet effet, les constructeurs tels que Airbus, Boeing, Embraer, ATR et Bombardier ont été reçus par Son Excellence Monsieur le Premier ministre au deuxième semestre 2017. Quant à l'étude

relative à l'élaboration du plan stratégique destiné à relancer la compagnie, elle est toujours en cours et nous aurons très bientôt les conclusions. Air Burkina a été désigné par l'État pour transporter le quota de 50 % des pèlerins burkinabè sur les lieux saints dans le cadre du Hadj 2018. Cela permettra à la compagnie de renforcer ses activités et de continuer à s'imposer comme acteur incontournable du transport aérien en Afrique de l'Ouest.

Proche de Simon Compaoré, vous êtes aussi président de la formation politique Nouveau temps pour la démocratie (NTD) appartenant à la mouvance présidentielle. À mi-mandat, comment les alliés du MPP tels que le NTD appréhendent-ils le retour du CDP de l'ex-président Compaoré dans l'arène politique et son rapprochement avec l'UPC du chef de l'opposition Zéphirin Diabré ? Comme vous le savez, le début de mandat du président Kaboré n'a pas été facile avec les attentats ignobles dont notre pays a été l'objet, aussi bien au centre qu'au nord, et avec les remous au niveau de certains syndicats. Nos adversaires s'étaient très vite réjouis en espérant que la machine-vision du président Roch Kaboré ne pourrait demeurer. Contre toute attente, le Plan de développement économique et social (PNDES), qui est

« L'étude relative à l'élaboration du plan stratégique destiné à relancer Air Burkina est toujours en cours et nous aurons très bientôt les conclusions. »

l'expression opérationnelle du programme présidentiel, a connu un franc succès à Paris, avec une adhésion totale de la plupart de nos partenaires au développement. Et aujourd'hui dans tous les domaines, notre pays est en chantier. Nous sommes dans une posture de développement structurel qui ambitionne de traiter à la fois les conséquences et les causes de la pauvreté dans notre pays. Les populations sont enthousiastes et sont en grande partie satisfaites de l'action du président du Faso. Cette adhésion populaire a pris de court l'opposition, toutes tendances confondues. Battus en brèche par la pertinence de nos actions sur le terrain, il ne restait à l'opposition et à son chef de fil Zéphirin Diabré que la stratégie classique et bien connue de ce qu'on appelle les « alliances de l'aveuglement et de l'échec programmé ». Le prétendu retour du CDP et le rapprochement avec l'UPC sont la manifestation concrète que ces partis politiques, face au succès manifeste de la majorité, ont carrément perdu les repères, et visiblement n'ont plus rien à proposer au peuple burkinabè.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

UN APPUI À L'APPLICATION DU RÈGLEMENT CONTRE LA SURCHARGE ROUTIÈRE

Sollicité par des bailleurs de fonds tels que l'UEMOA, l'UE ou encore la BAD pour différents types d'expertises, le cabinet Ingénierie, transport et logistique (ITL) dirigé par Ali Traoré, président-fondateur, a assis en moins de trois ans une forte crédibilité.

En 2017, le cabinet ITL, spécialisé dans les transports et le commerce international, a traité d'importants dossiers auprès de divers organismes tels que l'UEMOA, y procédant au renforcement des capacités techniques des agents des « points focaux » et des coordonnateurs de l'Observatoire des pratiques anormales (OPA) des pays membres. « Nous avons dispensé une formation sur plusieurs thèmes, dont le concept de facilitation des transports et la réglementation communautaire de facilitation des transports, etc. Les capacités des acteurs ont aussi été renforcées sur les conventions internationales en matière de réactualisation des fiches d'enquêtes et de stratégie de diffusion des résultats des enquêtes de l'OPA », explique le PDG Ali Traoré.

L'expertise du cabinet a été également sollicitée par l'Union européenne (UE) pour une mission toujours en cours dont l'objectif général est d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le cadre du projet de mise en service du Poste de contrôle juxtaposé (PCJ) de Malanville. « En effet, L'UE a signé une convention de financement avec l'UEMOA et la CEDEAO pour réaliser cette convention de mise en œuvre du service

du PCJ de Malanville, localité située aux frontières du Niger et du Bénin », indique le PDG d'ITL.

En quoi consiste ce PCJ? « C'est un outil moderne de facilitation des transports et du commerce entre les pays au profit des populations de la sous-région. Notre expertise a été sollicitée pour contribuer au renforcement de l'OPA en vue de sa migration vers un observatoire régional des transports (ORT) qui permettra de rendre le système de transport plus efficient

Séminaire « Transport et Logistique »

Afin de donner plus de visibilité à ses actions, notamment au Burkina Faso et au niveau sous-régional, ITL ambitionne d'organiser avant la fin de l'année un séminaire régional sur le thème du transport et de la logistique. L'équipe d'experts du cabinet d'Ali Traoré est en effet aguerrie et disposée à relever les défis en matière de transports dans la sous-région. Ce séminaire d'ITL a l'ambition de s'identifier à ceux des réunions de coordination des points focaux de l'OPA organisées sous l'égide de l'UEMOA et de l'UE et qui se sont tenues en début d'année à Lomé. Il s'agit ainsi de définir les nouvelles actions à mener au titre des programmes indicatifs nationaux et régionaux du 11^e FED pour la gouvernance dans le secteur des transports.

A.C.

le long des corridors communautaires par la réduction des pratiques anormales, la compétitivité des ports, l'efficacité des douanes et la modernisation de l'industrie du camionnage », précise Ali Traoré. Ajoutons par ailleurs, que dans le cadre de l'UEMOA, le cabinet effectue également une prestation visant à élaborer un manuel de procédures et à assurer la formation du personnel pour le fonctionnement du PCJ de Malanville.

L'appui d'ITL permettra aussi d'optimiser les bases de données routières (BDR) et d'opérationnaliser le Système d'information routière (SIR) dans le but d'améliorer la planification, la gestion et la préservation des infrastructures routières par le renforcement et la modernisation des systèmes d'information routière et l'appui à la mise en œuvre du mécanisme de suivi-évaluation de l'application du règlement contre la surcharge routière.

Enfin, les services du cabinet ITL ont été aussi demandés par la Banque africaine de développement pour la restructuration du Bureau national de fret terrestre et la modernisation du système de gestion des lettres de voiture obligatoires (LVO) du Tchad.

Adissa Compaoré



Ahmed Yempouba Ouaba

Ali Traoré,
président-fondateur
du cabinet Ingénierie,
transport et logistique.



LE MONDE À PORTÉE DE MAIN



NOS SERVICES

- Voyages d'affaires
- Visites de chantier
- Liens inter cités africaines
- Location jets privés



NOTRE FLOTTE

La flotte de Liza Transport International est composée de 5 types d'aéronefs :

- Un AIRBUS 318
- Un FALCON 7X
- Un FALCON 900EX
- Un KING AIR 350i
- Un Hélicoptère A109S



CONTACT

1474 Avenue Kwame Nkrumah
10 BP 13395 Secteur 5
Ouagadougou 10
Burkina Faso

www.lti.aero.com



« IL S'AGIT D'OPTIMISER NOS COÛTS D'EXPLOITATION »

À la tête d'un personnel navigant et au sol composé d'une quarantaine de personnes, le directeur général Claude Kalipé ambitionne de hisser Liza Transport International (LTI) très haut dans le ciel.

Pour la flotte de LTI, composée essentiellement de quatre jets privés et d'un hélicoptère, quel a été le niveau du trafic en 2017 par rapport à 2016 ?



Claude Kalipé,
directeur général de
Liza Transport International.

Claude Kalipé : Effectivement, Liza Transport International dispose d'une flotte propre composée d'un hélicoptère de type Agusta 109S de cinq places et de quatre jets : un Airbus ACJ318 Elite de dix-neuf sièges, un Falcon 7X de treize sièges, un Falcon 900EX Easy II de quatorze sièges et un King Air 350i de huit sièges. Cette flotte va s'agrandir au cours de cette année avec l'acquisition de nouveaux appareils. Au-delà de la flotte propre à LTI,

en période de forte demande, nous sollicitons des avions auprès de nos partenaires à travers le monde entier. En ce qui concerne le trafic, il reste soutenu à hauteur de nos prévisions. Dans l'ensemble, il a connu une légère augmentation entre 2015 et 2017, même si l'hélicoptère a enregistré une légère baisse de ses activités.

En 2017, LTI a vu sa flotte s'enrichir d'un Airbus A318 Elite. Tous les espoirs portés sur cette acquisition ont-ils été réalisés ? Quelles possibilités ce palace volant va-t-il offrir à LTI avec sa capacité à aller de Dubaï à Londres sans escale ?

Indépendamment des performances que vous avez mentionnées, cet appareil offre un confort inégalé comparativement à celui offert par nos premiers appareils et des avions disponibles dans la sous-région. Pendant les très longs vols, l'Airbus A318 Elite offre la possibilité de se détendre, car l'espace qu'il présente s'y prête totalement. Les objectifs de son exploitation sont atteints au-delà de nos espérances.



Le King Air 350i, jet privé à turbopropulseurs.



En 2017, LTI a vu sa flotte s'enrichir d'un Airbus A318 Elite.

Quelles sont les dates importantes qui ont marqué la compagnie LTI depuis sa création en 2013 ? En termes d'effectifs, à combien s'élève le personnel navigant et celui du sol ?

Pour une compagnie aérienne, l'introduction d'un nouvel appareil dans la flotte constitue un événement important. Ainsi, l'année 2013 a vu successivement les arrivées du Falcon 900 et du Falcon 7X. Notre Beechcraft King Air 350i flambant neuf a été introduit en 2015, suivi en 2016 par le plus gros, voire le

Entre acquisition d'appareils de dernière génération et amélioration des services, LTI continue sa croissance et son expansion au grand bonheur d'une clientèle VIP de plus en plus exigeante.

plus confortable de nos appareils, l'Airbus 318 Elite que nous évoquions à l'instant. Au regard de ces performances, nous comptons aujourd'hui environ trente-deux personnes pour le personnel navigant et dix autres pour le personnel au sol.

Entre la sous-région, l'Europe ou le Moyen Orient que vos aéronefs desservent, quelles sont les destinations les plus prisées par votre clientèle VIP ?

Nous avons beaucoup de vols entre les grandes villes de la sous-région, mais aussi au-delà à travers le monde. Il y a entre autres Bruxelles, Dubaï, Pékin, Ryad, Johannesburg, Milan, Brasilia, New York... et Paris.

Pour 2018, quels sont les chantiers prioritaires pour LTI ?

Il va s'agir, dans un premier temps, de mettre l'accent sur la maîtrise et l'optimisation de nos coûts d'exploitation afin d'améliorer les services rendus à la clientèle.

Le deuxième chantier consiste à assurer un développement continu de l'entreprise afin d'atteindre une taille adéquate.

Propos recueillis par Paul de Manfred



Le Falcon 900EX Easy II.

HAUSSE DES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE DE PRÈS DE 2%

Pour l'APBEF-B, le marché burkinabè, qui s'est étoffé en 2017 avec deux nouvelles banques portant à 19 le nombre d'établissements de crédit, se consolide avec l'amélioration de la qualité du portefeuille et le développement du réseau d'agences et de GAB.

Selon l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina (APBEF-B), l'effectif des établissements de crédit agréés au Burkina Faso est de 19 en 2017 : 15 banques et 4 établissements financiers. Une année 2017 qui est véritablement celle de la relance économique du pays, avec un taux de croissance projetée de 6,4 % malgré les nombreux défis à relever, et une performance économique saluée par un classement du Burkina Faso au top 10 des pays réformateurs. C'est dans ce contexte que les activités de la place bancaire se sont consolidées avec la hausse appréciable des crédits à l'économie de près de 20 %, l'amélioration de la qualité du portefeuille, le développement du réseau d'agences et de GAB, la mise en application de mesures dans la perspective de l'entrée en vigueur de Bâle II/III et du Plan comptable bancaire, l'arrivée attendue de nouvelles enseignes bancaires telles que Wendkuni Bank International (WBI, lire notre encadré) et la Banque Agricole du Faso (BADF). 30,3 %

Cette dernière, destinée à soutenir l'agriculture, détient un capital de départ de 15 milliards de FCFA réparti entre 13 organisations du monde paysan, 3 sociétés d'État, 8 sociétés privées et 70 personnes physiques. En créant la BADF, le gouvernement compte faciliter l'accès au financement pour les agriculteurs. Sachant que seulement 15 % de producteurs agricoles bénéficient de crédits bancaires, ce taux pourrait rapidement augmenter avec la nouvelle BADF. Il s'agit aussi, selon

Le Pool bancaire burkinabè contribue annuellement depuis 2001 pour environ 70 milliards de FCFA à la campagne cotonnière

le Premier ministre, de promouvoir l'entrepreneuriat agricole, mais aussi de mobiliser l'épargne populaire en milieu rural et de la sécuriser. De façon générale, cette banque aura pour mission de mobiliser l'épargne

« 5 000 milliards de FCFA de total de bilan »

Selon Martial Goeh-Akue ⁽¹⁾, président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers du Burkina (APBEF-B), évoquant les données 2017 du secteur, le total bilan des banques a atteint 5 000 milliards de FCFA, soit une progression de 1 % par rapport l'exercice précédent. Toujours en 2017, le parc de guichets automatiques de billets était de 418, contre 346 en 2016. Enfin, on dénombre près de 300 agences bancaires qui émaillent le territoire.

Le taux de bancarisation, en progression constante depuis plusieurs années, s'est établi à 22 %. S'agissant des chantiers et défis majeurs pour l'APBEF-Burkina, outre le fait qu'elle soit la porte-parole de toutes les banques et établissements financiers installés au Burkina Faso, elle a aussi pour mission de promouvoir l'activité bancaire et financière, et elle définit les positions et propositions de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics et des autorités du domaine économique et financier.

Enfin, pour le président de l'APBEF-BF, si l'on devait formuler un vœu, c'est que le rôle fondamental de l'industrie d'excellence que constitue la banque pour le Burkina Faso soit reconnu, et que les choix politiques importants qui seront effectués donnent aux banques du pays l'environnement leur permettant de déployer tout leur potentiel au service de l'économie.

P. de M.

⁽¹⁾ Il est aussi dirigeant de la filiale ORABANK Burkina.

populaire en milieu rural, de financer les activités de collecte et de commercialisation des produits agricoles, de financer les intrants, de favoriser les prêts à long terme à destination des entreprises agro-alimentaires, et enfin de permettre les prêts bonifiés pour l'installation des jeunes agriculteurs, éleveurs et artisans. Rappelons aussi que le Pool bancaire burkinabè contribue annuellement depuis 2001 pour environ 70 milliards de FCFA à la campagne cotonnière, et que le secteur rural occupe près de 80 % de la population participant pour 30,3 % à la formation du PIB burkinabè.

► (suite p. 212)

AVEC PASSION, GRANDIR AVEC VOUS.



Vivre ensemble le meilleur parce que nous savons que vous ne ménagez aucun effort pour vous en sortir. A la recherche de la **célérité** et de l'**efficacité**, chaque jour est un nouveau défi à relever.

Main dans la main, avec **sécurité**, nous allons grandir ensemble pour aller jusqu'au bout de nos rêves. Ce **pragmatisme** et cette volonté qui vous animent, est pour nous une source de motivation.

Wendkuni Bank International votre nouvelle banque **innovante**, prête à vous accompagner.

Wendkuni Bank International, grandir avec vous.



Martial Goeh-Akue,
président de l' APBEF-B

► Signalons par ailleurs qu'un trio de banques, à savoir Coris Bank, BOA et Ecobank en tête de peloton, s'emploie à gagner en parts de marché. En position de leader du secteur, Coris Bank qui a, selon Diakarya Ouattara, directeur général (*lire son interview p. 214-215*), réalisé en 2017 « un encours de crédits nets de l'ordre de 542,1 milliards de FCFA. Le produit net

« Plus de 1 200 commerçants acceptent déjà les paiements avec l'application Ecobank mobile. »

bancaire s'établit à 45,3 milliards de FCFA, portant ainsi le bénéfice net de l'exercice à 19,5 milliards de FCFA. » Quant à Ecobank, elle mise sur l'une de ses tous derniers produits, « Ecobank Mobile », lancé en janvier 2017. « Pour la première fois sur le continent africain,

une application bancaire unique permet d'effectuer des transactions dans 33 pays via le mobile. Bien que nous soyons encore au début de cette dynamique, nous avons des motifs de satisfaction quant à l'accueil du produit dans la population burkinabè », explique Cheick Travaly, administrateur directeur général (*lire son interview p. 216-217*).

Actuellement, Ecobank Burkina a pu enrôler plus de 260 000 utilisateurs pour un volume de transactions de plus de 37 milliards de FCFA. Cette banque est en train de bâtir l'écosystème qui va supporter sa stratégie digitale et la rendre accessible sur tout le territoire. En outre, Ecobank indique qu'elle a créé plus de 200 « points Xpress » où les utilisateurs peuvent effectuer des versements ou des retraits sur leurs différents comptes dans ses livres. « Pour preuve que le produit est bien accepté et est en train de gagner le cœur des Burkinabè, plus de 1 200 commerçants acceptent déjà les paiements avec l'application Ecobank mobile. Je peux vous assurer que cela va s'accélérer très rapidement », se réjouit Cheick Travaly.

Paul de Manfred

WBI donne une autre dimension au groupe Planor

La banque Wendkuni Bank International (WBI), dont le propriétaire est l'homme d'affaires Apollinaire Compaoré, a officiellement donné le coup d'envoi de ses activités le 29 juin dernier à Ouagadougou en présence du chef du gouvernement Paul Kaba Thiéba et de tout le milieu des affaires du pays. « Cette banque est l'aboutissement d'un projet qu'il a mûri depuis de nombreuses années pour améliorer les conditions de financement de l'économie nationale et du PNDES », dira le Premier ministre à cette occasion. En effet, WBI envisage de se positionner entre autres dans le financement des PME-PMI même si, dans le secteur, la concurrence risque d'être rude, dans la mesure où des poids lourds tels que Coris Bank International, avec une part de marché de 19 %, Bank Of Africa Burkina, filiale du marocain BMCE Bank, avec 17 %, et Ecobank avec 16,5 % sont solidement installés. Enfin, WBI est dotée d'un capital de 12 milliards de FCFA (18 millions d'euros) réparti entre le groupe Planor (52 %), la Banque régionale des marchés du Sénégal, l'Union des assurances du Burkina et des investisseurs privés burkinabè.

À la tête de WBI, Adama Sanfo, 64 ans, qui est aussi depuis 2014 secrétaire général du groupe Planor, est présenté comme un dirigeant expérimenté. Ayant fait ses classes dans plusieurs groupes bancaires régionaux, il a été notamment directeur francophone de la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce. Présent dans la téléphonie avec Telecel, dans les assurances avec le groupe UAB IARD et UAB Vie, dans le négoce ou encore la distribution et le transport, Apollinaire Compaoré est proche de plusieurs chefs d'États de la sous-région, au rang desquels figure Roch Marc Christian Kaboré. La création de WBI devrait lui permettre de donner une autre dimension aux activités de son groupe, Planor.

P. de M.



BSIC

La Banque de référence.

SÉCURITÉ

LIBERTÉ

CONFORT

Wassa, pour vos retraits et paiements partout dans le monde.

SANS COMPTE
BANCAIRE



mastercard.

www.bsicbank.com/burkina

BSIC BURKINA BANQUE SAHELO-SAHARIENNE
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE
BURKINA FASO-SA

SISE RUE DAVID DAPOUGUI KERE (PROJET ZACA) - 10 BP : 13 701 OUAGADOUGOU 10 - BURKINA FASO
Tél : +226 25 32 84 01 / 05 - Fax : +226 25 30 21 22 - Email : bsic.burkina@bsicbank.com

« CORIS BANK INTERNATIONAL SA SE POSITIONNE COMME LEADER DANS LE SECTEUR BANCAIRE BURKINABÈ »

Diakarya Ouattara, directeur général de Coris Bank International (CBI) depuis mai 2017, évoque les facteurs ayant contribué à la formation d'un total bilan à plus de 1 130 milliards de FCFA en 2017.

En mai dernier, le cabinet WARA a rehaussé de BBB à BBB+ la notation à long terme en devise locale de Coris Bank International (CBI). Quel est l'intérêt pour CBI de se soumettre à la notation financière ?

Diakarya Ouattara : La notation de la West African Rating Agency (WARA) représente la capacité d'une institution à faire face aux aléas du cycle économique et aux chocs de nature interne ou externe qui peuvent l'affecter. Elle détermine le degré de résilience d'une société, la qualité de ses actifs et sa propension à générer du profit à moyen et long termes. Cette notation WARA BBB+ de Coris Bank International SA (CBI) reflète la solidité de la banque caractérisée par une forte capitalisation, une croissance soutenue et une

bonne rentabilité qui lui ont permis de se positionner comme leader dans le secteur bancaire burkinabè. Ces acquis étant déjà réalisés, Coris Bank International SA entend maintenant consolider ses parts de marché à travers une gestion holistique des risques et une bonne adaptation aux évolutions réglementaires, notamment au plan prudentiel.

En 2017, Coris Bank International a enregistré un total bilan à plus de 1 130 milliards de FCFA. Quels sont les facteurs qui expliquent cette performance et quels sont les autres chiffres clés de CBI ?

Il est important de souligner que depuis sa création, Coris Bank International SA ne cesse d'enregistrer des

Le siège de Coris Bank International situé au cœur du quartier d'affaires de Ouagadougou.



progrès appréciables. La performance de l'année 2017 ne déroge pas à cette tendance. En effet, l'encours de crédits nets s'élève à 542,1 milliards de FCFA. Le produit net bancaire s'établit à 45,3 milliards de FCFA, portant ainsi le bénéfice net de l'exercice à 19,5 milliards de FCFA. Ces résultats découlent de la pertinence des choix stratégiques orientés vers la satisfaction du client par des produits et services de qualité, et de l'engagement sans faille de l'ensemble des équipes. Cette performance reflète également la confiance du marché et des partenaires, et témoigne de la capacité d'adaptation de la banque dans un environnement concurrentiel difficile. Coris Bank International SA entend continuer à offrir « le meilleur et le plus » à toutes les parties prenantes et à participer à l'essor économique du Burkina Faso.

Pour 2018, CBI s'oriente de plus en plus vers la digitalisation et des innovations. Pouvez-vous nous présenter les produits actuellement mis sur le marché dans cette optique ?

La révolution numérique impacte énormément le monde bancaire et lui offre des opportunités d'innovation indéniables. Coris Bank International SA, qui s'inscrit dans la dynamique d'innovation depuis sa création, a placé la digitalisation, l'automatisation et la dématérialisation des processus dans ses priorités stratégiques afin de relever le défi de l'inclusion financière. Cela se traduit par de nouvelles solutions et de nouveaux modes de paiement pouvant donner aux populations exclues du système financier classique un accès aux services financiers. Dans cette optique, la banque a lancé sa solution de mobile money dénommée Coris Money. Coris Money, le portefeuille électronique de Coris Bank International SA, permet aux clients et non-clients de la banque de disposer d'un compte de monnaie électronique et d'effectuer à partir de leur téléphone mobile des transactions financières : dépôt,



Diakarya Ouattara,
directeur général de
Coris Bank International SA.

retrait, achat de biens et services, paiement de facture, épargne, etc. La banque en ligne est le service qui offrira aux clients la possibilité d'accéder directement aux différents services bancaires en ligne à partir des différents canaux digitaux : borne tactile, DAB/GAB, ordinateur, tablette, téléphone mobile, etc. Nous sommes très confiants quant à l'impact positif de ces nouvelles solutions sur le quotidien de nos clients et de la population du Burkina Faso.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Bio

Diakarya Ouattara, directeur général de Coris Bank International SA, est diplômé de l'Institut technique de banque en France, et cumule une vingtaine d'années d'expérience dans le secteur bancaire. Avant d'être porté à la tête de la prestigieuse institution bancaire, il a occupé plusieurs postes à hautes responsabilités au sein de Coris Bank International SA et de plusieurs autres institutions financières. En effet, après 9 années passées à la BICIA-B à divers postes, il a notamment assumé les fonctions de directeur général adjoint à Coris Bank International SA en 2013 et celles de directeur général par intérim à la Banque internationale pour l'Afrique au Niger en 2012.

« NOTRE PNB EST EN PROGRESSION DE 11 % PAR RAPPORT À 2016 »

Cheick Travaly, l’administrateur directeur général d’Ecobank Burkina Faso, indique que les chiffres clés de la banque sont au vert et ont nettement progressé en 2017. Au-delà de ses performances, la banque a instauré une journée communauté dite « Ecobank Day » orientée sur une thématique de santé-éducation-assainissement.

Comment ont évolué les différents chiffres clés d’Ecobank Burkina Faso en 2017 par rapport à 2016 ?

Cheick Travaly : En dépit d’un environnement difficile marqué par des troubles sécuritaires et un front social agité durant l’année 2017, la banque a enregistré des performances en amélioration par rapport à 2016. Le produit net bancaire (PNB) s’est établi à 45 Mds FCFA, largement au-dessus de nos prévisions et en progression de 11 % par rapport à 2016.

Cela traduit les efforts continus des équipes pour l’amélioration de toutes les composantes du PNB, à savoir la marge nette d’intérêts, les commissions nettes et les gains de change. Le résultat net est quant à lui en progression de 22,2 % par rapport à 2016. Le total bilan de la banque s’est établi à 892 Mds FCFA à fin 2017, soit une croissance de 8 % comparé à 2016, avec un volume de ressources collectées atteignant 552 Mds FCFA pour des crédits distribués à hauteur de 384 Mds FCFA. Tous ces chiffres traduisent une résilience certaine de l’économie de notre pays et augurent des lendemains meilleurs, même si la relance est moins vigoureuse que nous ne l’avions imaginé.

En tant que chef de file du pool bancaire d’une douzaine d’établissements soutenant la production cotonnière au Burkina Faso avec un crédit de 70 milliards de FCFA pour la campagne 2017-2018, pourquoi avoir consenti une diminution à 6 % des taux d’intérêts en 2017 sur votre ligne de crédit, contre 6,4 % en 2016 ?

La question de la réduction du taux d’intérêt sur le crédit de campagne accordé à la SOFITEX tient à deux faits : *primo*, les performances financières du client au cours des dernières années ont évolué positivement et se sont traduites par une forte amélioration du profil de risque. Cette amélioration du profil, couplée au

respect scrupuleux de ses engagements par la SOFITEX, induit forcément une baisse de la prime de risques. *Secundo*, la réduction du taux d’intérêt sur le crédit de campagne accordée traduit la volonté manifeste des banques locales d’accompagner un acteur majeur et important de l’économie burkinabè. En réalité, tant que nous pourrons faire des efforts de quelque nature que ce soit pour soutenir l’économie nationale, nous

« Le total bilan de la banque s’est établi à 892 Mds de FCFA en 2017, soit une croissance de 8 % comparé à 2016. »

n’hésiterons pas. La SOFITEX étant la première société cotonnière dans ce pays, il est tout naturel que nos efforts de soutien à la filière de façon générale soient ainsi manifestes.

Quels ont été les enseignements du forum organisé par Ecobank Burkina Faso en collaboration avec la Maison de l’Entreprise en décembre 2017 et consacré au commerce international ?

Le forum a été riche d’enseignements pour toutes les parties prenantes. D’une part, il a été une opportunité pour nous de présenter les instruments du commerce international et de sensibiliser la clientèle à l’utilisation des moyens de paiement sécurisés pour leurs transactions bancaires. Nous en avons profité pour sensibiliser nos partenaires, sur la base d’un partage d’expériences, au risque qu’ils encourent lorsqu’ils font appel au circuit parallèle dénommé « marché noir ». Par ailleurs, notre partenaire stratégique, la Maison de l’Entreprise, a rappelé et expliqué son rôle d’accompagnement dans le renforcement de la structuration des PME-PMI et dans la production d’informations techniques et financières

pour avoir des dossiers de crédits bancables, l'un des freins à l'accès aux financements bancaires.

Les thèmes abordés, comme par exemple les fonds de garantie pour accompagner le financement des PME-PMI, ont-ils suscité beaucoup d'adhésion auprès des clients ?

Le sujet sur la question des fonds de garantie a suscité un très vif intérêt. Un certain nombre d'entreprises à fort potentiel de développement sont limitées en termes de garanties hypothécaires ou liquides exigées pour conforter leurs dossiers. Nous leur avons fait entrevoir comment les fonds de garantie peuvent leur permettre de rehausser le niveau d'activités grâce à l'effet de levier apporté par le financement bancaire. Notre public a montré un véritable intérêt pour le forum et est très enthousiaste vis-à-vis du programme de formation que nous avons élaboré et qui s'étale tout le long de l'année 2018. Bien évidemment, notre engagement est à long terme, et d'autres éditions vont être organisées les années à venir.

La place financière de Ouagadougou va s'enrichir de deux banques, Wendkouni Bank International et la Banque Agricole du Faso (BADF). Avec un taux de bancarisation d'environ 17 % (source BCEAO), ne frôle-t-on pas la saturation ?

Si l'on considère le taux de bancarisation, sachez que plutôt que d'y voir une faiblesse, nous y voyons un océan d'opportunités. Notre ambition actuelle à Ecobank est de permettre à 100 millions d'Africains un accès à des services et produits financiers fiables à l'horizon 2020, et pas seulement par intérêt commercial, mais aussi pour des raisons d'éthique, une sorte de militantisme pour un accès égal de tous les Africains aux services bancaires. Sous cet angle, nous applaudissons l'arrivée de ces deux banques et nous leur souhaitons la meilleure fortune possible pour qu'ensemble, notre contribution au développement des communautés que nous servons soit encore plus forte. À 14, nous ne sommes pas trop pour servir bientôt 20 millions de Burkinabè.

En 2017, Ecobank Burkina Faso a apporté son soutien aux populations de Wan, un village à 35 km de Diebougou, commune de Bondigui, en y construisant des salles de classe pour l'école sous paillotes. Dans le cadre de votre Ecobank Day, comment choisissez-vous les projets éducatifs ou sanitaires recevant chaque année l'aide de votre banque ?

À Ecobank, nous avons conscience du fait que nous nous réalisons personnellement sur la base de nos interactions quotidiennes avec nos communautés. Il est donc normal qu'en retour, nous témoignions notre reconnaissance tant en termes de contribution financière que par notre propre énergie pour améliorer la vie des communautés qui nous accueillent sur leurs territoires. C'est en ayant cela à l'esprit que nous avons instauré une journée communauté officiellement dénommée « Ecobank Day ». Pour ce qui concerne le choix des projets, la direction générale du groupe choisit une thématique orientée en général sur le triptyque santé-éducation-assainissement à partir duquel chaque filiale oriente ses choix. C'est un article en ligne qui nous a fait découvrir l'école sous paillotes de Wan et cela a été un coup de cœur pour nous. Nous avons donc décidé de soutenir les enfants de cette école par la réalisation de l'école (éducation), d'un forage (santé) et de latrines (assainissement).

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Cheick Travaly,
administrateur directeur général
d'Ecobank Burkina Faso.

« L’AMBITION DE CONSTRUIRE UNE BANQUE MODERNE ET RENTABLE »

La Banque de l’habitat du Burkina Faso (BHBF) a amorcé un nouveau tournant en 2017 avec la restructuration de son actionnariat contrôlé désormais à 51 % par le groupe EBOMAF de Mahamadou Bonkougou. Le directeur général Sibiri Coulibaly lève un coin de voile sur les chantiers en cours.



Sibiri Coulibaly,
directeur général de
la Banque de l’habitat
du Burkina Faso.

Quelles raisons stratégiques ont conduit le groupe EBOMAF, dont les activités intègrent notamment le BTP et les transports, à prendre officiellement le contrôle de la Banque de l’habitat du Burkina Faso ?
Sibiri Coulibaly : De toute évidence, les raisons qui ont conduit le groupe EBOMAF à s’intéresser au secteur bancaire sont à rechercher dans une volonté de diversification de ses activités. À travers ce contrôle, son président directeur général entend insuffler une dynamique au développement économique du Burkina Faso et de la sous-région non seulement en apportant des ressources à la banque, mais aussi en mettant à la disposition de celle-ci les relations qu’il a longtemps nouées dans son domaine de prédilection : le BTP.

Comment est structuré l’actionnariat de la nouvelle BHBF ?

Au 31 décembre 2017, le capital de la banque est de 12,83 milliards de FCFA et se répartit comme suit : 51 % pour le président directeur général Mahamadou Bonkougou, 15,81 % pour le Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) et 10,91 % pour la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS). Le reste est détenu par des privés burkinabè et quelques institutions.

Avec ces nouveaux capitaux, la banque va-t-elle retrouver un nouveau souffle ?

À coup sûr, ces capitaux vont apporter un nouveau souffle à la banque, notamment au regard du dispositif

« Les raisons qui ont conduit le groupe EBOMAF à s’intéresser au secteur bancaire sont à rechercher dans une volonté de diversification de ses activités. »

Trois nouvelles agences pour la banque de l'habitat

En 2017, la BHBF a étoffé son réseau bancaire dans la capitale burkinabè. Pour renforcer sa politique de proximité, elle a inauguré le jeudi 20 avril 2017 à Ouagadougou trois nouvelles agences. Situées respectivement dans les quartiers Pissy, Kilwin et Nonsin, elles portent à 12 le nombre d'agences de cette banque. C'est l'agence de 10-Yaar de Nonsin qui a abrité la cérémonie d'inauguration, en présence bien évidemment des hautes personnalités politiques et coutumières et surtout d'opérateurs économiques, dont plusieurs commerçants.

L'objectif poursuivi par cette stratégie d'extension de la BHBF, à en croire son directeur général Sibiri Coulibaly, répond à un besoin de proximité. «*Nous voulons nous rapprocher de nos clients. Le choix de 10-Yaar, par exemple, témoigne de notre volonté de nous rapprocher des commerçants, qui sont des clients de marque*», explique-t-il. Ravi de la place qu'occupe la BHBF dans le paysage bancaire burkinabè, son directeur a exprimé sa gratitude à l'État burkinabè et «*aux nombreux clients pour leur constante fidélité*». Selon Sibiri Coulibaly, les «*impressionnantes*» statistiques de la BHBF en 2016 «*témoignent à souhait que la banque a véritablement amorcé son décollage*». Ce qui expliquerait que sa banque soit passée d'un chiffre d'affaires de 56 milliards de FCFA en 2015 à 87 milliards en 2016. Les dépôts de la clientèle, a-t-il ajouté, estimés à 35 milliards de FCFA en 2015, ont grimpé à 64 milliards en fin d'année 2016.

Quant à la présidente de la cérémonie d'inauguration Clarisse Merindol, directrice de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances, elle s'est dite impressionnée du chemin déjà parcouru par la BHBF, congratulant le directeur général et toute son équipe pour «*cette ascension qui symbolise la vitalité économique du Burkina Faso*». Du reste, a-t-elle ajouté, la construction de ces trois agences s'inscrit en droite ligne de la politique nationale de promotion du logement décent. Pour elle, la BHBF est un partenaire stratégique et financier du vaste programme de construction des 40 000 logements inscrits dans le volet habitat du Plan national de développement économique et social (PNDES). L'ouverture de ces trois agences, selon le parrain de la cérémonie Laré Naaba Tigré, chef coutumier, est un «*exploit*» qui symbolise la vitalité et l'efficacité de l'entreprise. L'autorité coutumière a, en substance, qualifié l'attitude ambitieuse de la BHBF de «*marque des grands*».

Sibiri Coulibaly cumule près de vingt ans d'expérience dans le secteur bancaire et a adopté une stratégie de relance qui devrait convenir à Mahamadou Bonkoungou, directeur du groupe EBOMAF (lire son interview p.186-187) qui a pris le contrôle de BHBF en déboursant près de 7 milliards de FCFA (10,7 millions d'euros) pour la recapitaliser et lui apporter un nouveau souffle tout en renforçant sa crédibilité.

L.B.-D. (avec Sidwaya)

prudentiel de l'autorité de régulation ainsi que de la vision de l'actionnaire majoritaire, qui est de faire de la BHBF une banque moderne et rentable en la hissant parmi les premières banques de la place à court terme.

« Ces capitaux vont apporter un nouveau souffle à la banque, notamment au regard du dispositif prudentiel de l'autorité de régulation. »

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire tenue en fin mai 2018 a décidé d'une nouvelle augmentation du capital de 10 milliards de FCFA afin de permettre d'atteindre cet objectif.

S'agissant des programmes de logements du quinquennat en cours mis en place par le gouvernement de Paul Kaba Thiéba dans le cadre du PNDES, comment entrevoyez-vous le rôle de la BHBF ?

Que ce soit pour le volet précis du logement ou pour tous les autres volets du PNDES, la BHBF compte apporter son appui de façon directe et/ou indirecte par l'octroi de concours financiers adaptés et mutuellement bénéfiques à toutes les parties.

Quelles formules de crédits immobiliers proposez-vous aux classes moyennes et aux ménages aux revenus modestes ?

Dans le cadre de la nouvelle vision de la banque, l'ensemble des produits et services est en cours de révision.

Cela résulte d'une demande du conseil d'administration, qui a commis des consultants à cet effet afin de proposer un plan global de restructuration. L'objectif ultime visé, c'est de faire de la BHBF une banque moderne et rentable, bénéficiant des meilleures pratiques conformes aux dispositions réglementaires.

Pour renforcer ses capacités, la BHBF a noué par le passé des partenariats avec la SFI (Société financière internationale) ou

Shelter Afrique. Allez-vous reprendre la collaboration avec ces deux fonds, ou en nouer d'autres ?

Si ces deux fonds veulent renouer des partenariats avec la BHBF, nous serons disposés à examiner avec eux les contours desdits partenariats. Comme je vous le disais, nous sommes disposés à examiner toutes formes de partenariats mutuellement bénéfiques. Toujours est-il que nous sommes dans une nouvelle approche très offensive concernant la recherche de nouveaux partenariats plus fructueux

Allez-vous renforcer les opérations de la banque dans les domaines de la gestion des risques, des prêts hypothécaires et du financement immobilier ?

Justement, le plan de restructuration demandé par le conseil d'administration a pour objectifs le renforcement et l'optimisation des interventions des opérations de la banque dans tous les domaines.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Donner vie à vos ambitions

■ Microfinance

NAISSANCE D'UN LEADER DU MICROCRÉDIT : FINAO

La Financière de l'Afrique de l'Ouest (FINAO), nouvelle banque sous-régionale dédiée au microcrédit, a l'ambition d'accélérer l'inclusion financière et d'octroyer des crédits à 5%, contre les 8 à 10% des banques commerciales.

Six réseaux ouest-africains de microcrédit – la Faïtière des Caisses populaires du Burkina, KafoJiginew et Nyèsigiso au Mali, Pamecas au Sénégal – se sont coalisés pour lancer un établissement de crédit dont le but est de devenir une banque sous-régionale et, à terme, un leader ouest-africain de la microfinance. Le projet, en gestation depuis 2015, a vu concrètement le jour en janvier dernier. « Cette nouvelle banque est libellée en tant que Financière de l'Afrique de l'Ouest (FINAO). Elle a été agréée en qualité d'établissement financier à caractère bancaire par arrêté du ministre des Finances du Sénégal le 16 novembre 2017. Son capital social est de 5 milliards de FCFA, et est opérationnel depuis janvier 2018, avec pour siège social Dakar », indique Alou Sidibé, directeur général de la Confédération des institutions financières d'Afrique de l'Ouest (CIF), une des chevilles ouvrières de la création de cette banque communautaire.

N'étant pas une banque de détail, la FINAO va démarrer avec 4,5 millions de clients et près de 800 points de vente. Rappelons toutefois qu'en 2016, l'épargne collec-



Alou Sidibé, directeur général de la Confédération des institutions financières d'Afrique de l'Ouest.

tée par les six institutions de microfinance a franchi le cap des 400 milliards de FCFA, contre quelque 300 milliards de crédits octroyés. L'excédent de ressources ainsi dégagé, soit 100 milliards de FCFA, a été mis à disposition de la FINAO pour une intermédiation directe au profit de ses fondateurs et des institutions de microfinance de la sous-région.

FINAO pourra opérer sur deux segments : les prêts et les paiements. Le but est de satisfaire les besoins de ses propres membres en ressources longues et de compléter ainsi la gamme des services. Dans la constitution de son actionnariat, la Faïtière des Caisses populaires du Burkina (FCPB) a contribué à hauteur de 47 %, et le Suisse Éléphant Vert, très en pointe dans l'agriculture bio, a apporté 45 %. Le reste, soit 8 %, est la contribution du CIF dirigé par Alou Sidibé.

Autre attrait de la FINAO, elle offre ses concours bancaires à un taux de 5,5 % pour des opérations à courte échéance, soit moins de deux ans, et de 7,5 % pour des échéances comprises entre trois et cinq ans. Une offre très intéressante comparée aux conditions actuelles, les taux proposés par les banques commerciales variant de 8 % à 12 % pour le court terme. Par ailleurs, les promoteurs de la FINAO ont l'intention de baisser le coût du crédit pour les clients de la microfinance dans la sous-région, marquant ainsi leur ambition de concourir activement à l'accélération de l'inclusion financière.

Louise Bibalou-Durand

Un réseau en expansion bien qu'inégal

La microfinance est bien établie au Burkina Faso, avec un réseau en expansion bien qu'inégal. Après plus de 20 ans de construction, le secteur a connu une croissance rapide et diversifiée, suivie d'une phase de consolidation depuis l'adoption en 1994 d'un cadre légal spécifique. Selon les statistiques de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ce pays comprend depuis fin 2014 plus de 85 instituts de microfinance (IMF) et 402 points de services pour plus de 2,247 millions de clients. Le montant total des dépôts s'élève à 151 935 millions de FCFA, et l'encours des crédits à 110 765 millions. Les informations de l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Burkina Faso font état d'une implantation géographique qui dote chaque province d'au moins un IMF. Cependant, il existe une grande disparité entre les provinces : plus de 80 % hébergent moins de 6 institutions, dont un quart n'en compte que deux, et 18 % accueillent entre 6 et 8 institutions alors que le Kadiogo, province abritant la capitale, compte 18 IMF.

LA CROISSANCE ET LES BÉNÉFICES TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Sur la période 2016-2017, le groupe SONAR est le leader incontesté des assurances, talonné par le groupe UAB dans la branche vie. Le secteur, bien qu'étriqué avec 17 compagnies, reste dynamique puisque le CA global de 2017 devrait être de plus de 74 milliards de FCFA, contre 66 milliards en 2016, soit une hausse de 13,61 %.

D'une année à l'autre, la tendance haussière du marché burkinabè des assurances se poursuit, et cela s'est encore confirmé en 2016 et 2017. Dans son rapport d'activité 2016, le président de l'Association professionnelle des sociétés d'assurances du Burkina (APSAB), Simon Pierre Gouem, qui est aussi le dirigeant de la Générale des Assurances (GA), indique : « En 2016, le marché burkinabè s'est agrandi avec l'octroi d'un agrément à une société d'assurance-vie, portant ainsi le marché à huit compagnies vie faisant jeu égal avec les sociétés d'assurance dommages (IARDT), elles aussi au nombre de huit ; s'y ajoute une compagnie de réassurance, soit un total de 17 compagnies pour le secteur. »

Ces sociétés d'assurances ont contribué au financement de l'économie avec des placements sur le marché financier pour un montant de 127,35 milliards de FCFA en 2016, contre 119,20 milliards en 2015, soit une progression de 6,84 %. En outre, en 2016, le secteur

« Les bons chiffres de 2016 sont tirés par l'assurance IARDT, qui représente plus de 2/3 du chiffre d'affaires du secteur avec 66 % du marché. »

des assurances a suivi la dynamique de croissance du PIB burkinabè (5,9 % en 2016, contre 4 % en 2015), en atteignant un CA global de 66 milliards de FCFA, soit une croissance de 13,95 % par rapport à 2015, CA dans lequel la branche vie ressort à hauteur de 22,239 milliards, avec une croissance de 26,87 %. En 2017, selon les tendances fournies par l'APSAB, le marché poursuit sa dynamique, car le chiffre d'affaires global devrait être de plus de 74 milliards, soit une hausse de 13,61 %.

Dénis Ouédraogo (lire son interview p. 224-225), l'administrateur directeur général du leader incontesté du

secteur, le groupe Société Nationale d'Assurances et de Réassurances (SONAR), a révélé que son groupe devait pour la première fois procéder à une notation financière d'ici la fin de l'année 2018 et qu'il envisage de soumettre son système de management qualité à la certification durant l'année 2019. Quant à son CA de ces deux dernières années, aussi bien en IARD qu'en vie, il est « en hausse de 14,64 %, impacté par celui de la branche vie qui a enregistré une évolution significative de 13,81 %. Le chiffre d'affaires de la branche IARD est quasi stable, en lien avec notre application rigoureuse de l'article 13 du Code CIMA ».

Le concurrent direct de la SONAR dans la branche vie est le groupe UAB assurances (lire notre tableau ci-dessous). En 2016 et 2017, il a aligné des CA très confortables, avec la ferme volonté de ravir la première place à la SONAR. C'est l'un des objectifs affichés par Jean Damascène Nignan (lire son interview p. 226-227), qui a repris en cours d'exercice la direction du groupe pour les deux branches IARDT et vie. Il confirme que les produits phares dans la branche vie sont ceux que le groupe commercialise avec succès depuis plusieurs années : « Rente Éducation Plus », « Épargne Retraite Avenir », « Assurance Crédit bancaire », « Cauri d'Or », etc. Il mentionne également un produit lancé tout récemment, « Siniya-Sigi », destiné

au secteur agricole, et les produits IFC (indemnités de fin de carrière) et « Retraite Entreprise » destinés aux entreprises. De plus, afin de gagner en parts de marché, UAB a décidé de renforcer sa politique de proximité aussi bien à Bobo-Dioulasso qu'à Ouagadougou. « Traditionnellement, les compagnies avaient tendance à s'orienter vers l'ouverture d'agences d'assurances dommages. Mais elles ont compris que le portefeuille de clients IARDT est une opportunité pour vendre aussi des produits d'assurance-vie, et vice-versa. C'est pourquoi la branche vie occupera une place importante dans ces nouvelles agences, car il sera désormais possible,

outre les souscriptions, de faire des opérations d'avances et de rachats à partir de ces agences générales », précise Jean Damascène Nignan. On observe aussi que les bons chiffres de 2016 sont tirés par l'assurance IARDT, qui représente plus de 2/3 du chiffre d'affaires du secteur avec 66 % du marché. Le chiffre d'affaires des activités de ce segment s'élève à 43,75 milliards de FCFA en 2016, contre 38,62 milliards en 2015, soit une progression de 13,28 %. D'après le rapport de l'APSAB, « cette progression reste au-dessus du taux de progression moyen annuel de 10,22% des cinq dernières années. Cependant, la croissance de 2016 est inférieure à celle de 2015, qui se situait à 16,96% ». La répartition du chiffre d'affaires par branche indique que l'assurance automobile, avec 28,77 %, et l'assurance-vie individuelle, avec 19,66 %, restent les moteurs du marché en 2016, devant la branche accidents corporels/maladie (ACM), avec 16,77 %.

Évolution du CA (en FCFA) et des parts de marché 2016-2017				
Compagnies d'assurance vie	Provisoires 2017	Part de marché en 2017	2016	Croissance
SONAR	8 316 056 058	29,47%	7 306 721 445	13,81%
UAB	7 455 651 164	26,42%	6 569 646 755	13,49%
SUNU	4 017 521 890	14,24%	1 573 079 692	155,39%
AZ	3 684 993 379	13,06%	3 389 789 069	8,71%
GA	1 525 637 315	5,41%	1 359 121 218	12,25%
CIF VIE	1 446 208 464	5,13%	1 301 830 881	11,09%
CORIS	1 063 563 226	3,77%	739 687 229	43,79%
SAHAM	706 195 966	2,50%	-	-
TOTAL VIE	28 215 827 462	100%	22 239 876 289	27%

Compagnies d'assurance IARD	Provisoires 2017	Part de marché en 2017	2016	Croissance
SONAR	12 152 199 118	25,99%	12 051 711 152	0,83%
SAHAM	7 829 256 534	16,74%	7 275 847 127	7,61%
SUNU	5 492 925 203	11,75%	4 459 175 463	23,18%
UAB	5 311 106 925	11,36%	5 214 539 228	1,85%
GA	5 088 754 907	10,88%	4 705 188 544	8,15%
AZ	4 953 150 000	10,59%	5 036 958 498	-1,66%
CORIS	4 784 130 834	10,23%	3 959 935 579	20,81%
JACKSON	1 151 482 358	2,46%	1 050 652 448	9,60%
TOTAL IARD	46 763 005 879	100%	43 754 008 039	6,88%

Source : APSAB

Quant au taux de pénétration de l'assurance représenté par la part du revenu qui lui est consacré, il est de 1,55 % en 2016, contre 1,43 % en 2015. À ce niveau, il y a de la marge, tout comme au niveau de l'autre indicateur

qui mesure la densité d'assurance (dépense annuelle moyenne par tête en produits d'assurance) qui, lui, affiche 3 464 FCFA en 2016, contre 3 139 FCFA en 2015, soit un gain de 325 FCFA et une croissance de 10,45 %. Enfin, le rapport de l'APSAB évoque un aspect lié aux produits de santé, faisant mention d'une menace sur les branches santé des sociétés d'assurances à propos de la révision des tarifs au niveau de l'APROCCLIB (Association des promoteurs de cabinets médicaux, cliniques et polycliniques au Burkina). Cette révision n'est pas encore effective mais, selon ce rapport, elle aurait pour conséquence une détérioration des résultats de la branche. **Paul de Manfred**



apollon



**Avec AUTO SECURE,
Roulez rassuré et en toute sécurité**

Votre avenir, notre quotidien



« NOUS SOMMES ENGAGÉS POUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE NOS SERVICES ET PRESTATIONS »

Leader des assurances au Burkina Faso, la SONAR continue de déployer son potentiel en renforçant ses acquis et en misant sur l'innovation. Denis Ouédraogo, administrateur directeur général du groupe SONAR, détaille les axes du plan stratégique 2016-2020 estimé à 33 milliards de FCFA et annonce que SONAR-VIE fera sa première notation financière courant 2018 et la certification de son management en 2019.



La direction du groupe SONAR a présenté à l'ensemble du personnel et des partenaires son plan stratégique intitulé « SONAR vision 2020 » en mars 2017 à Ouagadougou. Comment est structuré ce référentiel ?

Déni Ouédraogo : Le plan stratégique 2016-2020 du groupe SONAR s'articule autour de 6 axes qui doivent contribuer à la réalisation de notre vision, qui est de consolider notre position de leader sur le marché national des assurances et de redimensionner la taille ainsi que la capacité financière de l'entreprise pour élargir ses opérations au marché régional de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA). Les 6 axes se déploient normalement à travers les plans opérationnels annuels spécifiques à chaque société du groupe. Il faut aussi rappeler que nous sommes engagés dans une démarche qualité, ce qui nous a permis de fixer 6 objectifs qualité sur les axes stratégiques. Pour nous, il reste important de satisfaire et de fidéliser nos clients en mettant à leur disposition des produits d'assurance parfaitement adaptés à leurs besoins et en respectant toujours nos engagements contractuels en cas de survenance de sinistre. Nous sommes engagés pour l'amélioration continue de la qualité de nos services et prestations et pour le renforcement de notre solidité financière, de notre équilibre financier ainsi que de notre rentabilité par une gestion saine et optimisée des primes collectées. Nous œuvrons aussi à la consolidation de nos liens de collaboration avec l'ensemble des partenaires, et surtout à l'impulsion de notre développement à l'international. Un autre de nos objectifs est la promotion de la satisfaction du capital humain par la motivation, la culture de la performance, la responsabilisation

Bio

Déni Ouédraogo dirige la SONAR depuis mai 2015. De 1991 à 1993, il est chef de service sinistres à Foncias, puis il devient chef de département technique à AGF Burkina Assurances jusqu'en 1999 avant d'y prendre les fonctions de directeur technique et commercial jusqu'en 2005. Il rejoint alors Allianz Burkina Assurances, où il sera directeur souscription et développement commercial durant dix ans. C'est au très réputé Institut international des assurances de Yaoundé (IIA) qu'il décroche son diplôme en 1990. Il obtiendra en 2008 un master en administration des affaires à l'université Jean-Moulin de Lyon.

et le développement des compétences. Enfin, nous travaillons à une approche basée sur la maîtrise des risques

« Notre intention de créer des filiales dans la zone CIMA demeure intacte. Nous travaillons à mettre en place les outils et analyses les différentes opportunités qui s'offrent à nous. »

et opportunités de tous les produits et services que nous proposons, afin de garantir l'atteinte et l'amélioration permanente de nos résultats. Aujourd'hui, nos deux entreprises, SONAR-IARD et SONAR-VIE, sont leaders du marché national. La SONAR-IARD en est à sa 9^e notation financière avec la note A+ et a réussi la transition à la nouvelle norme ISO 9001 : 2015. Le processus pour la 10^e notation est en cours et, avant fin octobre, nous aurons la nouvelle note. La SONAR-VIE fera quant à elle sa première notation financière d'ici la fin de l'année 2018 et soumettra son système de management qualité à la certification en 2019.

Quel est le coût global de ce programme ?

Nous avons établi un planning et une stratégie de financement du plan stratégique pour un coût estimé à 33 milliards de FCFA à l'horizon 2020.

Pourquoi, à la direction générale, estime-t-on que « ce plan stratégique est le PNDES de la SONAR » ?

Si le Programme national de développement économique et social (PNDES) est considéré comme le référentiel d'orientation du pays, alors notre stratégie « SONAR vision 2020 » est vue comme le guide d'orientation de notre entreprise. Nous travaillons à la mise en application de ce référentiel.

Et quelle place sera donnée à la diversification par la création de filiales dans la zone CIMA ?

L'axe 3 de notre plan stratégique prend en compte ce volet. Notre intention de créer des filiales dans la zone CIMA reste intacte. Nous travaillons à mettre en place les outils et analysons les différentes opportunités qui s'offrent à nous.

La notation financière et la certification ISO 9001 sont vos atouts. N'est-ce pas suffisant pour s'attaquer aux marchés de la sous-région ?

Mais si ! Ces deux outils améliorent la gestion de nos entreprises : il y a eu une amélioration significative de la notation financière, passée d'une note A avec perspective stable à une note A avec perspective positive, et un succès de la transition à la nouvelle norme ISO 9001 :

2015. S'agissant de la croissance externe du groupe, vous comprenez le caractère sensible de cette question à un moment où les mouvements de fusion-acquisition devraient s'amplifier avec le nouveau règlement de la CIMA sur le relèvement du capital social minimum des sociétés d'assurance. Disons qu'un mode opératoire est en cours de déploiement afin qu'à l'horizon 2020, la SONAR soit présente non seulement dans d'autres pays de la CIMA, mais aussi dans d'autres secteurs de la finance : banque, société de bourse...

La présence effective de la SONAR dans des villes comme Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Dédougou et Koudougou montre un maillage important du territoire national. Aujourd'hui, la proximité reste-t-elle d'actualité à la SONAR ?

Nous pouvons répondre par l'affirmative car nous sommes en permanence à l'écoute de nos clients. Nous sommes en phase avec le déploiement de la digitalisation de notre système. Aujourd'hui, il est possible d'effectuer une souscription et de faire le règlement sans se déplacer. Nous avons également pris en compte la question du remorquage et du véhicule de remplacement en cas de sinistre.

Où en êtes-vous avec le projet de construction d'un nouveau siège ?

Le projet de construction du futur siège dans le quartier d'affaires de Ouagadougou, sur un terrain de 6 000 mètres carrés, est en cours. Les plans architecturaux ont été validés en mai dernier par le conseil d'administration, et le calendrier prévu dans le plan stratégique devrait se dérouler normalement.

Il y a donc un calendrier...

Oui, nous dévoilerons le joyau en 2021.

Quelle a été l'évolution de vos chiffres d'affaires dans les branches IARD et vie en 2017 par rapport à 2016 ?

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 14,64 %, impacté par celui de la branche vie qui a enregistré une évolution significative de 13,81 %. Le chiffre d'affaires de la branche IARD est quasi stable, en lien avec notre application rigoureuse de l'article 13 du Code CIMA.

Quels sont vos objectifs pour 2018 ?

Notre objectif pour l'année 2018 est de rester dans la même dynamique d'évolution. Le chiffre d'affaires de la branche IARD devrait connaître un rebond.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« SINIYA-SIGI OFFRE UNE GARANTIE PERMANENTE AU PRODUCTEUR AGRICOLE »

UAB-IARDT et UAB VIE que dirige Jean Damascène Nignan renforcent leur politique de proximité à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso avec l'ouverture de 3 agences, deux en IARDT et une en assurance-vie.

Vous reprenez la direction de l'UAB-IARDT et UAB VIE en cours d'exercice après en être parti pour la concurrence. Quels sentiments vous inspire ce retour aux sources ?

Jean Damascène Nignan : Je voudrais dire d'abord qu'une expérience à l'extérieur, dans un environnement différent et au sein du premier groupe d'assurance africain, est toujours une belle aventure humaine, exaltante. Il y a dans ce type de situation plusieurs sentiments qui vous traversent et vous construisent sur les plans humain et professionnel. Concernant mon retour au sein d'UAB, c'est tout d'abord un fort sentiment de reconnaissance à l'égard du conseil d'administration qui m'a renouvelé sa confiance pour diriger le groupe UAB ASSURANCES. C'est ensuite le sentiment d'une responsabilité plus importante, car prendre la direction de deux sociétés en milieu d'exercice social est forcément délicat. Cette complexité vous interpelle et vous oblige à avoir une feuille de route claire afin de prendre immédiatement en charge les questions prioritaires. Nous devons compter sur notre première force : la qualité de nos équipes.

Après plus de 25 ans d'existence, le groupe d'assurance UAB continue à renforcer sa politique de proximité par la création d'agences. Pouvez-vous nous détailler le calendrier de ces ouvertures d'agences générales depuis 2017 ?

Depuis plusieurs années effectivement, le groupe a initié un plan de transformation et de refonte de son réseau de distribution. La création d'agences obéit à la volonté de renforcer la proximité avec la clientèle, notamment le Mass Market, et de créer de la synergie entre les branches vie et non-vie. Traditionnellement, les agences avaient tendance à s'orienter vers l'assurance-dommages. Mais elles ont compris

que le portefeuille de clients IARDT était une opportunité pour vendre des produits d'assurance-vie, et vice-versa. La branche vie occupera une place importante car il sera désormais possible, outre les souscriptions, de faire des opérations d'avances et de rachats à partir de ces agences générales. Le développement de ce canal de distribution a permis d'ouvrir trois agences en 2018, dont deux à Ouagadougou (Tanghin et Gounghin) et une à Bobo-Dioulasso (Bienvenue à Sya).

En matière d'assurance-vie, vous avez récemment signé une convention tripartite avec la SOFITEX et l'UNPCB (l'Union des producteurs de coton du Burkina). Quels sont les contours de cette convention et en quoi est-elle importante ?

La convention tripartite signée entre SOFITEX, UNPCB et UAB VIE est une convention de partenariat qui a pour objet de garantir le remboursement des crédits pour intrants et autres matériels agricoles contractés par le producteur de coton en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de ce dernier. Il permet également au producteur de demeurer couvert, même

Bio

Jean Damascène Nignan, 46 ans, marié et père de 3 enfants, fait ses débuts à l'UAB de 2000 à 2004 en qualité de chef de service sinistres et contentieux. Les deux années suivantes, il devient directeur technique. En 2006, il quitte UAB pour le même poste de directeur technique chez SUNU Assurances, où il participe à la création et à l'installation de la filiale du Burkina, fonctions qu'il exercera jusqu'en 2008. Revenu au sein d'UAB au rang de directeur général de la branche IARDT de 2008 à 2015, avec notamment pour objectif la transformation managériale et financière de la compagnie, il repartira en 2015 pour SAHAM Assurances Bénin, où il lui sera confiée, en tant que directeur général, la gestion de la filiale jusqu'à mai 2018. En juin, il réintègre le groupe UAB ASSURANCES, mais cette fois en assumant la direction générale des branches IARDT et Vie.

Jean Damascène Nignan est détenteur depuis 1997 d'une maîtrise en droit privé option droit judiciaire de l'université de Ouagadougou et depuis 2000 d'un DESS en assurances de l'Institut international des assurances de Yaoundé.

après avoir lui-même remboursé son crédit. L'assurance Siniya-Sigi couvre ainsi le producteur à hauteur du crédit contracté, quels que soient le montant dudit crédit et le moment de survenance du risque. Le concept de cette assurance repose sur la recherche de bien-être du producteur et de ses ayants-droit. Elle offre en effet une garantie permanente au producteur.

Avec cette convention, le groupe UAB ASSURANCES apporte-t-il sa contribution au volet agricole du PNDES ?

Le groupe UAB totalise aujourd'hui plus de 28 milliards de FCFA d'actifs sous gestion, répartis selon les normes prudentielles et injectés sur plusieurs supports de placements pour soutenir l'économie nationale. L'accompagnement des partenaires majeurs et des acteurs du développement avec des produits adaptés à leurs besoins est un challenge permanent. En témoigne le produit Siniya-Sigi destiné au secteur du coton qui est l'un des premiers produits d'exportation de notre pays. Bien entendu, notre rôle général de financement de l'économie nationale se renforce avec le développement du groupe.

Aussi bien sur la branche vie que IARDT, quels sont vos produits phares ? Desancements innovants sont-ils prévus ?

Il faut distinguer les produits vie et non-vie. En assurance-vie, outre les produits commercialisés avec succès depuis plusieurs années (Rente Éducation Plus, Épargne Retraite Avenir, Assurance Crédit bancaire, Cauri d'Or, etc.), nous avons lancé notamment le produit Siniya-Sigi destiné au secteur agricole et les produits IFC et

« Nous appartenons au groupe intégré Planor Afrique, et UAB ASSURANCES ambitionne d'être, à l'horizon 2022, une référence sous-régionale par sa solidité financière. »

Retraite Entreprise destinés aux entreprises. L'évolution du marché nous oriente vers le développement de produits de bancassurance avec nos banques partenaires. En assurance IARDT a eu lieu au cours de l'année 2018 le lancement de Auto Secure, qui permet une indemnisation rapide et des services à valeur ajoutée, notamment la fourniture d'un véhicule de remplacement en cas d'accident ; et qui fait suite au lancement



Jean Damascène Nignan,
directeur général du groupe UAB ASSURANCES.

de ABS – ou Assurance Bécan Sécurité – destiné aux engins à deux roues et particulièrement adressé au segment des jeunes. Ce sont des produits innovants qui viennent étoffer notre offre déjà riche dans le secteur des transports, de la construction, de l'habitation ou des entreprises...

Pour l'exercice 2018 déjà entamé, quelles sont vos priorités ? Et quelle est votre vision à l'horizon 2020 ?

2020, c'est déjà demain et notre vision va au-delà. Nous devons prioritairement consolider nos fonds propres afin d'affronter les défis nouveaux qui bouleverseront notre métier à court et moyen termes, renforcer notre infrastructure informatique pour nous adapter aux nouveaux modèles économiques qui s'imposent aux acteurs à l'ère de la digitalisation, et enfin réorienter notre organisation autour de ces défis pour une meilleure prise en charge du parcours client. Ces axes sont des leviers pour conforter notre position de deuxième groupe d'assurances du pays. Nous appartenons à un ensemble intégré, Planor Afrique, comprenant l'assurance, la téléphonie et désormais la banque. C'est une force que nous devons capitaliser pour être, à l'horizon 2022, un groupe sous-régional de référence par sa solidité financière, la qualité de ses hommes et la satisfaction de sa clientèle.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

UN CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL DE 326 MILLIARDS DE FCFA EN 2016

Le CA 2016 du marché de la téléphonie mobile est en hausse de 4,15% par rapport à 2015. Dans ce secteur, en 2016, les trois opérateurs totalisaient 15,404 millions d'abonnés, soit un taux de pénétration de 80,9 téléphones pour 100 habitants.

Le dernier rapport d'activités de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) fait état d'une évolution importante du secteur. Ce rapport paru fin 2017 donne une vue d'ensemble des activités de communication électronique au cours de l'année 2016. Il y ressort qu'en 2016, le marché de la téléphonie mobile burkinabè était occupé par les trois opérateurs mobiles que sont l'ONATEL (Telmob), Telecel Faso et Orange-Burkina, qui possédaient les parts de marché suivantes : 45,55 % pour l'ONATEL, 38,22 % pour Orange et 16,23 % pour Telecel. En termes de performance financière, ce secteur a réalisé un chiffre d'affaires global de 326 milliards de FCFA en 2016, contre 319 milliards en 2015.

Le même rapport 2016 de l'ARCEP précise que le cumul des redevances et contributions des trois opérateurs de téléphonie au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 s'élevait à environ 9,15 milliards de FCFA. Sur ce total, la part de l'ONATEL, la plus importante, est de plus de 4,15 milliards de FCFA, celle d'Orange de 3,27 milliards de FCFA et celle de Telecel de 1,72 milliard de FCFA.

Quant à la télédensité, elle de 81,32 abonnements pour 100 habitants à la même période pour une population estimée à plus de 19 millions d'habitants par l'Institut national de la statistique. Pour le téléphone mobile, les trois opérateurs totalisent au 31 décembre 2016 un parc d'abonnements de 15,404 millions, soit un taux de pénétration de 80,9 téléphones pour 100 habitants.

Une forte concurrence

Dans son rapport, l'ARCEP observe une rude concurrence sur le marché de la téléphonie mobile au Burkina Faso. Mais Telecel, le troisième, avec ses 2,4 millions de clients (lire notre encadré), n'entend pas se laisser avaler. Même si, jusque-là, on ne peut pas véritablement dire que l'on assiste à une concurrence agressive qui tenterait chaque jour de bousculer l'ordre entre les trois

opérateurs du marché. Toutefois, chaque réseau œuvre pour occuper le plus de terrain possible en marquant sa présence dans toutes les villes du pays et en proposant, bien sûr, des produits qui attireront le plus de clients. Et c'est en cela que les clients trouvent leur compte, car ils ont plus d'alternatives dans le choix des opérateurs.

Adissa Compaoré

Telecel Faso : une stratégie commerciale tous azimuts

Dans le combat de Titans qui oppose les opérateurs de téléphonie mobile, Telecel Faso, avec son capital de deux milliards cinq cents millions de FCFA, sa stratégie commerciale entièrement orientée vers la satisfaction du client et son slogan « offrir plus », ne croise pas les bras. En effet, la couverture nationale de la société est en pleine expansion. Ainsi, plus de 150 nouvelles localités ont été couvertes depuis l'année 2008. Et de grands chantiers ont également été entrepris pour accroître la capacité et la fiabilité de la plate-forme.

À cela s'ajoute une politique tarifaire des plus transparentes et très compétitive vers tous les opérateurs locaux – 1,4 F TTC/s, soit 84 F TTC/min, vers les abonnés Telecel, et 1,5 F TTC/s, soit 90 F TTC/min, vers les autres opérateurs – et vers plus de 500 destinations dans le monde (150 F TTC/min), une offre Internet mobile des plus adaptées et une multitude de services à valeur ajoutée. Et pour se rapprocher davantage de sa clientèle afin de mieux la satisfaire, Telecel Faso dispose d'un réseau d'agences dans les plus grandes villes du pays. La société a aussi développé un solide partenariat de roaming avec plus de 210 opérateurs dans le monde implantés dans 119 pays, dont 40 en Afrique, 36 en Europe, 36 en Asie et 7 en Amérique.

En clair, la stratégie très offensive de Telecel Faso, marquée par une croissance continue de son chiffre d'affaires et du nombre de ses abonnés, place plus que jamais l'opérateur dans les meilleures dispositions pour reconquérir sa place de leader dans le secteur de la téléphonie mobile au Burkina Faso. Cette bataille d'occupation d'espace et d'amélioration de la qualité des produits des trois réseaux de téléphonie mobile ne peut que faire l'affaire des clients.

A.C.



telecel



Telecel Faso, une entreprise citoyenne au coeur de la Révolution Digitale

Service Clientèle : 888 ou 00226 78 80 80 80

OFFRIR PLUS...

LES INCONTOURNABLES DE OUAGADOUGOU

Le Bistrot Lyonnais

Une des tables les plus réputées de Ouagadougou. Le Bistrot Lyonnais offre une véritable cuisine riche et raffinée, agrémentée de produits du terroir français et de spécialités lyonnaises. Belle carte des vins, l'un des services les plus raffinés de la place et un accueil très chaleureux.

Contact: (+226) 25 33 01 65

Espace Gondwana

Ce restaurant rend hommage aux beautés architecturales et artistiques de l'Afrique de l'Ouest. On peut aussi voyager d'un espace à un autre: la maison touareg, la case peul, le vaste salon mauritanien entouré de splendides objets (masques, statues, mobilier...) où tout peut s'acheter. Dans ce décor enchanteur, on savoure des plats recherchés.

Contact: (+226) 25 33 43 40

Le Bénoua Lodge

Situé dans le quartier de Zogona/Zone du bois, Le Bénoua Lodge est un établissement où l'accent est mis sur le bien-être, une paillote ventilée dont le jardin ombragé vous accueillera pour un repas préparé avec un soin particulier. On peut aussi boire un verre au bar où sont servis divers apéritifs et d'excellents rhums arrangés. Le Bénoua Lodge offre également six chambres climatisées et ventilées de très bonne qualité.

Contact: (+226) 64 77 20 20

Sika Lounge

Au cœur de la Zone du bois, à l'abri du soleil, dans un vaste jardin coloré, le Lounge du Sika vous accueille sous de grands arbres. Très agréable en fin de journée, un espace cosy pour des apéros intimes ou des fins de soirée festives. Pizza party le mercredi soir, show case d'artistes nationaux et programmation DJ's le week-end.

Contact: (+226) 77 65 55 00

Villa Kaya

La villa Kaya n'est pas seulement un restaurant mais aussi un hôtel de charme. Un espace zen et relaxant à Ouagadougou où l'on vous propose les coups de cœur du chef cuisinier et une carte de tapas à laquelle les assiettes de charcuterie corse

et de fromages ont fait une réputation! Le bar est lui aussi en constante évolution: on peut y découvrir une gamme complète de whiskies et de rhums, ainsi que de multiples cocktails.

Contact: (+226) 60 16 80 80

Le Vert Galant

Créé il y a plus de 20 ans, le Vert Galant est une institution parmi les très bonnes tables de Ouagadougou. On y sert une cuisine d'inspiration française, et notamment du Sud-Ouest, un large choix de poissons et d'excellents desserts.

Contact: (+226) 25 37 43 08



GEGA
L'hygiène et la qualité au service du goût!

La Générale de la Gastronomie (GEGA), leader dans le domaine de la restauration met à votre service son expérience (plus de 10 ans) et sa passion de la cuisine

Site web: www.freeresto.com/lagega
Blog: lagega.skyrock.com
f: Générale de la Gastronomie

Standard 7/7: (+226) 69 02 50 50 • Direction générale: (+226) 78 85 70 12
Bureau Zogona: (+226) 25 36 31 37 • Bureau Gounghin: (+226) 25 34 35 85



**LES ATELIERS
TENTATIONS D'AFRIQUE**

Murielle Bossuyt
Décoratrice d'intérieur

01 BP 2133 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
murielle.bossuyt@gmail.com - Cel. : +226 64 68 56 56



créateur de réseaux

Q Series

Le turbopropulseur le plus avancé au monde, l'avion Q400, redéfinit la catégorie. Ses performances comparables à celle de jets et une souplesse opérationnelle inégalée en font un redoutable outil de développement de réseaux.



Loterie Nationale Burkinabé

Les lots aux heureux gagnants,
les bénéfices à la nation entière !

Plus de 50 ans au service
du développement
socio-économique



Siège social : 436, rue du Grand Marché - 01 BP 68 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. : (+226) 25 30 61 21/22/23 - Fax. : (+226) 25 31 19 42/25 31 28 16

Serveur vocal : (+226) 25 49 38 00

E-mail : lonab@lonab.bf - www.facebook.com/lonab.bf

www.lonab.bf